33768/B

TRAITÉ COMPLET

DE LA

GONORRHÉE SIPHILITIQUE.

L'on trouve, aux mêmes adresses, les Ouvrages suivans, publiés par M. Lioult :

1.° *Le Chirurgien par Inclination*, *in*-8.° broché, 1791 ; prix, 75 centimes.

2.° *Les Charlatans Dévoilés*, *in*-8.° broché, an 3 de la République (1800) ; prix, 1 fr. 50 cent.

3.° *Des Maladies Vénériennes*, ou Réflexions sur les nombreux abus qui se sont introduits dans leurs traitemens, 2.e édition ; un vol. *in*-8.° broché, an 10 de la république (1802) ; prix, 2 fr. 50 cent.

4.° *Considérations* sur les usages ou propriétés du périoste dans la formation du *Cal*, un vol. *in*-4.°, an 12 de la république (1804) ; prix, 3 fr.

5.° *Dissertation* sur les Bougies Œdaliques ; leurs propriétés et la manière d'en faire usage, 2.e édition ; 1 vol. *in*-8.° broché, an 13 de la République (1805) ; prix, 1 fr. 50 cent.

47183

TRAITÉ COMPLET

DE LA

GONORRHÉE SIPHILITIQUE

QUI SE MANIFESTE CHEZ LES DEUX SEXES;

ET DES

MALADIES DE L'URETHRE

QUI EN SONT LA SUITE.

PAR P. J. LIOULT,

DOCTEUR EN CHIRURGIE de l'École de Paris, ex-Chirurgien en Chef des Hôpitaux Militaires de Vénériens, Chirurgien bréveté et pensionné du Gouvernement.

NOUVELLE ÉDITION.

A PARIS,

CHEZ { L'AUTEUR, rue de l'Échelle-S.t-Honoré, n.° 13;
GABON, Libraire, place de l'École de Médecine;
LEBOUR, Libraire, Palais-Royal, galerie de Bois, n.° 197.

AN 1809.

Pour empêcher la contrefaçon de cet Ouvrage, et pour assurer notre droit de propriété, nous en avons déposé deux Exemplaires à la Bibliothèque Impériale, conformément à la Loi du 19 juillet 1793, en exécution de laquelle nous déclarons que nous poursuivrons tout contrefacteur. Nous déclarons en outre, que nous ne reconnaîtrons pour véritables Exemplaires, que ceux qui seront numérotés et signés de notre main.

N.o 2350

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

DE LA

GONORRHÉE

Considérée dans son origine, ses suites, son traitement.

LA GONORRHÉE est un écoulement de matière sanieuse et purulente, qui sort du canal de l'urèthre, par *l'ouverture du gland*, chez les hommes; et du vagin ou du canal de l'urèthre, par la *vulve*, chez les femmes. Cette maladie a tiré son nom de deux mots grecs qui, en français, signifient *écoulement* de *semence*, parce que ceux qui ont, d'abord, eu cette maladie à traiter, croyaient que ce qui en constitue l'écoulement, était réellement de la semence. L'expérience, aujourd'hui, démontre que cette persuasion où ont été des personnages vraiment célèbres, et que quelques-uns partagent peut-être encore maintenant, a,

pour fondement, une très-grande erreur. C'est, sans doute, pour empêcher qu'elle ne se reproduise, ou, pour mieux dire, qu'elle ne se perpétue, qu'un auteur moderne a cru convenable de donner à l'écoulement gonorrhoïque, le nom de *blennorhagie*, lorsqu'il y a inflammation au canal de l'urèthre; et de *blennorrhée*, lorsque le cours de l'humenr a lieu sans inflammation. Le vulgaire appelle cette maladie, *chaude-pisse*, à cause de la douleur brûlante et cuisante que très-souvent, en urinant, les malades éprouvent.

De ces diverses dénominations, nous en adopterons une seule, celle de *gonorrhée*, comme la plus ancienne; mais en persévérant néanmoins à observer que, quoique cette dernière expression ait été employée dans tous les temps, et par presque tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière, elle a en soi, quelque chose d'impropre.

Les gonorrhées se divisent en deux classes générales qui sont *les gonorrhées siphilitiques* ou *vénériennes*, et *les gonorrhées accidentelles*. Ces dernières sont ainsi appeleés, parce qu'elles ont, pour cause productive, au lieu du virus vénérien, des accidens qui y sont étrangers.

Il n'est pas, soit dans les grandes villes, soit même, dans les campagnes, de maladie plus réellement commune, aujourd'hui, que la gonorrhée. On peut ajouter qu'il existe bien peu de maladies qui aient provoqué, autant que celle-là, les veilles et les recherches des praticiens; et cependant il serait difficile d'en désigner une que l'on connaisse moins. Qui pourrait, en effet, dire, d'une manière positive, de quelle nature est le virus qui l'occasionne ? et quelle route il prend pour se porter sur le canal de l'urèthre ? Un point de fait, pourtant, sur lequel il ne peut guères y avoir de contestation, parce qu'il est démontré, c'est que la même cause qui produit la gonorrhée dans les uns, fait naître des chancres ou des bubons primitifs dans les autres; et que pour qu'une différence, aussi grande de résultat, ait lieu, il n'est besoin que d'une chose infiniment facile à réaliser par l'événement, et c'est la disposition ou tendance particulière du malade, à contracter l'un des deux genres de maladie, à l'exclusion de l'autre. Mais comment se fait-il que l'humeur de la gonorrhée qu'on sait être assez active, assez contagieuse,

pour infecter une personne saine, dans un contact d'un instant, n'est pas toujours, et à l'égard de toutes les personnes exemptes de mal, capable de produire le même effet ; et pourquoi, au contraire, le produit-elle assez souvent sur celles déjà affectées depuis long-temps, de la maladie que cette humeur même suppose? C'est, et il faut en convenir, ce qu'il n'est ni facile, ni même peut-être possible d'expliquer, au moins d'une manière satisfaisante.

Nous avons dit qu'il y a deux espèces de gonorrhées, les *siphilitiques* ou *vénériennes*, et les *accidentelles* ou *non-vénériennes :* mais les premières se subdivisent encore en deux branches. Ainsi, dans ce qui concerne les *siphilitiques* ou *vénériennes*, il faut distinguer celles qui, produites par un virus nouvellement acquis, doivent être désignées sous le nom de *gonorrhées-siphilitiques-récentes*, d'avec les autres qui, ayant pour principe ou pour cause, un virus anciennement transmis, mais qui a été mal guéri, sont toujours un signe certain de l'infection générale de la masse du sang, c'est pourquoi elles doivent être appelées *gonorrhées siphilitiques-anciennes.*

PREMIERE PARTIE

De la Gonorrhée siphilitique-récente.

CHAPITRE PREMIER.

Effets premiers et originels de la Gonorrhée, et sa marche progressive dans les deux sexes.

Une petite quantité de virus introduit, d'un corps infecté, dans un autre qui est sain, peut produire également et selon les différences respectivement individuelles, ou une gonorrhée ou des chancres; et assez souvent, il fait naître l'un et l'autre.

Lorsque l'effet qui succède à la transmission du virus, se trouve être une gonorrhée, sa marche, loin d'être régulière, varie beaucoup. Il est des malades chez qui il se manifeste dans les 24 heures qui suivent le coït : le plus ordinairement, c'est du troisième

au dixième jour; il n'est pas rare pourtant que ce soit du dixième au vingtième jour : et nous en avons vu n'offrir des traces vraiment ostensibles, que dans l'intervalle du vingtième au trentième jour.

Le virus, dans les hommes, commence par irriter le canal de l'urèthre, et bientôt il en distile une liqueur claire et gluante, semblable à de la semence. La sensation qu'elle commence par exciter, est une espèce de *prurit* ou de chatouillement. Cette matière, en assez petite quantité d'abord, se dessèche à l'extrémité du gland, et enferme, pour ainsi dire, l'orifice qui, ensuite, et lorsque le mal a fait des progrès, devient rouge, se gonfle, et est sensiblement plus ouvert que dans l'état de santé ordinaire. Le malade éprouve, dans toute l'étendue du canal, mais surtout en urinant, vers la fausse naviculaire, une petite chaleur qui, chaque fois qu'il est obligé de satisfaire à ce genre de besoin, augmente plus ou moins; et ensuite il survient une tension, une roideur, une dureté involontaire et douloureuse de la verge, qui deviennent bientôt de nouveaux signes de l'accroissement de gravité du mal. Il coule alors beaucoup de cette liqueur devenue jaune ou

verte, et plus épaisse qu'au commencement. Enfin, à une difficulté trop réelle d'uriner, laquelle ne fait que se fortifier de jour en jour, s'adjoint encore un sentiment d'acrimonie et de chaleur mordicante dans tout l'urèthre.

Tous les symptômes, dans la suite, deviennent plus violens. Le périnée, par exemple, est enflé, chaud; et lorsqu'on le presse, douloureux. En outre, une vive cuisson en urinant; une érection fréquente, involontaire, accompagnée de douleur avec une forte constriction de la verge, laquelle se recourbe quelquefois. Tel est, à ce période de la maladie, l'état du malade. Il coule alors beaucoup de pus ou d'humeur purulente, chaude, délayée, âcre, tantôt de couleur cendrée, tantôt marquée de points, de raies, de filamens sanguins; tantôt fétide, jaune ou verte. Mais la progression des effets du traitement venant aussi à atténuer, par degrés, ceux de la maladie, la chaleur se ralentit peu-à-peu; tout le reste s'améliore dans la même proportion; et l'humeur de la gonorrhée, qui, comme il est aisé de le concevoir, coule elle-même alors plus doucement, devenant plus blanche, plus épaisse, s'épuise graduellement, jusqu'à ce

qu'enfin elle cesse, après, pourtant, avoir jeté des floccons lymphatiques, très-petits, qui nagent dans l'urine.

Voilà quel est, en général, le cours progressif de cette maladie, mais qui n'est pas néanmoins tellement régulier et uniforme, qu'il ne soit encore susceptible d'un très-grand nombre de variations. On peut même dire que sur cent maux de ce genre, il serait difficile peut-être d'en rencontrer dix qui ne s'écartent, en rien, de la marche qui vient d'être tracée. Chez les uns, en effet, la douleur se ressent, et l'écoulement se montre, dès le premier jour; tandis que pour que deux preuves aussi frappantes de l'existence de la maladie, se réalisent en plusieurs autres, une expiration de quinze à vingt jours, est nécessaire. Il y en a qui, outre qu'ils n'ont qu'un écoulement peu considérable, sont exempts de douleur dans l'érection et même en urinant. Chez certains individus, il existe, non pas d'écoulement, mais, en revanche, une douleur très-forte. Chez quelques-uns, l'écoulement qui se supprime, reparaît, se déplace, se porte sur les testicules, ou les glandes des aines, ou les yeux, ou l'extérieur de la verge, quelquefois

même sur les os. Plusieurs de ces parties peuvent être à la-fois affectées, quoique cette extension du virus, dans les cas de déplacement, soit rare. Dans cette première énumération des vicissitudes de sa marche, nous n'offrons, tant elle est abrégée, que des traits pour ainsi dire indiqués; mais nous aurons bientôt occasion de parler de tout cela d'une manière plus spéciale et plus étendue.

Parmi les signes qu'on vient de voir être caractéristiques de la gonorrhée virulente chez les hommes, il en est un grand nombre qui le sont également des maladies du même genre, dont les femmes sont atteintes.

Ainsi, assez souvent il arrive que, peu de jours après qu'elles ont contracté le virus, les petites et grandes lèvres sont arrosées d'une hnmidité extraordinaire. Bientôt elles éprouvent, dans toute la vulve, une démangeaison qui, augmentant peu-à-peu, est suivie, non-seulement d'une chaleur cuisante, mais de la rougeur des petites et grandes lèvres, ainsi que de leur gonflement. De leur côté, le vagin et l'intérieur de la vulve deviennent douloureux, au point que l'introduction de la verge ne pourrait s'y effectuer,

sans qu'il en résultât, pour les parties ainsi affectées, les plus vives souffrances.

Dans cet état de la maladie, qui, lorsqu'il existe, suppose toujours un virus assez âcre pour corroder les petites lèvres, et être, par cela même, la cause des sensations douloureuses, les femmes éprouvent, en urinant, une très-forte cuisson, laquelle est accompagnée d'une ardeur brûlante dont le sentiment ou le souvenir leur fait redouter l'instant où il est nécessaire qu'elles urinent. Nous devons pourtant remarquer que ces derniers accidens, pour être, jusqu'à un certain point, violens chez les femmes, ne le sont cependant pas, à-beaucoup-près, autant que chez les hommes; et la différence du siége du mal qui, en elles, n'affecte presque jamais le canal de l'urèthre, rend sensible, et sans qu'il soit besoin d'explication ultérieure, celle qu'en général il doit y avoir dans les douleurs respectives qu'éprouvent les deux sexes, en urinant.

Cette humidité dont nous venons d'observer que la vulve, les grandes et petites lèvres sont extraordinairement arrosées au commencement de la maladie, augmente en quantité,

en acreté, et aussi en épaisseur. L'écoulement ressemble alors, en tout, à du pus dont la couleur, tantôt rougeâtre et sanguinolente, tantôt jaunâtre ou verdâtre, exhale toujours et dans tous les cas, une odeur fétide et très-forte.

Un effet qu'ensuite et pendant le cours du traitement, on est à même de remarquer, c'est la diminution graduelle du gonflement et de l'inflammation de la vulve, ainsi que des parties voisines. La douleur si vive que la malade éprouvait en urinant, est aussi alors soumise à la même proportion décroissante. Il coule pourtant encore, pendant quelque temps, une humeur purulente, mais qui devient, chaque jour, plus blanche, jusqu'à ce qu'enfin elle s'épuise après avoir, comme chez les hommes, jeté de petits floccons lymphatiques et blanchâtres, que nous avons déjà dit nager dans l'urine.

Si les gonorrhées transmises aux femmes, étaient toujours marquées par des effets aussi prompts et surtout aussi palpables que ceux que nous venons de décrire, rien ne serait si aisé que d'apprécier les cas où cette maladie existe chez elles, et par conséquent ceux où

il est nécessaire d'y opposer des remèdes convenables. Mais il est très-rare que le virus, lors même qu'elles en sont réellement atteintes, se manifeste, en elles, par des signes aussi sensibles. Il est, au contraire, très-possible, qu'en étant affectées, elles le gardent un certain temps, sans le moins du monde, se douter quil existe. La raison en est que le siége de l'écoulement étant alors dans le vagin, et le virus n'étant apparemment pas assez âcre pour corroder ou brûler, comme dans le cas précédent, les petites lèvres, la maladie n'est de nature à produire aucune espèce de douleur en urinant, ni aucune espèce de gonflement aux parties externes de la génération ; ensorte qu'alors, tous les signes extérieurs se réduisent à un écoulement d'autant moins propre à les avertir, au moins d'une manière sûre, de l'état auquel il serait si urgent qu'elles remédient, qu'elles le prennent, et que les hommes de l'art qu'elles consultent, le prennent assez fréquemment aussi pour des fleurs-blanches. Personne, au reste, n'ignore à quel point ces dernières maladies sont communes, principalement dans les grandes villes ; et combien, encore aujourd'hui, elles sont, malgré tout ce

qu'on a pu dire et écrire pour en déterminer le caractère, difficiles à distinguer de la vraie gonorrhée virulente.

Les femmes sont, comme les hommes, exposées à la gonorrhée sèche, c'est-à-dire à cette affection de la siphilis qui, se montrant de la même manière que les dartres sèches, a le plus souvent encore, chez elles, son siége dans le vagin. Un effet naturel que suppose, d'avance, dans l'un comme dans l'autre sexe, l'expression employée pour désigner cette maladie, est la privation de toute espèce d'écoulement. C'est là, en effet, pour tous les deux, un point absolu de ressemblance. Il y a, pourtant, d'un autre côté, entre eux, cette différence remarquable, d'abord, qu'en urinant, les hommes éprouvent des douleurs très-vives, ensuite qu'ils sont sujets à des érections très-douloureuses; tandis que la même maladie, chez les femmes, n'est attestée par aucune sensation semblable : ensorte que si, à ces deux circonstances particulières de non-manifestation, il s'adjoint encore (ce qui est très-possible) une exemption absolue de fleurs-blanches, elles, ou ceux qu'elles consulteront, seront exposés à se méprendre,

non plus, comme tout-à-l'heure, par l'équivoque ou insignifiance du signe, mais parce que réellement et dans toute la force du terme, il n'en existera aucun.

Concluons de ce qui vient d'être dit que c'est, pour les femmes attaquées de la gonorrhée sèche, ou de la virulente ordinaire, un inconvénient très-grave, de n'être pas, comme les hommes, toujours et dans tous les cas, instruites de leur état par le sentiment plus ou moins vif de la douleur et l'inspection, des signes visibles; soit que, comme dans l'espèce immédiatement antérieure, ces signes n'existent réellement pas; soit, comme il arrive souvent aussi, qu'elles se trompent sur le genre d'indication qu'il convient d'y attacher. Si, encore, l'erreur, ne pouvait jamais échapper aux regards de l'homme de l'art, aux lumières duquel la malade a recours; mais nous répétons qu'il est très-possible que celui-ci la partage au point même de prononcer que la personne qui vient d'être visitée, est saine. Cette décision n'empêchera pas qu'elle ne donne la siphilis à quiconque hasardera d'effectuer, avec elle, l'acte susceptible d'opérer

un pareil genre de transmission ; et il est aisé de se figurer ce qu'à la vue d'une réfutation aussi tranchante que celle - là, du jugement porté par le *docteur*, on dira de lui : Il ne manquera pas d'être, par le vulgaire, taxé d'ignorance ; la femme peut être de mauvaise foi ; et cependant ces reproches auxquels tous deux seront exposés, se trouveront être, sinon dans l'intention de ceux qui les énonceront, au moins par le fait, calomnieux ; puisque la cause du tort apparent de de l'un et de l'autre, sera ce genre trop réel, ou d'oubli, ou si l'on veut, d'omission que ne manque jamais de commettre, dans ces cas particuliers, la nature elle-même.

CHAPITRE II.

Du siége de la Gonorrhée siphilitique.

Nous avons déjà eu occasion d'observer, mais rapidement, et comme en passant, que le siége de la gonorrhée varie suivant la différence du sexe, suivant même aussi les complexions respectives des personnes d'un même sexe. A présent il s'agit de présenter des aperçus plus complets sur la détermination de la place qu'occupe la maladie ; et telle va être la discussion à laquelle on va se livrer dans ce chapitre.

Nous disons que le siége de la gonorrhée varie suivant le sexe, et assez souvent aussi selon les diversités individuelles qu'offrent les personnes d'un même sexe.

Dans la gonorrhée des hommes, par exemple, il coule de l'urèthre ; et, dans celle des femmes, de la vulve, une humeur purulente, visqueuse, chaude, âcre, mordicante, et en plus

ou moins grande quantité. C'est là un fait trop constant, pour qu'il soit nécessaire de l'établir par des preuves; et ce fait, une fois posé, il est aisé d'apercevoir que les parties d'où ces humeurs sortent, doivent être fortement affectées; qu'ainsi il est impossible que les glandes de *Cowper* qui, selon quelques-uns, les fournissent; ou la membrane interne de l'urèthre qui, suivant d'autres, en est la source, n'en soient pas très-vivement atteintes; puisqu'un axiome, assez certain pour que la justesse n'en puisse être méconnue, c'est que le siége de la maladie est nécessairement à l'endroit d'où l'humeur même viciée qui la constitue, dérive.

Dans le nombre de ceux qui prétendent que la gonorrhée est un écoulement de la semence, se trouve M. *Astruc*; et il faut en convenir: La célébrité de cet écrivain a dû donner à son opinion, un crédit dont tout prouve, aujourd'hui, qu'elle n'est pas digne. Malgré le respect, en effet, qu'un pareil nom est fait pour inspirer, nous persévérons à soutenir que l'écoulement gonorrhoïque a un tout autre principe que celui-là. Nous n'en alléguons pas, à présent, les

raisons que nous aurons occasion de développer dans un lieu plus convenable.

Quant aux réservoirs de l'écoulement gonorrhoïque (matière spéciale qu'il s'agit maintenant de traiter), ils sont, d'après plusieurs auteurs, de trois espèces, dans les hommes.

Premièrement, les prostates, ou plutôt la prostate qui embrasse le col de la vessie, et qui jette dans l'urèthre, par 12 petits trous, l'humeur prostatique qu'elle sépare dans autant de capsules.

Secondement, une autre espèce de source d'où la liqueur virulente découle, ou du moins peut découler, sont les deux glandes de *Cowper* situées près de l'anus, sous les muscles accélérateurs, lesquelles, par un conduit long et oblique, jettent, chacune, dans le canal de l'urèthre, à la racine de la verge, et environ un pouce au-delà des conduits excréteurs des vésicules séminales et des prostates, l'humeur qu'il est de la fonction de ces glandes même, de séparer.

Enfin, les sources les plus ordinaires, sont les cellules et les glandes muqueuses

répandues, en grand nombre, dans la face intérieure de l'urèthre, lesquelles versent une humeur peu différente de celles des glandes de *Cowper*, surtout dans la fosse naviculaire, à la racine du gland; c'est à cet endroit où l'expérience démontre que la gonorrhée produit le plus souvent des ulcérations et des douleurs considérables.

Il est bon d'observer que l'on comprend, parmi ces cellules, la glande qui, décrite par M. *Littre*, est placée dans l'épaisseur du tissu spongieux de l'urèthre, en de-çà de la prostate, et qui s'ouvre dans le canal, par quantité de petits trous d'où découlent continuellement quelques gouttes d'une humeur qui a beaucoup de rapport avec celle que secrettent les glandes de *Cowper*.

Telle est donc déjà, et en ce peu de mots, l'idée qu'il convient d'avoir des trois siéges de la maladie, chez les hommes.

Pour, à présent, parler de ce qui concerne les femmes, il existe, à leur égard, quatre sources ou réservoirs d'où l'humeur gonorrhoïque peut se répandre dans la vulve; mais

la situation n'en est pas la même que chez les hommes.

La première de ces sources, particulières aux femmes, sont les prostates, ou plutôt la prostate qui s'ouvre dans la vulve, près le clitoris, par deux petits orifices ou lacunes qui se trouvent de chaque côté de l'urèthre que cette prostate même embrasse.

La seconde, sont les glandes de *Cowper*, situées dans le périné, près de l'anus, lesquelles s'ouvrent, dans la vulve, par deux conduits placés près de la vulve et des caroncules myrtiformes.

La troisième, sont les glandes répandues, en forme de grappes de raisin, dans le vagin, lesquelles y versent, par de petits orifices distincts, la liqueur qu'elles ont séparée; d'où ensuite, et par la pente naturelle du lieu, elle coule et parvient dans la vulve.

Enfin, la quatrième et dernière source de l'écoulement gonorrhoïque des femmes, sont les cellules et les glandes muqueuses répandues dans la face intérieure de l'urèthre. Mais ici, il est nécessaire d'observer que, comme

ce sexe a ce canal très-court, les glandes ne peuvent y exister qu'en petit nombre ; et de-là aussi il suit qu'en supposant que les cellules puissent quelquefois servir, seules, de siége aux gonorrhées dont les femmes sont atteintes, un pareil effet doit du moins survenir, ou se manifester chez elles, beaucoup plus rarement que chez les hommes.

Mais ce ne serait remplir que d'une manière incomplète le but que l'on se propose, si, en parlant du siége de la gonorrhée, on se réduisait à l'assertion que chez les hommes il peut exister dans trois endroits différens.

Que chez les femmes, le même mal peut affecter quatre parties diverses qui sont les prostates, les glandes de *Cowper*, les glandes du vagin, et les cellules de l'urèthre ; il est nécessaire encore de remarquer que l'infection de plusieurs réservoirs, par l'effet de la liqueur gonorrhoïque, est, dans les deux sexes, possible ; et à cette première possibilité, nous en ajouterons même une seconde, c'est que toutes les sources soient à la fois atteintes du virus, soit en effet que l'infection ait été, dès l'abord, générale et simultanée ; soit,

comme cela peut très-bien arriver aussi, qu'elle ne le soit devenue que par les effets graduels et progressifs du mal.

Les gonorrhées qui n'affectent que l'un des points ou parties, qui viennent d'être indiqués, sont rares ; et la raison en est que ces réservoirs ayant tous, entre eux, beaucoup de rapport, non seulement par la nature des fonctions qu'ils sont appelés à exercer, mais par celle encore des humeurs que respectivement ils secrettent, il est comme impossible qu'ils ne soient pas toujours, et dans tous les cas, exposés d'une manière, pour ainsi dire, égale aux effets accidentels des mêmes causes.

En supposant, au reste, que des gonorrhées qui n'affecteraient que l'un des réservoirs, soient possibles, il est du moins très-rare qu'elles restent, pendant tout le cours de la maladie, dans cet état qui ne supposerait nulle extension ultérieure du virus ; car les réservoirs étant dans une position absolue de proximité et de voisinage, et l'effet naturel du cours des humeurs qui en sortent, étant, d'un autre côté, de confondre celles-ci et de les mêler dans l'urèthre ; comment, avec une pareille ré-

ciprocité de relations, pourrait-il se faire que l'infection déterminée de l'une des sources, ne nécessitât pas encore, à la fin, celle de l'autre, ou même de plusieurs autres?

Si, à présent, on demande les preuves propres à justifier la détermination que nous venons d'assigner aux divers siéges possibles de la maladie dans les deux sexes, rien assurément de si aisé que de les présenter.

D'abord il est certain que, chez les hommes attaqués de cette maladie, le périnée est tuméfié, chaud, douloureux; ce qui, sans doute, indique une inflammation du bulbe de l'urèthre, des prostates ou des glandes de *Cowper*. Ensuite, et par rapport à ce qui concerne les femmes, on est à même de reconnaître que les extrémités des lacunes qui sont aux deux côtés de l'urèthre, se trouvent quelquefois enflammées plus ou moins, souvent même ulcérées; et comme en outre elles versent, dans la vulve, une humeur âcre et brûlante, on peut par-là juger de l'état où les prostates qui précisément aboutissent à ces lacunes, doivent être elles-mêmes.

A cela, on peut ajouter que le vagin se trouve aussi quelquefois chaud, douloureux et arrosé,

contre nature, d'une humeur purulente ; et on le demande ici : comment concevoir la possibilité de cette humeur, si l'organe qui s'en trouve atteint, quoique non destiné dans l'ordre naturel à la recevoir, ne servait pas lui-même alors de siége à la maladie ?

Enfin, de nombreux examens faits sur les cadavres de personnes mortes avec la gonorrhée, et que pour ce genre de vérification on a ouverts, tranchent sur cela toute question, puisqu'il résulte de ces épreuves nécessaires, autant que réitérées, que dans les parties des deux sexes, déjà désignées, il y a toujours des tumeurs, des duretés, des rougeurs, des phlogoses, des inflammations, des suppurations. Si, à ces témoignages, il pouvait être nécessaire d'ajouter le nôtre, nous dirions que nous pouvons personnellement d'autant moins douter de l'exactitude des assertions avancées par ceux qui nous ont précédés, que, pendant notre séjour à l'hôpital des vénériens à Bicêtre, nous avons plusieurs fois été dans le cas de faire les mêmes remarques.

Mais, dans le nombre des praticiens qui se sont signalés par des observations propres à dissiper, sur cela, toute espèce de doute, on

doit distinguer M. *Littre;* lui, ainsi que tous les autres, attestent n'avoir jamais manqué de trouver l'urèthre des cadavres d'individus décédés avec des gonorrhées portées alors à des degrés plus ou moins graves, dans un état absolu de gonflement et d'inflammation. Tout éclaircissement ultérieur est, d'après cela, inutile; car, que servirait de s'attacher à développer encore des raisonnemens dont l'objet ne serait, que d'établir des faits d'une certaine espèce, quand, comme ici, ces faits parlent si hautement eux-mêmes?

S'il est donc une vérité que l'on doive, d'après tout ce concours de preuves, estimer trop constante pour pouvoir être niée, c'est:

1.° Que dans la quantité de parties que nous avons dit pouvoir, en général, être le siége de la gonorrhée, il y en a toujours, par le fait, une ou plusieurs qui se trouvent être les sources d'où l'humeur découle;

2.° Que celles d'entre ces sources qui servent à une telle destination, sont, jusqu'à ce que du moins cette destination ait un terme, enflées, dures, rouges, enflammées;

3.° Qu'elles sont quelquefois pleines d'une humeur âcre, blanche, jaune ou verte, sans toutefois qu'il s'y joigne aucune marque de suppuration ou d'ulcération; mais ce dernier cas est fort rare;

4.° Que beaucoup plus souvent, au contraire, elles sont suppurantes, rouges, ulcérées en plusieurs endroits, et remplies d'une humeur dont la couleur est soumise à des nuances ou changemens successifs;

5.° Que les conduits excréteurs de ces sources, toujours par eux-mêmes enflammés, sont, en outre, très-souvent ulcérés à leur extrémité qui aboutit dans l'urèthre;

6.° Enfin, que la face interne de l'urèthre, depuis le bulbe jusqu'au bout du gland, est induite d'une humeur égale à celle qui remplit et affecte les parties malades; qu'elle est rouge, dans un état de phlogose, et le plus souvent couverte d'excoriations et de petits ulcères.

Nous croyons devoir terminer par une réflexion qui, quoique non nécessairement liée à la matière, ne semblera peut-être pas superflue.

L'état où nous venons de dire que se trouve

ordinairement, dans les personnes attaquées de la gonorrhée, le canal de l'urèthre, qui croirait que quelques auteurs s'en sont prévalus jusqu'à prétendre pouvoir comparer la maladie, ainsi que l'écoulement qu'elle suppose, au *corisa* ou *catarrhe* de la membrane pituitaire? Ils se sont, en raisonnant ainsi, fondés sur ce que les symptômes et la marche des deux maladies ont, en effet, quelques rapports entre elles; mais ils n'ont pas vu que la nature de la cause productive de l'une et de l'autre, étant essentiellement différente, il n'était ni raisonnable, ni possible de conclure d'une analogie qui n'est, comme celle-là, qu'apparente, ou du moins que très-incomplète; qu'elles pouvaient, toutes les deux, être traitées de la même manière. C'est là encore une vérité particulière qu'on ne fait, pour le moment, qu'énoncer; mais que l'on aura occasion, peut-être, de rendre sensible et palpable dans le cours de ce Traité.

Nous ne nous arrêterons point à présenter, ici, une énumération minutieusement exacte des opinions hasardées par les divers écrivains qui se sont exercés sur la question relative au siége de l'écoulement

gonorrhoïque. Comme l'a sensément observé un auteur moderne, si justement célèbre (M. Bichat); on ne trouve, en eux, que contradictions. Les uns, en effet, avec M. *Astruc*, le placent dans les vésicules séminales ; d'autres, comme M. Sydenam, dans la substance charnue de la verge; quelques-uns, dans la glande prostate, etc.

Mais nous persévérons à penser, nous dirons plus, il nous est démontré par l'expérience, que le virus gonorrhoïque attaque, d'abord, la membrane de l'urèthre, à l'ouverture du gland ; qu'ensuite, et dans ses extensions successives, il se porte à la portion de cette membrane qui tapisse la fosse naviculaire, où quelquefois il se borne ; que le plus souvent, il remonte au-delà, et va jusqu'au bulbe; que l'irritation dont la totalité de la membrane est alors, et dans ce dernier cas, affectée, se communique aux glandes ou follicules muqueux de l'urèthre ; et qu'enfin, si l'irritation est pour cela assez forte, il en vient jusqu'à même atteindre et les prostates, et les glandes de *Cowper*.

CHAPITRE III.

Des différens caractères sous lesquels se produit la Gonorrhée siphilitique ; et de sa division en quatre espèces.

L'EXISTENCE de toutes les gonorrhées virulentes, possibles, remonte à un principe unique et égal, qui ne peut être que la transmission même du virus, d'un corps nécessairement infecté, dans un autre qui est sain, de quelque manière d'ailleurs que, par le fait, cette transmission se soit opérée.

Mais il est aisé d'apercevoir qu'il ne peut y avoir, entr'elles, la même unité ou uniformité, quant à la force, à la violence ; et qu'envisagées sous ce dernier aspect, les gonorrhées sont en effet, et doivent être séparées par des différences très-grandes de caractère.

Aussi, on en distingue de plusieurs sortes,

ou pour mieux dire, l'on divise les gonorrhées siphilitiques - récentes en première, seconde, troisième et quatrième espèces, en choisissant, pour point de départ, la maladie de ce genre, qui est la moins grave, et en se transportant de-là, progressivement, jusqu'à celle qui se trouve l'être, à elle seule, plus que toutes les autres.

Lorsque, par exemple, l'écoulement n'entraîne, à sa suite, aucun sentiment réel de douleur; et que la matière est, en tout, semblable à la liqueur lubrifiante du canal, cela n'indique ou ne suppose rien au-delà de la première espèce de gonorrhée siphilitique.

Mais, lorsque la matière est accompagnée de chaleur, qu'elle est âcre, semblable à du pus, et qu'au cours de l'humeur sont jointes des sensations tant soit peu douloureuses, ce signe est celui auquel la gonorrhée de la seconde espèce, est, en général, reconnaissable.

Si la matière de l'écoulement, étant toujours accompagnée de chaleurs et d'âcreté, ressemble, comme dans le cas précédent, à du pus, mais plus liquide; si elle est parsemée de points, de raies ou de filamens sanguins, il sera alors permis de voir, dans

cette réunion de circonstances que l'on vient de désigner, le trait caractéristique des gonorrhées de la troisième espèce.

Enfin, lorsque la matière de l'écoulement est très-âcre, verdâtre ou jaunâtre, et en outre fétide; qu'elle produit, soit en urinant, soit dans l'érection, de vives douleurs; ce qu'on peut alors, inférer de cet état de la maladie, c'est que l'espèce à laquelle elle appartient, est la quatrième.

Voilà pour les effets extérieurs et palpables du mal. Si, à présent, nous nous transportons aux causes qui ne sont sans doute pas, par leur nature, également ostensibles, quoique pourtant, d'un autre côté, non-impossibles à discerner, nous reconnaîtrons que toute la cause productive des gonorrhées de la première espèce, par exemple, doit se réduire à une irritation légère, produite par la présence du virus sur la membrane interne de l'urèthre.

Ensuite, que celle des gonorrhées de la seconde espèce, consiste dans une inflammation réelle et proprement dite de cette même membrane dont le caractère ne s'étend pas au-delà de la simple phlogose.

Quant à l'existence des gonorrhées de la troisième espèce, tout démontre qu'elle a, pour principe constitutif, une inflammation plus considérable, sans doute, de la même membrane, à laquelle se joint encore l'irritation des glandes ou follicules muqueux de l'urèthre, l'érosion des vaisseaux sanguins qui s'y distribuent; et, ce qui en est une suite nécessaire, l'extravasation du sang, produite par cette érosion même.

Enfin, nous nous convaincrons que ce qui sert de fondement aux gonorrhées de la quatrième espèce, est une exulcération, ou une suppuration de la même membrane, et des follicules muqueux de l'urèthre, laquelle quelquefois s'étend jusqu'aux prostates et aux glandes de *Cowper*.

Tel est l'aperçu général que, sur cela, il pouvait d'abord être utile de présenter.

Maintenant que nous nous sommes, par rapport aux effets et aux causes, formé l'idée des quatre espèces de gonorrhées siphilitiques-récentes, il importe de se rappeler ce qui a été dit quelques lignes plus haut, de l'unité de principes primitivement constitutifs de la maladie en elle-même; car cela conduira

naturellement à reconnaître que telle doit être, en effet, l'alliance des quatre espèces entr'elles, que, n'étant point séparées l'une de l'autre, par des diversités de nature et d'essence, mais, seulement, par plus ou moins de degrés de gravité, il est très-possible, si l'on néglige d'opposer au mal, quand il n'est encore que naissant, les remèdes convenables, que la première espèce acquiere graduellement le caractère de la seconde; réciproquement la seconde, celui de la troisième; et qu'enfin, la troisième passe, à son tour, de l'état déjà trop grâve qui lui est particulier, à la quatrième.

On conçoit que les divers degrés de violence, particuliers aux quatre espèces de gonorrhées, ont leur mesure respective dans l'étendue et la véhémence, portées plus ou moins loin, de l'inflammation; dans le nombre, ainsi que la capacité des vaisseaux qui se déchirent; celui des déchirures elles-mêmes qui donnent issue au sang; et enfin, l'étendue, la profondeur et la quantité encore, tantôt plus, tantôt moins grande, des ulcérations.

Pour, à présent, se livrer à l'examen particulier de la phlogose et inflammation proprement dite, et voir clairement en quoi elle consiste, nous dirons qu'elle se divise toujours, n'importe le mal sur lequel ses effets portent, vénérien ou autre, en quatre espèces différentes, qui sont la *phlegmoneuse*, l'*érésipélateuse*, l'*œdémateuse*, et enfin, la *skirrheuse*.

Ceci posé, et en appliquant ce qui vient d'être dit des quatre genres de tumeurs, aux trois dernières espèces de gonorrhées qui sont, à proprement parler, les seules maladies, de ce genre, vraiment inflammatoires, on reconnaîtra que celles-ci peuvent et doivent être subdivisées, encore, en autant de classes qu'il y a de nuances ou d'espèces d'inflammations différentes, c'est-à--dire, que chacune d'elles peut l'être encore en quatre. D'où il suit qu'indépendamment de la première espèce de gonorrhée, dans laquelle il n'y a presque point d'inflammation, il y a, entre les trois autres espèces, et les quatre tumeurs principales qui peuvent les compliquer, une alliance d'autant plus grande, que l'inflammation inhérente aux trois espèces d'écoulemens gonorrhoïques, susceptibles de la produire, ne manque, en effet,

jamais de participer, plus ou moins, à l'un de ces quatre caractères.

Ceux que ce nombre, en apparence excessif, d'espèces gonorrhoïques, pourrait étonner, ne font apparemment pas réflexion que ce qu'on avance ici de la gonorrhée, ainsi que des diverses branches dans lesquelles elle se subdivise, on est fondé à le dire, de même, de toutes les autres maladies inflammatoires quelconques ; et, pour le prouver, prenons, pour point particulier de comparaison, un mal qui, susceptible d'inflammation de diverses espèces, soit d'ailleurs, le plus souvent, étranger à toute espèce d'affection vénérienne ; par exemple, l'inflammation des poumons.

D'abord, et en ce qui concerne le siége de l'inflammation, il y a, entre les deux maladies, une parité que l'on peut dire être absolue, puisque si, dans la péripneumonie, l'inflammation occupe différens lobes du poumon, ou, quelquefois, encore différens points du même lobe, on ne saurait nier que, dans la gonorrhée, et par rapport à l'urèthre, elle n'affecte différens points, aussi, du canal de cet organe.

Ensuite, le nombre des degrés ou espèces

d'inflammation dans les deux maladies, offrent encore à l'observateur, une similitude non moins complette; et, pour s'en convaincre, il suffit de considérer que les poumons ne sont quelquefois attaqués que d'une légère phlogose; et que, quand ce dernier effet est celui auquel, réellement, se réduit l'inflammation, il en résulte un simple rhume, qui correspond du moins, à très-peu de chose près, à la première espèce de gonorrhée.

D'un autre côté, il peut arriver que l'inflammation du poumon, étant considérable, il y ait extravasation; et alors, les crachats, toujours chauds, âcres et en forme de pus, sont, en outre, marqués de points, de raies, de filamens sanguins; et qui peut nier que, quant aux apparences extérieures, de pareils effets ne soient l'image, en quelque sorte, représentative de la seconde ou de la troisième espèce de gonorrhée ?

Enfin, d'autres fois, le résultat absolu de l'inflammation du poumon, est la suppuration. Dans ce dernier cas, les crachats, toujours sans doute, chauds, âcres, se trouvent en outre être fétides, et vraiment purulens. Cette dernière peinture, quoique tracée en si peu

de mots, ne laisse elle-même rien à desirer sur le genre de conséquence que l'on doit en déduire, puisqu'en effet la relation qui existe entre ce dernier état, où l'on voit qu'est le poumon, et la quatrième espèce de gonorrhée, est elle-même d'une évidence qui ne pourrait que rendre fastidieuse ou, au moins, très-surabondante, la remarque que l'on croirait devoir en faire.

Des différens détails où l'on vient d'entrer, il résulte, et d'une manière aussi constante qu'avérée, que la phlogose ou inflammation, quelle que soit la maladie dans laquelle elle survient, gonorrhée ou péripneumonie, etc., se partage en quatre espèces possibles ou accidentelles, qui sont la *phlegmoneuse*, l'*érésipélateuse*, l'*œdémateuse* et la *skirrheuse*; qu'elle a, en outre, ou peut avoir, dans toutes, la même extension; et qu'enfin, d'après le tableau que l'on vient de présenter, elle ne manque jamais de se manifester, dans les unes et les autres, par une diversité respectivement correspondante, ou, pour s'énoncer avec encore plus d'exactitude, uniformément graduée de caractères.

Terminons cette discussion par une ré-

flexion, non plus étendue à toutes les maladies inflammatoires possibles, mais restreinte à celle que nous avons, ici, pour objet spécial de faire connaître.

Dans les deux sexes, le canal de l'urèthre, et en particulier chez les femmes, le vagin, ne sauraient, après un commerce vénérien, être affectés, comme ils le sont très-certainement, soit en totalité, soit en partie, de phlogose, d'inflammation, de suppuration ou d'ulcères, si un gaze morbifique, âcre et corrosif, n'en a pas d'abord et avant tout, plus ou moins fortement attaqué la substance. Or, ce dernier effet ne peut survenir sans qu'il y ait toujours, non seulement érosion, mais encore écoulement, lequel commence par être séreux, puis purulent, quelquefois même sanguinolent : ce qui prouve que dans la transmission de la siphilis, quel qu'en soit d'ailleurs le principe, commerce impur, ou toute autre cause, il est nécessaire qu'il soit émané, de la personne infectée, des miasmes qui, doués des propriétés propres à amener les résultats qui viennent d'être remarqués, aient frappé encore sur une partie saine et capable d'en permettre le développement. Ces miasmes sont ce qui,

à proprement parler, constitue le virus siphilitique ou vénérien : et c'est au développement, à l'activité progressive de ce virus, qu'est dû ce nombre infini d'accidens qui, très-différens les uns des autres, ont été appelés par les anciens, même par beaucoup de modernes, *vérole*; mais qu'avec *Francastor* et quelques autres, nous désignons sous le nom de *siphilis*. Il semble superflu d'ajouter que, par rapport à la gonorrhée qui, elle-même, n'est rien autre chose qu'une espèce particulière de *siphilis*, c'est lui aussi qui en est et en doit être la cause essentiellement productive.

Une controverse qui a, jusqu'à ce jour, beaucoup exercé les personnes de l'art, est celle qui consiste à savoir comment l'on gagne une gonorrhée, ou, pour s'exprimer avec encore plus de clarté, quelle route prend le virus, pour, dans ces cas particuliers, arriver au canal de l'urèthre. Tout ce qui a jamais été dit et écrit, sur cela, dans la vue de montrer la vérité, n'a pu empêcher qu'encore aujourd'hui, elle ne semble enveloppée de beaucoup de nuages. Une observation, néanmoins, qu'il est utile peut-être de présenter, c'est que, si

l'on eût attentivement remarqué ce qui arrive chaque fois que ce virus est communiqué à une personne saine, quelle que soit d'ailleurs la partie du corps sur laquelle la transmission s'en effectue, ou le moyen employé pour l'effectuer, le problême qui, à l'instant où nous écrivons ceci, est encore comme indécis, ne le serait vraisemblablement plus, ou, du moins, ne semblerait guères pouvoir l'être. C'est donc le cas de se livrer à une discussion qui, quoiqu'abrégée, sera propre à accélérer, pour l'avenir, la solution de la question, si la remarque qu'à cette occasion on va produire, n'est pas déjà, à proprement parler, cette solution elle-même.

CHAPITRE IV.

Comment se transmet la Gonorrhée ; ou quelle route le virus prend pour arriver au canal de l'urèthre.

AVANT de discuter le point particulier, qui est l'objet de ce chapitre, il semble nécessaire de présenter l'énoncé des conditions auxquelles le virus siphilitique est essentiellement et rigoureusement transmissible.

D'abord, ce virus n'est point indigène en Europe; il est impossible qu'un être, qui n'en est pas affecté, le communique à un être sain, quelques excès qu'ils puissent faire dans leurs rapports mutuels.

On peut dire, et c'est une vérité confirmée par trop d'observations successives, pour qu'il soit désormais possible de douter, qu'il n'est pas transmissible, et qu'il ne peut pas l'être par la voie de la transpiration : les

particules, dont ce virus est formé, sont, pour cela, trop grossières.

Mais, dans un pareil cas, pour se convaincre, d'une manière plus particulière, de la non transmissibilité, il suffit de considérer qu'une goutte de liqueur infectée, et en même-temps appliquée sur un point de la peau que couvre l'épiderme supposé intact, n'y est, et n'y peut être d'aucun danger; tandis que la même goutte qui atteindrait un endroit dont la peau aurait été détruite, exposerait la personne saine à tous les effets, sinon nécessaires, au moins possibles, de l'infection. Les accoucheurs et les sage-femmes, ont, sur cela, une triste expérience. Instruits, maintenant, comme ils le sont par elle, ils touchent et retouchent volontiers la femme enceinte, même la plus infectée, quand les doigts qu'ils introduisent dans la vulve, sont intacts. Mais personne n'ignore qu'ils ne se hasarderaient pas, à beaucoup près, à effectuer le même genre de contact, si, dans ces instans là, ils avaient ou remarquaient, aux parties de la main destinées à l'introduction, une égratignure même légère.

Une autre remarque que l'on croit devoir

présenter ici, c'est que, pour la transmission possible de la siphilis, par tous les points du corps, il ne suffit pas des deux premières conditions ; savoir, l'enlèvement de l'épiderme ; ensuite, la mise en contact immédiat, de la partie de l'être sain, avec la partie de l'être infecté ; il faut encore qu'il s'en adjoigne une troisième qui est, que le symptôme, dont la partie de l'un des deux êtres est atteinte, soit, par sa nature, susceptible d'exuder, à l'instant du contact, une portion quelconque de liqueur infectée du virus siphilitique, tels qu'un chancre, une pustule, un bubon ouvert, une rhagade ou une goutte de l'écoulement gonorrhoïque.

Comme les parties sexuelles sont, non pas par accident, mais par nature et par essence, dénuées de la grosse peau, il s'ensuit que la communication, ou transmission, est toujours, et dans tous les cas, possible par cette voie là.

Remarquons que la simple application d'une goutte de liqueur virulente, sur une partie du corps, dénuée même de la sur-peau, peut ne pas toujours suffire pour effectuer la transmission, si, outre la réunion des diverses cir-

constances qui viennent d'être énoncées, il n'y a pas encore frottement entre les parties, et si les pores de celle qui est saine, ne sont pas, par ce frottement même, ouverts et dilatés de manière à faciliter la translation du venin. Et, puisque nous passons ici en revue les conditions nécessaires à la transmission de la siphilis, nous ne pouvons nous empêcher de faire ici mention d'une dernière que beaucoup de personnes croient ne pas exister, mais sans laquelle pourtant toutes les autres, quelque complétement réalisées qu'elles fussent d'ailleurs, seraient inutiles. Cette condition est que l'être sain soit, par sa complexion et par son tempérament, susceptible de devenir infecté : car, il est bien démontré qu'il est des hommes et des femmes, que la fréquence d'un commerce, entretenu avec des êtres actuellement et gravement affectés de la siphilis, ne peut dans aucun cas, ni frapper, ni atteindre ; tandis qu'un instant d'union immédiate avec une personne infectée, suffit à un très-grand nombre d'autres, pour l'être aussitôt.

Les exceptions, toutefois, ne supposant pas la marche habituelle de la nature, mais

plutôt ses écarts, il s'ensuit que les invulnérables, nécessairement en petit nombre, dont on s'est cru obligé de dire ici quelque chose, n'empêchent pas que, dans ce qui concerne la communication du virus siphilitique, les généralités de raisonnement que nous avons commencé par poser, ne doivent subsister; et qu'ainsi, on ne puisse toujours avancer en fait et en principe, que, quelque soit l'endroit du corps sur lequel la liqueur de la partie infectée, a porté, il suffit que cet endroit soit dénué de l'épiderme, pour que, non seulement, la possibilité, mais même la très-grande vraisemblance de la transmission du virus, en résulte. Ainsi, les parties génitales qu'il est inutile de citer encore, puisque nous en avons déjà parlé; l'anus, les yeux, la bouche, l'intérieur du nez, et le mammelon, sont, d'après cela, dans les deux sexes, autant de voies par lesquelles l'introduction du virus peut s'effectuer. A l'égard des autres points corporels, mais qui diffèrent si prodigieusement des précédens, en ce qu'ils sont recouverts de l'épiderme ou sur-peau, ils peuvent, on le répète, également servir de passage au virus, quand ils viennent à en être accidentellement dénués.

Voilà, pour ce qui, en général, précède la transmission de la siphilis, et en même-temps l'accompagne. Portons, maintenant, nos regards sur les effets qui y succèdent. L'infection est à peine transmise, que le malade éprouve, dans la partie qui y a servi de voie, une légère démangeaison, laquelle, bientôt, augmente et se convertit en une douleur vive. Dans les cas où le virus produit, ou se manifeste par autre chose que la gonorrhée, il s'élève, sur l'endroit même qui a été soumis au contact immédiat, un ou plusieurs petits boutons rouges très-enflammés, au-dessus desquels, paraît une petite hydatide qui, bientôt après, s'ouvrant, laisse échapper une liqueur jaunâtre, claire, âcre et brûlante. Ce petit foyer venant à s'agrandir, la liqueur qu'il fournit, s'épaissit; et ces boutons suppurans, on les voit eux-mêmes, alors, se transformer en autant de petits chancres.

Rien assurément de si aisé, dans tous les cas semblables à celui que nous énonçons ici, que de s'assurer, par les yeux, de la marche progressive des effets du virus, puisque les parties sur lesquelles, alternativement, il se manifeste; comme, par exemple, le prépuce,

ou la face externe du gland, chez les hommes; les grandes et petites lèvres des parties génitales ainsi que le mammelon, chez les femmes; et enfin, dans les deux sexes, l'anus, les yeux, le nez, la bouche, sont toujours, et nécessairement, visibles et externes.

Mais il n'en est pas, et il n'en peut pas être ainsi, lorsque le virus doit produire une gonorrhée; parce que l'endroit qui se trouve, alors, d'abord infecté, étant toujours dans les hommes, le canal de l'urèthre; et dans les femmes, presque toujours le vagin, et quelquefois aussi l'urèthre; on ne peut plus, dans cette seconde supposition, suivre de l'œil, mais seulement, par le raisonnement, ce qui se passe dans des parties qui, au lieu d'être, comme les précédentes, ostensibles et palpables, sont, au contraire, essentiellement internes et cachées.

Observons, pourtant, que, malgré l'impossibilité de soumettre, dans ce dernier cas, le développement progressif du virus, à l'inspection des sens extérieurs, il y a, ou du moins il semble qu'il y ait un moyen de savoir en quoi il consiste, c'est-à-dire, quelle est la route que l'humeur infectée prend, ou doit prendre, pour arriver au canal de l'urèthre; et pour cela, il suffit,

de rapprocher ce qui se passe dans les premiers accidens d'une gonorrhée, des premiers effets du virus attaquant des points extérieurs et visibles; car l'on reconnaîtra que sa marche est la même, puisque les hommes éprouvent d'abord dans le canal de l'urèthre, et les femmes dans la vulve, un chatouillement qui bientôt se change en démangeaison, peu après, en cuisson, et qu'enfin il survient un écoulement.

Demander, en effet, quelle route prend le virus, pour arriver au canal de l'urèthre, et y produire la gonorrhée, c'est, en d'autres termes, demander de quelle manière se transmet la gonorrhée, puisque ce qui constitue une telle transmission, est, évidemment, le passage de l'infection, dans cet organe.

Or, d'après ce qui a été dit plus haut, sur les moyens généraux de communication du virus, il est bien démontré que, pour qu'une gonorrhée primitive soit transmissible, une condition, d'abord indispensable, est, sans doute, l'entretien, entre l'être sain et l'être infecté, du genre de relation que cette transmission même suppose; et ce qu'elle suppose, n'est pas seulement le contact immédiat, mais le frottement des parties qui, permanément dénuées de sur-peau, sont dans un

état tel, que leurs pores ouverts facilitent, autant que possible, la translation de l'humeur infectée; en sorte que, chez les hommes, l'ouverture du gland s'en trouve, dans ces instans là, remplie; et, comme elle est tapissée d'une peau sensiblement plus mince que celle qui recouvre le gland, et la face interne du prépuce, elle doit être d'autant moins en état de résister aux effets pénétrans de l'action du virus.

Ce que l'on remarque ici de l'ouverture du gland, relativement aux hommes, a une application non moins juste à la face interne du vagin, et de l'orifice de l'urèthre, chez les femmes. Il serait très-facile, si on le voulait, d'entrer, sur tout cela, dans beaucoup plus de détails; mais nous pensons que ce peu de mots suffit, pour que le mystère du passage du virus dans le canal, doive paraître expliqué de manière à ne plus permettre de le mettre, comme on avait paru le faire jusqu'à ce jour, au nombre des découvertes impossibles: tout en effet démontre que, dans la gonorrhée, l'infection communiquée n'est ni moins directe, ni moins réellement immédiate que dans tous

les autres cas où les parties sont, non pas comme ici, intérieures et cachées, mais externes et palpables.

Quant aux impressions du virus, considérées en elles seules et en elles-mêmes, nous observerons, en finissant, qu'elles ne sont pas, à beaucoup près, chez les différens êtres, uniformes en quantité et en activité; l'extension plus ou moins grande de ces deux caractères qui lui sont particuliers, étant toujours subordonnée à la nature des organes qu'il affecte; à la différence de leurs tons et de leurs ressorts; à leur fermeté ou leur mollesse; au sentiment plus ou moins exquis dont elles se trouvent douées; à la force et à la fréquence; à la différente qualité du sang des malades; à la diversité des degrés de son mouvement; ou, ce qui revient au même, de son âcreté, de son abondance; à la vitesse de sa circulation; enfin, à la disposition respective des sujets, puisqu'ici les différences, par rapport au virus siphilitique, sont telles, que non seulement il n'a pas, sur toutes les complexions, une prise égale, mais qu'il y en a d'assez privilégiées,

pour être, même toujours et dans tous les cas, exemptes de ses atteintes.

A cette remarque, joignons en une autre relative aux écoulemens gonorrhoïques des trois dernières espèces. Alliés, en leur qualité de maladies inflammatoires, aux quatre tumeurs principales, chacun d'eux, en raison de cette alliance, sera ou phlegmoneux, ou érésipélateux, ou œdémateux, ou enfin, skirrheux; c'est ce qui a été précédemment démontré: or, le tissu plus ou moins ferme, plus ou moins abondant de la partie enflammée ; l'agitation plus ou moins vive, du sang; son heurtement plus ou moins fort, plus ou moins impétueux, contre les parois des vaisseaux touchant aux organes lésés et affectés, telles sont, en général, les causes qui doivent le plus influer, et influent en effet, le plus, sur la détermination de ces différences.

CHAPITRE V.

Des Symptômes de la Gonorrhée syphilitique.

SEMBLABLE, en cela, à toutes les autres maladies, la gonorrhée a quatre périodes différens qui sont, le *commencement*, *l'accroissement*, *l'état*, et le *déclin*; et cette division, ou marche périodique, suppose à son tour, pendant tout le temps que le mal subsiste, des symptômes qui, différens les uns des autres, ont, en effet, une force, ou éprouvent une diminution graduée sur ces périodes mêmes.

Mais, quoique les détails auxquels nous allons nous livrer, soient la maladie même considérée dans ses quatre périodes, nous ne dirons rien, ici, du point précis et positif auquel chacun d'eux commence, ni de celui où il finit; aimant mieux renvoyer au chapitre où il s'agira de parler, pour la

première fois , du traitement ; cette détermination est, en effet , comme la base sur laquelle la marche graduelle de celui-ci repose.

Lorsque la gonorrhée n'est que naissante, les parties âcres et corrosives du virus , qui ont pénétré dans le canal de l'urèthre ou dans le vagin , y causent d'abord une démangeaison ou chatouillement qui bientôt se change en douleur suivie de contractions plus fortes et plus fréquentes que dans l'état habituel ; ce qui, en rendant les sécrétions qui s'y font plus abondantes , produit , goutte à goutte , l'écoulement d'une humeur qui , glaireuse , est d'abord très-délayée , et noyée dans une grande quantité de lymphes semblables à la liqueur destinée à lubrifier le canal.

C'est ainsi, et pour employer une comparaison, que la fumée fait couler les larmes des yeux; que le poivre, par rapport à la salive , produit , dans la bouche, un effet correspondant à celui qui vient d'être remarqué ; et qu'enfin , le tabac n'a lui-même be-

soin que d'être introduit dans le nez, pour exciter plus ou moins l'évacuation du mucus qui découle de cette partie.

Les gouttes d'humeur coulant peu-à-peu, et s'arrêtant aux bords de l'urèthre, elles en aglutinent les bords que, par leur âcreté, elles font enfler, et, bientôt après, enflamment: c'est à cette cause que doit être, en particulier, attribuée la chaleur, la rougeur, dont l'extrémité de cet organe ne manque presque jamais d'être affectée dans le premier temps de la maladie.

Lorsque le mal vient à augmenter, le virus irritant alors, de plus en plus, les parties qu'il a touchées, la tunique intérieure de l'urèthre se parsème de petits boutons rouges, lesquels, bientôt, se convertissent en autant de petits ulcères. Mais, par un effet indispensable de l'irritation que, réciproquement ceux-ci produisent, la circulation se trouve accélérée; les humeurs affluent sur l'organe que l'infection a atteint ; et l'état de gonflement, de chaleur, où alors il se trouve, ont, pour cause immédiatement productive, cette affluence même.

Dans cet état de la maladie, les parois in

ternes de l'urèthre chez l'homme, ou du vagin chez la femme, sont plus fortement irrités; les fibres et les filets membraneux sont encore plus gorgés de sang. Celui-ci est alors contraint de se jeter dans les artères lymphatiques et latérales : et de ce dérangement résultent, pour les voies urinaires, ainsi que pour le vagin, non seulement une inflammation proprement dite, mais un sentiment plus ou moins vif de chaleur et d'acrimonie, qui ne manque jamais de s'y joindre.

L'urèthre se trouvant enflammé, ses fibres nerveuses sont plus tendues, plus sensibles, et plus ébranlées par l'urine qui les touche en passant. C'est déjà là, sans doute, la première cause de la douleur mordicante, de la chaleur âcre et brûlante que le malade éprouve en urinant ; ce que cette douleur atteste, c'est la *dysurie* ; aussitôt que l'existence d'ulcères sur les parois du canal, est évidente, on conçoit que des sensations douloureuses, très-vives, doivent être produites par l'urine, à l'instant où elle y passe.

Remarquons que cette douleur de l'urèthre cause souvent, par les lois de la sympathie, un resserrement involontaire du sphincter de la vessie, au moment même où l'urine sort. Il en résulte, quelquefois, la suppression momentanée de son cours qui, ensuite, se rétablit. Bientôt, pourtant, il est de nouveau intercepté, pour, ensuite, encore reparaître, et toujours par une alternative ou contraste d'effets qui ne peuvent que remonter respectivement à des causes égales : en sorte que l'urine, au lieu d'avoir, comme dans l'état ordinaire, un flux continu et permanent, ne sort en général qu'avec peine, à plusieurs reprises, comme par saut, quelquefois même goutte à goutte : lorsque le mal est porté jusqu'à cette dernière période, la *strangurie* se trouve jointe à la *dysurie.*

Nous avons dit que, d'un côté, les parois de l'urèthre étant échauffés et enflammés, sont, par cela même, doués d'un sentiment d'autant plus vif, que de l'autre, la liqueur dont ils sont pleins, doit être, en raison proportionnelle, et plus âcre et plus brûlante ; elle y fait donc des impressions plus fortes, plus marquées. Ces deux causes qui multiplient et aug-

mentent les cuissons des parties naturelles, produisent encore dans les muscles, tant accélérateurs qu'érecteurs, et toujours par ces lois de sympathie dont nous venons de parler, des contractions qui, plus vives que dans l'état ordinaire, gonflent la verge, et la provoquent à des érections fortes et douloureuses, par les deux propriétés qu'alors elles ont, non pas seulement d'être fréquentes, mais encore involontaires.

Dans les femmes atteintes de la gonorrhée, il se fait, et d'après toujours les mêmes lois, sur les fibres charnues du vagin, tant les longitudinales que les circulaires, de semblables contractions. Un roidissement du vagin, et une tension du clitoris, sont les deux effets qui, en étant la suite ordinaire, ne sont ni aussi multipliés que dans le cas précédent, ni moins indépendant de toute idée de lubricité.

Si l'érection de la verge cause nécessairement la distension de l'urèthre, c'est-à-dire, l'accroissement de longueur du canal, il en doit résulter des souffrances, en raison proportionnelle de l'inflammation même; on peut dire qu'une sensation équivalente à celle-là, est applicable encore aux femmes, quoique

bien plus rarement, parce que l'effet inflammatoire, chez elles, n'est pas, comme dans l'autre sexe, un résultat presque nécessaire de la maladie; mais enfin, lorsqu'à leur égard même, cet effet a lieu, l'on conçoit qu'il est d'abord indispensable que l'inflammation des parois internes du vagin, soit douloureuse dans le coït; d'un autre côté, l'écoulement âcre qui se fait de ces parties, brûle et ulcère le bord des grandes lèvres sur lequel il séjourne; et, par conséquent, il produit, avec les cuissons violentes, le boursouflement de toutes ces parties.

Et pour compléter le rapprochement que nous avons établis entre les deux sexes, il est impossible que chez les hommes, le canal, enflammé comme il l'est, soit ou distendu, ou comprimé, en quelque manière que ce soit, sans que l'érection que l'on vient de voir être susceptible des deux propriétés de *fréquente* et d'*involontaire*, n'en ait pas *encore* une troisième, celle de *douloureuse.*

De même aussi, dans les femmes, la tension du vagin, dilatant et allongeant la tunique in-

térieure , y cause une douleur plus ou moins vive, toutes les fois du moins que cette partie est enflammée.

Ceci explique assez pourquoi , tant que l'inflammation des parties subsiste , il ne peut y avoir, de la part des hommes, d'érection ; et réciproquement , chez les femmes , d'introduction de la verge , ni de dilatation ou froissement du vagin , sans une douleur proportionnée au degré auquel l'inflammation est portée. Lorsqu'en effet, dans cet état, l'union des parties sexuelles s'effectue, la suite nécessaire d'un pareil acte est , pour celui des deux êtres qui est infecté , des souffrances plus ou moins vives , et l'augmentation même de l'inflammation.

L'on se tromperait au reste , beaucoup, si l'on pensait que les symptômes généraux que l'on vient de décrire, sont inséparables de toutes les gonorrhées. La vérité est qu'on les trouve rarement réunis , même chez les hommes ; et , par toutes les raisons que l'on en a déjà vues, presque jamais chez les femmes. Cette différence, entre les hommes et les femmes, a pour fondement, moins en-

core le degré d'activité du virus et sa quantité, que la disparité si grande de siége que, dans les deux sexes, il occupe.

Chez les hommes, le canal de l'urèthre étant souvent enflammé et excorié, il est impossible que l'urine, en le parcourant, n'y produise pas une chaleur, une douleur, et des cuissons dont la vivacité sera proportionnée, non seulement à l'étendue plus ou moins grande du canal, qui est affectée ; mais à la quantité des sels contenus dans les urines qui y passent. Si, donc, un pareil effet est toujours, et dans tous les cas, inévitable, un autre qui ne l'est pas moins, c'est que, dans l'érection, l'allongement de cet organe soit douloureux, en raison proportionnelle et du degré d'inflammation, et de l'extension de la partie atteinte.

Au contraire, chez les femmes, le siége de la maladie étant le plus souvent dans le vagin où l'urine n'a aucun accès, il résulte déjà pour elles, de ce cas particulier, une exemption absolue de douleur, en urinant. Ensuite, l'inflammation que nous supposons exister dans le vagin,

n'étant pas, ne pouvant pas être augmentée par les sels que renferme l'urine, doit être beaucoup moins violente que chez les hommes ; et réciproquement, aussi, les douleurs éprouvées par les femmes, tant dans l'érection qu'aux instans de l'approche de l'homme, sont et doivent être, d'après les deux considérations que l'on vient d'énoncer, infiniment moindres elles-mêmes.

Ce chapitre étant comme une récapitulation abrégée des caractères successifs qu'acquiert la maladie gonorrhoïque, nous observerons que, dans les gonorrhées de la première espèce, elle est, en tout, semblable à la liqueur que les parties qui en sont le siége, sécrètent dans l'état de santé, pour les lubrifier.

Dans la seconde espèce de gonorrhée, ou le second degré de la maladie, la matière de l'écoulement ne laisse pas, malgré sa chaleur et un peu d'âcreté, de conserver, à peu de chose près, la couleur de la pre-

mière que nous avons déjà eu, assez souvent, occasion d'observer être blanchâtre, ou, tout au plus, d'un blanc cendré : et cette conformité, approchée des couleurs propres aux deux écoulemens, vient de ce qu'il n'y a encore aucun mélange entre celui de la seconde espèce, et une humeur étrangère quelconque.

C'est ainsi, par exemple, que dans la péripneumonie qui n'est que naissante ou légère, et qui, en outre, est sans extravasation ou suppuration, les crachats, quoique chauds et âcres, sont, d'un autre côté, simplement pituiteux, tant du moins qu'ils restent sans mélange.

Les gonorrhées auxquelles ce qui vient d'être dit, est applicable, sont celles qui ne dépendent que d'une phlogose ou inflammation simple, soit de l'urèthre, soit du vagin, sans qu'il y ait extravasation ni suppuration. A cette première supposition, il faut encore en ajouter une seconde qui est que le tempérament du malade, soit bon ; que son sang ne soit pas vicié ; enfin, que les parties actuellement attaquées, ne l'aient pas été par des maux vénériens antérieurs. Ces

espèces de gonorrhées se guérissent, d'ordinaire, dans un mois ou cinq semaines, pourvu, pourtant, que des remèdes appliqués avec justesse, et l'observance d'un régime convenable, concourant, chacun de leur côté, à faire résoudre l'inflammation, en préviennent, par là, les suites fâcheuses.

Mais si le virus communiqué est extrêmement âcre et en grande quantité; si l'on néglige d'arrêter l'inflammation; ou si, pour y parvenir, l'on n'emploie que des moyens incomplets; si, au lieu d'observer les lois du régime, on se fait un plaisir de les transgresser; si, par sa nature, le sang est âcre; et si, par-dessus tout cela, une ancienne siphilis a déjà attaqué les parties malades, il est alors aisé de concevoir qu'en raison de tant de circonstances désavantageuses, les symptômes doivent devenir d'autant plus opiniâtres; et que la gravité de la maladie, s'accroissant par degrés, peut se trouver, enfin, portée au plus haut point qu'elle puisse atteindre

Quand l'état du mal est aussi inquiétant que nous le supposons ici, l'urèthre et le périnée dans les hommes, la vulve et le vagin dans les femmes, sont extrêmement tuméfiés et douloureux, non seulement parce que ces parties sont enflammées, mais parce qu'elles sont souvent, encore, garnies de petits chancres que, dans les hommes, l'urine, en passant, ne peut que beaucoup irriter.

La face interne de ces parties, exposée comme elle l'est à l'âcreté du virus, se déchire par la violence des froncemens qui y surviennent, ou est quelquefois aussi rongée par les petites plaies ulcéreuses dont elle est couverte. Il s'échappe, alors, par les ouvertures des vaisseaux dont elles sont remplies, ainsi que de l'embouchure des canaux excréteurs des glandes qui les avoisinent, plusieurs gouttes de sang, qui, se mêlant avec la lymphe, forment un véritable pus.

Dans cette nouvelle espèce de gonorrhée, que nous observerons appartenir à la troisième espèce des inflammatoires, et qui est,

par conséquent, si différente des deux dont nous venons de parler, la couleur de l'écoulement n'est plus la même; et le pus, devenu jaune, forme sur le linge une croûte qu'un léger frottement fait disparaître.

Lorsque la maladie gonorrhoïque est arrivée à ce degré, les premières déchirures des vaisseaux augmentent peu-à-peu. De leur côté, les ulcères se font remarquer par une largeur, une profondeur, et un nombre proportionné à l'activité du virus, à l'acrimonie du sang, et à la mollesse plus ou moins grande de la partie qu'ils atteignent. Ils rendent continuellement du pus ou de la sanie, qui, mêlé avec la lymphe dont les organes malades sont, dans tous les temps, abreuvés, y communique une couleur, sinon tout-à-fait verte, au moins d'un jaune verdâtre : en sorte que l'humeur mixte qui constitue alors l'écoulement, devenant, chaque jour, plus épaisse, plus âcre, plus corrosive, se trouve, à la fin, douée d'un caractère totalement purulent.

Un effet tout naturel, attaché à son

flux permanent, n'est pas seulement d'enflammer, chaque jour, l'urèthre ; mais encore d'y produire beaucoup d'ulcères, sur-tout, à la fosse naviculaire. Il est, d'après cela, facile de juger des impressions douloureuses, produites sur ces parties ulcérées par l'urine, au moment de son passage, et jusqu'à quel point la dysurie et la strangurie doivent, de leur côté, recevoir d'accroissement de ces impressions mêmes.

Nous avons déjà dit que l'urèthre enflammé et ulcéré ne peut pas, tant qu'un pareil état subsiste, se prêter assez pour produire, dans les instans d'érection, un allongement proportionnel au reste de la verge, et que c'est de-là que provient la douleur si grande, dont d'ordinaire l'érection est accompagnée. Nous ajouterons que c'est à cette cause encore qu'est due la nécessité où est la verge, pendant l'érection, de se recourber en bas, comme si elle était arrêtée par une corde ; et c'est ce qui, en effet, a fait donner aux gonorrhées accompagnées de cet accident, le nom de *chaude-pisse cordée*.

Il arrive quelquefois que le ligament membraneux qui attache la verge à la simphise des os pubis, est attaqué de phlogose, en même-temps que l'un des corps caverneux s'enflamme ; et, dans cette supposition là, outre que la verge ne s'étend qu'avec beaucoup de douleur, elle est obligée encore, en s'étendant, de se recourber, soit en haut, soit quelquefois de côté. Ce dernier effet ne survient que dans les gonorrhées les plus graves possibles, et c'est assez dire qu'il n'est pas fréquent. Nous avons cependant eu occasion d'en voir trois exemples, pendant que nous étions chirurgien en chef de l'hôpital militaire de vénériens de Maubuisson.

En continuant de raisonner dans les hypothèses précédemment posées, celles non seulement de l'inflammation de l'urèthre, mais encore de son ulcération, il peut arriver, et il arrive même assez souvent qu'après l'érection, il se mêle, avec la liqueur qui coule des parties affectées, des gouttes ou des filets de sang : et ici, il est bon d'observer que les déchirures que, pendant la tension de la verge, l'urèthre ou les bords de l'urèthre souffrent,

sont, d'ordinaire, la cause à laquelle ces sortes d'hémorrhagies doivent être attribuées.

Si l'inflammation gagne, par degrés, jusqu'au tissu spongieux de l'urèthre, l'expansion, alors, de la verge, éprouvera de la part des cellules membraneuses de ce tissu, la plus forte résistance; et si celles-ci viennent à céder, ce ne sera, du moins pour le malade, qu'au prix d'une douleur vraiment extrême : et c'est là encore une nouvelle explication de ce serrement violent, autant que douloureux, que ne peut manquer d'éprouver l'organe qui vient d'être désigné, pendant tout le temps que l'état d'érection subsiste.

Des souffrances à peu-près égales, dans la vulve et dans le vagin, sont possibles chez les femmes; elles sont, en effet, exposées à les ressentir, lorsqu'à leur égard, les parties enflammées ont, comme ici, une roideur involontaire. De-là vient que, dans les gonorrhées inflammatoires en général, mais sur-tout celle-ci, un accroissement plus ou moins grand de mal se trouve être un résultat indispensable du commerce que les deux sexes croiraient pouvoir encore entretenir.

Lorsque, par la malignité du virus siphilitique, par la négligence du malade, ou par la faute du médecin; enfin, lorsque, par quelque cause que ce soit, la maladie est portée jusqu'au point que nous venons de supposer, il faut d'abord s'occuper d'arrêter l'inflammation et l'irritation des parties malades; de calmer, en général, la violence des symptômes; d'adoucir, par tous les moyens connus, les douleurs; de cicatriser les ulcères; en un mot, d'attaquer et de détruire le virus. Mais de pareils effets ne sont pas toujours aisés à produire: cela, au moins, demande du soin, de la prudence, même beaucoup de temps. Ainsi, quand les charlatans assurent, dans leurs annonces, guérir de pareilles maladies, en quinze, vingt, vingt-cinq, ou tout au plus, en trente jours, on peut dire de toutes ces assertions, qu'elles sont illusoires autant que perfides. L'homme qui appartient véritablement à l'art, se gardera bien (sa probité ne fût-elle même que vulgaire) d'en hasarder de semblables, sans doute, lorsqu'à une quantité de temps suffisante, se joint une administration sagement graduée de remèdes conve-

nables ; l'on peut même, dans des cas aussi graves, espérer de réussir dans un temps assez court. On s'aperçoit bientôt par des signes certains, que l'on obtient les succès desirés, parce que la chaleur et l'irritation diminuent en raison proportionnelle de la diminution qu'éprouve l'inflammation elle-même.

L'écoulement deviendra, chaque jour, de meilleure nature; plus épais, plus blanc, moins âcre, moins piquant; on le verra, de sanieux qu'il était, redescendre, enfin, au degré qu'indique son état véritable et originaire.

Quand les ulcères sont prêts de se cicatriser, il sort d'ordinaire, avec l'urine, des filamens lymphatiques assez gros, et qui y nagent. Ils ne sont rien autre chose que la lymphe qui est secrètée, et qui a pour destination expresse, de lubrifier ces parties dans l'état de santé, comme de concourir à la cure, soit des ulcères, soit de toute autre lésion, dans l'état pathologique.

Quand la maladie a fini de parcourir les quatre périodes qui lui sont particuliers, et

de la manière heureuse que l'on suppose ici, l'inflammation est dissipée, les ulcères cicatrisés ; l'écoulement cesse alors de lui-même, et enfin, toutes les fonctions se rétablissent dans leur premier état. Mais, pour qu'une marche aussi satisfaisante que celle-là, soit suivie dans ces fortes gonorrhées, il est nécessaire, d'abord, qu'elles soient aidées par des remèdes administrés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : car il serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, qu'abandonnées à elles-mêmes, elles la suivissent.

CHAPITRE VI.

Pronostics des différentes espèces de Gonorrhées.

Si l'on excepte la semence dont l'évacuation tient toujours à des causes très-étrangères à la gonorrhée; si l'on en excepte aussi le pus et les glaires que les maladies, soit de la vessie, soit de l'urèthre, soit des reins, peuvent aussi quelquefois produire; les hommes ne sont sujets à aucune espèce d'écoulement par l'urèthre : d'où il suit que rien de si facile, que de s'assurer, à leur égard, de l'existence de l'écoulement gonorrhoïque, quand réellement cet écoulement existe.

En supposant que les matières, dont la source remonte aux diverses parties qui viennent d'être désignées, ressemblent à l'humeur gonorrhoïque, par la couleur, la consistance et la quantité, elles en diffèrent sensiblement par la manière dont leur cours

s'effectue. Celles, en effet, qui viennent de la vessie ou des reins, ne pouvant s'échapper que quand le sphincter de la vessie est dilaté, puisqu'elles découlent d'au-delà du point où il est situé, ne sortent qu'avec ou après l'urine, et, par conséquent, sont, sinon toujours perdues et confondues avec elle, au moins placées à sa suite immédiate; au lieu que les autres qui attestent la présence de la gonorrhée, dérivant d'organes placés en-deçà du sphincter, et étant, par cela même, indépendantes du cours urinaire, ont une marche qui en est toujours séparée.

L'on ne saurait donc confondre aucune espèce de gonorrhée, avec ces écoulemens de pus et de glaires produits par les maladies de la vessie, ou des uretères, ou des reins: nous ajouterons qu'entre les affections gonorrhoïques elles-mêmes, il n'est pas moins aisé de distinguer celles qui ne sont que simples et accidentelles, de celles qui sont essentiellement virulentes.

L'usage de la bierre, pour les personnes qui n'ont pas l'habitude de cette boisson; l'exercice excessif du cheval; des plaisirs immodérés avec des femmes, quoique saines;

l'exeès de la masturbation dans les deux sexes, mais sur-tout chez les femmes; l'usage des lavemens trop chauds, sont autant de causes qui peuvent donner lieu à la première des deux espèees de gonorrhées. Il est bon, à l'égard de celle-ei, d'observer qu'aucune irritation ne l'accompagne ; et que le cours d'humeur qui la constitue, outre qu'il n'a rien de douloureux, cesse, d'ordinaire, et en assez peu de temps, de soi-même. Quant aux autres dont le principe est siphilitique, non seulement elles causent, souvent dès le commencement, une grande difficulté d'uriner; mais elles sont longues, opiniâtres; et portent en outre, avec elles, pendant tout le temps qu'elles durent, des caractères plus ou moins marqués d'acrimonie et de virulence.

Ainsi que nous l'avons déjà observé dans le chapitre précédent, il n'est pas aussi facile de discerner quelle est, chez les femmes, la nature des écoulemens; car tout ce qui coule par la vulve, venant, ou de la vessie par l'urèthre, comme dans les maladies des reins et de la vessie; ou de la matrice par le vagin, comme dans les fleurs-blanches; ou des glandes de *Cowper* et des glandes vaginales,

comme dans l'état de santé ; ou enfin, de la face interne du vagin, c'est-à-dire, de l'inflammation ou suppuration dont cette partie se trouve affectée, comme lorsque la gonorrhée existe, et qu'elle existe de manière à être accompagnée de ces deux symptômes ; rien, alors, ne doit être moins facile que de distinguer ce dernier écoulement qui est réellement gonorrhoïque, de tous les autres qui y ressemblent, quoique pourtant, par leur nature, ils en soient si différens.

Au reste, la distinction qu'à l'égard des hommes, nous avons commencé par établir entre le pus ou les glaires qui viennent d'ordinaire de la vessie, et les différentes espèces de gonorrhées : la ligne de démarcation que nous avons aussi posée entre les écoulemens gonorrhoïques-virulens, et ceux qui ne sont que simples ou accidentels, sont autant de remarques que l'on peut et que l'on doit encore appliquer aux femmes, en n'oubliant pourtant pas que cette extension d'application n'empêche point que, dans ce qui concerne celles-ci, l'on ne puisse très-souvent confondre, par le fait, avec les fleurs-blanches qui coulent de la matrice par le va-

gin, l'humeur produite par la gonorrhée elle-même.

Quand, chez les femmes, il y a inflammation, c'est un effet qui peut préserver de bien des erreurs que, dans le discernement des deux maladies, l'on pourrait commettre, mais il est possible aussi qu'en supposant que l'inflammation ait existé, elle se trouve, à l'instant de l'examen des parties affectées, tellement appaisée, qu'elle n'existe plus ; et qu'alors elle ne doive plus être mise au rang des signes visibles. Dans cette dernière supposition, l'homme de l'art appelé au secours de la malade, quelle que soit son habileté et son expérience, sera d'autant plus exposé à se méprendre, que la malade, loin, souvent, de lui donner des indications propres à le détromper, s'il tombe dans quelque erreur, favorisera, au contraire, l'illusion ; soit que, de bonne-foi, elle ignore le principe du mal ; soit, comme cela arrive aussi, qu'elle croie convenable de le déguiser. Lors donc qu'à l'impossibilité de s'assurer par les yeux, ou par le toucher, de l'existence de la siphilis, se joint encore la grande difficulté d'obtenir, de la femme soumise à l'examen, les aveux

qui pourraient seuls y suppléer, il ne reste plus, alors, qu'un parti à prendre, qui est, après l'examen exact de la vulve et du linge de la malade, de s'assurer, par tous les moyens possibles, si elle n'a pas déjà communiqué la siphilis à l'homme ou à l'un des hommes avec qui elle a eu des liaisons intimes, soit habituelles, soit accidentelles.

Dans l'examen de la vulve, deux choses sont à considérer.

Ou le siége de la gonorrhée est dans la face interne du vagin; ou, quoique bien plus rarement, il est dans le canal de l'urèthre.

Supposons, à présent, que ce dernier cas subsiste. Si, en introduisant le doigt dans le vagin, et l'appuyant sur le canal de l'urèthre, l'on voit sortir la matière ou l'écoulement par le méat urinaire, on en pourra conclure que c'est une gonorrhée, et non pas des fleurs-blanches, puisque le siége de la source de celles-ci, est la matrice, et non pas le canal de l'urèthre.

Et si le hasard veut qu'il paraisse, en même-temps, quelques signes d'inflammation, ou du moins de phlogose, dans les endroits de la vulve, placés près du méat urinaire, on aura plus de certitude, encore, que la maladie est une gonorrhée.

Mais lorsque la gonorrhée a son siége dans les glandes ou dans la face interne du vagin, effet qui est si fréquent, l'inspection même de la vulve peut d'autant moins suffire pour distinguer, de la maladie gonorrhoïque, des fleurs-blanches, que le vagin sert, alors, également de conduit aux deux écoulemens. Dans tous ces cas, l'état de la malade ne cessera d'être équivoque, du moins par rapport à l'homme de l'art, consulté, que lorsqu'une déclaration complétement franche, soit de la malade, soit de son mari, ou de celui avec lequel elle aura eu commerce, aura fait connaître la vérité ; ou bien, que d'autres circonstances y concourront; telles que celles, par exemple, qui se tireraient de la longueur, et de l'opiniâtreté de la maladie; de la nature des symptômes qui surviendraient par degrés ; enfin (ce qui serait plus fort encore que tout cela), de la certitude que l'on aurait que le résultat de relations amoureuses, récemment entretenues par un homme sain, avec la personne dont il s'agit, aurait été une infection transmise.

Quelques auteurs ont indiqué des signes propres, selon eux, à toujours

empêcher que l'on ne confonde la gonorrhée avec les fleurs-blanches. Par exemple, et en adoptant, pour un moment, le raisonnement qu'ils font : quand l'écoulement continue, dans le temps des règles, de manière à coïncider même avec elles, on doit inférer que la maladie est une gonorrhée virulente : mais si l'écoulement, au lieu d'avoir, avec les règles, la co-existence que l'on vient de supposer, disparaît, dès qu'elles se montrent, pour ne revenir que quand elles cessent, on doit conclure, de cette marche interceptée de l'humeur, que la maladie est des fleurs-blanches.

Nous ne craindrons pas de le dire : ces signes, regardés par quelques écrivains comme infaillibles, sont fort éloignés de l'être, soit, en général, que l'on raisonne dans la supposition de gonorrhées qui auraient leur siége dans le vagin, ou de maladies du même genre, qui l'auraient dans les glandes vaginales. Dans le premier cas, l'écoulement qui forme l'objet du doute, doit tellement se confondre, dans la vulve, avec le sang des règles, surtout lorsqu'elles sont abondantes, qu'il n'y a plus, alors, ni couleur, ni signe auquel il soit possible de le distinguer.

Dans le second, la matière virulente que les glandes vaginales fournissent, étant mêlée avec le sang menstruel qui vient de la matrice; et l'étant aussi intimement que le sont les fleurs-blanches qui ont une source commune avec le flux menstruel, il en résulte, pour l'humeur gonorrhoïque, ce caractère encore d'altération, dont l'effet est toujours de la rendre méconnaissable.

Une vérité qu'il est donc désormais impossible de méconnaître, c'est que le discernement de l'existence de la maladie gonorrhoïque, n'offre pas, à beaucoup près, chez les deux sexes, des moyens également certains de la reconnaître, puisque, dans ce qui concerne les femmes, les erreurs, sur cela, sont non seulement possibles, mais assez nombreuses.

Le siége du mal chez les hommes, est immuablement fixé dans le canal; ceci a été dit, et est d'ailleurs constant; mais il peut convenir de présenter ici quelques remarques sur les points du canal que, dans les différens cas, l'affection siphilitique occupe.

Si l'écoulement est abondant; que la tumeur et la douleur, élevées à un certain de-

gré de gravité, s'étendent en outre, dans le périnée, sur un grand espace ; si, sans cause apparente, ou par une cause légère, il se fait métastase aux testicules ; enfin, si tous les symptômes, telles que la douleur, la chaleur, et l'irritation de la verge, sont très-violens, on pourra en conclure que le siége principal de la maladie est, ou doit être dans le voisinage du bulbe de l'urèthre.

Si la douleur s'étend tout le long de l'urèthre, et si l'érection est douloureuse ; si l'on sent, dans le canal, depuis la fosse naviculaire jusqu'au bulbe, comme une espèce de corde dure et tendue, ceci prouvera que le milieu de l'organe est le siége de la maladie.

Si l'érection n'est pas accompagnée de souffrances, mais qu'en urinant, le malade éprouve, à l'extrémité de la verge, de grandes et de vives douleurs, le siége principal du mal sera alors dans la fosse naviculaire. Quelquefois le siége du mal est dans le méat urinaire ; alors, il est facile de le voir en écartant l'ouverture du gland. Dans le cas où l'écoulement étant peu considérable, le malade n'éprouverait, tant dans l'érection, qu'en urinant, aucune douleur, aucune chaleur ; un état aussi rassurant

sera l'indice de l'extrême petitesse de la partie du canal qui se trouvera seule affectée.

Enfin, si tous les signes dont nous venons de parler, se manifestaient ensemble ; en sorte que la chaleur, l'ardeur, la douleur et l'irritation des parties génitales, joignissent à une extension, pour ainsi dire, sans bornes, le plus haut point encore de gravité possible ; il serait alors certain que la maladie s'étendrait sur les diverses parties de l'organe qui, dans les cas moins graves, n'est affecté que localement.

Quoique nous ayons déjà eu occasion de parler des différentes natures d'écoulemens dans les quatre espèces de gonorrhées, l'objet spécialement traité ici exige que nous présentions sur cela, encore, quelques remarques.

Lorsque l'écoulement ne diffère en rien, par sa couleur, de la liqueur destinée, dans l'état de santé, à lubrifier le canal, la gonorrhée qui le produit, ne consistant elle-même alors qu'en une légère irritation de l'urèthre, appartient à la première espèce.

L'écoulement qui, clair, blanchâtre, ou d'un blanc cendré, diffère peu par sa cou-

leur et sa consistance, de la liqueur lubrifiante, indique une phlogose ou inflammation simple, et caractérise la gonorrhée de la seconde espèce.

L'écoulement jaune ou jaunâtre; et qui, toutefois, n'a cette couleur que parce qu'intimement mêlé à quelques gouttes de sang; celles-ci la lui communiquent, suppose une inflammation avec extravasation; ou, ce qui est équivalent, l'existence d'une gonorrhée qui rentre dans celles de la troisième espèce.

Enfin, lorsque l'écoulement est verd ou verdâtre, il y a, d'ordinaire, inflammation avec ulcères ou suppuration; et la gonorrhée plus grave appartient à la quatrième espèce.

Les mêmes signes qui servent à distinguer les différentes espèces de gonorrhées, servent aussi à faire apprécier les divers degrés des inflammations dont le principe n'est pas siphilitique, tels, par exemple, que les érésipelles.

En envisageant, à présent, l'écoulement gonorrhoïque lui-même, sous ce dernier aspect, celui des quatre espèces d'inflammations, lorsqu'il est abondant, mais séreux et peu mordicant; que la dysurie, la chaleur,

l'irritation des parties génitales, sont médiocres ; enfin, que la tumeur du périnée est comme imperceptible, l'inflammation est œdémateuse ; c'est là le point auquel, dans cette supposition, elle se réduit.

Mais lorsque l'écoulement, aussi copieux que dans le cas précédent est, plus épais, plus mordicant ; que la dysurie, la chaleur, la douleur des parties génitales, sont portées beaucoup plus loin ; et que la tumeur du périnée, au lieu d'être imperceptible, se trouve dure et manifeste, ces indices sont ceux d'une inflammation phlegmoneuse au premier degré.

Quand la dysurie, la chaleur, la douleur des parties sont très-violentes ; et que la matière qui coule en petite quantité, est, d'un autre côté, très-âcre, très-mordicante et très-jaune, quoique pourtant la tumeur du périnée ne soit pas proportionnée à la violence des autres symptômes, cette espèce d'inflammation est la phlegmoneuse au second degré.

Enfin, s'il y a, au périnée, une tumeur manifeste et remittente ; que la matière qui coule soit incomparablement moins abondante

qu'épaisse ; que la douleur , la chaleur , et l'irritation des parties , soient modérées ; que la dysurie, en un mot, diminue ; mais qu'à cette diminution, on voie succéder une strangurie causée par le gonflement des parois du bulbe de l'urèthre ; l'espèce à laquelle cette dernière inflammation appartiendra, sera la phlegmoneuse au troisième degré.

En sa qualité de maladie inflammatoire, la gonorrhée devrait, comme toutes les autres inflammations, se terminer de quatre manières possibles et alternatives, qui sont la *résolution* , la *suppuration* , le *skirrhe* , et enfin , la *gangrène*. Quoique nous n'ayons eu , personnellement , aucun exemple du dernier de ces résultats, nous nous croyons cependant obligés d'en admettre ici la possibilité.

La *résolution* est, entre toutes ces terminaisons , assurément la meilleure. Elle est, en particulier , d'autant plus desirable , que la cure qui d'ordinaire en résulte , n'est pas seulement prompte, mais est encore parfaite au point de ne laisser , sur les organes lésés, aucune trace des impressions anciennes. Elle est, toutefois, extrêmement rare ; et cela

ne doit pas étonner, si l'on considère que la plupart des malades sont des jeunes gens, également incapables par leur indocilité, et de l'observance des lois du régime, et de la privation qui serait, pour le moins aussi nécessaire, de l'usage des femmes.

La *suppuration* offre une terminaison moins favorable que la résolution ; et cependant, elle est commune à toutes les gonorrhées, même les moins graves, négligées dans le principe. Elle est comme inséparable de celles qui sont violentes, quelle que soit, d'ailleurs, ou la nature ou la promptitude des mesures prises pour la prévenir. Dans tous ces cas, le traitement est d'autant plus long, que les ulcères étant multipliés, en même-temps que profonds, la cicatrisation n'en peut être que graduelle et lente.

A ce premier inconvénient, il faut en ajouter un autre plus grand, qui est l'imperfection assez fréquente de la guérison. Indépendamment, en effet, des autres incommodités, il reste des cicatrices qui, pouvant être ou très-dures, ou excessivement mollasses, rétrécissent l'urèthre de manière que, même après l'écoulement gonorrhoïque, la

strangurie en soit une suite. Ce dernier accident a encore, pour cause ordinaire, le relâchement des parois du bulbe de l'urèthre : car l'on conçoit que cette partie, lorsqu'elle est gonflée par la présence du sang, doit comprimer ensuite assez le canal, pour que l'urine n'en sorte qu'avec peine, et que la difficulté, en ce genre, soit même portée jusqu'à ces rétentions complètes, absolues, auxquelles on ne peut remédier, d'une manière efficace, que par l'usage de nos bougies *œdaliques*, sur les propriétés desquelles nous n'avons rien ici à dire; mais dont nous parlerons dans la *troisième partie* de ce Traité.

Si la tumeur par laquelle la gonorrhée se termine, est *skirrheuse*, il en résulte des écoulemens intarissables, et une strangurie habituelle. Le moyen curatif de cette dernière maladie, est l'emploi des bougies *fondantes*.

Enfin, quoique nous n'en ayons jamais eu d'exemple, nous concevons la possibilité, que la gonorrhée se termine par la gangrène.

L'inflammation peut, en effet, être assez violente pour tendre à ce résultat. Des causes

accidentelles pourraient le produire; des plaisirs pris sans réserve, des exercices violens, le froissement, la compression forte de la partie enflammée, pourraient encore donner lieu à la gangrène. Nous croyons qu'il faut prévoir et prévenir, par des préservatifs, ce funeste résultat, dont le développement nous paraît impossible à détruire, par l'impossibilité où l'on est, d'appliquer des remèdes immédiatement sur la partie gangrénée.

Quand la gonorrhée se réduit à attaquer la fosse naviculaire (et des effets aussi restreints sont rares), elle est légère, parce que cette partie étant petite, et placée près de l'ouverture extérieure du gland, l'on peut employer, avec autant de facilité que de succès, les topiques convenables. Alors l'écoulement purulent est moindre; et en supposant qu'il se forme des abcès, il est deux moyens de guérison, les injections, et une introduction de bougies sagement assorties, qui suffisent pour les faire disparaître.

Mais si, au lieu de se borner à la fosse naviculaire, les parties affectées du canal ont une étendue plus grande, il en résultera, tant pour le degré d'inflamma-

tion, que pour la matière de l'écoulement ou sa quotité, un accroissement proportionnel; et en cas que des abcès surviennent, la cure, proportionnellement encore plus difficile, sera aussi plus lente.

En un mot, le résultat définitif de la maladie, son danger plus ou moins grand, le traitement qu'il convient d'y opposer, tout cela varie, parce que tout cela est subordonné aux diverses espèces d'inflammation qui la produisent.

Lorsque l'inflammation est œdémateuse, la maladie n'a rien de fort douloureux, parce que les symptômes sont légers, ou du moins modérés; et elle n'est pas, d'une guérison difficile, si l'on considère qu'il n'y a que peu d'ulcération, et le plus souvent point du tout. Dans cette supposition, il ne faut employer ni saignées, ni délayans; mais tonifier au contraire, autant que possible, le malade. L'usage des sudorifiques devra donc être, de préférence, admis; par conséquent, et dans le cas où le rob, dont la recette nous est personnelle, servirait de base au traitement, nous croyons devoir observer, quoique d'une manière an-

ticipée, puisque ce n'est pas encore ici le lieu de parler du traitement, que le numéro premier est, des quatre modifications dans lesquelles la force graduée de cet anti-siphilitique se divise, celle que l'on devra choisir. Si, à la marche que nous venons d'indiquer, on en substituait une destinée à produire des effets contraires, il serait à craindre que les glandes, ou leurs canaux excréteurs, étant relâchés par la sérosité de l'humeur, il ne restât, même après la guérison apparente de la maladie, un de ces écoulemens séreux qui peuvent souvent dégénérer (et l'expérience ne le prouve que trop) en gonorrhée habituelle.

Quand l'inflammation, au lieu de n'être, comme dans la supposition où l'on vient de raisonner, qu'*œdémateuse*, est *phlegmoneuse au premier degré*; la possibilité de la suppuration, ainsi que de tous les inconvéniens qui y sont attachés, est alors plus grande. Aussi, à l'usage du rob, numéro premier, il faudra joindre celui des bains, des délayans, des adoucissans, jusqu'à ce que du moins il y ait dans la chaleur, l'irritation des parties génitales, une diminution sensible. On ne doit pas, non plus, mettre au nombre des me-

sures superflues, le parti d'assujettir le malade à porter, dans tous les cas où il y a inflammation, et par conséquent en celui-ci, un suspensoir.

Si l'inflammation est *phlegmoneuse au second degré*, une ulcération avec suppuration des parties malades, est à craindre. Dans ce dernier cas, on devra faire succéder aux saignées locales, non seulement l'usage du rob, numéro premier, celui des délayans, des adoucissans, des bains, etc.; mais encore, des anti-spasmodiques, afin, par-là, de parvenir à rendre moins douloureuses les parties qui souffrent.

Lorsque le résultat auquel l'inflammation semble tendre, est le *skirrhe*, adjoindre aux remèdes ci-dessus indiqués, l'administration, encore, des mercuriels intérieurs, notamment du rob, numéro 2; celle des frictions locales sur le périnée, voilà ce qu'il y aura de plus propre à produire, comme à accélérer, la résolution de la tumeur qui forme la dureté skirrheuse.

On peut au reste avancer, de toute gonorrhée à laquelle on remédie à temps (car cette dernière circonstance est une condition

fondamentale), qu'elle est sans danger ; et que celui qui en est atteint, est d'avance fondé à en regarder, comme certaine, la cure qui s'effectue, pourtant, tantôt plus tôt, tantôt plus tard ; ces différences étant subordonnées à la violence des symptômes, à l'acrimonie du virus, à l'état du sang, enfin à l'application plus ou moins juste des remèdes employés. Mais si, y ayant de la part de l'administrateur, défaut de justesse, il se trouve encore, de la part du malade, oubli de docilité et d'exactitude, il n'existe pas peut-être de maladie, nous n'en connaissons pas du moins, dont, dans ces deux suppositions, ou seulement l'une d'elles, les suites puissent devenir, et plus désespérantes, et plus funestes.

Lorsque la gonorrhée, ayant été considérable, elle a, en raison de cela, long-temps résisté aux remèdes ; assez souvent il reste, après même qu'elle est guérie, un écoulement séreux, mais sans virulence, lequel a, pour cause, l'érosion, la dilatation, et en général, un relâchement excessif de l'orifice des conduits excréteurs des glandes qui se rencontrent dans ces parties là ; et un inconvénient

aussi grave suppose une humeur qui, au lieu de disparaître avec la maladie, a, comme celle-là, un cours qui y survit. Tout-à-l'heure, nous avons eu occasion d'observer qu'il peut quelquefois, lui-même, remonter à quelque chose de vicieux et de faux dans l'administration des remèdes employés.

Comme ce qui constitue la gonorrhée, est l'évacuation, au-dehors, du virus, jamais, si le cours en a été constamment libre, abondant, non interrompu, elle ne produira la siphilis.

Mais si l'écoulement se supprime; ou si, sans se supprimer totalement, il diminue, l'infection refluant alors nécessairement dans le sang, tout le reste devient aisé à déduire. Cette suppression ou diminution peut avoir plusieurs causes. Une fièvre, par exemple, qui survient, et qui, augmentant l'inflammation des parties malades, bouche les conduits par où s'écoulait le pus; une violation marquée des lois du régime; des excès fréquens dans l'usage des femmes; un coup, une chûte, une pression forte sur les testicules; enfin, l'exposition des parties génitales à un air froid,

tels sont, en général, les causes capables d'amener, avec la suppression de l'écoulement, cet autre effet encore, qui en est une suite si malheureuse, quoique pourtant ordinaire.

Remarquons que la gonorrhée, de quelque espèce qu'elle soit, grave ou légère, est plus supportable, ou, si l'on veut, moins douloureuse dans les femmes que dans les hommes, toutes les autres choses étant d'ailleurs égales. On se rappelle que les femmes n'ont point de dysurie en urinant, le siége chez elles n'étant presque jamais dans le canal. Mais lors même qu'à leur égard, la gonorrhée occupe l'urèthre, la douleur, comparativement à celle des hommes, n'est encore que médiocre; car si, en effet, dans cette dernière supposition, le canal est enflammé; comme d'un autre côté, il est court et large, l'urine qui en sort facilement et avec rapidité, ne peut qu'y occasionner assez peu de sensation; au lieu que le passage s'en effectuant, chez les hommes, par une partie longue et étroite, elle doit, en raison proportionnelle de ce moins de promptitude de sortie, y laisser des impressions, non seule-

ment plus vives, mais encore plus permanentes.

Outre cela, dans les hommes, la chaleur et l'irritation des parties génitales, causées, ou du moins accrues par la dysurie, attirent assez souvent une suppuration ou une ulcération toujours à craindre, puisque les effets peuvent en être si fâcheux. Ensuite, et assez fréquemment, les rétrécissemens de l'urèthre ulcéré, interceptent le passage de l'urine, de manière à produire une strangurie habituelle, laquelle à son tour, dégénère, ou du moins peut très-bien dégénérer en une rétention complette et proprement dite. Or, rien de ceci n'est applicable aux femmes ; et l'on a été, par tous les détails précédemment présentés, à portée de reconnaître que, quand on irait jusqu'à supposer que quelqu'un de ces inconvéniens fût à leur égard, possible, il serait extrêmement rare.

A côté, toutefois, de ce rapprochement favorable aux femmes, il est possible d'en offrir un autre qui ne l'est pas autant. Pour ne parler que de la cure de la gonorrhée, elles s'opère plus difficilement en elles que chez les hommes, les circonstances de la maladie étant d'ailleurs les mêmes. La raison en est, d'abord,

que les parties des femmes étant naturellement plus molles et plus relâchées, et servant, pour-ainsi-dire, d'égoût à tout le corps, comme on le dit communément de la matrice, de semblables organes, dès qu'une fois ils sont affectés de virus, doivent reprendre bien plus difficilement que ceux des hommes, leur tension naturelle. Ensuite, lorsqu'après des gonorrhées mal guéries, il reste aux femmes, des écoulemens qui sont une suite de ces traitemens, ou faux, ou incomplets, elles se doutent d'autant moins de l'état où elles se trouvent, que, sujettes à avoir la vulve et le vagin mouillés d'une humeur séreuse et l'ymphatique ; attaquées d'ailleurs, presque toutes, de fleurs-blanches, elles confondent avec les matières de ce dernier genre, les restes d'affections vénériennes qu'il y a encore en elles. Elles n'y opposent donc, le plus souvent, aucuns secours de l'art : au lieu que les hommes chez lesquels des humeurs propres à faire naître de pareilles méprises, n'ont point de cours, ne manquent pas, ou du moins ne manquent guères, tant qu'ils en aperçoivent une ou les restes d'une, d'employer les

remèdes propres à la faire complètement disparaître.

Malgré tout ce que nous avons dit de l'écoulement, il nous reste, sur cela, quelque chose encore à ajouter.

On a vu que sa couleur et sa consistance varient comme les genres eux-mêmes de gonorrhées, et qu'il est assujetti encore à des changemens gradués sur les différens périodes qu'il a à parcourir. Comme, en parlant des espèces dans lesquelles la gonorrhée se subdivise, nous avons décrit les variations correspondantes de l'écoulement, il ne nous reste plus qu'à faire remarquer les nuances appropriées aux périodes eux-mêmes, et qui les indiquent.

L'écoulement, généralement parlant, est clair, visqueux, et assez peu abondant dans le premier période.

Il se montre plus épais et plus abondant dans le second.

En grande quantité, encore, et se soutenant toujours tel, il devient plus blanc dans le troisième.

Enfin, après avoir diminué, perdu de

son épaisseur , la couleur et la consistance du mucus , ou liqueur destinée à lubrifier le canal , sont celles auxquelles, par degrés , il revient pendant la durée du quatrième.

Ces changemens successifs qu'éprouve l'écoulement , ne peuvent guères être appréciés qu'à l'inspection des linges qui en ont , sur eux, les marques. Ainsi, il est essentiel que le malade les représente à l'homme de l'art , chargé de le traiter , afin que celui-ci puisse juger , tant par la quantité des taches, que par leur manière d'être, et de l'espèce de gonorrhée , et du période auquel , pour le moment , elle se trouve.

Pour ce qui est de la durée de la maladie, elle dépend de la docilité du malade et du degré de virulence de la maladie. il est impossible d'énoncer, sur cela, quelque chose de positif, tant , dans les différens cas , la marche en est variable et irrégulière. Souvent celles qui se montrent avec les symptômes les plus allarmans, se terminent avec promptitude; tandis que d'autres dont le premier aspect est favorable , déconcertent par leur opiniâtreté , non seulement le malade , mais le médecin , au point de triompher , pendant

un temps quelquefois fort long, et de la docilité de l'un, et de l'habileté de l'autre.

Si, pourtant, il est permis d'assigner un terme, non pas sans doute fixe, mais commun et aproximatif à ces sortes de guérisons, il est, de six semaines à deux mois, en prenant pour base de cette estimation, le très-grand nombre de malades que nous avons traités tant dans notre pratique, qu'aux hôpitaux militaires de Maubuisson et de Meaux, et ceux que nous avons vu traiter dans l'hôpital de Bicêtre près Paris, et de Cheuneborne, à Mayence.

Il y a des écoulemens gonorrhoïques dont la durée est de moins de quinze jours, ou qui, quelquefois même, se suppriment tout-à-coup. L'on désigne ces dernières sous le nom de *gonorrhées avortées.* Quant à celles qui ne sont pas guéries en trois mois, on les désigne sous le nom de *gonorrhées chroniques.*

Dans le premier cas, celui d'une suppression totale ou d'une évacuation incomplète, le malade est exposé à toute la généralité d'infection que suppose la siphilis ; comme dans le second il l'est à un écoulement qui peut s'étendre jusqu'à plusieurs années, et ne finir

quelquefois qu'avec sa vie. Ces écoulemens habituels éprouvent, pourtant, quelquefois des interruptions, mais pour, bientôt après, reparaître, et sans que le malade se soit, aux instans qui ont précédé la réapparition, livré à aucun acte capable de motiver ou de faire soupçonner l'idée même d'une transmission nouvelle.

Mais lorsque, dans la gonorrhée avortée, l'écoulement qui s'est supprimé de lui-même, est prompt à se rétablir; ou lorsqu'en général, et soit qu'il y ait eu suppression ou non, il est abondant, pendant les second et troisième périodes, la guérison, dans tous ces cas, est prompte, facile, et en outre assez radicale, pour devoir exclure la possibilité de l'infection du sang, surtout, s'il joint à l'avantage de la marche régulière que l'on vient de supposer, celui encore d'une cessation spontanée.

Au contraire, lorsque, peu abondant, lent à s'établir, l'écoulement éprouve, en outre, des suppressions réïtérées, et qu'avec ces circonstances, déjà tant faites pour inquiéter, coïncide encore l'insouciance ou inexactitude du malade, à exécuter les choses prescrites,

la cure n'est pas seulement très-longue, très-difficile ; mais le passage du venin dans le sang, est à la rigueur, sinon nécessaire, au moins très-vraisemblable et très-possible.

CHAPITRE VII.

Du traitement de la Gonorrhée siphilitique-récente.

OBSERVATIONS PRELIMINAIRES.

Après avoir, dans les chapitres antérieurs, présenté, sur la nature et l'essence de la gonorrhée, un exposé que nous croyons propre à en donner l'idée qu'il convient de s'en former ; l'ordre à observer dans un ouvrage de ce genre, exige que nous parlions maintenant de son traitement ; après, pourtant, nous être livrés à quelques réflexions qui, loin d'y être étrangères, sont, comme l'introduction, destinées à conduire à tout le reste.

Quelque constatés que soient les succès du Rob-anti-siphilitique, dont la composition nous est personnelle, nous n'affecterons point, en en prescrivant l'usage dans le traitement de la gonorrhée siphilitique-récente, et dans

celui de tous les autres maux vénériens, quelle qu'en soit d'ailleurs la nature, de garder le silence sur la méthode qui, habituelle encore, aujourd'hui, y est antérieure d'un si grand nombre d'années. Il est vrai, pourtant, que quiconque aspire à une guérison absolue et sans retour, doit, indépendamment des commodités et des avantages que le Rob que nous composons, offre dans la pratique, le préférer à toute autre méthode de traiter. (Nous en avons du moins la conviction intime.) Et cette assertion ne paraîtra d'une hardiesse excessive qu'à ceux qui ignorent combien elle est justifiée par la plus imposante et la moins contestable des autorités, celle de l'"expérience. Mais la prérogative, que nous réclamons en faveur de notre Rob, n'est, et ne doit être qu'un *conseil*, puisqu'au moyen du rapprochement que nous allons constamment établir entre lui, et les moyens curatifs, antérieurs, que nous appelons *habituel*, le choix de toutes les personnes intéressées, malades ou hommes de l'art, restera pleinement et complètement libre.

Le Rob, ou anti-siphilitiqne qui nous est personnel, se divise en quatre modifications prin-

cipales, auxquelles nous attribuons les numéros respectifs, 1, 2, 3 et 4 ; et nous observons de plus, que la force anti-siphilitique de chacune d'elles, est graduée sur la progression de ces nombres même. Mais nous croyons nécessaire d'ajouter que ces 4 premières modifications se subdivisent encore, au besoin, en plusieurs autres toujours assorties, et comme les 4 premières, aux différences d'âge, de sexe, de complexion, à plus forte raison aussi, sans doute, de maladies. Cette dernière remarque est essentielle ; car elle tend à rappeler combien il y aurait d'injustice à confondre, avec les recettes qui, vantées par les généralisateurs ou uniformistes, sont, par une conséquence indispensable, toujours dangereuses, quelquefois même meurtrières : le Rob, bien loin d'exclure la nécessité des applications individuelles, n'a au contraire, ainsi que tous les vrais remèdes, de propriété curative, radicale, que par la rectitude de ces applications même.

Puisque la gradation de la force anti-siphilitique du Rob, suit la progression des nombres, on doit, dès-à-présent, voir quelle différence de propriété, il doit y avoir entre

le N.° 4 et le N.° 1.er ; et combien, par conséquent, doivent être différentes les maladies qui exigent l'emploi de l'un, à l'exclusion de l'autre. Toutefois, cette différence n'est point applicable à la quotité des doses, à l'heure à laquelle elles doivent être prises, ni aux intervalles de temps dont il convient que les premières soient séparées de celles qui y succèdent. Ce sont là des déterminations communes aux 4 modifications respectives.

Mais, comme dans des observations préliminaires de ce genre, l'objet unique doit être de donner une idée générale du remède, et non pas d'entrer dans les détails que suppose son usage-pratique, nous ne dirons rien ici, ni du nombre graduel des doses, ni des doses elles-mêmes.

Observons qu'outre les propriétés essentiellement curatives du Rob, il a, et en plus d'un genre, des avantages accessoires, qui méritent d'être remarqués ; celui, par exemple, de n'avoir rien que d'agréable au goût; qu'au lieu d'affaiblir le malade, comme tant d'autres anti-vénériens, il a celui de le fortifier ; enfin, d'être, en général, d'une administration si

commode ; que celle-ci est, en quelque sorte, indépendante de tout régime. Celui, en effet, qu'elle exige (si, toutefois, d'aussi petits sacrifices méritent ce nom), n'est que négatif, puisqu'il se réduit à des privations : encore sont-elles d'un genre si peu sévère, que bien des personnes, d'ailleurs très-bien portantes, s'y astreignent, par des motifs de raison et de tempérance.

Par cela seul, que le Rob n'assujettit le malade à aucun régime positif, tel que les tisanes, et qu'il n'exige de lui, aucune cessation visible de travaux, une conséquence bien précieuse en résulte ; c'est la compatibilité même d'un pareil genre de traitement, avec le *secret* dans lequel il est si naturel de desirer, en pareil cas, que ceux qui nous entourent, ne puissent pénétrer. Ce peu d'assujettissement ne diminue, toutefois, rien de la force curative du remède qui triomphe des maux vénériens, même invétérés, de manière à exclure (et il y a bien peu de méthodes dont on puisse en dire autant) la possibilité de toute crainte raisonnable sur l'avenir.

Mais un remède, dont la composition n'est pas publique, donne d'abord, de soi, une

idée défavorable. A cela, nous n'avons qu'une réplique à faire : La composition du nôtre, quoiqu'elle ne se trouve décrite dans aucun des ouvrages que nous avons publiés, n'est cependant plus, à proprement parler, un secret; nous l'avons, en effet, confiée à l'École de médecine de Paris, qui a donné aux propriétés anti-siphilitiques qu'elle renferme, et qui se trouvaient, d'ailleurs, déjà constatées par tant de faits, une sanction honorable. L'un des plus célèbres membres qui la composent, nous a même dit qu'il avait imaginé un anti-vénérien à-peu-près-semblable, qu'il faisait préparer et administrer par son fils ; mais qu'à l'avenir, il le modifierait de manière à le rapprocher davantage, encore, du nôtre. Des paroles aussi flatteuses, et qui énoncent, à elles seules, un jugement tant fait pour inspirer de la confiance ; c'est par elles, que nous croyons convenable de terminer ces remarques, puisqu'y ajouter quelque chose, serait, sinon détruire, au moins atténuer l'impression qu'elles sont propres à faire naître.

Avant d'entrer encore en matière il est nécessaire d'établir, mais d'une manière raisonnée,

la distinction que nous n'avons fait qu'indiquer au chapitre 5 ; c'est celle des périodes. Ce ne serait pas, en effet, avoir, du traitement de la maladie gonorrhoïque, une idée juste, que de refuser ou d'oublier d'y assigner, pour base première, cette distinction même.

Afin, donc, de la développer comme il convient, nous dirons que *le premier période* comprend l'espace de temps qui existe entre l'origine de la maladie, et l'instant où les symptômes cessent d'augmenter. Ainsi, tout le temps de l'accroissement graduel des symptômes, est ce qui, à proprement parler, forme ce *premier période.*

Le *second période* renferme ce qu'on appelle l'*état de la maladie*, c'est-à-dire, la quantité de temps pendant laquelle la chaleur, l'irritation des parties génitales, et la dysurie, continuent de se faire sentir avec le degré de violence que suppose la fin du premier période : ensorte que, si la *fin du premier* est la cessation de l'accroissement des symptômes, la *fin du second* est la cessation de la permanence de l'état grave de la maladie ; ou, ce qui revient au même, une diminution commencée des accidens.

Le *troisième période* est la continuité soutenue et prolongée de cette diminution ; comme lorsque, par exemple, l'urine sort avec moins de difficulté et de douleur ; et que, de son côté, le cours de l'écoulement devient plus libre, et plus épais.

Enfin, le *quatrième période* est celui où la maladie tendant à sa fin, on voit l'ardeur des parties génitales se calmer ; et l'écoulement, réunissant lui-même, alors, tous les caractères d'amélioration, disparaître totalement.

Cette distinction des quatre divers temps de la maladie, *une fois* posée, nous allons nous livrer à l'examen de ce qui, dans la marche progressive du traitement, est applicable à chacun d'eux.

CHAPITRE VIII.

Du traitement de la Gonorrhée syphilitique-récente, pendant les premier et second périodes.

DANS le premier période, qui est celui où la gonorrhée paraît, le but principal auquel l'on doit tendre, est de diminuer, par tous les moyens possibles, l'inflammation qui se forme, ou est, peut-être, déjà formée; lorsque, surtout, l'on a lieu de craindre qu'elle ne soit excessive; afin que les douleurs que le malade est destiné à souffrir en urinant, soient, par cette précaution, beaucoup diminuées.

Si le malade est très-plétorique, l'inflammation devant être violente, il sera peut-être nécessaire de faire une saignée locale, par l'application, soit au bulbe, soit le long du canal de l'urèthre, de trois, jusqu'à six sang-sues. Ce moyen est subordonné à l'exi-

gence des cas, la nature de la complexion de l'individu ; et, par une conséquence nécessaire, à celle des symptômes. Mais on voit que, lorsque l'emploi en est applicable, les vaisseaux sanguins se trouvant par-là désemplis, l'impétuosité du sang rallentie, l'inflammation, la tension, la chaleur, et la douleur de l'urèthre, éprouveront un affaiblissement proportionné à celui dont seront frappées elles-mêmes leurs causes productives.

Remarquons que cette dernière mesure doit être restreinte aux gonorhées qui, ayant pour fondement, une inflammatiou phlegmoneuse, très-forte, sont accompagnées d'une chaleur, d'une ardeur, d'une irritation extrême des parties génitales, et d'une très-grande difficulté d'uriner. Dans un pareil cas, l'application des sang-sues nous semble d'autant plus mériter d'être préférée à toute autre espèce de saignée, que le remède, rendu par elle, pour ainsi dire immédiat, est, comme dans l'*ophtalmie*, appliqué sur le mal même.

Quant à la boisson que les partisans de la méthode ancienne ou *habituelle*, prescrivent; elle consiste dans une légère décoction de quelques plantes rafraîchissantes et adoucis-

santes, comme les racines de chicorée sauvage ; d'oseille, de fraisier, de nénuphar, de guimauve; les feuilles de pariétaire, de cynoglosse, de laitue, la graine de lin, etc.; et un demi-gros, ou un gros de sel de nitre purifié, ajouté à chaque livre de décoction. Il est cependant quelques praticiens qui, à l'usage de ces tisanes, ajoutent celui de la *solution* du sublimé-corrosif, qu'ils font prendre dans du lait, ou de l'eau d'orge, ou de lin; d'autres prescrivent les pilules mercurielles, à des doses plus ou moins grandes. Quelque respect que nous ayons pour le mérite personnel de quelques-uns des partisans de cette méthode, nous la croyons insuffisante ; et, au lieu de toutes ces tisanes, nous nous en tenons tout simplement à l'usage de notre Rob n.° 1, que quelquefois nous faisons prendre au malade, dans une tisane appropriée ; si on considère qu'une administration, en apparence, aussi facile que la nôtre, n'a pas manqué encore d'avoir, contre cette maladie, quelque loin qu'elle ait été portée, des effets tranchans et décisifs, l'on sera bien convaincu que l'avantage est tout entier en faveur de notre méthode.

Il est possible que, malgré l'usage de la

tisane, le ventre ne soit pas libre. Dans cette supposition, on donnera, chaque jour, un lavement fait avec la décoction des plantes qui entrent dans la tisane même, et sans rien de plus. On pourra pourtant y adjoindre, si l'on veut, un peu de vinaigre, ou bien une once de moële de casse.

C'est là, toutefois, la méthode habituelle: car, pour nous, nous nous bornons à l'usage de lavemens composés d'eau simple, dans chacun desquels nous faisons ajouter une cuillerée de vinaigre.

Si l'usage des tisanes ne parvenait pas à adoucir l'ardeur de l'inflammation, il faudrait faire prendre deux fois le jour, c'est-à-dire, le matin et le soir, des émulsions composées de lait d'amende et de sirop de guimauve. Il y a des médecins qui, pour faire celles-ci, préfèrent, à l'eau simple, une livre de décoction de fleurs de nénuphar, dans laquelle ils font dissoudre, après l'avoir passé, du sirop de nénuphar dont la quantité a, pour rapport proportionnel, deux onces, pour deux doses d'émulsion; et, dans ce cas, ils suppriment le sirop de guimauve.

Quand les symptômes sont extrêmement

violens, ils ajoutent quelque narcotique à chaque dose d'émulsion ; il importe, surtout, de mêler à celle du soir, une demi-once de sirop de *Diacode* ; quinze à vingt goutes de liqueur anodine d'*Hoffman* ; ou, si l'on veut, cinq grains de pillules de cynoglosse.

Pour nous, notre habitude, en pareil cas, est de prescrire l'usage des bains, soit de corps, soit locaux ; et souvent ils suffisent pour remplir le but proposé : nous avons cependant quelquefois été obligés d'employer les pillules de *Cynoglosse*.

Par la méthode habituelle, il arrive souvent que la faiblesse d'estomac du malade se concilie difficilement avec l'usage de tant de rafraîchissans. Ce qu'on a à faire, est alors de supprimer les émulsions : et dans le cas où la tisane elle-même, à laquelle on se restreindrait, serait encore difficilement supportée, on se réduirait à lui faire boire abondamment de l'eau de fontaine ou de rivière, dans laquelle on ferait seulement entrer un peu de sel de nitre.

Observons, à cette occasion, que le Rob, pris dans de l'eau simple ou dans une tisane rafraîchissante, est toujours, et dans tous les

cas, à l'abri d'un pareil inconvénient ; l'un de ses effets les plus remarquables, étant, on ne peut trop le répéter, au lieu d'affaiblir l'estomac, de le fortifier.

Une supposition qu'il est difficile de faire, à moins que le malade ne porte l'intempérance jusqu'à ne s'astreindre à aucun régime, ce serait que l'emploi de tant de calmans ou d'adoucissans, ne pût empêcher la maladie de s'accroître de jour en jour. Si, par quelque raison que ce soit, ce cas arrive ; si, outre cela, il y a, comme dans la gonorrhée siphilitique-cordée, une très-grande inflammation ; si les vaisseaux du canal de l'urèthre, déchirés ou rompus, laissent couler le sang pur ; si le périnée est excessivement chaud, tuméfié, douloureux ; en un mot, si la dysurie est très-forte ; on réitérera, dans un pareil cas, et suivant le besoin, l'application des sang-sues et l'usage des bains : on tempérera aussi, autant que possible, l'ardeur des parties génitales, par les remèdes internes que l'on a vu être, selon notre méthode, le Rob ; et selon celle qui y est antérieure, les émulsions et la tisane : enfin, on fomentera la verge et les parties malades avec du lait tiède ; ou, ce qui

revient assez au même, de l'eau de guimauve; et pour ajouter aux effets premiers de la fomentation, il sera bon que les organes lésés, restent trempés par une espèce de demi-bain, dans l'un ou l'autre de ces liquides.

C'est pourquoi l'on fera bien d'appliquer sur le périnée, un cataplasme de mie de pain, avec le lait ou l'eau de *Goulard;* et d'injecter, de temps en temps, dans l'urèthre, soit de la décoction de racine de guimauve seule, soit du lait tiède.

Beaucoup de modernes qui ne font en cela, que se conformer à un sentiment des anciens, donnent intérieurement le camphre, ainsi que le sucre de Saturne dont la vertu anodine et anti-phlogistique, tempère et calme, disent-ils, l'ardeur d'urine. Ces remèdes qui sont, tantôt en bol, tantôt en poudre, ils les font prendre dans de la conserve de fleurs de nénuphar, ou dans la conserve de rose, depuis six grains jusqu'à douze, de chacun. Ils prescrivent de les administrer avec beaucoup de précaution, et en outre à très-petites doses, surtout le sucre de Saturne, à l'emploi duquel certains dangers ne laissent pas que de se trouver attachés; enfin, ils

conseillent l'usage de l'eau de *Rabel* ; ou, à son défaut, de l'oxigène, dans de la tisane rafraîchissante ; et ils en portent la dose jusqu'à donner à la tisane, une agréable acidité.

Pour nous, nous ne recourons jamais à de pareilles mesures ; la méthode que nous avons adoptée, nous en dispense ; et la guérison de nos malades, pour être due à une administration incomparablement moins chargée de remèdes, n'en est ni moins prompte, ni sur-tout, nous ne pouvons trop le dire, moins complète.

Quand une douleur fixe semble attester, dans la fosse naviculaire de l'urèthre, l'existence d'un ulcère chancreux, malin, enflammé, et qui, ne pouvant être encore que violemment irrité par l'âcreté de l'urine, cause une dysurie insupportable ; il faut introduire, dans l'urèthre, une petite canule de *gomme élastique*, capable de pénétrer jusqu'au-delà de l'endroit ulcéré : car, alors, le passage de l'urine, pouvant s'effectuer sans atteindre la plaie, elle n'aura et ne pourra presque pas avoir d'effets douloureux pour le malade.

Quelquefois on trempe cette canule dans un liquide adoucissant ; ou bien, on l'enduit

d'une pommade douée de la même propriété. Ces mesures sont, sans doute, utiles ; mais nous croyons devoir observer que l'usage des bains de la verge dans de l'eau de racine de guimauve, et celui d'injections faite dans le canal, deux à trois fois par jour, avec la même eau, sont, d'ordinaire, suivis d'effets plus sûrs.

Les deux méthodes entre lesquelles nous avons établi constamment le genre de rapprochement que l'on vient de voir, afin que les intéressés puissent, par là, se déterminer en faveur de celle qui leur conviendra davantage, suffisent ordinairement pour guérir les gonorrhées de la première et de la seconde espèce. En effet, dès que, par elles, le cours naturel du sang est rétabli, et la résolution de l'inflammation du canal de l'urèthre, effectuée, la chaleur, la douleur, l'irritation des parties génitales, le flux du pus, tout cela disparaît promptement ; et le malade, par une conséquence nécessaire, recouvre une santé parfaite.

Observons, pourtant, que la méthode habituelle ou antérieure à la nôtre, laisse, après même que la cure est en apparence opérée,

des doutes sur la plus inquiétante des questions, celle de savoir si le virus siphilitique est radicalement détruit. L'expérience ne prouve, en effet, que trop combien il est difficile qn'un pareil moyen ait, contre la maladie, des effets décisivement destructeurs; surtout, dans les cas où la durée de l'écoulement n'excède pas dix ou quinze jours. Comment croire, en effet, à la réalité de guérisons si brusques, quand, surtout, l'on cesse le traitement aussitôt que l'écoulement a disparu? Tel est le danger attaché à ces traitemens, que les malades, interprétant assez ordinairement à leur avantage, ce qui précisément devrait motiver leurs inquiétudes, infèrent de la prompte suppression du cours de la gonorrhée, qu'elle n'avait rien de virulent: ainsi, ils portent alors en eux, et sans s'en douter, un levain morbifique qui, à la fin, se développe, soit par la réapparition de la gonorrhée elle-même, soit par celles des symptômes indicateurs d'une infection générale, soit aussi par des maladies étrangères, en apparence, à la siphilis.

Dans tout cela, il n'est encore question que de l'intérêt isolé de l'individu qui doit à une

faute personnelle, une infection transmise. Que sera-ce donc, si l'on pense aux suites extensives de cette transmission primitive, l'empoisonnement possible, pour ne pas dire indispensable, de sa femme, de ses enfans, ainsi que le prouvent divers exemples cités dans les réflexions que nous avons publiées, sur cela, il y a six ans ? (1)

Au contraire, avec la méthode que nous avons adoptée, aucun de ces malheurs n'est à craindre : le Rob est en effet capable, quand du moins on en administre une modification assortie au tempérament du malade, à l'espèce de la maladie, etc., de guérir la siphilis la plus compliquée. Or, d'après le principe : *Qui peut le plus, peut le moins*, il a, contre la gonorrhée, une propriété à laquelle celle-ci, de quelque genre d'ailleurs qu'elle soit, n'est pas de force à résister. Mais, et l'on ne peut pas en dire autant du traitement de la gonorrhée, adopté par les anciens, et que suivent encore, aujourd'hui, beaucoup de modernes, surtout de

---

(1) Voyez les Charlatans *dévoilés*, pag. 34 et suivantes.

ceux qui se bornent à l'usage des tisanes; par cela seul, en effet, qu'elles sont reconnues insuffisantes pour guérir un chancre, un bubon, une exostose, ou toute autre maladie qui annonce une siphilis caractérisée et absolue. N'est-il pas possible, qu'à l'égard même de la gonorrhée, elles le soient encore dans ce qui, du moins, tient aux garanties de l'avenir; et qu'ainsi, elles ne doivent toujours laisser, et jusque dans les cas mêmes où elles ont, contre la gonorrhée, des avantages extérieurs du moment, plus ou moins d'inquiétudes et de nuages sur la possibilité tantôt lointaine, tantôt prochaine, des retours ?

Une différence aussi grande entre les deux manières, sinon toujours de résultat, au moins de sécurité, doit, à présent, mettre à même de juger jusqu'à quel point le Rob que nous adoptons, envisagé sous le premier et le plus essentiel des rapports, qui sont les propriétés curatives, a d'avantage sur la méthode dont nous croyons convenable de le rapprocher. Mais, comme on l'a déjà observé ailleurs, il en joint d'autres qui, quoiqu'accessoires, ont cependant encore, eux-mêmes, une très-grande importance.

Et d'abord, l'affranchissement de l'obligation des tisanes ; car il y a des personnes qui n'ont ni le temps ni la facilité de composer ces boissons ; et ceux mêmes pour lesquels ces difficultés n'existent pas, ne peuvent, du moins, guères s'astreindre à un tel régime, sans que ceux qui sont autour d'eux, s'aperçoivent du genre d'état qui le motive. Et quels troubles un soupçon comme celui-là, quoique non étayé de preuves, ne peut-il pas faire naître dans les familles ? Est-il un remède dont l'usage soit moins assujettissant ? Avoir, par devers soi, une cuiller, un verre, de l'eau, et une bouteille de Rob ; prendre celui-ci froid, le matin, avant de déjeûner ; vaquer, pendant le jour, à ses travaux ordinaires ; reprendre le soir, en se couchant, une dose du même remède, qu'y a-t-il en cela, d'ostensible, qui soit propre à offrir de la prise aux aperçus même les plus pénétrans ? Ainsi, de l'exemption de tout régime positif, et des embarras qu'il suppose, résulte de cette méthode de traiter, ce second bien que beaucoup de malades sont, par leur position, tant faits pour apprécier, la possibilité offerte et toujours subsistante du secret

Qu'on y ajoute maintenant ces autres qualités du Rob, qui ont été aussi précédemment rappelées, celles, par exemple, qu'il a de fortifier l'estomac, bien loin de l'affoiblir; de n'avoir rien que d'agréable au goût; de se conserver, à volonté, pendant des années de suite; de supporter les mouvemens attachés aux voyages, sans que sa substance en soit altérée; et qu'on voye si la préférence que nous perséverons à lui accorder sur une méthode qui, indépendamment des incommodités d'usage, n'a en comparaison, par essence et par nature, aucune force curative qu'on puisse dire être réelle.

Comparons maintenant le régime très-positif, et par conséquent très-gênant, que les partisans de la méthode habituelle exigent de leurs malades, et le nôtre que nous avons déjà tant de fois dit, n'être que négatif.

Les premier et second temps de la maladie, sont quelquefois longs et fâcheux; et quelquefois aussi ils n'ont ni l'un ni l'autre de ces caractères : ces différences dépendent de la nature, de la quantité du virus; du tempérament du malade, et au moins autant de sa conduite. Les partisans de la méthode an-

cienne et encore aujourd'hui habituelle, ordonnent, tant que les deux premiers périodes subsistent, un régime humectant et peu nourrissant; ainsi, ils font boire beaucoup de tisanes, défendent le vin, les liqueurs spiritueuses, les exercices violens, et le commerce des femmes. Pour ce qui est des alimens, ils permettent ceux qui, de bon suc, sont faciles à digérer, comme l'est en général, la chair des jeunes animaux; et en particulier, les poulets bouillis ou rôtis. Mais ils défendent les ragoûts, et principalement ce qui est salé et poivré.

Par notre méthode, il en est tout autrement, ne fût-ce déjà qu'à l'égard des tisanes. Nous sommes, toutefois, moins exigeant encore dans ce qui est relatif au vin, et en général, les alimens; puisque nous admettons la possibilité d'user de l'un et de la plus grande partie des autres, pourvu que ce soit avec sobriété. Mais nous défendons, comme les partisans de l'ancienne méthode, le café, la liqueur, les exercices violens, et le commerce des femmes.

CHAPITRE IX.

Du traitement de la Gonorrhée siphilitique-récente, pendant les trois et quatrième périodes.

Aux nuances près qui les distinguent, il y a, entre le troisième et le quatrième périodes, quelque chose de commun, puisque le signe de l'existence de l'un et de l'autre, est, lorsque l'inflammation et la dysurie diminuent, que les érections deviennent plus rares et moins douloureuses ; et qu'enfin, l'écoulement se montre plus libre, plus épais, plus lié, ou, si l'on veut, plus gluant. Seulement, ces genres d'amélioration ne sont pas, dans les deux périodes, portés à un degré égal. Mais, dès que l'état du malade les laisse apercevoir, tous les efforts de l'homme de l'art doivent tendre à l'évacuation de la plus grande

partie du virus siphilitique par le flux purulent; à détruire, autant que possible, l'autre portion par l'emploi de légers mercuriels; enfin, à dompter et à corriger ce qui en reste, de manière à ce que la transmission de l'infection dans le sang, soit pour toujours impossible. D'ordinaire, l'usage du Rob, numéro 2, est ce que nous prescrivons. On ne saurait trop recommander de ne jamais, en pareil cas, purger le malade: car, de tous les moyens de renouveler l'inflammation, de réveiller les accidens, de prolonger le mal, l'usage des purgatifs, employés pourtant encore, aujourd'hui, avec bien peu de circonspection, est le plus certain et le plus infaillible.

Tous les chirurgiens étaient autrefois, et beaucoup sont encore, aujourd'hui, dans l'habitude de donner à plusieurs reprises, pendant le quatrième période, des médecines composées de panacée mercurielle, ou de mercure violet, ou enfin, de pillules de Belloste. Ces remèdes, incorporés dans quelque conserve, ou quelque sirop, ils les administrent chaque jour, ou seulement de deux jours l'un, selon que l'état du mal est de nature à motiver la plus forte des deux quantités, ou de

se restreindre à la moindre. Pendant que les effets en sont subsistans, on fait en sorte que la transpiration qu'ils excitent, et dont la suppression pourrait causer des fluxions ou des rhumes fâcheux, ne soit pas arrêtée par l'humidité, le froid ou le vent : et c'est pour éviter cela, que, dès que la température a quelque chose de rigoureux, les partisans de la méthode habituelle exigent, du malade, qu'il garde la chambre.

Par le moyen curatif que nous avons adopté, cette dernière précaution est de l'inutilité la plus complète ; car elle est motivée sur l'emploi des purgatifs que nous avons, tout-à-l'heure, observé être capables, non pas d'opérer le bien que ceux qui y recourent, en attendent, mais de renouveler les accidens. En cela, au reste, nous ne disons rien au hasard, puisque l'expérience prouve constamment que, quelque doux que puisse être le purgatif, son effet constant est toujours d'augmenter l'écoulement.

Quelque chose que les partisans des purgations mercurielles et de leur fréquence, n'oublient pas, c'est d'examiner, pendant l'activité du remède, s'il paraît quelque signe de sali-

vation ; et dès que celle-ci se montre, ils prescrivent un purgatif un peu plus fort, composé avec l'infusion de follicules de séné, le sel végétal, et la manne ; ou bien avec le diagrède et le jalap, incorporés en forme de bol, soit dans du sirop, soit dans de la conserve : l'objet de ce dernier moyen tend à forcer le mercure qui, se portant à la bouche, cause la salivation, de se précipiter par la voie opposée.

A cet égard, nous avons encore une observation à faire ; c'est qu'avec notre méthode, il n'y a point de salivation à craindre ; et, par une conséquence nécessaire, nulles précautions à prendre pour l'éviter.

Pour revenir aux ordonnateurs de cette alternative de mercuriels et de purgatifs, ils les continuent tant que le degré de la maladie ou la violence des symptômes l'exige ; c'est-à-dire en d'autres termes, jusqu'à la cessation de l'écoulement, ou sa réduction à un simple flux, semblable à de la semence qu'alors ils arrêtent, ou s'efforcent d'arrêter par l'emploi d'autres remèdes.

Ce moyen curatif, pour être encore, aujourd'hui, étayé d'une certaine quantité de

suffrages, n'a plus, pourtant, la même vogue qu'autrefois. Des réflexions ultérieures ont forcé un grand nombre de praticiens d'y renoncer, parce qu'en effet, ils ont remarqué que de pareilles mesures augmentant, comme elles ne manquent jamais de le faire, l'acrimonie du sang, ne peuvent pas convenir au traitement des ulcères qui se trouvent dans le canal dont même elles retardent la cure en accroissant, et quelquefois de beaucoup la malignité.

Quand nous occupions la place de chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Maubuisson, M. Vergez, étant alors chirurgien en chef de l'armée, nous invita à purger les malades attaqués de gonorrhée, tant l'utilité ou la nécessité des purgatifs était en lui, aussi, une persuasion. Des rapprochemens comparatifs que nous eûmes occasion de faire, nous eurent bientôt détrompés; et enfin, il fut démontré que ce moyen prétendu curatif, employé même avec les précautions convenables, a pour effet nécessaire, de produire dans la dysurie qui commençait à diminuer, un redoublement de violence; dans l'écoulement, qui était près de finir, une nou-

velle activité et de nouvelles forces ; enfin, dans la virulence de l'humeur elle-même, un caractère d'acrimonie, que n'atteste que trop la couleur ou jaune ou verte que, pendant l'usage des purgatifs, l'écoulement gonorrhoïque ne manque jamais d'acquérir.

Malgré que ce soit là l'effet constant de l'usage des purgatifs, beaucoup de praticiens persévèrent à les employer ; d'autres, en renonçant à l'usage des purgatifs non mercuriels, prescrivent les pillules de Belloste ; enfin il en est encore beaucoup qui substituent les frictions locales aux pillules mercurielles, et qui prétendent que cette nouvelle mesure est, à-la-fois, efficace et commode : *efficace*, parce que les molécules mercurielles, pénétrant peu-à-peu, et au moyen de la circulation, par les pores de la peau, dans les vaisseaux lymphatiques, et dans le tissu même des parties affectées, doivent, selon eux, attaquer, corriger et détruire *très-efficacement* les particules du virus.

Commode aussi, en ce que les molécules mercurielles se portent, et par une voie très-

douce, dans les parties mêmes qu'atteint et affecte le virus : ce qui, observent-ils encore, n'arrive et ne peut pas arriver ainsi dans l'usage interne des préparations mercurielles.

Ce nouveau moyen est encore propre, ainsi que celui qu'il remplace, à produire la salivation : et si ce dernier effet survient, les purgatifs sont encore la mesure à laquelle les auteurs mêmes du changement, recourent pour en arrêter ou en tempérer la violence.

Mais, parmi les médecins, il en est qui, persuadés que les frictions mercurielles conviennent à tous les maux vénériens, quels qu'ils soient, en viennent jusqu'à même, dans la gonorrhée, les administrer d'une manière générale. Rien, on peut le dire ici, n'est aussi pernicieux que ce système d'extension indéfinie dans la pratique des remèdes, principalement de celui-là; et pour ne parler ici que de l'espèce qui nous occupe, il n'y a pas, peut-être, de spécifique plus réellement préjudiciable à la cure des maladies gonorrhoïques, que l'usage des frictions, sur-tout données à grandes doses; l'expérience démontrant que celles-ci, loin d'avoir des effets décisifs contre la virulence de l'écoulement, l'entretiennent

bien plutôt, et même assez souvent l'accroissent.

Ceux qui les étendent à un cas si peu applicable, recommandent de ne pas négliger, pendant tout le temps qu'on les administre, les autres moyens propres à dissiper les restes d'inflammation, à tempérer l'acrimonie du sang. A cet égard, ils observent que le malade doit d'autant plus s'imposer, à soi-même, l'obligation d'y recourir, qu'il ne peut dans ce nouveau mode, celui des frictions, espérer d'y suppléer par l'emploi des mercuriels intérieurs. Mais, s'il arrive que, par des causes d'intempérance, comme l'usage du vin ou des femmes, celui des liqueurs, du café, ou que, par des exercices très-violens, etc., l'inflammation des parties génitales se renouvelle, ou que le flux purulent se supprime ; alors ils exigent que le malade cesse le traitement, parce qu'il est devenu inutile et même dangereux, pour le recommencer aussitôt que les accidens survenus seront calmés, par l'emploi de tous les remèdes que nous avons dit plus haut être prescrits par eux, pendant la durée du premier période, et pour ne les cesser que lorsque les deux

effets principaux auxquels on aspire, qui sont le calme de l'inflammation et la cessation de l'écoulement, surviennent.

Avec la méthode que nous adoptons, l'on n'a pas à craindre de pareils accidens, puisque, dans le cas même le plus grave, quelque soit d'ailleurs le principe de cette gravité, l'on peut continuer le traitement, sans être forcé à aucune marche rétrograde, et sans qu'il en résulte aucune diminution d'efficacité; en ne négligeant pourtant pas d'ajouter, au moyen fondamental qui attaque le mal dans son essence, les auxiliaires convenables au période où il se trouve. (1)

Lorsqu'il y a, dans la fosse naviculaire de l'urèthre, un ulcère chancreux d'un mauvais caractère, lequel sert comme de principal foyer à la maladie, les partisans de la méthode antérieure ou habituelle, prétendent

---

(1) L'intempérance du malade, pour retarder l'efficacité du remède, ne l'empêche pas nécessairement; mais elle finirait, cependant, par préjudicier à la guérison elle-même, si celui-ci, au lieu de renoncer à ses excès, y persévérait.

que les remèdes utilement administrés contre les ulcères du même genre, dont le gland ou le prépuce peuvent se trouver atteints, doivent encore être employés ici. Ainsi, suivant eux, on enveloppe dans une toile fine, imbibée de ces remèdes, une canule d'argent qu'ensuite on introduit, en faisant en sorte qu'elle reste appliquée contre la face de l'urèthre. Mais un moyen qu'ils préfèrent encore à celui-là, est de se servir de longues tentes, lesquelles on fait entrer, frottées du même spécifique, dans le canal qu'elles remplissent. Une attention qu'il est bien nécessaire d'avoir, consiste à ne pas manquer de renouveler l'onguent, aussi souvent du moins que l'urine l'emporte. Pour motiver la préférence accordée à ces mesures là sur toutes les autres, ceux qui en sont partisans, observent qu'en appliquant ainsi des topiques immédiats sur le mal, on parvient beaucoup plus promptement à la cicatrisation des ulcères, que par les remèdes intérieurs, puisque, si les lésions locales sont attaquées ou atténuées en quelque chose par les remèdes internes, ce n'est du moins que d'une manière qui, en comparaison, est, et très-indirecte, et très-éloignée.

Pour nous, au lieu d'user de remèdes aussi compliqués, même dans un cas semblable à celui qui vient d'être supposé, nous nous bornons à l'usage des bougies fondantes, faites avec l'emplâtre de *vigo cum mercurio*, lesquelles nous enduisons d'une pomade appropriée. Encore est-il bien rare que nous ayons besoin d'y recourir, tant il l'est aussi, que, traitée par notre méthode, la maladie devienne assez réellement grave, pour en motiver l'emploi.

Dans ce qui concerne le régime, les hommes de l'art, attachés à la méthode ancienne, n'en graduent la sévérité sur rien, pas même sur les périodes. Par exemple; ils exigent que, lors du troisième, la manière de vivre soit aussi austère que pendant la durée des deux qui le précèdent. Ils permettent pourtant, dans le cas où le malade aurait l'estomac très-faible, et où il ne resterait d'ailleurs aucune impression d'ardeur, l'usage d'un peu de vin pur; mais c'est toujours en observant que, souvent nuisible, et jamais, à la rigueur, profitable, il vaudrait incomparablement mieux encore s'en abstenir. Nous répétons que nous sommes moins exigeans que ceux dont nous

discutons ici l'opinion ; et comme dans notre méthode, nous n'avons jamais vu d'effets dangereux de l'usage d'un verre de vin pur en mangeant; et de vin, trempé avec moitié eau, bu à la soif du malade, nous persévérons à n'en pas interdire l'usage, pendant les effets même actifs du traitement.

Ce qui vient d'être dit du danger des purgatifs et de leur fréquence, de celui attaché aux frictions et à la généralité de leur administration; enfin, des moyens les plus propres à guérir les maladies locales, est commun aux troisième et quatrième périodes ; mais il nous reste maintenant à présenter des remarques dont celui-ci va être l'objet particulier.

Quand il n'y a plus de chaleur ni d'inflammation aux parties génitales ; que les érections involontaires et l'ardeur d'urine, ont disparu ; que l'écoulement plus épais, plus blanc , est en moins grande quantité, un pareil état est, en général, le signe auquel le quatrième période est spécialement et essentiellement reconnaissable.

Les partisans de la méthode ancienne et encore habituelle, croient qu'il est alors essentiel de travailler à consolider les ulcères

internes ; et pour y parvenir , ils prescrivent l'usage des adoucissans et des délayans ; tels que les baumes et les balsamiques donnés intérieurement , et de temps à autre , pendant trois à quatre jours de suite. Par exemple , ils prescrivent la térébenthine de Venise , depuis demi-gros jusqu'à deux gros , tantôt seule , tantôt mêlée avec de la rhubarbe en poudre , D'autres prescrivent , comme plus efficace encore, du baume de Copahu , ou du baume de *Canada*, à la dose de dix , vingt ou trente gouttes ; c'est-à-dire , depuis un demi-scrupule jusqu'à deux. Ils administrent ces remèdes tantôt dans quelque liqueur où ils les dissolvent , après les avoir délayés dans un jaune d'œuf; tantôt dans une cuillerée de quelque sirop , comme celui de capillaire , ou quelquefois même en bol , en les mêlant et incorporant avec du sucre en poudre.

Dans cet état de la maladie, nous persévérons à administrer tout simplement le rob, quoiqu'accompagné pourtant, par fois , des accessoires que les cas accidentels exigent. Lorsque, par exemple, l'écoulement est opi-

niâtre, nous le faisons prendre dans une tisane faite avec la mille-feuille, la quinte-feuille acidulée avec l'eau de Rabel; et il est rare que nous n'ayons pas eu lieu de nous en féliciter. Il peut pourtant arriver que, soit imprudence du malade, soit tenacité du mal, ces divers remèdes, même le nôtre, soient, au résultat, infructueux.

Dans la première des deux suppositions, celle de l'intempérance de l'individu, les partisans de la méthode habituelle recommencent le traitement, comme si le malade n'avait encore rien fait. Pour nous, après nous être instruits de l'espèce d'excès commis par la personne confiée à nos soins, et l'avoir engagée à ne plus les commettre, nous nous bornons à continuer le traitement.

Dans le second cas, la tenacité possible du mal, les mêmes médecins prescrivent l'usage des eaux minérales; telles que celles de Forges, de Passy, ou autres douées de propriétés équivalentes, lesquelles, étant prises pendant quinze ou vingt jours, lavent et entraînent peu-à-peu (c'est là du moins la persuasion de ceux qui en exigent l'emploi)

tout ce qu'il peut y avoir, ou d'excessivement âcre, ou de trop salé dans le sang.

A ces mesures, ils en font encore succéder d'autres ; car si, avec elles seules, ils ne peuvent parvenir à la cure desirée, le safran de mars astringent, la pierre hématite et l'alun de roche, sont des additions qu'ils ordonnent. La dose de tous ces remèdes est, depuis dix grains, jusqu'à vingt, ou à un scrupule. Ils en choisissent un nombre plus ou moins grand, qu'ils font piler ou broyer; et les incorporant ensuite dans de la conserve de roses rouges, ou dans du sirop de coings, ils en composent des bols qu'ils administrent de deux jours l'un, pendant deux semaines. Un verre d'infusion de feuilles sèches de Menthe en forme de thé; ou bien, deux à trois cuillerées de l'eau distillée de Menthe, telle est la boisson qu'ils croient convenable de cumuler encore avec les anti-dotes pourtant, déjà, en trop grand nombre, que nous venons d'indiquer.

Au lieu de tout ce fatras de drogues également incapables d'opérer la destruction du virus, nous nous en tenons, et tant qu'il y a lieu de présumer que la virulence constitue

encore le caractère de l'écoulement, au spécifique qui est, par destination et par essence, fait pour en triompher. Mais nous n'oublions point d'en augmenter la force, en passant, toutes les fois que les circonstances l'exigent, d'une modification qui peut cesser d'être propre, à une autre qui soit assortie. Si, par exemple, le malade n'a pas cessé de faire usage de celle qui est désignée sous le numéro premier, nous y substituons le numéro 2. De celui-ci, on va ensuite, et par degrés, au numéro 3, et même jusqu'au numéro 4; si, pourtant (car il faut commencer par supposer cela), la gravité du cas est de nature à exiger une telle progression.

Mais, lorsqu'à l'inspection de l'écoulement, nous reconnaissons qu'il n'a plus rien de virulent, nous prescrivons les remèdes locaux et externes.

Quand en effet, l'humeur, quoique continuant toujours de couler des parties génitales, n'y produit, en passant, aucune impression de chaleur; qu'elle est en petite quantité, plus épaisse, blanchâtre, visqueuse, gluante, et absolument semblable à celle qui, dans l'état de santé, lubrifie le canal, on peut alors in-

férer que, si l'écoulement est encore *existant*, il n'est plus du moins *siphilitique*. Dans cet état de la maladie, les partisans de la méthode habituelle prescrivent de faire aux hommes, dans l'urèthre; et aux femmes, dans le vagin, des injections, non pas pourtant avec des astringens ou des styptiques qu'il faut toujours éviter, mais avec de simples détersifs. L'usage d'une légère décoction d'herbes vulnéraires, comme de *bugle*, de *sanicle*, de *marrhube*, *etc.*, dans laquelle on fait dissoudre du miel rosat, ou entrer les eaux thermales, principalement celles qui sont sulfureuses, en y ajoutant de la décoction d'orge pour les adoucir, tels sont les remèdes qu'on emploie.

Sans en blâmer la propriété, nous y substituons des injections faites avec de l'eau sucrée simple, ou mêlée avec moitié vin; parce que, non moins favorables que les précédentes, à la guérison, elles le sont incomparablement plus au secret, qu'on ne peut trop dire être, pour plusieurs malades, un presque aussi grand bien que la guérison elle-même.

Ces divers remèdes n'empêchent pas toujours qu'il ne reste un léger suintement que

l'on est dans l'usage d'abandonner à la nature. On croit communément que cette survivance de l'écoulement, après tout ce qu'on a pu faire pour le détruire, est exempte d'inconvéniens chez les hommes ; mais nous dirons plus bas qu'on se trompe ; et à l'égard des femmes, l'origine de cet écoulement est méconnue jusqu'à la confondre avec les fleurs-blanches. Pendant notre séjour à l'hopital de Bicêtre, nous avons vu renvoyer des personnes de l'un et l'autre sexes, chez lesquelles il existait encore de ces écoulemens. On leur disait que ce n'était rien, et que cela n'empêchait pas que la guérison ne fût complète et radicale. Encore aujourd'hui, à l'hospice des Capucins, on se conduit de même, toutes les fois que de pareils cas surviennent.

Ce suintement, dont la cause est presque toujours des actes d'intempérance, auxquels certains malades ne craignent pas de se livrer pendant le traitement, a été jusqu'à présent réputé, sinon absolument incurable, au moins d'une guérison très-difficile. Nous aurons bientôt occasion de revenir sur un objet à l'importance duquel on ne songe peut-être pas assez. Tel est le danger de cette imperfection de guérison, que l'on voit souvent l'être, affecté de

ce genre d'écoulement, communiquer la siphilis à l'être sain avec lequel il aura eu des relations amoureuses. Mais ce n'est pas tout, au moins à l'égard des hommes, puisqu'une suite assez fréquente, pour eux, de la non disparution totale de cet écoulement, produit, par la suite, le gonflement variqueux, soit du bulbe, soit des membranes qui entrent dans la composition du canal de l'urèthre; d'où il résulte le rétrécissement de ce canal qui, ne faisant guères, d'abord, que diminuer, d'une manière insensible, la facilité du passage de l'urine, l'arrête, à la fin, à un degré que le mot propre et absolu de *rétention* peut seul désigner.

Si, au reste, la permanence du suintement, que l'on ne peut trop répéter être de nature à conduire à un inconvénient aussi grave, est censée encore, aujourd'hui, non guérissable; on a eu long-temps, de *la rétention*, une idée semblable, puisque les *bougies œdaliques*, dont la découverte nous appartient, laquelle ne remonte pas à plus de cinq ans, a pu seule la détruire, comme on le verra dans la partie de ce Traité où nous aurons à parler des maladies de l'urèthre. Une persuasion aussi triste

que l'était celle de l'*incurabilité*, est donc maintenant remplacée par une autre plus vraie et plus satisfaisante : et tel est, en effet, le genre de consolation que nous avons à offrir aux personnes chez lesquelles le rétrécissement du canal de l'urèthre en vient jusqu'à produire la rétention d'urine ; que l'organe rétréci, à quelque degré d'ailleurs qu'il le soit, peut désormais être dilaté de manière à ce que la rétention cesse complétement. Pour ceux des lecteurs qui n'ont pas été à même de lire le récit des cures opérées avec les nouvelles bougies, sur des individus dont l'état était désespéré, ceci ne paraîtra qu'une assertion ; mais tous les autres y verront des faits incontestables, parce qu'ils sont avérés. Ainsi, un conseil que nous nous croyons obligés de donner à ceux qui sont déjà atteints de la maladie, est de profiter des avantages d'une découverte qui, quoique fort répandue déjà, ne l'est pas encore autant qu'elle mérite de l'être.

A l'égard des malades qui ne font que commencer à être attaqués de la gonorrhée, il est, pour eux, un parti bien préférable, sans

doute à celui d'être guéris un jour par les nouvelles bougies; c'est, dans un instant aussi décisif que celui du traitement de la gonorrhée, et pendant son cours, de ne point se conduire de manière à avoir un jour besoin d'y recourir.

CHAPITRE X.

Récapitulation, ou Examen des remèdes dont l'usage est dangereux, dans le traitement de la Gonorrhée siphilitique.

C'est ici, et en nous restreignant toujours au traitement des gonorrhées, comme la partie négative de la science de guérir; mais partie importante et nécessaire, puisque ce serait posséder d'une manière très-incomplète, ce qui, en général, constitue ce traitement, si, à la connaissance des moyens propres à faire parvenir le mal à une parfaite guérison, on ne joignait pas encore celle de tous les autres, dont l'effet naturel est trop souvent de l'en éloigner.

On voit d'abord que, pour parvenir à ce dernier but, nous allons être obligés de re-

produire plusieurs remarques déjà faites ; et le mot *récapitulation*, que l'intitulé de ce chapitre porte, l'énonce assez. Ces répétitions, néanmoins, n'auront rien de fastidieux, si l'on considère combien il importe que des observations aussi utiles, séparées quelquefois les unes des autres dans le corps de l'ouvrage, par une distance assez grande, se présentent ensuite, et dans une section quelconque du texte, à l'œil du lecteur, sous un seul et même aspect. Il en est, d'ailleurs, plusieurs qui n'étaient point motivées, parce qu'on n'avait eu occasion d'en parler que comme en passant ; et ici, on va s'y étendre d'une manière plus spéciale.

Dans ce qui, pourtant, concerne l'usage des purgatifs, nous nous bornerons à en rappeler le danger ; car il est bien démontré, par l'expérience et par tout ce que nous en avons dit, que leur effet est toujours l'affaiblissement, le dérangement de l'estomac, la renaissance des accidens, et la possibilité même assez fréquente d'une métastase, tantôt sur les testicules, tantôt sur les yeux, ou enfin, sur toute autre partie. Jamais exempts d'inconvéniens, ils produisent souvent des dyssenteries ou des crachemens de sang. S'il était des êtres auxquels

le système des purgations pût être favorable, ce seraient les sujets robustes et vigoureux; encore cette convenance là, renfermée même dans de pareilles bornes, est-elle, par le fait, assez rare.

A l'égard de ces remèdes, dont les charlatans portent la généralité jusqu'à les déclarer indépendans de toute application, en rappeler l'existence, est, sans doute, assez en montrer le danger. C'est aussi à cela que se réduira ce que nous croyons devoir ici en dire. Il en est toutefois d'autres, comme les tisanes sudorifiques, faites avec le bois de *gayac* et de *sassafras*, les racines d'*esquine* et de *salse-pareille*, auxquels on attribue une propriété qui, pour être réelle, est cependant beaucoup trop étendue par leurs partisans: nous ne disconvenons point qu'administrées aux sujets gras et pituiteux, elles n'aient quelquefois réussi. Mais aussi, lorsqu'on s'avise de les étendre à ceux qui sont maigres, mélancoliques et bilieux, il en est tout autrement; puisque leur effet naturel, en ce dernier cas, est, en rénouvelant l'inflammation, de transmettre au flux purulent, un accroissement sensible d'abondance et d'âcreté.

Quant aux tisanes rafraîchissantes, prescrites par les bonnes femmes, les herboristes, et les apothicaires, prises à grandes doses, nous ne cesserons de répéter que leur effet le plus indispensable, est de détruire le ton de l'estomac ; et il n'est pas possible de douter de cette vérité, quand les partisans d'une méthode dont nous avons démontré les inconvéniens, la reconnaissent eux-mêmes.

S'il est donc un remède qu'il faille éviter dans le traitement des malades dont l'estomac se trouve, soit par nature, soit par accident, plus ou moins faible, c'est les tisanes rafraîchissantes, prises à très-grandes doses.

En envisageant maintenant les rafraîchissans sous un autre rapport, celui de la capacité curative, ils n'en ont aucune que l'on puisse dire être radicale ; mais nous pensons que, dans tous les cas où il y a violente inflammation, ils peuvent être très-utilement employés, lorsqu'ils seront considérés, non comme moyen principal, mais bien comme moyen auxiliaire; et encore faudra-t-il les administrer à petites doses.

Un fait dont on se dissimule à soi-même, trop souvent la réalité, est le préjudice ap-

porté à la guérison de la gonorrhée, par le mercure donné dans les trois premiers états de cette maladie, soit que l'administration en soit extérieure et par frictions, soit qu'elle consiste en purgatifs donnés à grandes doses, quelque douces que soient d'ailleurs les préparations qui les forment, comme l'*aquila-alba*, la panacée, l'éthiops minéral, le mercure violet, etc. Autant ces remèdes peuvent être utilement employés dans le quatrième période de la maladie, autant ils sont nuisibles dans les autres; et l'on a vu que, sans parler des autres accidens produits par l'usage inconsidéré de ces moyens, l'on ne manque jamais d'irriter et d'augmenter, de beaucoup, l'acrimonie de la matière de l'écoulement, ainsi que sa quotité. De son côté, l'inflammation se renouvelle, devient opiniâtre; et telle est quelquefois la généralité de la renaissance des accidens, que des ulcères, près de se cicatriser, se rouvrent de manière à ne pouvoir plus être conduits qu'à travers des obstacles nombreux, quelquefois, pour ainsi dire, insurmontables, à une cicatrisation complette.

Quelque chose de très-nuisible encore à la guérison de la gonorrhée, est l'usage des bal-

samiques, tels que la térébenthine, les baumes de Copahu, de Canada, du Pérou, etc. que les partisans de la méthode ancienne sont pourtant encore dans l'habitude d'administrer. Souvent ils produisent l'augmentation de l'ardeur d'urine, de l'âcreté de l'humeur virulente, et de la phlogose de l'urèthre. Mais ce premier résultat en amène encore un second, qui est le renouvellement presque indispensable de la dysurie et des autres symptômes de la maladie, même supposés passés, ou prodigieusement rallentis. Enfin, il est encore possible que, d'une contraction forcée des orifices des canaux d'où provient la matière de l'écoulement, résulte un accident qui, bien autrement funeste que ce qui vient d'être remarqué, soit, et dans toute la force du terme, la suppression de la gonorrhée elle-même.

D'ordinaire, à l'aspect d'une disparition dont le principe est aussi affligeant, les charlatans et les praticiens peu éclairés, triomphent; ils la prennent, dans leur enthousiasme, pour une guérison d'autant plus flatteuse, qu'elle était, pour le moment, moins espérée. Cette persuasion dans les seconds, auxquels nous devons, jusque dans leurs écarts, supposer

des intentions pures, est remplacée par de promptes amertumes ; car le transport de la matière de l'écoulement sur l'un des testicules, et, par une suite nécessaire, l'enflure portée quelquefois très-loin de cet organe; tel est, au lieu du résultat sur lequel on avait cru pouvoir compter, celui qui se montre. La même cause produit aussi, quelquefois, une inflammation aux yeux. Dans le premier cas, le nouvel état est désigné sous le nom de *fluxion du testicule*, ou *gonorrhée tombée dans les bourses*; dans le second, on l'appelle *fluxion des yeux*, ou *ophtalmie siphilitique.*

Lorsque l'un de ces deux accidens survient, n'importe lequel, il y a, dans la douleur, une vivacité; et dans l'amélioration attendue, une lenteur proportionnée à la sensibilité, toujours si grande, de l'organe affecté. Ce qui ajoute encore à la difficulté de la cure, est, par rapport à l'inflammation, le genre même, non pas le pire, mais supposé le meilleur possible de terminaison, qui est la *résolution.* De bien plus grands dangers, pourtant, peuvent survenir; puisque, si le degré de gravité de l'inflammation étant extraordinaire;

si les remèdes que l'on y oppose, sont, d'un autre côté, ou tardifs ou mal administrés, celle-ci peut très-bien se terminer par la *suppuration*; et alors, sauver le testicule ou l'œil qui en est le siége, est une de ces tâches dont l'accomplissement est, sinon totalement et à la rigueur impossible, au moins très-peu probable.

Un moyen que l'on ne peut trop recommander d'éviter dans le traitement gonorrhoïque, est de faire aux hommes, dans l'urèthre; et aux femmes dans le vagin, des injections astringentes; soit qu'on suppose celles-ci formées avec la pierre médicamenteuse de *Crollins*, ou soit que d'autres poudres styptiques, vitrioliques, alumineuses, les composent. En effet, la suite naturelle de mesures aussi dangereuses, est encore la suppression de l'écoulement et ses suites; et de plus, qu'en resserrant l'urèthre, de préparer, par-là, la naissance de fâcheuses stranguries qu'on ne voit, par le fait, succéder que trop souvent aux gonorrhées mal traitées : par suite de la suppression, lorsqu'il reste un peu de virus dans l'écoulement gonorrhoïque, il peut donner,

à celui-ci, plus de force que celle qu'il avait d'abord ; puisque, réduit par les effets coactifs de l'injection, à l'impossibilité de couler au dehors, il infecte alors, nécessairement, le sang où il reflue.

Dans tout cela, comme on voit, nous ne parlons que de la méthode avouée par de bons praticiens, laquelle a sans doute, à ce titre, et malgré ses nombreux vices, quelque chose encore de recommandable : car, pour ces remèdes secrets, vantés par le charlatanisme et la cupidité, nous croirions abuser de la patience du lecteur, en arrêtant ses regards sur quelque chose d'aussi méprisable. Le même motif nous engage à ne rien dire, non plus, de ces anti-dotes particuliers, dont chaque officier de santé, chaque apothicaire, chaque herboriste se croit possesseur exclusif ; toutes ces prétendues recettes n'ont de remarquable, que l'administration homicidement indistincte, que ceux qui les vantent, osent en faire. Ce qu'il y a de vraiment surprenant, c'est qu'il n'y a aucune de ces mesures prétendues curatives, qui n'ait réussi quelquefois; ce qui ferait presque croire qu'il est des gonorrhées qui, au résultat, guérissent, malgré tout ce que

ceux qui les traitent, font pour en aggraver le caractère, et en perpétuer la durée.

Mais en rapprochant maintenant, encore une fois, notre méthode de traiter les gonorrhées, du moyen curatif qui méritait seul d'être examiné avec quelque détail ; quelle différence entre les incommodités de pratique de l'un, l'insuffisance du remède considéré en soi ; enfin, et assez souvent, ses dangers, à une administration qui, outre l'exemption des tisanes, la compatibilité et la continuité des travaux ; est douée d'une force curative, capable d'attaquer le mal jusques dans son dernier retranchement ; et qui, ainsi, offre dans tous les cas, même les plus graves, une guérison, sinon toujours également prompte, au moins toujours également complète ; et cela, sans autre sacrifice que de joindre, au simple usage fait matin et soir, du rob proposé, une conduite qui ne soit pas par trop intempérante !

Pour compléter la comparaison que nous avons promis d'établir entre notre méthode et l'ancienne, il est bon d'ajouter à ce qui vient d'être dit, l'examen de quelques méthodes qui doivent les partisans qu'elles ont conservé,

moins à leur utilité, qu'au nom de leurs auteurs. Nous ne dirons rien de celles qui ont été employées à l'instant de l'apparition de la siphilis, en Europe; puisque, bonnes ou mauvaises, celles-ci sont déjà oubliées. Mais les méthodes qui vont être l'objet de l'examen qui nous reste à faire, sont plus nouvelles; leurs partisans en prônent la sureté, et principalement la promptitude: et c'est parce qu'il y a dans une telle assertion, de quoi influer sur la détermination de beaucoup de malades, que nous nous croyons obligés d'y opposer des remarques propres à faire éviter à ceux-ci, dans leurs préférences, de graves erreurs et de longs repentirs.

CHAPITRE XI.

Examen de diverses Méthodes curatives, proposées par différens auteurs.

QUOIQUE les méthodes, à l'examen desquels nous allons nous livrer, ne soient pas en fort grand nombre, et qu'ainsi ce chapitre ne semble pas susceptible d'une extension plus grande que d'autres qui le précèdent, il peut pourtant convenir d'y diviser les matières principales, par des chiffres sectionnaires, afin que ce signe aide à faire remarquer davantage, non seulement ces méthodes, mais encore ce qu'on en va dire. Nous allons commencer par l'examen de celle de Charles Musitan.

§ I.er

Prendre huit onces d'eau de plantin ; y dissoudre deux grains de mercure doux réduit en poudre impalpable ; bien mêler le tout ensemble ; et après l'avoir fait tiédir, injecter, avec une seringue d'ivoire, trois fois le jour, une once de cette liqueur dans l'urèthre : tel est le spécifique que Charles Musitan assure être immanquable contre la gonorrhée. A l'en croire, si, dès que le flux purulent commence à paraître, l'on fait cette injection, son effet naturel est de l'arrêter à l'instant, sans que le concours d'aucun autre remède soit nécesssaire. Il va plus loin encore, puisqu'il ajoute que, dans le cas où l'injection succéderait à l'instant précis et positif où les parties naturelles commencent à être affectées d'une démangeaison extraordinaire, et serait ainsi antérieure à l'apparition de l'écoulement, il deviendrait inutile de s'occuper même de la cure de la maladie que, par ce moyen, on empêcherait de naître.

Mayerne a aussi, de son côté, proposé une in-

jection qui, à beaucoup d'égards, rentre dans celle que nous venons de faire connaître. La voici :

Prenez six onces d'eau de chaux ; deux gros de miel de rosat, et un gros de mercure doux, réduit en poudre impalpable ; mêlez le tout ensemble ; et injectez en, chaque jour, dans l'urèthre.

Selon lui, il suffit de cette injection pour compléter la guérison de la gonorrhée, pourvu pourtant, que les remèdes convenables à la cure radicale de la siphilis, aient d'abord été employés. Ce système curatif qui, au reste, paraît généralement adopté en Angleterre, l'est même encore, aujourd'hui, par quelques praticiens en France. Sans doute que si, à l'emploi qu'on en fait, était toujours attaché le succès, il mériterait, en raison de la facilité si grande de son administration, une préférence marquée sur beaucoup d'autres. Mais il n'en est, par malheur, pas ainsi : La raison, l'expérience, tout s'accorde pour en démontrer, en beaucoup de cas, l'insuffisance ; et qui pis est, le danger. Comment, en effet, serait-il possible que les effets, même premiers et visibles du virus siphilitique que ces injections doivent faire disparaître et même détruire, elles

les détruisissent réellement, qnand elles sont réduites à l'impossibilité de pénétrer dans le tissu de l'urèthre, où le venin a déjà commencé à exercer sa malignité ? En accordant même aux partisans de cette méthode, que la liqueur injectée fût de nature à pénétrer jusqu'à un point aussi avancé du canal, une supposition, dans ce cas là même, toujours très-difficile à admettre, ce serait qu'elle pût détruire, corriger, émousser, avec assez de promptitude, les particules du virus, pour rendre celui-ci incapable de causer même une inflammation. Ne serait-on pas bien plutôt fondé à craindre que l'un des élémens dont se compose l'injection; le mercure doux, par exemple, et ses pointes salines, venant à picotter vivement l'intérieur de l'urèthre, n'aggravassent, et quelquefois de beaucoup, la phlogose supposée déjà produite; ou, réciproquement, n'en accélérassent l'apparition, si elle était encore à naître ?

Le sentiment, au reste, que nous énonçons sur un pareil moyen curatif, loin de n'être que conjectural, a pour appui, des résultats connus; et en un mot, des expériences personnellement faites. Sollicité, différentes fois,

par des malades qui avaient le plus grand intérêt à ce qu'avant même le commencement de la destruction du mal dont ils étaient affectés, les signes extérieurs en restassent cachés; nous avons, pour condescendre à leurs vues, hasardé des essais de ces méthodes et de celle récemment proposée par M. Allion, mais le plus souvent de celle de Musitan; non, à la vérité, sur des gonorrhées naissantes ou non encore apparentes, tant il est rare que, dans de pareils instans, on nous consulte; mais sur d'autres qui étaient *récentes*. Or, l'attention que nous avions de modifier ces formules, en réduisant, par exemple, la dose de mercure doux ou de panacée, à une quantité moins grande: cette attention, jointe à plusieurs autres qu'il est inutile de rappeler, n'a jamais pu empêcher que le résultat de l'injection ne fût, ou de supprimer l'écoulement qui alors était remplacé par des chancres ou des bubons, ou, lorsque le changement d'état n'était pas porté jusque là, d'aggraver du moins l'inflammation; et avec elle, le caractère de tous les autres accidens.

Ce sont là des faits dont nous pouvons attester la réalité; et, en se livrant maintenant

aux réflexions qu'ils sont propres à faire naître, il est impossible de ne pas voir que l'idée beaucoup trop favorable que l'on avait conçue de l'usage des injections astringentes en général, et de la méthode conseillée par Mayerne, et Musitan en particulier, vient de ce qu'elle n'est connue que par des épreuves faites dans des cas où il ne devait point y avoir de gonorrhée ; et cette circonstance particulière, n'ayant point été assez sentie par ceux qui, encore aujourd'hui, vantent un procédé que de si grands inconvéniens accompagnent, y aura fait attribuer une efficacité dont tout démontre qu'on ne lui était nullement redevable : et enfin, l'illusion aura été portée jusqu'à confondre une guérison assez facile, pour avoir pu ou dû s'opérer d'elle-même, le mérite si différent de n'y avoir pas mis un obstacle capable de l'empêcher. Nous ne pensons pourtant pas que de nouveaux essais du même moyen, sur-tout restreints à des gonorrhées anciennes, dont l'écoulement aurait résisté aux meilleurs remèdes, fussent très-dangereux. L'on doit cependant éviter d'employer ce moyen, toutes les fois que l'urèthre est très-enflammé ; qu'une violente dysurie

tourmente le malade ; enfin, lorsque le périnée est menacé d'un abcès. Dans tous ces cas, l'épreuve serait dangereuse ; mais, outre les anciens écoulemens sans virus, elle pourrait être tentée sur les gonorrhées de la première espèce, parce que les symptômes seraient assez modérés, pour que la faute, si elle était destinée à avoir des suites, n'en eût pas, du moins, de très- graves : mais dans ces dernières, et dans le cas même d'un succès apparent, il resterait toujours une question extrêment importante et très-difficile à résoudre, celle de savoir si la cure est, ou n'est pas radicale : ce qu'il y a de certain, c'est que nous concevrions, sur cela, des craintes qu'un traitement fait régulièrement, et semblable à celui qu'on emploie contre une siphilis confirmée, pourrait seule dissiper.

§. IIe

Un autre moyen curatif, et qui a été proposé par des hommes célèbres, pour accélérer la guérison de la gonorrhée, est l'usage intérieur des *cantharides*, en passant graduellement, de petites doses, à d'autres plus fortes.

Ils en fondent l'emploi sur des combinaisons et des quantités dont les rapports proportionnels offrent, chez chacun d'eux, des différences, dans le détail desquelles il serait ici trop long d'entrer.

Quant au moyen considéré en soi, si, avoir le suffrage d'un grand nombre d'écrivains *médecins*, était, pour un remède en général, une preuve incontestable de bonté, on ne saurait nier que les cantharides n'en fussent un en quelque sorte infaillible, puisqu'elles ont en leur faveur, des voix très-nombreuses et d'un grand poids. Cependant, ce serait s'abuser, que de s'en rapporter, de confiance, à ce que les partisans même si célèbres, de ce remède, en ont dit. Les assurances qu'ils donnent; les promesses qu'ils prodiguent; les raisonnemens qu'ils développent, tout cela a, pour fondement, de funestes illusions que les résultats forcent bientôt, et malades et médecins, de reconnaître; et quand on rapproche, du mérite personnel des partisans de cette méthode, l'erreur dans laquelle ils sont tombés, l'on apprécie toute l'étendue du bienfait de l'institution des *cours de Cliniques*, de médecine et de chirurgie. Les bons praticiens ne

sont, en effet, jamais formés par les seuls aperçus de l'esprit, quelque transcendans ou étendus qu'ils puissent être ; mais bien, par l'inspection des faits. Epier la nature au bord du lit même du malade ; essayer, autant que possible, de la prendre sur le fait; en examiner la marche pendant tout le temps qu'elle est aux prises avec le mal traité par de grands praticiens ; telle est la condition à laquelle, seule, on peut soi-même espérer de le devenir un jour. Ce n'est qu'après avoir vu un grand nombre de maladies soumises à des administrations que dispensent des mains exercées par une longue habitude, que l'on a enfin, à son tour, cette expérience si supérieure à la plus grande théorie. L'usage des cantharides dans la gonorrhée, et les effets qui en sont inséparables, sont au reste, eux-mêmes, comme une justification vivante de ce que nous venons de dire. La célébrité du très-grand nombre de ceux qui les prescrivent, ne peut être révoquée en doute; l'art a même, à plusieurs d'entr'eux, des obligations réelles ; et cependant, ils mettent de la meilleure foi du monde, au rang des mesures qu'il convient d'employer dans la

maladie gonorrhoïque , ce qu'il y a de plus propre , peut-être , à en aggraver l'état et le caractère !

Quoi ! l'expérience de tous les temps démontre que les cantharides prises intérieurement , quoiqu'à très-petites doses ; par exemple , à la quatrième partie d'un grain , ne manquent jamais d'irriter et même d'enflammer les reins , la vessie , ou l'urèthre ; c'est là un fait avéré par le témoignage même de ceux qui vantent ou conseillent le spécifique auquel de semblables effets sont attachés ; et cela ne les empêche pas d'en étendre l'application à une maladie où l'urèthre est dans un état de phlogose , d'inflammation , et même assez souvent d'ulcères ! Est-ce assez montrer , on ne dira plus seulement d'inexpérience ; mais , et dans toute la force du terme , d'inconséquences et de contradiction ? Il est aisé de prévoir ce que ceux dont nous combattons ici le sentiment , vont objecter : ils fonderont la nécessité de l'usage des cantharides , sur une propriété détersive qui les rend propres , du moins selon eux , à opérer dans les gonorrhées opiniâtres , la guérison des ulcères malins. Mais cette persuasion n'est qu'une nou-

velle méprise ajoutée à toutes les autres. Comment, en effet, croire à cette propriété détersive des cantharides, lorsqu'elles sont prises intérieurement; puisqu'elles ne peuvent produire leur effet, sur le canal de l'urethre, qu'apres y avoir été portées par la circulation ?

En supposant, d'ailleurs, que le remède vanté ou conseillé par ceux dont nous discutons ici l'opinion, fût réellement doué de cette propriété détersive qu'ils lui attribuent, ne serait-il pas toujours démontré que, renouveler l'inflammation; accroître l'ulcération; causer aussi la plus forte, la plus violente dysurie, sont autant d'effets dont il est, d'un autre côté, bien plus nécessairement et bien plus fréquemment encore capable ? Et si cette dernière vérité ne peut être contestée par personne, l'emploi des cantharides, ne pût-il même être remplacé par celui d'aucun autre remède, on devrait encore, soigneusement, se l'interdire : mais, combien l'obligation de s'en abstenir ne devient-elle pas plus pressante encore, quand, dans la pratique, on a le choix libre entre tant de remèdes accompagnés pour le moins,

sans doute, de la même force curative, sans, à beaucoup près, l'être des mêmes dangers ?

§. III.

Quelques médecins proposent, contre les vieilles gonorrhées, l'usage du précipité vert, depuis deux grains jusqu'à quatre. Ils assurent qu'une seule prise de ce remède, suffit pour guérir la maladie gonorrhoïque-récente, et que la plus forte de ces quantités, est un spécifique contre lequel celles même qui sont tout-à-fait invétérées, ne résistent pas. Paul Herman prétend que le précipité vert, pris depuis trois grains jusqu'à cinq, a, contre l'écoulement virulent, des effets décisifs. Beaucoup d'administrateurs, mais sur-tout de charlatans, affectent de voir une recette merveilleuse dans ce remède qui n'est rien autre chose qu'un purgatif violent et dangereux ; puisque, ne se réduisant pas à purger par le haut et par le bas, ce qui déjà, sans doute, suffirait pour justifier l'épithète que nous venons de lui donner, il attaque encore, par sa causticité, la substance même de l'estomac. S'il fallait citer des

exemples, nous ne serions embarrassés que du choix. Nous avons été à portée de voir un grand nombre de malheureux chez qui l'usage de ce remède, avait produit des coliques d'estomac qui, très-longues, très-difficiles à guérir, finissaient par être, pour eux, une maladie réellement plus grave, que n'aurait pu l'être la gonorrhée même, que ce remede administré par des hommes qui se disent médecins, quoiqu'ils en profanent le titre, avaient été appelés à détruire ?

On objectera peut-être, que ce remède arrête la gonorrhée ; car, c'est là l'avantage que ceux qui en sont partisans vantent le plus. Mais on oublie de considérer que ce n'est que par une violente métastase, ou transport des humeurs, qui, suite nécesaire du vomissement excessif et de la superpurgation, ne détruit point, en réalité, la cause de l'écoulement ; puisqu'une ou deux prises de ce précipité, dans chacune desquelles entre un ou deux grains, et tout au plus trois grains de mercure crud, ne peuvent pas purifier la masse du sang ; et, par conséquent, corriger ou pousser au dehors, toutes les particules du virus. La disparition de l'écoulement, lors même qu'elle a lieu, n'est

donc, encore, qu'une de ces cures perfides dont tout l'effet est d'entretenir le malade dans une fausse sécurité que détruit tôt ou tard, soit la réapparition de la gonorrhée elle-même, soit une infection qui, au lieu de borner, comme d'abord, ses atteintes à quelques parties, les transporte sur toutes. A en croire d'autres médecins, un remède souverain pour la guérison de la gonorrhée, est la résine de *guayac* en substance, à la dose d'un scrupule jusqu'à deux. On ne voit pas trop, cependant, sur quoi ils fondent cette idée de propriété exclusive qu'ils attribuent à cette résine, puisque sa vertu n'excède en rien celle d'une forte décoction, laquelle, à l'aide d'une ébulition supposée, forte elle-même, tire tout ce qu'il y a de réellement résineux dans ce bois. Cette parité des effets attachés aux deux manières, une fois posée, et en jugeant maintenant de la décoction en elle-même, est loin de convenir à toutes les gonorrhées, et aussi, par conséquent, à tous les malades.

Assez souvent, au contraire, nuisible jusqu'à accroître l'acrimonie de l'écoulement, l'ardeur des parties génitales, par ce moyen,

elle restitue par là, au mal, le degré de violence qu'il avait commencé de perdre. C'est là un fait sur lequel il ne peut y avoir, entre les vrais praticiens, de dissentiment; le reste, comme on voit, devient infiniment aisé à conclure; car, puisqu'il y a, entre la *résine* et la *décoction*, identité de vertu, ou si l'on veut de faiblesse, ce n'est sans doute pas mal raisonner, que de conclure, comme nous nous croyons obligés de le faire ici, de l'impropriétété de l'une, à celle de l'autre.

Il est un grand nombre de praticiens, surtout dans les départemens, qui encore, aujourd'hui, font succéder aux tisanes rafraîchissantes, assez ordinairement composées de chicorée sauvage, de racine de fraisier, de chiendent, etc.; l'usage des pillules mercurielles de Belloste; ou, de pilulles mercurielles de leur composition particulière.

D'autres, dès les premiers périodes de la maladie, administrent à-la-fois, et les tisanes, et les pillules. Cette méthode a pour partisans, des hommes qui, très-instruits d'ailleurs sur une ou plusieurs branches de l'art, ne paraissent pas avoir fait une étude particulière

et approfondie des maladies siphilitiques. Quoiqu'il en soit, le nombre des partisans de cette méthode, est considérable. Comme elle est liée, par quelque rapport, avec une méthode proposée par un célèbre médecin de Marseille, M. *Chesneau*, lequel promettait d'immenses avantages à quiconque substituerait cette méthode à toutes les autres ; il est possible que cette circonstance ait influé sur la détermination de tant de personnes dont nous ne pouvons ici approuver le sentiment. L'idée seule de cette possibilité, nous porte à en estimer utile un examen particulier. Cette méthode que ses partisans, encore très-nombreux, affectent de croire la meilleure, nous sommes autorisés par l'expérience à soutenir que, loin de concourir au but qu'on se propose (la guérison), elle l'éloigne, et laisse ordinairement après elle, des faiblesses, des tiraillemens d'estomac, des douleurs et tremblemens dans les membres, des attaques de nerfs, chez les femmes et de ces gonorrhées habituelles, d'autant plus difficiles à détruire, que le malade est épuisé, et dans un état plus alarmant, que celui où il était dans les premiers temps de la maladie.

Voici en quoi elle consiste:

§. IV.

Prenez 12 grains de mercure doux ; trois grains de diagrède ; mêlez les dans une quantité suffisante de conserve de roses purgatives ; composez de tout cela, un bol qu'on avalera le matin ; faites, deux heures après, succéder un bouillon ; réitérez, le lendemain, le même remède, en augmentant chaque jour, de deux grains, tant la dose de mercure, que celle de diagrède. Cependant, si les selles produites par la première prise, étaient d'une abondance à devoir exclure la nécessité de l'accroissement prescrit, on ne l'ajouterait pas aux quantités primitives.

Ces trois premières purgations seront selon lui, d'autant plus utiles, qu'elles auront mieux vuidé les premières voies : une fois administrées, on emploiera un opiat dans lequel on fera entrer un scrupule de camphre, six gros de crême de tartre, trois gros de sel de prunelle, deux onces et demie de thérébentine : on mêlera toutes ces drogues

ensemble ; puis on le partagera en six doses égales qui, couvertes de sucre pulvérisé, devront être prises le matin, et trois heures au moins avant de déjeûner, pendant six jours de suite. Si la douleur de la verge ; la dysurie ; le flux purulent, jaunâtre ou verdâtre, subsistaient encore, même après l'usage de l'*opiat*, il deviendrait indispensable de renouveler les purgations ; en augmentant, toutefois de 20 ou 24 grains, la dose de mercure ; et de six grains, seulement, celle de diagrède. Dès que la matière de l'écoulement sera blanchâtre, comme revenue au naturel, quoique peut-être très-aqueuse, il faudra sur-tout, s'il n'y a plus d'ardeur d'urine, penser sérieusement à arrêter la gonorrhée ; et, pour cela, le safran de mars-astringent, fait avec la limaille d'acier, arrosée d'eau-forte, et préparée suivant la méthode de *Béguin*, sera nécessaire. Enfin, le méme médecin veut que, chaque fois, et pendant trois matins de suite, on en donne un scrupule dans de la conserve de roses.

Le lecteur prévoit déjà ce qu'on est fondé à opposer, tant à un pareil système, qu'à tous ceux qui y sont liés par plus ou moins de con-

formité. Ce qui, en effet, y sert de base principale et même unique, sont les purgatifs, du danger desquels nous avons déjà assez souvent eu occasion de parler. L'inconvenance de ces remèdes se fait encore plus remarquer, quand la maladie est violente; car, alors l'inflammation, l'ardeur, l'irritation et la douleur étant très-grandes, on voit combien il y a d'irréflexions à prescrire des moyens qui, loin d'adoucir ces accidens, les aggravent et les prolongent.

Mais si les suites des purgatifs, et par conséquent de la méthode de M. Chesneau, sont, en général, si funestes à la maladie gonorrhoïque, quelque soit d'ailleurs le temps pendant lequel on les administre, elles ne le sont pas moins dans tous les cas particuliers où la terminaison de l'inflammation se trouve être la *suppuration*; puisque, dans cette supposition, il est encore impossible que de pareils moyens puissent détruire le mal; qu'au contraire, il l'augmente. Il semble, au reste, inutile de s'amuser à prouver aux partisans de la méthode de M. Chesneau, cette vérité que, dans la pratique, les uns et les autres sont forcés de reconnaître la propriété

irritante des purgatifs, que, lorsqu'ils les emploient, ils ne manquent jamais, non seulement de choisir les plus doux ; mais d'en faire précéder et accompagner l'usage, par une administration de tisanes rafraîchissantes et adoucissantes, prises à très-grandes doses. Ceci, toutefois, n'est de nature à les conduire à rien d'assez décisif pour motiver une sécurité entière ; puisqu'en supposant qu'au résultat, et par l'emploi du safran de mars-astringent, ils parviennent à arrêter l'écoulement, il reste toujours à décider cette question si véritablement inquiétante, celle de savoir si la guérison est complète ; et l'on ne peut nier qu'il n'y ait à l'égard de ceux-ci, comme à l'égard de tant d'autres qui accélèrent la suppression du cours de l'écoulement, par l'usage du précipité vert, un fond d'incertitude pour le moins égal. Car, si l'on n'est certain d'une guérison radicale, que lorsque la gonorrhée a parcouru régulièrement tous ces périodes, comment s'assurer qu'en suivant ces méthodes, elle les a parcourues ?

Beaucoup de praticiens admettant la possibilité que, par suite de la gonorrhée siphilitique, la masse du sang soit infectée, pres-

crivent l'usage du mercure pendant tout le temps que la maladie subsiste. D'autres, au contraire, croyant apercevoir dans l'écoulement gonorrhoïque, un moyen capable de chasser au-dehors la totalité du virus, excluent les administrations mercurielles. Enfin, il y en a qui, ajoutant encore à ce dernier sentiment, en sont venus jusqu'à préférer à des moyens curatifs quelconques, par lesquels on chercherait à aider plus ou moins la nature, le système de l'abandonner à elle-même.

Il semble qu'entre les deux premières opinions, respectivement soutenues par des hommes recommandables, il y ait un milieu à prendre. D'un côté, il est certain que, lorsque la maladie a parcouru ses périodes sans interruption et sans accident, l'usage du mercure devient, sur la fin même du traitement, à peu-près superflu. Mais s'il y a eu, dans la marche périodique de la maladie, de l'irrégularité ; et dans l'écoulement, de l'interruption, n'importe la cause à laquelle elles doivent être attribuées ; et si, par-dessus tout cela, après la suppression de l'écoulement, il a été forcé de reparaître, soit par un remède mal administré, ou par des excès auxquels le ma-

lade se sera livré, l'infection générale de la masse du sang en serait alors une suite nécessaire; c'est pourquoi l'usage du mercure deviendra indispensable.

Rappelons donc ici ce que nous avons déjà eu bien des fois occasion de dire : c'est que le traitement de la siphilis étant, comme celui de toutes les autres maladies, subordonné à la mobilité des cas accidentels, il n'a et il ne peut rien avoir, en soi, de fixe. L'art d'assortir le traitement à ces différens cas, est même ce qui, à proprement parler, constitue en ce genre, la doctrine. C'est là aussi ce qui donne, sur-tout de nos jours, à celle-ci, un caractère tellement contentieux, qu'en comparant les opinions émises sur cela, par les écrivains célèbres, il serait difficile d'en trouver deux exactement d'accord. Mais à côté d'une controverse qui puise une sorte de justification dans la nature des choses, en figure une autre bien extraordinaire, puisqu'en dépit de cette nature des choses, ceux-là prétendent trancher toutes les questions, fixer toutes les incertitudes; en substituant à l'appréciation des divers cas, une uniformité incomparablement plus commode pour le marchand de la drogue, laquelle

les embrasse tous. Sans contester que parmi ces remèdes généraux, il y en ait quelques-uns de bons, cela pourtant n'empêche pas que l'extension indéfinie de ces derniers même, ne soit toujours très-dangereuse.

Et pour reproduire une comparaison déjà présentée dans un de nos ouvrages : Qu'une loi dont les dispositions sont en général justes, se trouve faussement appliquée, elle aura, malgré son équité radicale et originaire, des effets oppressifs, et peut-être même homicides. Ceci est trop clair, pour avoir besoin d'être prouvé. Mais qui ne voit qu'il en est ainsi, encore, d'un remède même bon par essence, lequel, dans les résultats individuels, n'est lui-même jamais que ce que le préparateur qui l'administre, le fait être ? Comment donc, non seulement les uniformistes, compositeurs de la drogue vantée, mais les individus qui, totalement étrangers à l'art de guérir, ont chez eux des dépôts de ces remèdes prétendus généraux, et doués même tous, si l'on veut, des propriétés radicales, pourraient-ils, avec l'administration meurtrièrement indistincte qu'ils en font, effectuer des cures réelles ? A moins de faire soi-même partie de la secte, on ne

peut être ni assez hardi pour le dire, ni assez dépourvu de sens pour le croire. Le croire ou le dire, ne serait-ce pas, en effet, raisonner pour le moins aussi bien que celui qui ne s'étant livré à aucunes études chirurgicales, mais possesseur par hasard d'une trousse garnie de tous les instrumens nécessaires aux diverses opérations de la chirurgie, prétendrait que la possession des uns lui donnerait celle de toute l'étendue de savoir positif qui effectue les autres?

Ce rapprochement par lequel nous croyons devoir terminer, ne renferme, en soi, rien qu'on puisse dire être exagéré. Il y a, en effet, entre les prétentions supposées de l'homme aux instrumens, et celles trop réelles de nos messieurs à remèdes généraux, une identité rigoureusement exacte de déraison et de folie. La première pourtant des deux, est seule, susceptible d'être unanimement appréciée.

C'est que ce qui la caractérise, est, en médecine ou en chirurgie, un défaut absolu d'études et de science, qui n'indique que des idées d'abaissement; au lieu que le trait caractéristique de l'autre, est un système qui ne se

renfermant dans aucune borne raisonnée, s'élance, avec hardiesse, au-delà de toutes. C'est là du moins la cause de l'illusion de tant de lecteurs et de malades. Ainsi, la vogue dont jouit encore aujourd'hui la meurtrière manie de tout généraliser, au lieu d'être due à des succès, et par conséquent à la vérité, l'est à cet aspect faussement favorable, sous lequel, par sa nature, elle se présente au commun des hommes qui jugent sans examen, ou du moins à quelques exceptions près.

SECONDE PARTIE.

DES ACCIDENS PRODUITS PAR LA GONORRHÉE SIPHILITIQUE – RÉCENTE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Ophtalmie siphilitique.

Il est deux maladies, l'ophtalmie siphilitique, et la chûte de la gonorrhée dans les bourses, qui, lorsqu'elles existent, ont pour cause, quelquefois, l'imprudence du médecin; et, bien plus souvent encore, celle du malade. Ce motif nous a fait sentir la nécessité de n'en pas faire entrer la discussion dans la première partie de cet Ouvrage, exclusivement consacrée à l'exposition de l'écoulement

gonorrhoïque, considéré dans ses quatre périodes réguliers ; tandis que les deux cas, à l'examen desquels nous allons maintenant nous livrer, en sont des portions, non pas sans doute nécessaires, mais seulement fortuites et accidentelles.

Et pour parler, d'abord, de l'ophtalmie siphilitique : Si la gonorrhée virulente vient, par quelque cause que ce soit, à être supprimée; ou, si l'écoulement diminue plus promptement qu'il ne devrait, par la nature des choses, il est possible que le virus opère une *métastase* sur les testicules ou sur les yeux. C'est dans ce dernier cas, que l'accident est connu sous le nom d'*ophtalmie siphilitique.* Les causes qui peuvent produire la suppression de l'écoulement, sont le mauvais régime, les excès dans l'usage du vin : le refus de s'abstenir de celui des liqueurs ou du commerce avec les femmes ; les veilles immodérées, les exercices violens, les purgatifs âcres, les traitemens mal administrés, sur-tout les injections atringentes employées pour arrêter la gonorrhée virulente, soit ancienne, soit nouvelle. Quelquefois, sans que la gonorrhée soit supprimée, et sans même que l'écoulement soit diminué, elle

peut, si elle est douée d'un caractère excessivement virulent, servir encore de principe à l'ophtalmie. Enfin, la méthode anglaise en multiplie beaucoup les exemples : ce serait déjà, sans doute, une raison suffisante de la rejeter, quand beaucoup d'autres, dont nous avons déjà parlé, n'en démontreraient pas la nécessité. Mais l'anglomanie est encore aujourd'hui en médecine, comme autrefois en législation, portée si loin, que ceux qui se livrent à un pareil goût, sont bien éloignés de réfléchir sur les maux graves que, chaque jour, il produit.

Pour juger de l'importance qu'il peut y avoir à prévenir une maladie de ce genre, ou à la combattre de tous ses moyens, quand réellement elle existe, il suffit de considérer qu'elle peut causer la perte de l'un des yeux, quelquefois même de tous les deux. Pour parvenir avec succès à en arrêter les progrès, ou à en prévenir la naissance, il faut commencer par se former une idée juste du mal: c'est pourquoi nous allons en présenter une description capable de le faire, d'abord, bien connaître.

Le premier signe de la maladie est un

peu de rougeur et de douleur dans l'œil qui devient bientôt larmoyant ; l'irritation force les glandes à sécreter plus d'humeur que dans l'état ordinaire. Ce surcroît ou partie excédante qui en dérive, donne à son tour, naissance à une fluxion que, communément, on appelle *épiphore.*

Les progrès que la maladie fait bientôt, rendent la conjonctive fort douloureuse, plus rouge encore que d'abord, et démesurément tuméfiée. La cornée qui n'a point de mal, représente, alors, un creux en rond ; et c'est là ce qui a fait appeler cette maladie de la conjonctive, *enfoncement.*

La conjonctive, toujours rouge et boursoufflée, porte ces deux derniers caractères, jusqu'à même paraître véritablement charnue. Dans cet état, il y a une infinité de points de la surface extérieure, d'où découlent fréquemment des gouttes de lymphes épaisses, gluantes, jaunâtres, âcres, mordicantes, et en tout semblables à l'humeur qui dans la gonorrhée, découle des parties génitales.

Si le mal continue de s'accroître, ces petits points de la conjonctive, qui laissent suinter la liqueur âcre dont nous venons de parler,

dégénèrent bientôt en autant de phlictènes ; ce qui, alors, augmente de beaucoup la rougeur, la chaleur, la douleur, et la tumeur de cette membrane. D'un autre côté, le globe de l'œil boursoufflé, ne saurait être recouvert par les paupières : il faut que, continuellement, il demeure, et comme on assure que cela est ordinaire aux lièvres, à moitié ouvert. De-là aussi, naît la maladie que l'on appelle *œil de lièvre.*

Dans le cas où le mal se communiquerait à la face interne des deux paupières, celles-ci deviennent, non seulement douloureuses et rouges, mais encore si boursoufflées, qu'elles se renversent (l'inférieure sur-tout) en dehors ; et cet accident est ce que les anciens désignaient sous le nom d'*Eraillement.*

A moins que l'on n'y remédie promptement, la cornée contractera un mal qui lui est propre, lequel tient lieu de *Sphacelle.* Ainsi, devenue opaque dès cet instant-là, et blanche à l'extérieur, elle tombera ensuite par parcelles, mêlées et confondues avec la matière de l'écoulement.

Le peu de lames qui resteront à la cornée,

poussées au dehors par l'humeur aqueuse, parviendront peu-à-peu à se dilater : et il en résultera un de ces gonflemens difformes que les anciens ont distingué, tantôt sous le nom de *tête de mouche*, ou *staphilôme*; tantôt sous celui de *grain de raisin* ou de *melon*, ou enfin, de *pomme* ; ces différences de désignation, étant calquées sur le degré plus ou moins grand, soit de grosseur, soit de difformité ; et la ressemblance qu'on a cru remarquer entre la forme de cette tumeur et le fruit dénommé.

Il arrive quelquefois que les lames qui restent, s'entrouvrant à la fin, donnent par là, passage, non pas seulement à l'humeur aqueuse, mais encore aux autres humeurs renfermées dans le globe de l'œil; ce qui produit sa chute, et la perte de la vue. L'anatomie nous apprend que la conjonctive, toute mince qu'elle paraît, est composée d'une infinité de cellules membraneuses, serrées, distinctes, qui, communiquant entr'elles, et s'ouvrant en dehors, filtrent une humeur grasse, lymphatique, savoneuse, destinée à lubrifier la surface de l'œil et des paupières, dans l'état de santé. Mais, dès que cette humeur se trouve infectée par le virus siphilitique, les mêmes cellules, tuméfiées alors et en-

flammées, elles deviennent le siège de la métastase; et à ce dernier accident, sont alors attachés tous les effets dont nous venons de présenter le tableau. Heureusement, pourtant, que le virus repoussé des parties génitales, ne se jette pas toujours sur les cellules de la conjonctive; il faut, pour cela, que quelque cause antérieure nécessite ce dérangement d'ordre: l'expérience prouvant que, si l'ophtamie succède souvent à la gonorrhée supprimée, ce n'est guères qu'à l'égard des individus dont les yeux sont déjà malades, ou qui le sont devenus à la suite d'un coup, d'un frottement, de l'irritation, d'un fétu que le hasard y aura fait entrer; ensorte que, pour que le virus se porte à une partie à laquelle il semble, d'abord, si peu destiné, il faut qu'une irritation locale lui en facilite l'accès. Encore, est-il nécessaire qu'il soit repoussé de son siége naturel, par cette violence que nous avons déjà dit en interrompre le cours; ou par l'excès de sa quantité, ou par celui de son acrimonie.

Mais, lors même que, par l'une de ces causes, il opère ce transport qui a pour la conjonctive, des effets si funestes, il faut employer les moyens de lui faire reprendre sa route or-

dinaire; souvent la nature est capable de lui en ouvrir une autre. L'on a observé qu'une ophtalmie siphilitique peut, dans son état même de plus grande violence, totalement disparaître, tantôt par le retour de l'écoulement, tantôt par l'éruption d'un bubon.

Les causes qui peuvent produire cette maladie, sont le plus souvent, outre celles que nous avons déjà énoncées, les injections astringentes : dans ce cas, l'écoulement dont on arrête le cours, se jette, comme un torrent, par-tout où il peut pénétrer. Si donc les cellules de la conjonctive sont trop faibles pour n'opposer, à l'invasion du virus, que des obstacles impuissans, il faudra bien qu'il gonfle cette partie de l'œil, l'enflamme, l'ulcère ; et qu'après l'avoir plus ou moins rongée par son âcreté, il la détruise.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que l'ophtalmie siphilitique n'est presque jamais produite par une siphilis interne et cachée; quoique le virus soit de même nature, cela n'empêche pas que la siphilis soit susceptible de produire beaucoup d'autres maux des yeux,

Mais, quoique nous ayons vu et traité un grand nombre d'affections de ce genre, pro-

duites par des siphilis récentes, nous n'en avons jamais rencontré qui fussent produites par celles qui sont invétéres. Si l'on nous demande la raison d'une différence aussi frappante, nous présumons qu'elle vient de ce que le virus constitutif de la siphilis proprement dite, étant caché dans le sang, il n'attaque les parties, que d'une manière sourde : il est donc, par là, incapable de produire, sur la conjonctive, ce gonflement ou cette inflammation subite qui est, cependant, la condition sans laquelle l'ophtalmie siphilitique elle-même ne peut avoir lieu. Mais il est aisé d'apercevoir qu'il en sera tout autrement, si le même virus se trouve appartenir à une gonorrhée supprimée; puisque, repoussé alors avec violence des parties génitales, il faudra bien que, par une autre violence, il se jette sur d'autres parties qui seront tantôt les bourses, tantôt la conjonctive, lesquelles, réduites à l'impossibilité de résister à un mal si subit, en reçoivent tous les effets visibles et préjudiciables.

Pour approfondir davantage la nature de cette maladie, faisons l'exposition de ses symptômes caractéristiques.

Les cellules de la conjonctive, irritées par

l'humeur qui y est inhérente ; mais qui a été, par l'introduction du virus, rendue plus épaisse et plus âcre , doivent d'abord se tuméfier ; ensuite , elles compriment les vaisseaux voisins , et distendent tellement les fibres nerveuses qui y sont entrelacées, que la tumeur, la rougeur , la chaleur et la douleur de la conjonctive, en sont un résultat inévitable.

Ces cellules, dont l'irritation s'accroît en raison de l'âcreté de l'humeur elle-même , doivent dès l'origine , exciter , par de vives contractions, une sécrétion plus abondante ; des larmes , d'où il doit résulter le *larmoiement.*

Enfin , la progression de l'épaississement de l'humeur et de son âcreté , se soutenant toujours, la conjonctive ou les cellules qui en dépendent , se dilatent davantage ; et les vaisseaux lymphatiques qui entrent dans sa composition, s'injectent des mollécules, ou portions rouges, constitutives de sang, qui pénètrent dans l'intérieur de ces vaisseaux, en assez grande quantité, pour produire cette couleur rouge. On ne doit donc pas s'étonner si la conjonctive qui embrasse circulairement la cornée, prend alors, elle-même , une couleur de chair.

Les cellules de la conjonctive, ainsi dilatées, douloureuses et en même temps enflammées, verseront nécessairement, et en raison de tant d'irritation, une humeur plus abondante, plus âcre, plus épaisse, et jaunâtre ; semblable à la liqueur virulente qui, dans la gonorrhée, découle des parties génitales. Il peut même arriver, si l'on néglige d'employer les remèdes convenables, que le mal s'aggrave au point que la surface externe de la conjonctive, ainsi que toutes les parties voisines, s'ulcèrent ; et l'on peut juger, par l'humeur qui découlera des parties lésées, du degré d'accroissement des accidens.

D'un autre côté, le globe de l'œil, étant gonflé par la violence de l'inflammation, il ne peut plus être recouvert en totalité par les paupières : et de-là, résulte la nécessité où il est, de rester à moitié ouvert. Mais si les progrès de la maladie continuent, la membrane qui revêt intérieurement les deux paupières, se trouvera, par là, soumise à l'influence des mêmes causes ; et aussi, par une conséquence nécessaire, des mêmes effets.

La face interne de la paupière inférieure ne saurait s'enfler outre mesure, sans s'étendre

au-delà de la peau saine à laquelle elle tient : et ce premier effet, une fois admis, un autre qui en dérive nécessairement, est le renversement en dehors, non pas subit, mais graduel de la paupière elle-même, laquelle se montrant à découvert, est gonflée, rouge, enflammée et presque charnue. La conjonctive ainsi affectée, serre et comprime d'une manière si forte, la cornée embrassée par elle circulairement, que le cours ordinaire de la lymphe, dans les vaisseaux qui lui sont propres, en devient impossible. Celle-ci, alors, s'amasse insensiblement entre les lames extérieures de la cornée, naturellement portées à s'y prêter ; ce qui rend cette dernière, opaque et extraordinairement blanche, quoiqu'elle n'acquiert ce caractère, qu'en raison proportionnelle des progrès que le mal fait. Les lames dont la cornée se compose, se trouvant, par l'interposition de la lymphe, séparées les unes des autres, il en résulte dans la densité naturelle de cet organe, une diminution progressive de chaque jour.

Mais, de cette diminution de densité des lames qui restent à la cornée, naît à leur égard, l'impossibilité de résister à l'effort des autres

tuniques de l'œil, et, par conséquent, d'empêcher qu'elles ne soient poussées en dehors par l'humeur aqueuse, laquelle forme une espéce d'ampoule dont la grosseur varie, comme les circonstances qui la produisent.

En supposant que les mêmes causes continuent d'agir avec la même activité, il faudra que ces lames, atténuées à l'excès, et n'ayant plus en elles, aucuns moyens de résistance, se rompent; ensuite qu'elles laissent écouler, par la voie qu'offrira la fracture même, les humeurs du globe de l'œil qui, affaissé, finira par se perdre pour toujours.

Cette description que nous venons de présenter, doit suffire, pour qu'à l'avenir, l'ophtalmie siphilitique soit facile à reconnaître. L'on vient de voir que sa cause doit résider le plus souvent, dans la suppression d'une gonorrhée virulente : il ne faut, pour y parvenir, qu'une inspection spéciale de la nature du mal, jointe, s'il est possible de l'obtenir, à un aveu sincère du malade. Il est, toutefois, essentiel de bien remarquer le degré auquel la maladie est parvenue; le temps de son origine; la couleur, l'opacité de la cornée, ainsi que le nombre de ses parties détruites; la virulence, portée plus

ou moins loin, du mal primitif; enfin, la suppression elle-même, pour être en état de fonder un prognostic plus certain. Tout ceci, au reste, nous le répétons, se connaît à l'inspection des parties affectées.

Si l'ophtalmie siphilitique, étant légère, parce qu'elle succède à une gonorrhée bénigne, l'on parvient à rétablir avec promptitude, l'écoulement gonorrhoïque supprimé; ou, s'il survient quelqu'autre symptôme de la siphilis, qui offre au virus une issue où il puisse de nouveau, tansporter son siége, l'on pourra, dans ces divers cas, espérer de guérir très-promptement la maladie.

Mais, dans les cas contraires, l'ophtalmie est, de toutes les maladies des yeux, celle dont le malade et l'homme de l'art, sont, chacun dans leur intérêt, le plus fondés à redouter les suites, parce qu'il n'y en a presque pas d'aussi rebelle aux remèdes ordinaires. Nous avons vu, non seulement à Bicêtre, quand nous y étions employés comme chirurgien, mais dans les hôpitaux militaires dont l'administration nous a, ensuite, été confiée, beaucoup d'exemples où les secours de l'art, les

mieux administrés, n'ont pu sauver la perte de l'œil affecté.

L'administration intérieure du mercure, à grandes doses, est en pareil cas, sans doute, d'une nécessité indispensable. Néanmoins l'on se tromperait fort, si l'on supposait l'usage de ce premier des anti-siphilitiques, capable d'opérer seul la guérison, sans y ajouter des auxiliaires. Les topiques émolliens, la saignée et les bains, doivent encore y concourir, comme on le verra plus bas, en parlant du traitement.

Mais souvent il ne reste après l'emploi, et même l'épuisement des remèdes généraux, appliqués d'ailleurs avec le plus de discernement et de justesse, qu'un moyen sur lequel on puisse fonder encore des espérances ; c'est l'*opération*. Mais il n'est pas encore temps de la décrire. Cependant nous nous croyons obligés d'observer en passant, que par elle, les progrès du mal sont arrêtés d'une manière soudaine, et en quelque sorte miraculeuse. Et telle est l'étendue de bien qui y est attaché, que si il reste, dans cet instant là, quelque chose d'entier à la cornée, l'opération le conserve.

Quelqu'admirable que soit d'ailleurs cette opération, il est une réparation qu'on ne doit pas en attendre, parce qu'il n'est réellement pas dans la nature des choses, qu'elle la produise. Egalement capable, et de remédier au mal présent, et de prévenir celui dont on est menacé, elle n'a aucun pouvoir contre le mal effectué. Si, par exemple, la cornée était totalement perdue, l'opération, quelque bien faite qu'elle fût d'ailleurs, ne la ferait pas renaître. Ceci, seul, suffit pour prouver qu'il ne faut pas perdre de temps dans le traitement d'un mal aussi dangereux ; et jusqu'à quel point le chirurgien doit se donner garde d'insister trop longuement sur des remèdes même réputés efficaces ; quand il est si possible que la cornée dont nous venons de parler, ou que l'œil lui-même, soient pendant ce temps, perdus, ou exposés aux atteintes d'un vice incorrigible.

CHAPITRE II.

Du Traitement de l'Ophtalmie siphilitique.

Si l'on est appelé à l'instant où l'ophtalmie siphilitique commence ; et que, de plus, elle soit par sa nature, modérée, on pourra se réduire aux remèdes ordinaires. L'emploi de spécifiques plus forts, serait en pareil cas, peut-être, préjudiciable Car, en cela, comme en beaucoup d'autres choses, deux écueils sont à éviter; l'*excès*, et l'*impuissance*. Le premier moyen à mettre en usage, sera donc la saignée faite, le plus près possible, du siége du mal. Ainsi, l'application des sang-sues aux tempes, au front, aux paupières, voilà par quoi il faudra commencer. L'on tempérera l'ardeur et l'effervescence du sang, par une tisane délayante, telle que celle d'eau d'orge miellée ; l'on fera aussi usage

des bains locaux, faits avec de l'eau tiède, simple, ou dans laquelle on fera entrer de la décoction de racine de guimauve; ou, si l'on veut, de la décoction de graine de lin. On réprimera la malignité du virus, par les préparations mercurielles intérieures, données, soit suivant les méthodes anciennes, soit suivant celle que nous avons cru convenable d'adopter; et, dans cette dernière supposition, les numéros 2 ou 3 du Rob, seront les modifications entre lesquelles il faudra se déterminer. L'on nétoiera les ordures des yeux; et on en diminuera l'inflammation, en y faisant souvent des injections composées de décoctions émollientes, telles que celles de racine de guimauve, d'eau de sureau ou d'eau de lin: quelques auteurs veulent qu'elles soient faites avec les eaux distillées de rose et de plantin, dans lesquelles on peut dissoudre un peu de sucre de saturne, et un peu de vitriol blanc: tels sont les remèdes applicables à la maladie toujours supposée récente et peu grave. On a encore plus de raisons (et nous croyons nécessaire d'en faire ici la remarque) de s'y borner, quand à ces deux avantages, s'en joint un troisième; la possibilité de

préparer ou de frayer au virus, une issue moins malheureuse que celle qui constitue le mal même, auquel il s'agit de remédier.

Mais l'expérience a appris que cette méthode est presque toujours insuffisante, lorsque la maladie, déjà grave par elle-même, a pour principe, un virus qui n'a pas d'autre issue que l'ophtalmie. Dans ce cas là, l'œil est menacé de sphacelle : les praticiens ont essayé ; et plusieurs auteurs ont conseillé de remplacer les remèdes dont on vient de voir la description, par ceux qu'on emploie pour prévenir la gangrène dans les autres parties du corps. Ainsi, ils ont prescrit de scarifier profondément, et en plusieurs points, la conjonctive tuméfiée, afin que le globe de l'œil, et en particulier, la cornée, soient moins pressés par elle. Il est certain que la perte de l'œil doit être attribuée au serrement, à la pression que le gonflement extrême de la conjonctive, lui fait éprouver ; et l'on ne peut nier que les scarifications ne l'atténuent beaucoup ; puisqu'aussitôt qu'on les a faites, l'on parvient à calmer la violence de la maladie; ou, ce qui est équivalent, la douleur de l'œil; et que, par là on éloigne, plus ou moins, sa perte.

Mais l'on a aussi, d'un autre côté, remarqué que les portions de la conjonctive qui se trouvent n'avoir pas été alors scarifiées, compriment encore assez à elles seules, la cornée, pour y causer des douleurs très-vives, et rendre même quelquefois inévitable, la perte de l'œil. C'est alors que la chirurgie française qui doit les progrès si étonnans, que depuis un siècle elle a faits, aux savantes recherches de l'ancienne académie royale de chirurgie ; ce corps dont plusieurs membres sont encore, aujourd'hui, comme le point d'appui sur lequel repose l'illustration de la nouvelle Ecole de Paris ; c'est alors, disons-nous, qu'elle imagina, pour sauver l'œil, de substituer à ce qui ne lui parut être qu'un palliatif, l'extirpation complète de la tumeur circulaire de la conjonctive, afin que, par là, l'organe malade ne fût plus exposé à aucune compression. Pour réaliser un aperçu qui réunissait à la justesse, la grandeur, elle prescrivit l'opération dont nous n'avons parlé qu'en passant ; et les premiers essais que l'on en fit, remplacèrent dès-lors, tellement les espérances que les inventeurs en avaient conçues, qu'encore, aujourd'hui, elle réunit autour d'elle, tous les assentimens. Cette opé-

ration qui peut être regardée dans les cas graves, en général, comme le salutaire supplément de tous les autres moyens, reconnus impuissans; voici de quelle manière elle s'effectue :

On place le malade le plus commodément qu'il est possible : et tandis qu'un aide-chirurgien, chargé de seconder l'opérateur, écarte de côté et d'autre, les paupières de l'œil affecté, celui-ci perce la tumeur circulaire de la conjonctive, horizontalement, avec une aiguille courbe, enfilée d'un fil ciré, et dans deux points diamétralement opposés; mais néanmoins, de telle sorte, que le fil, ainsi passé, puisse ensuite servir d'anse pour la soulever. Il en dissèque le contour, avec la pointe des ciseaux, dans le voisinage immédiat de la *sclérotique*; et il continue ainsi, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à séparer et détacher complètement la tumeur.

La conjonctive, ainsi disséquée, laisse ordinairement couler, mais en petite quantité et de loin en loin, des gouttes de sang que l'on arrête facilement par des lotions appropriées.

S'il arrive qu'une pareille tumeur occupe la

face interne des paupières, principalement de l'inférieure, il faudra disséquer de même, avec la pointe des ciseaux, cette membrane interne où se trouve le siége de la maladie, en prenant, sur-tout, bien garde de détruire le repli commun qui unit ensemble celle-ci et la conjonctive. Faute, en effet, de cette précaution, il serait possible que, lors de la cicatrisation de la petite plaie, la paupière ne se collât à la conjonctive si fortement, qu'il en résultât, pour la première, une impossibilité absolue de se mouvoir. Quant au traitement de la plaie, elle n'a besoin, pour guérir et se cicatriser complètement, que d'injections faites avec de l'eau simple, ou de l'eau de guimauve ; et par ce moyen, si facile à employer, on enlève de l'œil, les gouttes de pus ou de sang, et en général, les ordures, de quelque nature qu'elles soient d'ailleurs, qui auraient pu s'y amasser.

Il faudra, pour prévenir davantage, encore, l'adhérence des paupières à la conjonctive, les remuer doucement et souvent, en les faisant glisser l'une sur l'autre. Dans le cas où la surface de l'œil rendrait trop long-temps de la lymphe ou de la sanie, l'on emploiera une eau ophtalmique, telle que celle de rose

ou de plantin, dans laquelle on pourra, si l'on veut, faire dissoudre un peu de vitriol blanc.

Par ces légers remèdes, l'organe qui, avant l'opération, était exposé à une perte certaine, sera guéri en peu de temps; et si parfaitement, que la conjonctive, quoique disséquée et même en partie enlevée, reprend alors ce poli si beau, qui se remarque d'ordinaire au blanc de l'œil.

On a vu, par ce que nous avons dit, en parlant des diverses manières dont on peut gagner la siphilis, que les yeux sont au nombre des voies par lesquelles la transmission peut s'en faire. Ce cas arrive, en effet, assez souvent; et l'on n'en sera pas étonné, si l'on considère que, pour cela, il suffit d'un contact d'un instant; par exemple, de baisers donnés sur les yeux, par quelqu'un dont les lèvres seraient affectées de chancres. L'ophtalmie qui en résulte, étant essentiellement siphilitique, doit être soumise au genre de traitement qu'un pareil caractère suppose. Quelque ressemblance qu'il y ait entre ces deux maladies, si elle est exacte, c'est dans ce qui concerne la nature du virus, mais non

dans l'extension de ses effets : car celle où la translation est originaire, ne supposant pas l'infection de toute la masse du sang, cède plus facilement aux remèdes employés ; ce qui, aussi, en fait une seconde espèce.

Dans la première espèce, il y a, antérieurement à l'ophtalmie, une gonorrhée qui se supprime en tout ou en partie ; cette suppression, ou totale, ou partielle, est le principe même auquel la maladie remonte ; tandis que, dans la seconde, rien de semblable ne la produit, et, par conséquent, ne la précède. Mais il en est une troisième espèce où il y a, tout à-la-fois, et écoulement et ophtalmie ; celle-ci a lieu lorsqu'un malade attaqué de gonorrhée, porte par malpropreté, son doigt couvert d'une goutte de l'écoulement gonorrhoïque, et l'applique sur les yeux.

Tel était, par exemple, le cas de l'individu cité par M. *Astruc*, qui, affecté de gonorrhée, et se lavant inconsidérément avec son urine, dans le moment où l'écoulement était le plus actif, se donna par là, à soi-même, l'*ophtalmie*. Il en doit être ainsi ; et à plus forte raison, si les doigts du malade, au lieu

d'être mouillés de son urine, l'étaient de la matière de l'écoulement.

Entre la première et la troisième espèces d'ophtalmie, il y a cette différence, que dans l'ophtalmie siphilitique-ordinaire, c'est-à-dire qui a pour cause la métastase d'une gonorrhée, le virus étant, à l'instant méme de son plus grand développement repoussé, avec violence, des parties genitales, il se jette, dans une quantité toujours portée très-loin, sur les yeux, où, alors, il cause des ravages dont le cours ne peut guères être arrêté que par l'opération ci-dessus décrite; tandis que, dans la *troisième espèce*, où les mêmes organes ne sont atteints que d'une portion de venin assez petite, puisque tout le reste continue d'avoir, par le canal de l'urèthre, l'issue habituelle et ordinaire, alors la maladie n'est qu'accidentelle. Telle est, dans ce dernier cas, l'infériorité de gravité du mal, que le traitement employé pour arriver à la cure, n'excède communément pas en durée, celui qu'exige la guérison de lamaladie primitive elle-même.

Mais dans les autres hypothèses moins favorables, telles que les ophtalmies de la première espèce, il est, à l'égard du malade et

du médecin, un avis qui, quoique déjà énoncé, ne peut être trop reproduit ; c'est, pour le premier, de remédier le plutôt possible, à un mal dont une expérience, pour ainsi dire de chaque jour, démontre que les suites peuvent devenir si désastreuses : et, pour le second, de ne pas excessivement prolonger l'administration des remedes, quelle qu'en soit d'ailleurs la nature ; quand, par les essais réitérés que l'on en a déjà faits, l'on doit être suffisamment averti de la nécessité de recourir à l'opération qu'on a vu être le supplément de leur impuissance.

CHAPITRE III.

De la Gonorrhée tombée dans les bourses; ou Fluxion des testicules.

L'ACCIDENT auquel les hommes attaqués de gonorrhée, se trouvent le plus souvent être exposés, c'est la chute de la gonorrhée dans les bourses. Cet accident a beau, ainsi que l'ophtalmie, ne pas faire une partie intégrante de la maladie gonorrhoïque; puisqu'il est, au contraire, un dérangement de son ordre naturel, il n'en est pas moins, par le fait, très-fréquent. Mais qu'est-ce qui cause et constitue cette chute? Est-ce l'action réelle par laquelle l'humeur virulente se porterait, du canal de l'urèthre, sur les testicules; ou seulement l'effet de l'irritation sympathique qui existe entre ceux-ci et l'urèthre? Cette

question a été agitée par beaucoup d'hommes célèbres ; et elle a encore le caractère très-problématique qu'elle avait avant leur dissertation aussi savante que profonde.

Pour nous, au lieu de perdre le temps à expliquer des phénomènes dont la découverte, quand on y parviendrait, serait beaucoup moins utile que curieuse, nous allons tout simplement nous borner à décrire ceux des effets de la maladie, qui sont perceptibles, par leur nature, au tact et à l'action observatrice d'un œil exercé : à cette occasion, nous croyons nécessaire de remarquer que ce ne serait pas se former une idée juste de la chute de la gonorrhée dans les bourses, que d'en juger par ce qu'en ont, ou dit, ou écrit certains auteurs qui ont présenté sur cela, des tableaux beaucoup trop sombres. Sans doute que l'accident, considéré en soi, a quelque chose de grave ; sans doute qu'il peut être, quelquefois, accompagné et suivi de résultats très-malheureux : mais, en admettant cette possibilité, et dans toute son extension, nous nous croyons pourtant, d'un autre côté, obligés d'attester que, parmi le très-grand nombre de maladies de ce genre, auxquelles

nous avons été appelés à remédier, il ne s'en est pas trouvé une seule incurable, ou même qui ait entraîné, après soi, des suites fâcheuses.

Lorsque la maladie se déclare, le malade éprouve, dans les bourses, une pesanteur très incommode; bientôt l'un des testicules devient gros, enflé, tendu, chaud, rouge, et très-douloureux. Ces divers caractères sont quelquefois, aussi, communs à tous les deux; ces accidens annoncent une inflammation phlegmoneuse, laquelle n'est pas toujours également violente, ni étendue; ces différences dépendant du degré de l'inflammation, de l'extension de ses effets, tantôt restreints à un seul testicule, tantôt portés à tous les deux; de l'activité des remèdes administrés; enfin, de la docilité ou de l'insouciance du malade. La terminaison de cette inflammation est ordinairement la résolution, et presque jamais la suppuration. A l'égard des causes qui la produisent, tout ce qui tend à supprimer l'écoulement, soit totalement, soit en partie, toute pression, tous froissemens extérieurs sur le testicule, doivent être considérés comme autant de moyens propres à la produire. Ainsi, une

marche forcée, la danse ; l'exercice violent, ou réitéré du cheval ; l'excès en alimens, en boissons, sur-tout les boissons spiritueuses; le saisissement subit des parties génitales par un air froid ; l'usage des femmes, ou la masturbation ; un coup ou une chûte sur ces parties : telles sont les causes de la chute de la gonorrhée dans les bourses.

Le même accident survient aussi, assez souvent, par des remèdes donnés à faux. Lorsque, par exemple, le malade a la prétention, comme cela arrive quelquefois, de se traiter lui-même ; ou qu'il charge de ce soin, un ignorant ; quelquefois même un homme de l'art, à beaucoup d'autres égards, très-instruit, mais non habitué au traitement-pratique de la siphilis, lequel prescrira l'usage des purgatifs ou des astringens, sur-tout des injections astringentes; rien alors de si possible, que de voir résulter, de la fausseté de ces dernières mesures, la chute de la gonorrhée dans les bourses.

Enfin, nous avons vu qu'un virus siphilitique, anciennement transmis, peut, par un développement inattendu, produire un gonflement des testicules, sans qu'il y ait d'écoulement, et cependant accompagné des mêmes

accidens, que la chute de la gonorrhée dans les bourses ; ce qui en établit une seconde espèce.

Dans la première, que suppose la maladie des bourses survenue pendant l'existence d'une gonorrhée actuelle et récente, les accidens sont plus violens ; et la chaleur, la douleur, plus vives et plus pénétrantes, que quand elle est due à un virus anciennement transmis. Mais c'est là aussi une raison pour que la résolution s'effectue plus aisément, et en outre, d'une manière si parfaite, qu'elle ne laisse d'ordinaire, dans le testicule affecté, point de dureté, ou presqu'aucune, sur-tout, si la gonorrhée recommençant à couler, donne par là, au virus siphilitique, une issue suffisante.

Mais s'il en était autrement, et que la résolution de cette tumeur ne pût s'en faire, elle serait, alors, exposée à la suppuration ; et à dégénérer même, peut-être, après l'ouverture de l'abcès, en ulcère fistuleux. Quelque rare que soit cette dernière hypothèse, nous n'avons pourtant pas cru devoir omettre d'en parler, afin que l'on se forme, par là, une idée des accidens dont il n'est pas impossible que la première espèce elle-même offre des exemples.

Quant à la seconde, comme elle est produite par un épaississement de la lymphe, nécessairement plus lent ; ou, pour parler comme les anciens, comme elle se forme par *congestion*, l'effet inflammatoire n'y doit pas, à beaucoup près, être égal ; ses premiers accidens doivent donc être aussi à un degré bien moindre.

Mais par la même raison, réciproquement, la résolution est plus imparfaite que dans celle de la première espèce ; et, par suite de ce défaut de résolution complète, il reste dans le testicule, une dureté d'autant plus indispensable, qu'il n'y a point alors d'écoulement qui puisse, comme dans l'autre cas, servir à évacuer la portion accumulée. Il est encore bien à craindre que les parties les plus tenues de la tumeur, venant peu-à-peu à se dissoudre, celle-ci se convertisse en sckirrhe ; et que le sckirrhe soit, à son tour, remplacé par l'hydrocèle ou le sarcocèle. Il peut même arriver qu'une contusion reçue sur cette partie, ou qu'un excès marqué d'âcreté dans les humeurs, y attirent des douleurs lancinantes, lesquelles font quelquefois, et à la longue, dégénérer la tumeur sckirrheuse, en cancer.

Dans l'espèce que nous examinons, c'est l'un ou l'autre des testicules, qui est attaqué; celui, néanmoins, dont le tissu est le plus lâche, y est le plus exposé. Si, pourtant, un froissement fortuit donnait lieu à l'irritation de tous les deux, comme dans la première espèce, où l'on a vu que cela arrive aussi quelquefois, dans ce cas, ils seraient malades tous les deux.

Mais, dans l'une et l'autre maladie, les épydidimes sont plus facilement affectés, que les testicules; par la raison que le tissu des premiers, sur-tout à leur extrémité inférieure, est lâche, et se prête plus facilement à la dilatation; tandis que le tissu de la substance du testicule, étant étroitement serré et empaqueté dans la tunique albugineuse, il est en état d'opposer, au gonflement, de plus grands et de plus forts moyens de résistance.

Si, à présent, nous fixons nos regards sur les symptômes et leur marche graduelle, le premier effet de la chute de la gonorrhée dans les bourses, est une douleur sourde, jointe à une pesanteur dans les bourses elles-mêmes. Quand on touche au testicule affecté, la sensation est très-douloureuse; le testicule

malade est gonflé; alors le gonflement et la douleur, augmentent rapidement ; et d'un instant à l'autre, le malade éprouve un sentiment de pesanteur et de gêne, qui, des bourses, remonte le long du cordon des vaisseaux spermatiques, parce qu'il est tiraillé par le poids du testicule qui se trouve augmenté ; et que d'ailleurs le cordon a aussi, en raison de sa participation à l'effet inflammatoire, plus de sensibilité que dans l'état ordinaire. Les accidens acquièrent très-promptement un nouveau caractère de gravité. La rougeur, la chaleur, surviennent, et enfin, la fièvre s'allume.

L'espèce de la maladie, et le degré auquel elle est parvenue, sont indiqués par des signes également reconnaissables à l'œil et au toucher. Il n'en est pas ainsi des causes : le récit du malade peut, seul, les faire connaître. Pour ce qui est de l'accident, considéré en soi, avoir déjà dit qu'il est souvent accompagné d'une fièvre violente ; qu'il n'est pas de toute impossibilité que l'abcès, la fistule, le sckirrhe, l'hydrocèle, le sarcocèle, et même le cancer du testicule, en soient des suites ; c'est assurément avoir assez reconnu qu'il est grave.

Il y a, entre les deux espèces de chutes de la gonorrhée dans les bourses, par rapport au rapprochement que l'on pourrait en faire, non pas égalité d'inconvéniens, mais, sous un autre aspect pourtant, une sorte de compensation ; car on se rappelle que l'espèce qui a pour cause, une gonorrhée supprimée, a des symptômes plus violens, mais bien moins durables ; et que l'autre qui est produite par une siphilis ancienne et occulte, en a de plus durables, mais de bien moins violens.

Au résultat, toutes les deux sont tres-graves, et mérite toute l'attention du chirurgien, et toute la docilité du malade ; nous ne pouvons donc pas trop recommander de lire le chapitre suivant, où nous allons parler de leurs traitemens.

CHAPITRE IV.

Du Traitement des Gonorrhées tombées dans les bourses ; ou Fluxion des testicules.

AUSSITOT que la maladie s'annonce, l'emploi d'un suspensoir bien fait, du repos et des bains tempérés, voilà à quoi se réduit le traitement. C'est du moins à cela qu'en pareil cas, nous nous sommes souvent restreints ; et les effets qui en sont résultés, ont très - souvent été heureux et suffisans.

Si la maladie, ayant déjà fait des progrès au moment où le malade réclame les secours de l'art ; que la douleur et le gonflement soient peu considérables, il faudra, en usant toujours des mesures qui viennent d'être indiquées, appliquer sur le testicule malade,

de la boue de meule, qu'on trouve dans l'auge des coutelliers; et comme elle se dessèche très-promptement; qu'elle pourrait, par la dureté qu'elle acquiert, devenir incommode au malade, on aura l'attention de l'arroser, toutes les 10 minutes, avec de l'eau ordinaire.

Dans le cas où le malade n'appelerait le chirurgien, que lorsque la maladie aurait fait de grands progrès; ou si, sans trop retarder de recourir aux remèdes, les effets de ces remèdes étaient assez foibles pour que, malgré eux, la douleur et le gonflement du testicule fussent parvenus à un degré de gravité très-considérable; et que la fièvre survenue, fût elle-même très-violente, les bains, les saignées locales, par le moyen des sang-sues appliquées sur les bourses; tels sont les remèdes qu'il faut administrer. Quant au nombre des sang-sues et à celui des saignées, l'âge, les forces et le tempérament du malade; la nature et la violence du mal; et enfin, l'ardeur de la fièvre, sont autant de considérations qui doivent servir de base à la proportion. Mais, de tous les spécifiques propres à résoudre promptement l'inflammation, la saignée est celui sur l'efficacité duquel on peut le plus compter.

Dès l'origine de la maladie, et pendant tout le temps de sa durée, on fera boire des tisanes délayantes, telles que celles indiquées dans le traitement de la gonorrhée violente, ou qui appartient à la quatrième espéce. Une diéte rigoureuse sera observée par le malade auquel on ne permettra que des bouillons légers ; encore très-rarement. Si le ventre n'est pas libre, l'usage des lavemens composés de moële de casse, deviendra nécessaire. Mais dans les autres cas, ceux faits avec l'eau de graine de lin, seront suffisans.

Cependant, si l'inflammation est trop vive, on évitera, à l'intérieur, l'emploi des remèdes violens ; et au dehors, ceux des astringens ou répercussifs. Mais on remplacera ces derniers, par les anodins et les émolliens. Le mode d'administration de ceux-ci, consistera en lotions, fomentations et cataplasmes. L'on se servira donc, utilement, de la décoction de racine de guimauve, ou de graine de lin un peu tiède, dont on fomentera de temps en temps le scrotum ; ou, ce qui vaut encore mieux, l'on emploiera des cataplasmes faits avec les quatre farines résolutives, ou avec la mie de pain et l'eau de gui-

mauve, lesquels seront appliqués sur le scrotum même. Enfin, l'on aura l'attention, en les renouvelant deux fois le jour, de les soutenir avec un suspensoir bien fait.

Dans le cas où, malgré les moyens curatifs dont on vient de conseiller l'usage, la douleur serait toujours aiguë, l'on pourrait y ajouter également l'usage des narcotiques; tels que le sirop de Diacode, le *Laudanum*, et la liqueur minérale anodine d'Offmann.

Lorsque la violence de l'inflammation, et par une suite nécessaire de la fièvre, sera bien rallentie, l'on pourra permettre au malade, un peu d'alimens et même de vin, avec moitié eau. Il faudra, alors, augmenter la force résolutive des cataplasmes, par l'usage de l'eau végétau-minérale de Goulard; ou l'application de compresses trempées dans une décoction de roses de Provins, faite dans du vin rouge; et dès que l'on s'appercevra que l'inflammation et ses accidens, auront disparu, ou du moins, seront dissipés en grande partie; l'on reviendra à l'usage de cette boue de meule, dont nous avons eu occasion de parler plus haut.

En admettant que le degré d'inflammation

ait été porté assez loin, pour avoir mis dans la nécessité de suspendre l'usage des anti-siphilitiques, soit que ceux-ci consistent dans notre Rob, ou dans toute autre méthode adoptée par l'homme de l'art, chargé du traitement, il faudra en recommencer l'administration; parceque ces remèdes, en corrigeant et atténuant l'activité du virus, rendront graduellement, à la lymphe, sa fluidité naturelle.

Mais assez ordinairement, quand l'inflammation et le gonflement des testicules, sont dissipés, il reste aux extrémités des épididimes, quelque dureté plus ou moins grande, laquelle est causée par l'épaississement des parois des vaisseaux dont cette partie se compose. Plusieurs moyens de la résoudre, ont été proposés.

Nous dirons que l'un des moyens les plus propres, non seulement à produire, mais à accélérer la résolution, est l'application de l'emplâtre de *vigo cum mercurio*, ou celle de ciguë.

A l'un ou à l'autre de ces spécifiques, seront ajoutées les frictions locales d'onguent mercuriel; mais faites, pourtant, de manière à ce qu'il n'en résulte pas de salivation.

Quelquefois les seuls relâchans ; tels que l'emplâtre de mucilage , le blanc de baleine , ont eu , dans ces cas là , une efficacité supérieure à celle des plus forts résolutifs.

Il ne faut pas oublier de porter , pendant tout le temps du traitement, un suspensoir , dans la crainte que les testicules dont le poids se trouve augmenté, venant à tirailler les vaisseaux spermatiques, ne mettent par là, obstacle à la résolution des humeurs qui les gonflent.

Cette précaution doit même avoir une durée égale à celle de toute la maladie. Nous dirons plus : elle doit s'étendre au-delà, et subsister pendant tout le mois qui suit la guérison complète. Il n'y a , dans ce dernier conseil , rien qui doive sembler exagéré, si l'on considère que nous sommes dans l'habitude de faire porter , pendant tout le temps que durent les gonorrhées, des suspensoirs; l'expérience nous ayant prouvé que cet assujétissement qui n'a , d'ailleurs , rien de fort pénible , est dans tous les cas, une mesure de prudence nécessaire.

Si, malgré l'usage des remèdes ci-dessus indiqués , le testicule enflammé menaçait de la

suppuration, il faudrait, après avoir réitéré la saignée, si elle était reconnue nécessaire, continuer l'usage des cataplasmes émoliens qu'on rendrait même, alors, plus maturatifs, par l'addition de l'onguent basilicum, du vieux levain, ou celle de l'oseille cuite dans son jus.

S'il arrivait que la mollesse particulière d'un endroit, où une fluctuation sourde indiquât l'existence du pus, il faudrait s'efforcer de procurer à l'humeur, une prompte issue, dans la crainte que le pus ne détruise la substance propre du testicule : quelques auteurs conseillent d'appliquer sur le point lésé, le cautère potentiel. Mais ils ne considèrent pas que l'irritation que ce moyen produit, en rongeant les tuniques extrêmement sensibles de la partie malade, produit par là, sinon toujours, au moins très-souvent, des convulsions : et si ce dernier inconvénient ne peut être nié, il est facile de conclure qu'une incision peu profonde, et d'une ouverture petite, quoique pourtant, d'un autre côté, suffisante à l'écoulement du pus, doit sembler très-préférable.

Après l'évacuation du pus, il faut nétoyer le fond de l'abcès, en y injectant de la décoction d'orge, avec le miel rosat; ensuite, le rem-

plir de plumaceaux qui y auront été trempés ; quand le trou se remplit de bourgeons charnus, et que la guérison s'annonce, il faut, alors, panser la plaie avec la charpie sèche.

Dans l'ancienne chirurgie, comme dans l'ancienne médecine, les procédés habituels consistaient à faire de longues ordonnances, où figuraient des listes énumératives de remèdes dont l'étendue était telle, qu'il était impossible, à l'aspect de tant de choses prescrites, d'en prévoir les suites, d'en calculer avec précision, les effets. L'on sait que cette mauvaise méthode a long-temps subsisté. Mais l'académie royale de chirurgie, au lieu de se restreindre à marcher dans les anciennes voies, osa perfectionner l'art dont elle recula les bornes de manière à, encore aujourd'hui, exciter l'étonnement et l'admiration de l'Europe. C'est elle qui, excluant la première, de ses pansemens, tout ce fatras de drogues autrefois connues sous les noms pompeux de *détergeans*, de *carnifians*, de *consolidans*, etc., réduisit les élémens des choses nécessaires pour opérer les plus belles et les plus grandes cures, à de la charpie, du linge et de l'eau.

S'il est, à cet égard, un vœu qui reste à

former, c'est que de son côté, la médecine s'occupe des moyens de guérir par des remèdes simples, lesquels, au moins, ne puissent pas nuire aux malades, surtout dans les cas très-fréquens de maladie, sur la nature desquels elle n'a et sait fort bien ne pouvoir avoir que des notions très-confuses et très-incertaines!

Avant de terminer ce qui a rapport au traitement de la gonorrhée tombée dans les bourses, nous croyons nécessaire de parler de ce genre d'accident dont nous avons déjà eu occasion de dire, ailleurs, n'avoir jamais vu d'exemple; la terminaison de l'inflammation du testicule, par la gangrène, ou par une de ces suppurations, qui en aurait presque détruit toute la substance.

Si l'un ou l'autre de ces deux cas, arrivait, il faudrait, au lieu de raisonner longuement et inutilement sur le choix des remèdes à employer, agir; c'est-à-dire, faire l'amputation de l'organe malade.

Mais si, après la suppuratiou survenue, il restait un ulcère fistuleux, et que la totalité ou une portion du testicule demeurât sckirreux, les remèdes auxquels il serait indispen-

sable de recourir, seraient les anti-siphilitiques-mercuriels ordinaires, administrés intérieurement et appliqués extérieurement. De toutes les ressources, celle-là est la meilleure et la plus puissante : car c'est l'unique moyen d'atténuer l'épaississement de la lymphe qui séjourne dans le testicule; et de détruire le virus qui, de quelque manière qu'il existe, soit qu'il croupisse depuis long-temps dans le sang; soit que l'infection qu'il y a causée, soit récente, comme lorsqu'il est produit par une gonorrhée depuis peu supprimée, il empêche, dans tous les cas, qu'on ne parvienne à guérir complétement la maladie, puisque, tant qu'il subsiste, il en vivifie et en anime les restes.

CHAPITRE V.

De la Gonorrhée siphilitique-ancienne, et des Signes auxquels on la reconnaît.

En parlant maintenant de la gonorrhée *ancienne*, notre intention n'est pas d'en faire un examen spécial ; mais de prémunir certains lecteurs, contre l'erreur qui, en raison de l'opposition que nous avons établie entre la gonorrhée *siphilitique-récente* à laquelle ce traité est particulièrement consacré, et l'autre qu'on appelle donc *ancienne*, pourrait les porter à voir dans le silence complet qui serait gardé sur celle-ci, une sorte d'omission. Pour peu néanmoins que l'on y réfléchisse, on reconnaîtra qu'une discussion approfondie de la gonorrhée *ancienne*, doit être exclue d'un ouvrage où l'on traite spécialement de

la *récente* ; puisque la première , supposant l'infection générale de la masse du sang, exige par conséquent, l'emploi de tous les remèdes propres à la purifier , et rentre dans les maladies connues sous le nom de *siphilis confirmées :* comme elle en a le caractère , ce que nous pourions en dire, sera beaucoup mieux à sa place dans un traité complet de la siphilis, que dans celui-ci où nous supposons toujours un virus récent.

Quelque grande que soit la différence des deux gonorrhées connues sous le nom de *récentes* et d'*anciennes*, leur siége et leur définition sont les mêmes. Mais la marche de l'une et de l'autre est très-différente. Dans la récente , très-peu de temps après que l'infection a été transmise, le malade éprouve un sentiment plus ou moins vif de douleur ; tandis que dans l'ancienne, le malade n'éprouve pas ou que très-peu de douleur, et encore que très-long-temps après qu'elle s'est manifestée. Le virus , dans la récente, et pendant le cours du premier période, se développe de l'*extérieur* à l'*intérieur*; et dans l'ancienne, il se développe au contraire , de l'*intérieur* à l'*extérieur*. Enfin, dans la récente, les premiers accidens , comme l'é-

coulement abondant, la douleur, la chaleur et l'âcreté, se font sentir assez ordinairement du premier au sixième jours ; et dans l'ancienne, ce n'est presque jamais que du 10.e au vingtième. Cette différence dans la marche de la maladie, est très-importante à remarquer ; car, dans la pratique, elle sert à décider une question souvent faite et toujours très-délicate à résoudre; savoir si la maladie est nouvellement acquise, ou la suite d'une gonorrhée ancienne mais mal traitée. A cette différence de développement d'accident, se joint encore celle de la gravité ; dans la récente, le virus est local ; tandis que dans l'ancienne, l'infection est générale.

Quant au siége, nulle différence entre les deux maladies, n'existe ; ainsi, tout ce que nous avons dit dans la première partie de cet ouvrage, en parlant du siége de la *gonorrhée récente*, s'applique à la *gonorrhée ancienne.*

La durée de la gonorrhée siphilitique-ancienne, n'a rien de fixe et de positif ; sa cure dépendant, sur-tout, de la docilité du malade, et de l'efficacité plus ou moins grande des remèdes employés, lesquels doivent être semblables à ceux qu'on administre dans

les cas où l'infection du virus est générale ; d'ailleurs, le traitement doit être le même que celui que nous allons indiquer pour la gonorrhée sèche, dans le chapitre suivant.

On pourrait sans doute, si on le voulait, ajouter à ce qui vient d'être énoncé sur la gonorrhée ancienne, beaucoup d'autres choses ; mais nous ne croyons pas convenable d'en rien dire de plus dans un ouvrage où ce que nous avons promis d'en presenter, est et doit être, au lieu d'une discussion, un aperçu.

CHAPITRE VI.

De la Gonorrhée siphilitique - sèche,

ENTRE le grand nombre de maladies dont le canal de l'urèthre peut être affecté, chez les hommes; le vagin et les grandes lèvres, chez les femmes, il en existe une à laquelle tous les accidens propres à la gonorrhée, sont inhérens, si l'on en excepte pourtant l'écoulement. C'est pourquoi on donne à cette maladie, le nom de *gonorrhée sèche.* Chez les femmes, le siége le plus ordinaire de la maladie, étant comme dans les autres gonorrhées, au vagin, elles n'éprouvent aucun des accidens qui se dévelopent chez les hommes; c'est pourquoi elles ignorent qu'elles en sont atteintes; et qu'il n'y a que la certitude d'avoir donné la siphilis à celui qui depuis peu a eu commerce avec elles, qui puisse les avertir de leur état; c'est surtout dans ce cas, que l'homme de l'art consulté, ne peut découvrir aucune trace visible de la maladie; et qu'il peut, malgré tout son savoir, porter un faux jugement.

Une violente dysurie ou ardeur d'urine, sans être accompagnée d'aucun écoulement visible; voilà ce qui la constitue chez les hommes. Il semble d'abord y avoir dans les mots *gonorrhée sèche*, quelque chose de contradictoire, puisque le premier suppose la nécessité d'un écoulement quelconque; tandis que l'autre qui y est adjoint, l'exclut. Mais cette désignation soit bonne, soit mauvaise, ne provient pas de nous; et si nous l'employons, c'est moins en raison de sa justesse rigoureuse, que de l'habitude qui l'a consacrée dans la langue de l'art.

La dysurie est donc le symptôme le plus essentiel de cette gonorrhée, chez les hommes; mais il n'est pas le seul. Il y a très-souvent encore une forte strangurie avec chaleur, douleur, rougeur, tumeur du périnée, et souvent même de toute la verge. D'autres fois la strangurie qui accompagne la dysurie, n'est que légère; et, dans ce nouveau cas, on ne remarque, tant à la verge qu'au périnée, aucune tumeur, aucune douleur. De cette différence, dans l'extension des accidens, résulte la nécessité de distinguer deux espèces de gonorrhées sèches; l'une qui a pour cause une inflammation phlegmoneuse de la membrane interne de l'urèthre, est comme le

précurseur des gonorrhées virulentes-graves, conserve le nom de *gonorrhée sèche*, tant qu'il n'y a pas d'écoulement ; et l'autre est produite par une phlogose érésipélateuse de l'urèthre, ou par des dartres sèches qui ont leur siége dans cette partie, mais qui n'est jamais accompagnée d'écoulement.

Dans la première, non seulement la dysurie existe, mais elle est violente ; parce que la face interne de l'urèthre, étant tendue et enflammée, elle se resserre très-fortement, et rend, par conséquent, tres-vives les douleurs que le malade éprouve en urinant.

Mais la strangurie est jointe encore à la dysurie; et il n'y a en cela, rien qui doive étonner, Pour cela, il suffit de considérer que les canaux excréteurs des glandes prostates, et des autres glandes qui avoisinent le canal et la membrane interne de l'urèthre, étant enflammées et gonflées, il en résulte une compression du canal dont la suite naturelle est d'être, pour l'urine, un obstacle plus ou moins grand à sa libre sortie. Ce dernier effet, pourtant, peut résulter de la douleur même, produite par le passage de l'urine. Car une telle sensation détermine, par les lois connues de la sympathie, et vers le sphincter de la vessie, l'afluence d'une plus

grande quantité d'esprits vitaux et de sang, qui causant à leur tour, sur cet organe, une contraction convulsive et involontaire, troublent plus ou moins par là, la marche de l'urine, jusqu'à en interrompre le cours.

Quant à la tumeur, la chaleur, la rougeur, la douleur, dont le périnée est affecté, elles sont une suite naturelle de l'inflammation violente dont le canal et le bulbe de l'urèthre sont attaqués. On doit donc voir en elles, autant de symptômes pathognomoniques de l'effet inflammatoire.

A l'égard du caractère particulier de la maladie, qui est le non-écoulement, et auquel elle doit son nom de *gonorrhée sèche*, il a, dans la première espèce, sa cause dans le degré d'inflammation où se trouve le canal de l'urèthre qui n'est pas encore parvenu à la suppuration, d'où, seule, peut dériver l'humeur fluante elle-même.

La seconde espèce dont nous allons parler, a, avec la première, plusieurs points fondamentaux de ressemblance. Par exemple; dans toutes deux, la dysurie et la strangurie existent. Il n'y a même par rapport à la dysurie, entre les deux espèces, nulle différence réelle, ce genre d'accident se montrant dans

l'une et dans l'autre, à un degré à-peu-près égal de violence, et y étant dû en outre aux mêmes causes.

Mais, dans ce qui concerne la strangurie, la parité entre les deux espèces, n'est entière que par rapport à l'effet visible ; car, pour les causes qui peuvent le produire, il y en a une de moins dans la seconde, qui est fondée sur la nature de la phlogose qui, réellement, constitue la gonorrhée sèche de la seconde espèce, laquelle est érésipélateuse. Cette dernière n'étant pas propre à faire naître des tumeurs sensibles, la rétention, dans un pareil cas, a pour cause principale, non pas comme tout-à-l'heure, le rétrécissement du canal, mais bien seulement ces contractions involontaires et convulsives qui, excitées par l'âcreté du virus siphilitique ou dartreux, produit l'ardeur d'urine, et par ce moyen, un grand obstacle à son passage.

A l'égard de la tumeur, de la rougeur, soit de la verge, soit du périnée, ces symptômes que l'on se rappelle être si essentiels à la première des deux espèces, ils ne le sont pas à la seconde ; et ils peuvent, en effet, d'autant moins l'être, que l'inflammation bornée, en celle-ci, à la face interne de l'u-

rèthre, ne s'étend pas toujours jusqu'aux tégumens extérieurs. Ce n'est pourtant pas qu'il n'y ait de la douleur et de la chaleur dans ces parties ; mais cela vient de l'urèthre qui est elle-même, alors, échauffée et douloureuse.

Le canal et le bulbe de l'urèthre étant attaqués d'inflammation et d'irritation érésipélateuse ou dartreuse, il ne peut pas y avoir d'écoulement. Tel est, quelquefois dans ce cas, le gonflement de la membrane interne de l'urèthre, que le malade, pour uriner, a les plus grandes difficultés à vaincre. La transmission de l'une comme de l'autre maladie, est presque toujours la suite des relations amoureuses, entretenues avec une femme dont les parties génitales sont affectées ou de siphilis ou de dartres. Toutefois, l'action du virus, soit siphilitique, soit dartreux, n'a pas toujours, dans les deux espèces, le même siége, ou n'y affecte pas toujours les mêmes parties. Cette diversité peut, d'abord, provenir de celle qu'offre le degré lui-même d'activité du virus ; ensuite, de l'ouverture plus ou moins étroite des canaux excréteurs dont est rempli le canal de l'urèthre; enfin, de l'état

et de la disposition particulière de la partie, au moment de la réception du venin.

Ceci posé, nous présumons que la première espèce de gonorrhée sèche doit survenir, quand, au peu d'activité du virus, et à son peu d'acrimonie, se joint une ouverture des conduits excréteurs, capable d'en laisser pénétrer dans l'urèthre une portion abondante.

Réciproquement il est probable que la seconde espèce de gonorrhée sèche a lieu, quand le virus étant et fort âcre et fort actif, il doit, d'un côté, à cette activité dont il est doué, la possibilité de s'insinuer, dès l'abord, dans le tissu de l'urèthre; mais d'un autre côté, il doit au resserrement excessif des canaux excréteurs qui s'ouvrent dans le canal, la nécessité coactive de ne s'y introduire qu'en très-petite quantité; enfin, la seconde espèce de gonorrhée sèche aura encore lieu, si les parties génitales de l'être infecté, sont elles-mêmes attaquées de dartres siphilitiques, ou même, et nous l'avons vu, de dartres ordinaires.

Cette description que nous venons de donner de la maladie connue sous le nom de gonorrhée sèche, quoique courte, suffit pour que, sans nulle explication ultérieure, chacun puisse

s'en former une idée juste, afin, pourtant, de terminer sur cela, par la citation de quelque chose de positif. Toutes les fois qu'à un commerce accidentellement entretenu avec une femme suspecte, succédera, non pas peut-être immédiatement, mais peu de jours après, une dysurie ou ardeur d'urine âcre, brûlante, avec une fréquente strangurie, on devra en conclure que c'est une gonorrhée siphilitique-sèche. Ce premier point résolu, il en restera un autre, celui qui tient à la distinction des espèces; et l'on se rappelle que la présence de la tumeur et de la rougeur, tant à la verge qu'au périnée, distingue la première, de la seconde. Mais quelle que soit celle des deux branches à laquelle la maladie se trouve appartenir, elle est considérée en soi, toujours beaucoup plus dangereuse que la gonorrhée qui flue; puisque le virus qui la constitue, étant forcément concentré au dedans, ou réduit à l'impossibilité de se produire au dehors, cause non seulement par là, dans les parties primitivement affectées, un désordre beaucoup plus grand, mais laisse des inquiétudes sur la possibilité d'une extension de celles-ci, à tout le reste du corps.

CHAPITRE VII.

Du Traitement de la Gonorrhée siphilitique-sèche.

AVANT d'entrer dans les détails du traitement, il peut convenir, malgré tout ce qui vient d'être dit, de rappeler que les femmes y sont exposées comme les hommes ; mais qu'elles n'en éprouvent d'ordinaire, aucune incommodité ; que le traitement chez elle, est absolument le même que pour la siphilis confirmée ; et enfin, de présenter encore un court exposé sur l'état de la maladie qui, appliqué aux espèces respectives, motive ou justifie par là, d'avance, les préceptes du traitement même.

La gonorrhée sèche de la première espèce, a, pour signe distinctif, une inflammation

phlegmoneuse de la membrane interne de l'urèthre, laquelle attire et excite assez souvent la suppuration de cette même membrane, ainsi que l'abcès du périnée.

Quant à la seconde espèce, elle a pour fondement une inflammation érésipélateuse de la membrane de l'urèthre, laquelle dégénère facilement en dartre d'une malignité plus ou moins grande, et d'un carctère plus ou moins âcre. Ce qui pourrait empêcher ce résultat, quoique pourtant si ordinaire, serait une prompte suppuration. Mais, lorsque celle-ci n'a pas lieu, cet accident est pour ainsi dire, indispensable ; et il est de plus, toujours très-dangereux, quand la partie sur laquelle ses effets frappent, est interne. Les moyens qu'il convient d'employer pour guérir cette dernière, sont de résoudre ou de modérer l'inflammation érésipélateuse; d'adoucir l'âcreté des humeurs, et en particulier, de l'urine ; de tempérer l'ardeur des parties affectées ; enfin, et surtout, d'opérer la destruction complète et radicale du virus lui-même.

Pour parvenir à cette réunion d'améliorations graduées, il sera nécessaire, si le malade est très-sanguin, jeune et robuste, de

lui faire quelques saignées locales, par le moyen des sang-sues ; car nulle mesure n'est aussi propre que celle-là, à diminuer l'inflammation.

Il faut aussi baigner et fomenter de temps en temps, la verge, les bourses, le périnée, avec du lait un peu tiède ; ou, ce qui est équivalent, la décoction de racine de guimauve ou de graine de lin ; ou appliquer des cataplasmes composés de mie de pain et de lait, ou faits encore, si l'on veut, avec la mie de pain et l'eau de guimauve.

Ces cataplasmes dont l'extension doit être égale à toute celle des parties malades, puisqu'il faut qu'ils les couvrent, seront renouvelés plusieurs fois le jour. L'usage devra en être secondé par celui de lavemens rafraîchissans et anodins ; c'est-à-dire, en d'autres termes, composés de décoction de racine de guimauve ou de graine de lin. Enfin, les bains entiers pourront être eux-mêmes, en pareil cas, d'un assez grand secours, pour que l'administration ne doive pas non plus en être négligée.

On a vu que, dans les deux espèces de gonorrhée sèche, il y a strangurie ; ainsi, le malade n'urinant qu'avec peine et avec dou-

leur, on ne devrait pas, en envisageant le traitement sous cet unique aspect, chercher sans doute à augmenter la quantité de l'urine. Comme pourtant, d'un autre côté, il importe de rendre celle-ci plus légère et moins âcre, dans la crainte que ce dernier caractère porté trop loin, et qu'elle conserverait, n'ajoutât à l'excès déjà si grand des irritations, et par conséquent du mal : la nécessité où est d'après cela, le malade, de boire souvent d'une tisane rafraîchissante ou adoucissante, ne peut pas être douteuse. Celle-ci devra être faite avec la décoction de graine de lin ; et il pourra convenir d'ajouter encore à chaque livre de cette décoction, un gros de sel de nitre purifié.

On peut aussi, au lieu du nitre, se servir de notre Rob, numéro 2, dont la quantité sera alors restreinte à deux cuillerées, par pinte de cette décoction. Assez souvent, pourtant, dans la pratique, nous remplaçons la décoction elle-même, par de l'eau d'orge, dans une pinte encore de laquelle, nous mêlons toujours les deux cuillerées de Rob.

L'on pourra injecter dans l'urèthre, du lait ou de la décoction de racine de guimauve,

pourvu, néanmoins, qu'il n'en résulte pas un accroissement de douleur. Les essais que l'on en tentera, devront d'abord consister en injections faites le plus doucement qu'il sera possible. Au reste, à défaut de lait ou de la décoction de racine de guimauve, l'eau d'orge, et le Rob, tel que nous l'avons prescrit pour boisson, peut très-bien y suppléer.

Ces divers remèdes devront être employés quelquefois ensemble, d'autres fois séparés; ce qui dépendra de la nature et de la violence des accidens. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que leur effet le plus naturel, est d'adoucir dans trois, quatre, ou tout au plus six jours, la violence du mal; soit par l'apparition formelle du flux purulent, laquelle, quand elle a lieu, annonce déjà sans doute un relâchement sensible dans les parties enflammées; soit par une résolution graduée et lente, mais cependant réelle de la phlogose.

Si pourtant, et malgré l'emploi des moyens qui viennent d'être prescrits, la maladie continuait avec la même violence, au-delà de huit à dix jours, le danger que l'inflammation ne se terminât par un dépôt, serait alors imminent: aussi, et pour peu que des symptômes

extérieurs l'annonçassent, des cataplasmes maturatifs, faits avec de l'oseille cuite dans son jus, à laquelle on ajouterait encore, s'il était nécessaire, de fort levain, ou de l'onguent *Basilicum*, devraient être promptement appliqués sur le périnée. Les anciens avaient pour système, d'ouvrir tout de suite les abcès de ce genre. Pour nous, aux inconvéniens possibles d'une telle méthode, nous préférons le parti d'abandonner ce travail, aux soins de la nature ; et nous nous en sommes toujours bien trouvés. Nous aurons occasion de revenir sur cela, lorsqu'il s'agira de parler spécialement des abcès au périnée.

Le plus grave des accidens dont nous n'avons jamais vu d'exemple, serait la gangrène supposée survenue au canal de l'urèthre : quelque rare que celui-là doive être, il ne serait pourtant pas raisonnable de refuser d'en admettre la possibilité, quand des hommes dont le nom seul fait autorité, non seulement attestent en avoir vu, mais en donnent la description. Nous dirons donc, d'après eux, que si, dans la seconde espèce de gonorrhée sèche qui a pour cause productive, l'inflammation érésipélateuse de l'urèthre,

la violence de la dysurie et de la strangurie, venait le sixième ou le septième jour, à cesser subitement ; et que, par suite d'un changement aussi extraordinaire, la portion du canal, d'abord assez tendue pour qu'on ne pût la toucher même légèrement, sans qu'il en résultât de vives douleurs, devienne elle-même plus souple et moins douloureuse ; il y aurait grand sujet de craindre que le relâchement de l'urèthre, auquel alors le malade devrait la liberté d'uriner, ne remontât au plus funeste, au plus désespérant de tous les principes, qui serait la *gangrène.*

En raisonnant toujours dans l'hypothèse d'un pareil accident, dès qu'on apercevra au périnée, les moindres signes de noirceur ; ou si, sans même les apercevoir, l'on a, sur l'existence d'une gangrène interne, des inquiétudes fortement fondées, il faudra introduire dans l'urèthre, une sonde d'argent ; puis, faire d'un côté ou de l'autre, du raphé ; et comme dans la lithotomie, une incision au périnée : ensuite, ayant scarifié plus ou moins profondément, et suivant le besoin, on fomentera les bords de la plaie,

avec une décoction chaude de quinquina, dans chaque livre de laquelle l'on ajoutera trois onces d'eau-de-vie camphrée, et autant de teinture de mirrhe.

L'on pansera la plaie avec un digestif animé, ou bien des poudres d'aloës et de mirrhe, de chacune une once, lesquelles, bien mêlées, seront ensuite appliquées avec de la charpie. L'on continuera ce pansement, jusqu'à ce que les eschares soient détachés par la suppuration ; après quoi, l'on emploiera le baume d'*Arceus*.

Au reste, dans toute gonorrhée virulente-sèche, n'importe l'espèce, l'infection générale de la masse du sang, est un fait incontestable. On devra donc, dès que la violence des symptômes sera rallentie, mettre en usage, et continuer long-temps les remèdes qui sont seuls capables de détruire la siphilis confirmée : nous disons qu'on devra les continuer, soit que l'administration s'en fasse selon la méthode que le praticien chargé du traitement, croira, en particulier, devoir adopter ; soit que l'on suive celle qui, nous ayant constamment réussi, a désormais pour elle, l'irrévocable sanction de l'expérience ; savoir :

notre Rob, numéro 2 ou 3, ou enfin 4. On sent qu'il n'est pas ici possible de trancher cette alternative, ni de rien décider sur le choix des degrés de force du Rob ; l'adoption de l'un, à l'exclusion de celle de l'autre, ayant pour base fondamentale, les considérations tirées de l'âge, du sexe, de la force du malade ; du caractère plus ou moins grave, plus ou moins invétéré, de la maladie elle-même.

La gonorrhée sèche, ainsi que nous l'avons déjà dit, survient aussi chez les femmes ; mais la différence du sexe, celle du siège de la maladie, en met une très-grande dans les accidens : les femmes n'éprouvent ordinairement aucune douleur, et nous venons de voir que les hommes souffrent beaucoup ; cependant il est possible que quelques femmes souffrent ; et dans ce cas, elles éprouvent tous les symptômes de la gonorrhée virulente, comme l'ardeur d'urine, la douleur, la chaleur ; enfin, la rougeur, non seulement de la face interne du vagin, mais du haut de la vulve.

Assez ordinairement, pourtant, il n'y a que plusieurs de ces parties qui soient affectées ; toutes le sont rarement à-la-fois. Mais il n'existe

d'ailleurs, chez les femmes elles-mêmes, aucun écoulement : et il en résulte que la membrane interne du vagin, et quelquefois celles de l'urèthre, sont véritablement enflammées; ce qui fait rentrer cette gonorrhée sèche des femmes, dans la première espèce de celle qui est propre aux hommes.

D'autres fois aussi le vagin seul est chaud, fortement et continuellement tendu; et soumis, en outre, à toutes les impressions d'une douleur vive, sans pourtant qu'il y ait d'extension du siége du mal, à aucune autre partie : ce nouvel état que les observateurs ont remarqué, prouve visiblement l'existence à la face interne du vagin, d'une phlogose érésipélateuse, laquelle alors allie la gonorrhée sèche, à la seconde espèce de celle des hommes. En examinant maintenant, par rapport à l'un et à l'autre sexe, l'accélération plus ou moins grande de guérison, on peut dire qu'à moyens curatifs égaux, les deux maladies doivent être, chez les hommes, d'un traitement plus long, plus difficultueux, que chez les femmes; par la raison que les effets de l'application des divers spécifiques à

employer, peuvent être, et sont par le fait, à l'égard de celles-ci, immédiats.

Il y a une autre espèce de gonorrhée qu'on pourrait aussi appeler *gonorrhée sèche*, en ce qu'il n'y a point encore d'écoulement extérieur ou visible, par l'extrémité de la verge, mais seulement un intérieur qui est comme perdu et confondu dans les urines. Le pus formé par les ulcères qui tapissent le canal de l'urèthre, remonte, soit par une propension particulière, soit par un mouvement intestinal, au col de la vessie ; et s'insinuant ensuite dans ce viscère, il y reste déposé jusqu'au moment où le malade, venant à uriner, la matière sort après l'urine ; quand, pourtant, elle ne s'échappe pas simultanément avec elle. La dysurie et les autres accidens sont d'ailleurs les mêmes que dans la gonorrhée sèche.

Mais ce serait tomber dans une grande erreur, que de confondre l'écoulement particulier dont il vient d'être parlé, avec un autre qui a lieu chez les hommes d'ailleurs très-sains, lorsque depuis long-temps ils n'ont pas fait usage des femmes. Ce dernier dont la cause est comme un excès de tempérance, et ainsi n'offre rien de dangereux, n'a rien

aussi de douloureux; il n'a lieu qu'au moment où l'homme fait des efforts pour aller à la garde-robe, ou pour rendre les dernières gouttes d'urine. Ce qui le forme, est la liqueur prostatique qui, dans le coït, sort, au moment de l'éjaculation, en très-grande quantité; et sert, par sa destination, de véhicule à la semence elle-même.

Avant de terminer, et pour revenir à l'espèce particulière de gonorrhée dont nous venons de dire que le pus sort avec l'urine, nous ajouterons que, comme elle joint à une nature essentiellement siphilitique, un écoulement tellement difficultueux, que les effets en sont pour ainsi dire invisibles, il ne doit y avoir aucune différence entre le traitement qu'il convient d'y administrer, et celui qu'exige la gonorrhée siphilitique-sèche, pour être radicalement guérie elle-même.

CHAPITRE VIII.

De la Gonorrhée siphilitique-bâtarde, qui a son siége à l'extérieur du gland, chez les hommes; et des grandes-lèvres, chez les femmes.

DANS la maladie gonorrhoïque que nous avons maintenant à faire connaître, et qu'on appelle *bâtarde*, ce n'est point, à proprement parler, le canal de l'urèthre qui est affecté; mais la couronne même du gland et la face interne du prépuce, ces parties enflammées et douloureuses, sont la source de l'écoulement qui, par sa nature, est lymphatique, visqueuse, purulente, et assez abondante; mais, le plus souvent moindre, pourtant, que dans la gonorrhée ordinaire. Cette maladie qui a été spécialement observée par les anciens, l'on pourrait, avec juste

raison, la nommer *gonorrhée du gland* et du prépuce, puisque c'est à travers la substance poreuse de ces parties, qu'on voit suinter la liqueur gonorrhoïque, sans, d'ailleurs, qu'il y ait nécesairement, ni au gland lui-même, ni au prépuce, aucun ulcère large et profond.

D'autrefois, et c'est même le cas le plus ordinaire, la face interne du prépuce et la face externe du gland, sont rouges, enflammées, douloureuses; elles se trouvent parsemées de beaucoup de petits ulcères, d'où s'échappe une humeur ichoreuse, purulente, plus ou moins épaisse, plus ou moins jaune ou verdâtre, laquelle est en tout semblable à la matière de l'écoulement gonorrhoïque.

Cette maladie se trouve quelquefois compliquée encore par la présence de véritables chancres siphilitiques; les deux sexes en sont également attaqués; car les femmes n'en sont pas plus exemptes que les hommes; seulement, chez ces dernières, le siége du mal est à l'extérieur de la vulve.

Pendant que nous étions employés, comme chirurgien, à l'hôpital de Bicêtre-les-Paris, nous nous rappelons d'y avoir vu, à différentes fois, de jeunes filles de 10, 12 et 14 ans,

que des femmes publiques avaient livrées à des hommes infectés de la siphilis, dont l'orifice du vagin était si étroit, que l'intromission avait été impossible ; et il en résultait que les effets du contact, n'ayant pas excédé l'extérieur de la vulve, le siége de l'écoulement n'était pas lui-même placé au-delà de sa surface extérieure. Pour nous en assurer encore davantage, nous faisions bien essuyer la partie affectée de rougeur, de douleur et d'excoriation ; ensuite, nous examinions si, en pressant doucement les grandes lèvres, l'humeur ne coulerait d'aucune de ces parties ; et nous avons constamment reconnu dans ces épreuves, que c'était de la surface externe de la vulve, que l'on voyait sortir la matière de l'écoulement. D'après cela, il est facile d'assigner le siége du mal ; puisqu'il est dans les glandes sébacées qui, chez les hommes, entourent la couronne du gland, et qui tapissent la face interne du prépuce ; mais qui, chez les femmes, sont répandues dans toute la surface externe de la vulve.

Ces glandes étant irritées, picotées et enflamées par l'âcreté du virus, elles fournissent

une plus grande quantité de cette humeur visqueuse, gluante, qu'elles secrettent dans l'état de santé. Dans l'état de maladie, la même liqueur n'existe pas seulement dans une quantité plus grande ; mais elle est plus âcre, et chargée du pus qui vient des canaux excréteurs des glandes même. C'est ainsi que, par un mécanisme absolument semblable, et pour reproduire une comparaison déjà employée à l'occasion de la gonorrhée proprement dite, la fumée qui entre dans les yeux, en fait sortir des larmes ; c'est encore ainsi, que, dans l'ophtalmie siphilitique, les glandes des paupières qui sont enflammées et irritées, versent avec profusion, sur les joues, une humeur visqueuse, laquelle est souvent aussi un véritable pus.

Si l'on examine à présent, la nature et le caractère de cette espèce particulière de gonorrhée, il n'est pas possible de douter qu'il ne soit essentiellement virulent, toutes les fois qu'elle succède à un commerce impur, et qu'elle guérit par l'administration des remèdes anti-siphilitiques. La transmission s'en opère, quand les glandes sébacées, étant naturellement d'un tissu trop

lâche, trop ouvert, trop poreux, elles offrent par là, pendant la durée de l'acte du coït, des moyens multipliés et faciles d'introduction, au virus.

Cette transmission peut encore être facilitée par l'excessive longueur du prépuce chez les hommes, qui, resserrant étroitement les gouttes purulentes, et les attachant pour ainsi dire (lorsque du moins elles ne sont pas, dès l'abord, essuyées) à la couronne du gland, ainsi qu'à la face interne du prépuce, les force d'avancer et de pénétrer d'une manière plus intime encore, dans les glandes sébacées.

Dans les femmes, les moyens de communication sont à-peu-près égaux. Elles gagnent la maladie, lorsque les glandes sébacées sont, à leur égard, comme à l'égard des hommes, assez lâches ou ouvertes, pour n'opposer aucun obstacle au passage de l'humeur virulente que par là, au contraire, elles facilitent.

Un autre cas particulier qui, à l'instant du coït, peut faire que la maladie se trouve être une gonorrhée bâtarde, est lorsque, par quelque motif que ce ce soit; comme si, par exemple, la femme a peur de devenir enceinte,

elle oppose à la semence infectée, des obstacles qui ne permettent pas à celle-ci d'avancer au-delà de l'extérieur de la vulve; ou, quand l'orifice du vagin est, par soi-même et par nature, tellement étroit, que l'introduction complète de la verge est rendue impossible.

La gonorrhée bâtarde ne suppose pas toujours, dans les personnes qui en sont atteintes, unité d'affection et de maladie: il est, en effet, possible qu'elle se rencontre et coïncide avec la gonorrhée qui flue; et assez souvent, elle existe seule.

Dans le premier cas, tous les symptômes de la gonorrhée fluante, font partie essentielle du mal; mais, dans le second cas, la maladie primitive se montre seule; alors la douleur, le gonflement, la chaleur, une légère érosion du gland et du prépuce, chez les hommes; ou de la vulve, chez les femmes; voilà à quoi tous les accidens se réduisent.

Rien, au reste, de si aisé, que de discerner dans les deux sexes, la gonorrhée bâtarde; puisque les parties qui en sont le siége, sont, par la nature des choses, également palpables et extérieures.

Il ne l'est pas moins de distinguer la *bâtarde-siphilitique*, d'avec une autre gonorrhée bâtarde, dont nous traiterons dans le chapitre suivant.

La *siphilitique* même est ordinairement sans danger, pourvu pourtant que l'on y oppose, à temps, les remédes convenables : et on ne peut trop avertir ici, que, si on néglige d'y recourir, le mal s'augmente au point que les érosions superficielles des parties peuvent, à la fin, dégénérer en des chancres qui environnent, et d'une manière très-inquiétante, dans les hommes, la couronne du gland; et, dans les femmes, la surface externe de la vulve. Si ces chancres deviennent calleux ; ou que l'inflammation et le gonflement soient tels, que le sang soit réduit à l'impossibilité de circuler : savoir, du gland et du prépuce chez les hommes ; et des nymphes, ou des caroncules myrtiformes, ou des grandes lèvres, chez les femmes; il en résultera un phimosis pour les premiers, et une dysurie dont la violence sera portée plus ou moins loin, pour les dernières.

Afin de diminuer l'inflammation du gland ou de la vulve, si elle était déjà formée; ou

la prévenir, si elle ne l'était pas encore, il faudra souvent laver et même baigner ces parties dans la décoction de racine de guimauve. On pourra aussi, si la douleur était fort grande, employer utilement le lait tout pur. Dans le cas où celle-ci serait tout-à-fait vive et brûlante, et où l'inflammation serait très-forte, il existe plusieurs autres calmans; tels que l'application des sang-sues; le bain du gland, découvert de son prépuce, dans le lait tiède; l'enveloppe de toutes les parties malades, d'un cataplasme de mie de pain et de lait, ou d'eau de guimauve : voilà, en général, les moyens dont l'usage produit toujours les meilleurs effets.

Lorsqu'après quelques jours, l'ardeur de l'inflammation sera rallentie, il faudra s'occuper de traiter le malade comme s'il était affecté d'une siphilis confirmée. La méthode curative, déjà conseillée dans ce qui concerne la gonorrhée siphilitique-sèche en particulier, sera celle qu'on devra alors suivre.

Au reste, l'écoulement dont se forme la gonorrhée bâtarde, et que nous avons dit venir des glandes de la couronne du gland, ainsi que du prépuce, chez les hommes; ou des glandes de la vulve, chez les femmes; il ne

faut que huit à dix jours de traitement pour qu'il cesse. Dans le cas pourtant où il continuerait au-delà de ce terme, il sera nécessaire, pour rétablir les glandes et leurs conduits excrétoires, dans leur tension naturelle, de laver et fomenter, pendant quelques jours, soit le gland, soit la vulve, avec du vin rouge, dans lequel l'on aura fait fondre un peu de sucre.

Si, par la négligence du malade, ou par la violence de la maladie, l'inflammation de la couronne du gland, et, dans l'autre sexe, celle de la vulve, dégénéraient en chancres qui produisissent le phimosis ou le paraphimosis, des anti-siphilitiques plus forts, plus actifs; tels, par exemple, que notre Rob, numéro 3 et même peut-être 4, devraient être alors employés; afin, en arrêtant promptement des progrès d'une nature aussi réellement alarmante que ceux-là, de rendre la cure radicale, non seulement moins lente, mais encore plus certaine.

CHAPITRE IX.

Des Gonorrhées accidentelles, ou non-siphilitiques.

Nous appelons *gonorrhées accidentelles*, celles qui, non seulement sont étrangères au virus siphilitique, mais le plus souvent, le sont même à toute espèce de corruption intérieure. Il y a, entre le caractère qui leur est propre, et celui des gonorrhées siphilitiques, non encore parvenues au-delà de leur premier période, une identité sans doute fausse, mais dont la fausseté n'est pas toujours aisée à reconnaître. Les causes de ces gonorrhées sont; dans les deux sexes ;

L'excès du coït et de la masturbation;

L'excès des spiritueux ;

L'usage même modéré de la bierre, chez

les personnes qui n'ont pas l'habitude d'en boire ;

L'exercice trop fréquent du cheval ;

Enfin, des lavemens pris à un degré de chaleur excessive.

Mais il en est d'autres qu'on peut dire être particuliers à chacun d'eux. Par exemple, à l'égard des hommes qui négligent de se laver la verge, il peut arriver que l'extérieur du gland, et l'intérieur du prépuce, se tapissent d'une crasse blanchâtre, laquelle, par suite de temps, s'échauffe, devient acrimonieuse, et finit par irriter les parties où constamment elle séjourne, au point d'y produire des ulcères petits à la vérité, mais douloureux ; d'où ensuite, dérive un écoulement.

Chez plusieurs autres hommes, l'ouverture du prépuce est tellement étroite, que le gland ne peut en sortir. Ce vice particulier d'organisation, constitue et forme la maladie désignée sous le nom de *phimosis naturel*. Il est, en effet, aisé de concevoir que l'humeur sébacée qui lubrifie l'extérieur du gland, et la face interne du prépuce, venant, comme dans le cas précédent, à former une crasse, celle-ci peut également, et même à bien plus forte

raison, s'échauffer, devenir acrimonieuse, et enfin produire un écoulement qui, abondant et douloureux, se trouve semblable à celui de la gonorrhée siphilitique. Rien, en pareil cas, de si difficile à distinguer que ces écoulemens qui, placés par essence et par nature, à une si prodigieuse distance de la siphilis, y sont, d'un autre côté, alliés par toutes les apparences extérieures : et, pour citer des exemples, nous avons vu de ces gonorrhées qui avaient résisté pendant plusieurs mois et même des années de suite, aux différens remèdes prescrits par des médecins recommandables ; mais qui, en raison de cette méprise dont les lumières, quelque loin qu'elles soient portées, ne mettent pas toujours à couvert, s'étaient trompés sur l'application, céder, en moins de huit à dix jours, à de simples injections d'eau sucrée, faites entre le prépuce et le gland.

Mais si, dans la gonorrhée accidentelle, l'équivoque de signe dont nous venons de relever l'inconvénient, existe même à l'égard des hommes, les effets en sont bien plus fréquens encore chez les femmes ; exposées, comme elles le sont au cours, par la vulve,

de l'humeur connue sous le nom de *fleurs-blanches*, l'on est fondé à craindre que les deux affections ne se trouvent réunies; c'est pourquoi il est toujours prudent d'administrer un traitement anti-siphilitique, soit suivant la méthode ancienne que nous appelons aussi *habituelle* ; soit en y substituant notre Rob que nous pouvons dire avoir, en ce cas particulier, une double convenance ; puisque, si la maladie est vénérienne, il y a assurément contre elle des propriétés radicalement destructives ; et, si le hasard voulait qu'elle ne consistât qu'en fleurs-blanches dont la cause ordinaire est dans la faiblesse de l'estomac, le même remède, loin de porter à celui-ci, la plus légère atteinte, l'améliore, et le fortifie.

Il est, pour les femmes qui ont eu des enfans, un autre écoulement possible encore par la vulve, lequel, presque toujours semblable à la gonorrhée, est communément désigné sous le nom de *lait répandu*. Les remèdes essayés contre cette maladie aujourd'hui si fréquente, ont tous été suivis de succès partiels; mais tous aussi, employés même alternativement, ont été dans le plus grand nombre des cas,

infructueux. Sans s'arrêter à discuter longuement sur le choix du moyen curatif convenable, il y a, entre la siphilis, et l'humeur à laquelle on donne le nom de *lait répandu*, un point frappant de ressemblance, qui est la capacité commune aux deux affections, d'épaissir la lymphe ; c'est là aussi ce qui nous oblige de prescrire dans le traitement même de cette dernière, l'usage du Rob anti-siphilitique qui, bien administré, n'a pas encore manqué la cure radicale.

Il y a des femmes qui, par propreté, se font des injections dans le vagin; et, en cela sans doute, il n'y a rien que de louable. Mais plusieurs les composent avec des astringens, ou les emploient à un degré de chaleur excessive ; et, dans ces deux cas, elles sont aussi exposées à des écoulemens qui, quoique toujours très-différens par leur nature, de la gonorrhée siphilitique, y ressemblent par les apparences.

Enfin, celles qui sont affectées de skirrhes ou de cancers, soit au col, soit au corps de la matrice, soit aussi au vagin, ont en leur particulier, également par la vulve, des écoulemens plus ou moins âcres, plus ou moins sé-

reux, lesquels brûlent et excorient les grandes et les petites lèvres, quelquefois même l'extérieur de la vulve, qui peuvent encore induire en erreur. Nous avons personnellement vu des femmes soumises pendant très-long-temps, et en raison de cette affection, à des administrations qui, essentiellement anti-siphilitiques, n'en étaient que plus incapables de produire le résultat desiré. Après les avoir examinées, non seulement avec l'attention ordinaire, mais porté l'inspection jusqu'au toucher spécial des parties lésées, nous avons reconnu l'erreur de nos confrères, et substitué aux remèdes dont l'idée fausse qu'ils s'étaient formés du mal, les avait portés à user, les injections convenables.

Comme, de tous les moyens de s'assurer de la nature et de la cause de cette espèce particulière d'écoulement, le meilleur et le plus sûr, est le toucher. Nous croyons ne pouvoir trop recommander aux jeunes praticiens qui se trouveront en ce cas, de n'en pas négliger l'emploi, afin, par là, d'éviter de commettre des erreurs dont les suites peuvent être si préjudiciables à la malade, et au bonheur et à l'harmonie domestique des familles.

Si à présent nous revenons, des causes réellement productives des écoulemens accidentels, mais respectives à chaque sexe, à celles que nous avons dit être communes à tous deux; par exemple, l'usage immodéré du coït et de la masturbation, il n'est pas possible de douter que de pareils excès ne puissent beaucoup y concourir; et quand chaque praticien n'en aurait pas, par devers soi, des preuves pour ainsi dire de chaque jour, la seule réflexion suffirait pour en convaincre; car les parties génitales étant, en raison de cet excès même, souvent en érection, et soumises à des frottemens vifs et réitérés, il en résulte, pour elles, une irritation violente; les glandes dont la fonction principale est de secréter les humeurs destinées à lubrifier ces parties, étant elles-mêmes irritées, en secrétent une si grande quantité, qu'elle ne peut plus être absorbée; ce qui constitue l'écoulement et la maladie elle-même. Ainsi, en joignant à la cessation de ces excès, quelques bains et du repos, il n'en faudra pas davantage pour guérir la maladie.

Ce que nous disons ici des gonorrhées accidentelles qui ont leur source dans l'excès du coït et de la masturbation, loin d'être restreint

à celles-ci en particulier, s'applique d'une manière non moins naturelle, à toutes les autres produites par les excès ou les causes dont nous venons de parler, et qu'on désigne sous le nom d'*échauffemens* ; et ces écoulemens disparaissent, en général, dès qu'aux calmans ou rafraîchissans d'usage, se joint une cessation absolue de la conduite qui les avaient fait naître. Ils n'ont rien, par eux-mêmes de siphilitique ; et les vrais praticiens sont, sur cela, tous d'accord. Mais les charlatans, dans ces cas, loin de chercher à dissiper l'inquiétude du malade, l'augmente bien plutôt, en ne craignant pas d'employer, pour mieux y parvenir, tout ce qu'a de tranchant et de hardi, l'assertion contraire. Quelque étrange que ceci doive d'abord paraître, la raison pourtant s'en explique, quand on pense qu'il faut que celui qui a un écoulement sur la nature duquel il se trompe, finisse par avaler la drogue vantée, et la payer très-chère. Si, comme cela est ordinaire, l'écoulement disparaît dans les huit à dix jours qui suivent l'usage de la drogue, les possesseurs du spécifique ont beau savoir mieux que personne, que c'est *malgré cela*, et non pas *à cause de*

cela, ils n'en crient pas moins à la miraculeuse efficacité du miraculeux remède. De son côté, le *guéri*, ou qui croit sa guérison due à ce qu'on a eu l'air de faire pour lui, est, comme on s'en doute bien, ravi, joyeux ; il se trouve très-heureux d'en être quitte à si bon marché, et se fait un devoir de vanter la bonté du remède, et la science de son médecin.

Mais si la mesure employée, au lieu de se réduire à l'un de ces remèdes insignifians, qui n'ont de puissance ni pour le bien ni pour le mal, se trouve être (comme cela arrive presque toujours) une préparation mercurielle violente et mal dosée, il survient des douleurs d'estomac très-violentes, des vomissemens continuels, accompagnés de cours de ventre, de salivation, même assez souvent d'attaques de nerfs. Nous le demandons : de pareils accidens ne sont-ils pas plus réellement funestes, que la réunion de ceux que la maladie abandonnée à elle seule, et parvenue, si l'on veut, au plus haut degré de malignité, aurait pu elle-même produire ? Et qu'on ne dise pas que nous nous plaisons à cumuler ici des faits exagérés. Nous avons été appelés bien des fois, pour remédier à des désordres de cette na-

ture, dont le principe était dans ces administrations frauduleuses auxquelles sont attachés des effets, on ne dira pas seulement malheureux, mais meurtriers, et toujours superflus.

Nous avons dit que l'usage même modéré de la bierre produisait dans certains cas, des écoulemens abondans, et quelquefois même douloureux. L'expérience ayant appris qu'un petit verre d'eau-de-vie, ou un verre de punch, bu immédiatement après, est contre cette maladie, un préservatif sûr; nous ne pouvons trop recommander à ceux qui ne sont pas habitués de boire de la bierre, d'y recourir. Si, pourtant l'écoulement survenait, il suffirait de trois ou quatre jours de sobriété, pour le voir disparaître.

Il existe beaucoup d'autres circonstances capables de produire des gonorrhées accidentelles; c'est-à-dire non siphilitiques; mais elles sont beaucoup plus rares que celles qui viennent d'être décrites; et par cette raison, nous nous dispensons d'en parler d'une manière plus expresse.

CHAPITRE X.

Du Rob anti-siphilitique de l'Auteur : ses propriétés ; et la manière d'en faire usage, tant dans la Gonorrhée, que dans les autres maladies siphilitiques,

DANS les réflexions préliminaires sur le traitement de la gonorrhée siphilitique-récente (Voy. chap. 7 de la première partie), nous n'avons pu parler de notre Rob que d'une manière très-générale, et seulement pour ne pas laisser le lecteur dans une ignorance absolue de ces propriétés. Ce remède est ce qui, à proprement parler, constitue ce traitement même. Il en a été ainsi, encore, dans les chapitres ultérieurs, où nous indiquions les méthodes curatives, appropriées aux quatre périodes suc-

cessifs. En ceux-ci, en effet, pour ne pas couper les tableaux descriptifs de la maladie, par de trop grandes interruptions, nous nous sommes réduits, en parlant du Rob, à énoncer les cas où il faudrait passer d'une modification plus faible, à une autre plus forte; par exemple, du numéro *premier*, au numéro *deux*; ou de celui-ci, à *trois*, ou de *trois*, à *quatre*; mais sans parler ni des doses ni de leur nombre graduel; ni du régime, à la vérité facile, qui en doit accompagner l'emploi; ni du temps approximatif de la guérison, etc., etc. Ces réticences, et plusieurs autres sur la nature même du remède, nous ont, dès l'abord, fait sentir la nécessité d'y revenir, en finissant par présenter, sur l'usage-pratique de l'antidote appelé à détruire le mal, des détails qu'on peut dire être, pour les deux premières parties de ce traité, un complément non seulement utile, mais dont il serait même difficile qu'elles se passent.

Nous venons de rappeler que le Rob se divise en quatre modifications différentes, lesquelles sont désignées par les numéros 1, 2, 3 et 4. Nous allons examiner les propriétés curatives, respectivement attachées à chacune d'elles.

Et, pour parler d'abord de la modification du numéro premier, nous observerons qu'elle n'est que *végétale*, en ce que nulle portion de mercure, quelque petite qu'on la suppose, n'y entre. Ceux qui ont lu l'un de nos précédens ouvrages, celui qui a pour titre : *Des maladies vénériennes*, ou *Réflexions sur les nombreux abus qui se sont introduits dans leur traitement*, ont pu y voir que certains végétaux, envisagés comme auxiliaires-nés du mercure, peuvent bien compléter une cure manquée par ce minéral; mais que, seuls et sans avoir été précédé par l'usage du mercure, ils sont dans l'impossibilité de la produire. Les hommes, en effet, les plus célèbres, ont unanimement prononcé *en faveur du mercure, contre les végétaux*, toutes les fois du moins que l'on voudra attribuer à ceux-ci, qui ne seront jamais que les agens secondaires du moyen fondamental de guérison, l'étrange prérogative de pouvoir, dans l'occasion, être ou devenir ce moyen même S'il est donc quelque chose de démontré par l'expérience, c'est qu'il est deux écueils au milieu desquels le véritable homme de l'art doit marcher; celui d'abord de refuser aux végétaux, toute espèce d'influence sur la cure des maladies siphilitiques ;

ce qui, assurément, serait contraire à ce que, chaque jour, l'expérience atteste; et l'autre qui, plus grave encore peut-être, tendrait à leur en accorder une que, par leur nature même, ils ne furent jamais faits pour exercer.

C'est sur cette manière mitoyenne d'envisager le mercure et les végétaux, dont une très-longue expérience dans le traitement des maladies vénériennes, nous a mis à portée de contempler et d'apprécier les effets, qu'a été formé le rob anti-siphilitique dont la composition nous est personnelle.

Cela posé, la modification du numéro *premier* que nous venons de dire n'être que végétale, doit essentiellement s'appliquer aux personnes qui ont une pléthore mercurielle, parce qu'elles ont été traitées déjà par le mercure, mais infructeusement, et qu'elles n'ont plus besoin que de l'usage des préparations végétales.

Le Rob, numéro *premier*, comme stomachique, convient aux femmes qui, non attaquées de la maladie siphilitique, le sont de fleurs-blanches âcres ou trop abondantes.

C'est encore le numéro *premier* que nous administrons dans toutes les gonorrhées ré-

centes, et qui ne sont compliquées d'aucuns accidens.

Quant au numéro *deux*, il indique une modification réellement mercurielle; mais qui, la plus douce de toutes celles de ce genre, est destinée aux enfans affectés du virus siphilitique, et aux femmes qui en étant attaquées elles-mêmes, sont enceintes. Des raisons égales de ménagement, n'existant pas à l'égard des hommes, ce numéro ne leur sera applicable, qu'autant que la maladie serait encore récente.

La modification indiquée par le numéro *trois*, a pour propriété particulière, la destruction des maladies siphilitiques-anciennes, et des dartres. Elle convient aux femmes d'une complexion forte, et aux hommes qui n'en ont qu'une faible; soit qu'ils se trouvent constitués tels par la nature, ou qu'ils le soient devenus par l'effet progressif de la maladie. La force, en effet, de l'être du sexe inférieur, et la faiblesse de l'autre qui appartient au sexe supérieur, produit à l'égard de tous deux, une espèce de compensation ou d'équilibre, d'où, à son tour, dérive la possibilité de l'identité prescrite ici, et de méthode et de traitement.

La modification désignée par le numéro *quatre*, plus mercurielle que les deux qui la précèdent, est exclusivement propre aux maladies siphilitiques et dartreuses-invétérées, et même réputées incurables. Elle ne doit être administrée qu'aux hommes forts, et dans les cas où la gravité et l'urgence des accidens eraient tels, qu'on devrait substituer à la marche commune et ordinaire du traitement, une autre plus rapidement décisive.

Les malades qui font long-temps usage du même remède, et aux mêmes doses, finissent par n'en éprouver aucun effet; c'est pourquoi l'on doit toujours commencer l'usage du Rob, par une modification faible, et finir par une plus forte, dans les traitemens que l'on présume devoir être longs; et c'est encore pourquoi les remèdes généraux, pris toujours de la même manière, finissent par devenir inutiles, lorsqu'ils n'ont pas la propriété d'être nuisibles dès le commencement.

En créant, au reste, ces quatre modifications du Rob proposé, on n'a point entendu que ce fussent là toutes celles qu'il est possible d'en faire; car on n'a point la ridicule prétention de restreindre la nature et le virus si-

philitique, dans des bornes précises. On a voulu seulement approprier d'avance le remède, à quatre hypothèses les plus ordinaires. On ne disconvient donc pas qu'il n'y ait des cas extraordinaires, à l'égard desquels on ne devrait adopter aucune des quatre modifications ci-dessus ; modifications auxquelles aussi, alors, nous suppléons par d'autres qui, plus fortes ou plus faibles, sont, dans tous les cas, plus assorties. Enfin, il est encore des circonstances, très-rares à la vérité, mais non pourtant impossibles, où ce n'est pas seulement telle modification du Rob, qui pourrait ne pas convenir, mais *le Rob lui-même* ; c'est pourquoi il est indispensable que ceux qui sont trop éloignés de l'auteur, pour s'entretenir avec lui de vive voix, lui envoient des mémoires circonstanciés sur la nature de la maladie, l'âge, le tempérament et le sexe de la personne qui en est atteinte, afin de le mettre à portée de juger d'abord si le Rob est applicable ; et en supposant qu'il le soit, la modification qu'il convient d'employer.

Le Rob, considéré comme préparation plus ou moins mercurielle, n'est propre à guérir que les maladies dont le principe produit l'é-

paississement de lymphe, telle que la siphilis ou maladies vénériennes ; les humeurs-froides ou écrouelles ; les dartres, soit de naissance, soit accidentelles ; les galles opiniâtres ; les fleurs-blanches d'un mauvais caractère, et les laits répandus.

La cure de toutes ces maladies n'est absolue qu'autant que deux causes y concourent : l'efficacité du moyen curatif, considéré en soi ; et la sagesse avec laquelle il se trouve administré.

L'exécution de cette dernière condition, est totalement subordonnée à la conduite de deux êtres qui sont, d'un côté le chirurgien ; et de l'autre, le malade. Pour le premier, le complément d'obligation consiste dans une rectitude de jugement qui assortisse et proportionne ; et, pour le second, dans cette docilité, trop rare peut-être, aujourd'hui, laquelle se soumet et exécute. Les personnes destinées à faire usage du Rob, peuvent par-là apprécier l'attention avec laquelle elles doivent lire ce qui va suivre, puisque c'est l'énumération même de tout ce qu'il est nécessaire qu'elles fassent pendant tout le temps que pourra durer le traitement.

Si le malade est très-sanguin, il sera saigné ; s'il est très-bilieux, il sera purgé. En supposant qu'aucun de ces deux cas ne lui soit applicable, il commencera de suite l'usage du Rob, et sans qu'il ait besoin d'aucune préparation.

Quelque soit la modification du Rob dont le malade fasse usage, la manière de le prendre reste toujours la même.

La Dose est toujours, et dans tous les cas, *de deux cuillerées à bouche, mêlées dans un verre d'eau* froide, en été ; et dégourdie, en hiver.

Le premier jour, le malade prendra une dose ou deux cuillerées à bouche, le matin, et une heure, au moins, avant de déjeûner.

Le second jour, il prendra la même dose, le matin.

Le soir de ce second jour, il prendra une *seconde dose*, ou une heure avant le soupé, si le malade soupe, ou au moins trois heures après le soupé ; elle pourra n'être prise qu'en se couchant, si le malade ne soupe pas.

Le troisième jour, le malade en prendra deux doses le matin ; savoir ; la première en se levant ; et la seconde, une heure après la pre-

mière ; il ne pourra déjeûner qu'une heure après avoir pris cette seconde dose. Si, par exemple, la première dose a été prise à sept heures du matin, la seconde ne pourra être prise qu'à huit ; et l'on ne pourra déjeûner qu'à neuf.

Le soir de ce troisième jour, le malade prendra une *troisième dose*, avec les mêmes précautions que pour celle de la veille.

Les malades qui ne peuvent pas prendre de suite les deux doses du matin, prendront la seconde une heure avant le dîner. Dans tous les cas, ils doivent avoir la plus grande attention de ne faire usage du Rob qu'au moins trois heures après avoir mangé.

Il n'y a plus rien à dire sur le nombre des doses. Ce qui vient d'être prescrit à l'égard *des trois doses du troisième jour*, est une règle fixe de conduite qui doit désormais s'appliquer à tous les jours suivans. Ainsi, le malade *devra faire les jours suivans*, tout ce que précisément il aura fait le troisième ; c'est-à-dire, qu'il devra continuer de prendre les trois doses aux heures, et séparées les unes des autres par le temps qu'on vient d'indiquer.

Une remarque qu'il est ici essentiel de faire,

c'est que chaque fois que l'on se préparera à prendre du Rob, il faudra un peu secouer la bouteille, afin que tout ce qui le forme, soit bien mêlé. En commençant chaque bouteille, on en versera un peu dans un verre, afin de pouvoir bien mêler le reste ; la dose prise, on remettra dans la bouteille ce qu'on en avait retiré, et l'on continuera ainsi jusqu'à ce qu'elle soit assez vuide, pour n'avoir plus besoin de cette précaution.

Comme une des propriétés essentielles du Rob, est de fortifier l'estomac et d'augmenter toutes les forces vitales, il est nécessaire que les femmes dont les règles coulent abondamment, en suspendent l'usage pendant ce temps. A l'égard de celles qui se trouvent dans une position contraire, elles peuvent le continuer sans interruption.

Dans les maladies récentes et sans complications, quatre bouteilles de Rob suffisent pour compléter la cure. Mais si la maladie est ancienne, grave et compliquée, il est possible qu'il en faille jusqu'à dix bouteilles : le malade, après avoir pris la quatrième, se reposera pendant dix jours. Ensuite, il renouvellera l'usage du Rob, en continuant,

à partir de ce moment, d'en prendre chaque jour *trois doses*, jusqu'à ce que la guérison soit effectuée.

A l'égard des purgations, une seule, à la fin du traitement, suffira, si la maladie n'est qu'une gonorrhée ; dans les cas qui se trouveront être plus graves, il faudra que le malade soit purgé avec une médecine ordinaire, tous les 15 ou 20 jours ; ce qui dépendra des circonstances tirées, soit de la maladie, soit du malade.

Nous avons déjà eu précédemment occasion d'observer que l'un des avantages les plus remarquables du Rob, consistait dans son administration même, en quelque sorte indépendante de tout régime, puisque l'on se borne à exiger que le malade s'abstienne de l'usage des liqueurs et du café ; mais le vin trempé avec moitié eau, la bierre, le lait, et toutes les boissons qui n'échauffent pas, lui sont permises. Il en est de même des alimens : si l'on en excepte les viandes salées, la salade les fruits et toute espèce de crudités, tous les autres qui sont nourrissans, sans être d'une nature trop irritante, il peut et doit en user, pourvu toujours que ce soit avec sobriété,

Il prendra de l'exercice autant que s'il était en pleine santé ; il aura soin de se tenir dans un degré de chaleur qui, modéré, soit à une distance égale, et d'un chaud excessif et d'un froid violent. La propriété naturelle du Rob, étant d'exciter la transpiration et la sécrétion des urines, le malade fera bien, si les circonstances le lui permettent, de prendre tous les 8 jours un bain, pour entretenir la netteté de la peau. Dans le cas où il ne le pourrait que difficilement, il s'en dispenserait, puisque ce qui vient d'être dit de l'usage des bains, est un conseil plus encore qu'un précepte.

Cette permission donnée, de prendre de l'exercice comme en pleine santé, diffère prodigieusement d'un procédé qui consiste à affaiblir le malade ; ou, pour se servir du mot propre, à le maladifier, dans la persuasion que l'on facilitera par ce moyen, le triomphe du remède sur le mal.

Nous ne craindrons pas de le dire : Le but auquel, par une pareille marche, on arrive, est le contraire précisément de celui auquel on tend. Ne voit-on pas, en effet, pendant le cours de ces préparations, les acci-

dens de la siphilis acquérir de la force dans une proportion égale à celle dans laquelle le malade perd les siennes ? C'est encore pourquoi l'on voit pendant ces préparations des bubons et des chancres qui n'existaient pas, paraître tout-à-coup, et acquérir un caractère très-allarmant. Nous pensons que la cloistration nuit à la guérison ; que les boissons excessives, soit de tisanes sudorifiques, soit de bouillons ou autres, occasionnent dans le malade ces tiraillemens d'estomac dont les effets sont, d'ordinaire, plus réellement douloureux, que la maladie même à laquelle on les oppose.

Un principe qui, en matière de *maladie siphilitique*, nous paraît incontestable ; c'est que, pour guérir le malade, il faut, non pas l'*affaiblir*, mais le *fortifier*. Cette vérité, sans cesse présente à notre pensée, quand nous combinions les élémens qui devaient entrer dans le Rob proposé, a dû, comme cela est naturel, influer sur sa formation. Au lieu, en effet, de diminuer les forces vitales, il les augmente ; le malade acquiert de l'appétit et de l'embonpoint ; outre l'avantage si grand, de ne pas *affaiblir* et *maladifier*, il n'a rien que d'agréable au goût ; il peut, sans altérations

dans ses propriétés, supporter les voyages même les plus longs. Mais l'une de ses propriétés les plus essentielles, nous ne cesserons de le répéter, est de n'exiger, pendant la durée du traitement, le concours d'aucune autre boisson. De l'exercice, une bonne nourriture, une renonciation formelle à toute espèce d'excès; tel est le genre de conduite auquel, seul, est astreint celui qui en fait usage.

Mais, aux avantages qui n'offrent que des commodités d'administration, il en joint un autre plus grand et plus desirable encore, sans doute, qui est l'*efficacité*; et pour, à cet égard et en peu de mots, résumer ce qui peut rester à dire du traitement des maladies siphilitiques prises collectivement, nous observerons qu'il n'en est point, ou du moins qu'il doit y en avoir bien peu, puisque nous n'en avons pas encore rencontré qui aient résisté aux traitemens faits par le Rob, lorsqu'il était applicable. On ne trouvera pas que cette assertion ait quelque chose de téméraire, si l'on considère que, sur plus de trente mille malades que nous avons traités, tant dans les hôpitaux qui nous ont été confiés, que dans notre pratique particulière, nous n'avons pas

encore trouvé de siphilis, ou maladie vénérienne vraiment incurable. Or, s'il y en avait dont les moyens curatifs que nous employons, ne fussent pas dans le cas de triompher, il serait bien difficile que, dans une série aussi nombreuse de traitemens, tout en nous donnant des preuves fréquentes de leur efficacité, ils ne nous en eussent pas quelquefois, aussi, offert de leur impuissance.

Si donc il était des personnes éloignées de nous, qui, ayant fait usage du Rob, n'aient pas été guéries, c'est peut-être qu'elles n'ont pas été traitées d'une manière assez assortie aux cas particuliers où elles se trouvaient; ou, ce qui arrive le plus souvent, qu'elles-mêmes auront contrarié les effets du traitement, par une grande négligence ou par des excès toujours opposés à l'accélération de la guérison, et à la guérison elle-même.

TROISIEME PARTIE.

OBSERVATION PRELIMINAIRE.

Il ne s'agit plus ici de la gonorrhée siphilitique, considérée comme maladie présente et actuelle ; mais de celles de ses suites ultérieures, qui sont les plus malheureuses, et en même temps les plus fréquentes. Tous les auteurs qui ont écrit avant nous, gardent le silence sur les maux de l'urèthre, dont la cause première réside dans des écoulemens gonorrhoïques mal guéris ; et il est aisé de reconnaître qu'en cela, leurs traités sont incomplets. Il ne suffit pas, en effet, quand on veut ne rien omettre, d'indiquer les moyens curatifs à employer pendant le temps assez court de l'activité de l'affection gonorrhoïque ; car les ravages que même, après que celle-ci est censée ne plus exister, elle peut encore exercer, et exerce trop souvent par le fait, sur l'organe qui en a été primitivement affecté, sont trop violents, pour ne pas être comptés pour quelque

chose : les maladies du canal de l'urèthre dont nous entendons parler ici, sont donc toutes celles qui, originairement produites par un écoulement gonorrhoïque quelconque, n'auraient jamais, sans l'existence de celui-ci, affligé le malade. Mais on en distingue de deux sortes ; les unes qui succèdent immédiatement à la gonorrhée ; les autres qui ne surviennent que plus ou moins de temps après que le mal primitif dont elles sont une suite, a disparu.

Les maladies qui succèdent immédiatement à l'affection gonorrhoïque, sont *la gonorrhée-habituelle*, *l'abcès primitif du périnée*, et *les brides et cicatrices du canal de l'urèthre.*

Celles qui ne se manifestent qu'après un temps plus ou moins long, sont, si on les considère sous un aspect général, en fort grand nombre. Toutefois la plupart d'entr'elles n'affectent pas le canal de l'urèthre, et ainsi sont étrangères à cette discussion. L'on peut, par exemple, ranger dans cette dernière classe, les chancres qui surviennent, sans être nouvellement acquis, tantôt aux parties de la génération, tantôt à la bouche, à la gorge, au nez, aux yeux, à l'anus, dans les deux sexes ;

et au mammelon chez les femmes ; les bubons ou poulains ; les douleurs de membres ou douleurs ostéocopes, les exostôses, les crêtes, les poireaux, les verrues, les rhagades, les condilômes, etc., etc. Toutes ces maladies supposant l'infection générale de la masse du sang, pour qu'elles soient la suite d'une gonorrhée, il faut que la cure de celle-ci ait été manquée, soit par le défaut de propriétés des remèdes administrés ; soit par la suppression trop brusque de l'écoulement ; soit enfin, assez souvent, par la faute du malade qui, au lieu de s'astreindre au régime, aura porté l'insouciance jusqu'à faire des excès.

Les maladies qui peuvent succéder à la gonorrhée, mais d'une manière non immédiate, sont les prétendues *carnosités* (que l'on a dit se former dans le canal de l'urèthre) la strangurie ou difficulté habituelle d'uriner, et les *abcès consécutifs du périnée.* En nous renfermant dans les bornes que suppose cette *troisième partie* de l'ouvrage, nous nous bornerons à en faire l'examen, et à en présenter des aperçus. Nous observerons que la strangurie ou difficulté habituelle d'uriner, produite par le rétrécissement de l'urèthre, n'est

jamais immédiate ; elle n'a lieu le plus souvent qu'un certain nombre d'années après que la gonorrhée a disparu, soit d'elle-même, soit à la suite d'un traitement irrégulier. Quant aux abcès consécutifs du périnée, comme ils ne sont guères qu'une extension de la strangurie, supposée alors portée à un très-grand degré de violence; nous réunirons, dans un même chapitre, et sous un même aspect, tout ce qu'il pourra convenir de dire de ces deux maladies.

Afin de ne pas nous écarter de l'ordre que nous avons indiqué, nous allons nous livrer, d'abord, à l'examen des maladies de l'urèthre, qui sont une suite de la gonorrhée, et qui y succèdent d'une manière immédiate. C'est pourquoi nous commencerons par la gonorrhée habituelle.

CHAPITRE PREMIER.

*De la Gonorrhée habituelle, désignée par les Anciens, sous le nom d'*Ecoulement habituel et involontaire *de la semence.*

PLUSIEURS gonorrhées consécutives, ou une seule; mais qui aura été négligée, ou traitée d'une manière peu convenable; ou, enfin, que sa gravité aura rendue longue et opiniâtre, sont autant de causes qui la produisent: son effet est un écoulement plus ou moins abondant, plus ou moins épais, et plus ou moins coloré; il peut subsister pendant des années de suite, et même quelquefois autant que la vie du malade. Involontaire, par sa nature; et, à très-peu de choses près, exempt de douleur, il est, à l'égard des uns, conti-

nuel ; et à l'égard de plusieurs autres, périodique. Dans ce dernier cas, il se reproduit, tantôt sans causes déterminantes, tantôt à la suite d'un acte d'intempérance. Si, lorsque sa réapparition remonte à un semblable principe, l'on a l'attention d'y opposer de suite, l'usage d'une tisane rafraîchissante, il cessera, ou du moins, il est possible qu'il cesse ; mais ce ne sera que pour reparaître à la première occasion.

L'on conçoit que l'orifice des canaux excréteurs de la liqueur destinée à lubrifier le canal de l'urèthre, ayant été excessivement dilaté, doit finir par rester plus ou moins ouvert ; et que le relâchement réciproquement survenu aux parties voisines, les forçant de laisser échapper la liqueur lubrifiante en plus grande quantité, celle-ci doit, par toutes ces raisons, former un flux, tantôt continuel, tantôt périodique, ou accidentel. Il a, en effet, ce dernier caractère, lorsqu'à la suite d'un excès, on aperçoit la sécrétion de ces humeurs sensiblement s'accroître. Il est un écoulement que l'on pourrait confondre avec la gonorrhée habituelle, quoiqu'il lui soit entièrement étranger ; c'est celui qui a lieu lorsque

efforts que le malade, supposé plus ou moins resserré, emploie pour aller à la selle; ces efforts compriment tellement les prostates, qu'elles sont forcées de laisser écouler l'humeur qu'elles contiennent, et qui s'y trouve dans l'état habituel avec assez d'abondance; mais cet écoulement n'a lieu qu'après les urines, et au moment même que le malade fait ses efforts ou pour aller à la garde-robe, ou pour rendre les dernières gouttes d'urine; ce qui n'a pas lieu dans la gonorrhée habituelle, et met entr'eux une grande différence; d'ailleurs cet écoulement n'est point une maladie, mais la suite d'une continence trop longue, et d'un grand échauffement; il n'est pas, au reste, étonnant que les deux espèces d'écoulemens gonorrhoïques habituels dont nous venons de parler, le *continuel* et le *périodique*, soient produits par des gonorrhées longues et opiniâtres, puisque les canaux excréteurs qui donnent issue à la liqueur purulente, sont dilatés par son abondance, et rongés par son âcreté.

Les parties qui avoisinent ces canaux, se trouvant, par la longue inflammation du canal de l'urèthre, par le gonflement des prostates, et par le passage continuel d'un pus abondant,

tiraillées et allongées fort au-delà de leur ton naturel, le resserrement dont ensuite elles pourront être encore capables, sera nécessairement faible et incomplet : à leur tour, les canaux excréteurs seront moins exactement fermés, et laisseront, par une conséquence assez naturelle, échapper souvent, c'est-à-dire à la moindre compression, la liqueur que ces glandes contiennent. Ces deux genres de relâchement sont assez ordinairement entretenus par le vice de la liqueur, comme lorsque la nature du virus ou l'usage de remèdes échauffans, rendent celle-ci tellement âcre, qu'elle irrite, aux instans de son passage, l'intérieur du canal, de manière à y exciter des excrétions fréquentes et presque continuelles ; ou bien aussi, par le vice des glandes qui, en raison de l'état de phlogose où elles ont long-temps été, sont et doivent être, à la fin, d'une sensibilité et d'une irritabilité infiniment propres à favoriser l'expression de la liqueur qu'elles renferment. C'est ainsi que l'humeur lacrimale dont l'épaississement produit la chassie, n'est pas seulement augmentée par la phlogose de la conjonctive et des glandes qui se rencontrent dans les

paupières , mais par l'âcreté encore plus ou moins grande qu'elle a progressivement acquise.

Si l'écoulement est à-la-fois continuel et peu abondant , il ne sera accompagné d'aucune douleur , parce que la liqueur n'étant pas très-âcre, ne produira point d'irritation ; mais elle réduira le malade à un état d'impuissance, surtout lorsque l'ancienneté de l'écoulement , et l'affaiblissement de l'individu , coïncident ensemble : cette impuissance est à peine sensible , quand la maladie est récente , et la constitution de l'individu , vigoureuse.

Chez les femmes , cet écoulement produit quelquefois des cuissons aux grandes lèvres, et des tiraillemens d'estomac qu'il est très-difficile de distinguer de ceux qui ont pour cause, les fleurs-blanches. Mais , dans les hommes , il peut y avoir une autre impuissance qui consiste dans le trop peu de durée de l'érection. Telle est , dans ce cas , la promptitude avec laquelle l'éjaculation s'effectue , que la verge retombe même avant que l'érection ait été complète.

Lorsque l'écoulement est très-abondant , il affaiblit le malade jusqu'à produire l'amai-

grissement et la phtisie. Celle-ci se manifeste de la même manière que dans ceux qui s'épuisent, soit par le commerce excessif des femmes, soit par la masturbation. Cet écoulement est quelquefois accompagné de cuissons assez fortes; par suite de son âcreté, le canal doit être alors parsemé de petits boutons chancreux sur lesquels, en passant, l'urine ne peut manquer de produire des sensations douloureuses. Il arrive même que, lorsqu'ils sont en très-grand nombre, les mêmes douleurs accompagnent l'érection. Pour ce qui est de la maladie et de sa cause, le discernement n'en est possible que par l'aveu sincère du malade.

La gonorrhée habituelle est un mal dont le traitement est long, et la cure difficile. On en voit que l'efficacité des remèdes employés, et la sagesse de leur administration, jointe encore, si l'on veut, à l'extrême et docile circonspection du malade, ne peuvent empêcher de subsister pendant des années de suite; et si elles viennent à disparaître, ce n'est quelquefois qu'après que l'emploi de toute espèce de moyen curatif, est cessé; en sorte que la personne intéressée doit quelquefois l'avantage

d'être débarrassée d'une maladie de ce genre, moins aux spécifiques dont on a usé, quelque bons qu'ils aient été, qu'à un état absolu d'épuisement et de vieillesse, où, à la fin, malgré son opiniâtreté, celle-ci se trouve être.

Elle a, pour celui qui en est affecté, plus d'incommodités que de dangers. Cependant, lorsque chez les hommes, l'écoulement est abondant, il produit, outre l'épuisement du malade, et le [illegible]re d'impuissanee dont nous avons parlé plus haut, le rétrécissement du canal de l'urèthre, qui, à son tour, cause ces rétentions d'urine desquelles nous aurons bientôt occasion de parler.

L'écoulement *continuel* est bien plus difficile à guérir que celui qui n'est que *périodique*. Toutefois les difficultés de la cure, à l'égard du premier, s'accroissent encore, quand il a son siége dans les canaux excréteurs et dans les glandes; mais, lorsque le hasard veut qu'il soit placé dans le canal de l'urèthre, la guérison est moins difficultueuse, parce que l'application des remèdes-topiques sur le mal, l'est alors bien moins elle-même.

CHAPITRE II.

Du Traitement de la Gonorrhée habituelle.

AVANT de se charger du traitement d'une gonorrhée habituelle, il faut avoir bien présent à l'esprit, ce qui en constitue le caractère, et ne pas manquer d'interroger le malade sur toutes les circonstances qui ont précédé le moment où l'on est consulté. Avec cette double attention, sans laquelle d'ailleurs on ne peut ni bien connaître le mal auquel on est appelé à remédier, ni, par conséquent, espérer de le détruire, on ne promettra pas plus qu'il ne sera possible de tenir; et ainsi, l'on ne ressemblera pas à ces hommes qui, complètement étrangers à l'art, mais ignorant, pour le moins, autant les règles de l'honnêteté même ordinaires, commencent par per-

cevoir l'argent du malheureux qu'ils éblouissent par leurs promesses, sans, ensuite, s'embarrasser de lui procurer la santé.

L'expérience ayant démontré que, très-souvent, cette espèce de gonorrhée est entretenue par un virus siphilitique encore subsistant, il faudra d'abord bien examiner la nature de l'écoulement ; ensuite, savoir du malade, si, depuis qu'il est atteint de l'écoulement habituel, il n'a pas entretenu des relations d'amour dont il soit résulté une infection transmise ; ou si la personne n'était pas, dès avant cet instant-là, elle-même infectée ; ou si, enfin, peu de jours après qu'il aura eu affaire à elle, la gonorrhée n'a pas sensiblement augmenté de force, pour ne reprendre qu'après un temps plus ou moins long, son état premier et ordinaire.

S'il résulte des réponses à ces questions, la certitude que l'individu affecté de l'écoulement habituel, l'est encore du virus siphilitique, il faudra soumettre le malade à un traitement complet, soit par l'usage de notre Rob qu'on emploiera de la même manière que dans la gonorrhée sèche, ou tout autre anti-siphilitique dont la personne chargée du traitement,

serait dans l'habitude de se servir, ou qu'elle croirait devoir adopter. Mais ce traitement devient inutile, lorsque la gonorrhée existe seule, et sans cumulation du virus siphilitique, parce que celui-ci a été détruit par un traitement régulier et antérieur.

L'écoulement habituel qui n'a pas pour cause, l'existence actuelle du virus siphilitique, est assez souvent entretenu par une légère phlogose, ou du canal de l'urèthre, ou des prostates, ou des glandes qui avoisinent l'urèthre, ou bien encore de leurs canaux excréteurs; dans ce cas, les émolliens que l'on est dans l'usage d'opposer aux gonorrhées de la troisième et quatrième espèces, devront être employés. Nous avons du moins vu plus d'une fois, des maladies de ce genre céder à l'emploi de ces seuls moyens.

Lorsque l'acrimonie est causée par des remèdes mal administrés, elle augmente d'ordinaire l'écoulement; alors les remèdes à employer sont les adoucissans; tels que les bains, les bouillons de veau, le petit lait, ou le lait pur que l'on fera prendre au malade une ou deux fois le jour, si l'on n'en vient pas même jusqu'à exiger qu'il n'use d'aucuns autres alimens.

Les frictions faites avec de l'onguent mercuriel, mais seulement le long du canal ou sur le périnée; et les injections faites dans l'urèthre, soit avec l'eau végéto-minérale de Goulard, soit avec les eaux thermales, peuvent aussi devenir très-utiles.

Si tous ces remèdes sont insuffisans, les styptiques et les astringens internes, tels que l'eau de riz ou la tisane de mille-feuilles et quinte-feuilles, accidulée avec de l'eau de *Rabel*, seront mis en usage. Comme il n'y a ici nulle répercussion de virus à craindre, l'on pourra employer les injections astringentes. Deux cuillerées à bouche de Rob dans un verre d'eau, et, quelques jours après, dans un verre de gros vin rouge; voilà celle que nous prescrivons; et cela nous a assez bien réussi. Mais la décoction de quinquina ou de noix de Galle, faite dans de l'eau de Forge, sont des procédés que nous sommes loin de désapprouver. Il en est au reste, de ces injections comme des remèdes propres à guérir la siphilis. Chaque praticien en a une d'adoption, qu'il est toujours porté à croire meilleure que tout ce qui n'est pas elle. La seule énumération des combinaisons en ce

genre, qui ont été jusqu'à ce jour, ou employées ou proposées, pourrait former un volume. Nous nous réduisons à la citation de celles dont nous venons de conseiller l'usage, soit parce qu'elles nous paraissent réellement préférables à toutes les autres ; soit parce que ces dernières ont par le fait, avec elles, plus ou moins de ressemblance.

Une remarque essentielle à faire ici, c'est que l'intempérance du malade peut concourir, et concourt en effet, tous les jours, à donner à cette maladie, beaucoup plus de ténacité, encore, qu'elle n'en aurait par elle-même. Il est donc essentiel que le malade suive le régime prescrit, et de le prévenir que, s'il s'en écarte, nulle guérison ne serait pour lui, ni probable, ni même possible. Le régime à suivre, doit être léger, humectant et rafraîchissant ; l'on pourra faire usage du vin pris en très-petite quantité. Il faudra s'abstenir du commerce des femmes, et de toute espèce d'exercice violent ; tels que la danse, la marche forcée, le cheval, etc., ou il faudrait que ce soit très-rarement. Les femmes sont également exposées à avoir, par la vulve, des écoulemens habituels, par suite d'une gonorrhée

longue et opiniâtre. Ainsi, l'on peut étendre et appliquer à celles-ci, tout ce qui, en général, vient d'être dit des hommes, avec, pourtant, les modifications qu'exigent la différence des sexes, et celle des complexions.

Le siége de la maladie diffère dans les deux sexes, ou y est bien rarement le même. Il est, à l'égard des femmes, communément fixé dans les glandes vaginales, et à la face interne du vagin. Mais, lors même qu'elles en sont affectées, elles ne s'en inquiettent guères; exposées, comme elles le sont, à avoir des fleurs-blanches. Cette fausse persuasion sur l'état réel où elles se trouvent, les empêche de penser même à consulter les hommes de l'art, tant, du moins, qu'elles sont sans souffrances.

CHAPITRE III.

De l'Abcès primitif du Périnée.

Un second accident qui peut quelquefois accompagner la gonorhée, et quelquefois aussi y succéder, est *l'abcès du périnée.* L'on se rappelle que, dans la gonorrhée, l'inflammation attaque trois différens points du canal de l'urèthre, qui sont la fosse naviculaire, la partie moyenne du canal, et enfin, le bulbe de l'urèthre. On a vu aussi que l'effet inflammatoire frappe, ou simultanément sur ces trois parties, ou séparément sur quelqu'une d'entr'elles. S'il arrive donc que l'on ait contracté une gonorrhée maligne et extrêmement grave; ou que l'on ait négligé de se faire traiter; ou qu'on n'ait pas suivi le régime; ou, enfin, qu'on ait fait usage de purgatifs

violens, ou des injections astringentes; l'on peut très-bien, dans tous ces cas, et avec une conduite aussi irrégulière, nécessiter la suppression de l'écoulement: et lorsque par le fait, elle a lieu, le malade est exposé, non pas seulement à ce que la portion du canal, qui est enflammée, se tuméfie; mais qu'il se forme, au centre de cette tuméfaction, un foyer de suppuration, dont l'accroissement successif se trouve, à la fin, précisément être ce qui constitue l'abcès. Un pareil effet n'étant guères possible, que lorsque le siége de l'inflammation est au bulbe de l'urèthre, ses signes extérieurs, par une suite nécessaire, se manifestent au périnée; c'est là, aussi, ce qui a fait donner à l'abcès qui survient, le nom d'*abcès du périnée*. Une seconde désignation, celle d'*abcès primitif*, sert à le distinguer d'un autre qui se forme dans la même partie, mais par suite d'une rétention d'urine produite elle-même par le rétrécissement du canal de l'urèthre. Nous parlerons dans la suite de ce traité, de cet autre accident.

Quelque soit, au reste, le principe auquel remonte l'abcès du périnée que nous continuerons d'appeler *primitif*, et en quelqu'endroit du

périnée qu'il ait son siége, il est accompagné des accidens ordinaires à la gonorrhée, à l'exception de l'écoulement ; comme l'ardeur d'urine, la tumeur, la chaleur, la douleur, la tension, la rougeur du périnée, et celle de toute la verge. Ces divers symptômes augmentent même, alors, considérablement : et cela ne doit pas surprendre, quand on considère que le commencement de la suppuration est l'effet, même inflammatoire, supposé porté au plus haut degré.

Lorsque l'abcès commence à se former, le gonflement plus ou moins grand des parties, diminuant le diamètre du canal de l'urèthre, il en résulte une rétention d'urine dont les effets sont toujours fâcheux, quoique non toujours absolus. Le malade éprouve, au moment de la formation du pus, une douleur pulsative très-sensible.

Dès que le pus est formé, tous les symptômes qui, pendant l'activité ou le travail de cette formation, avaient redoublé de violence, s'adoucissent : de son côté, la douleur pulsative cesse ; et avec d'autant plus de facilité, que les parties malades étant alors moins

tendues gênent moins aussi, par une conséquence nécessaire, la circulation et le passage des urines

Le pus creuse, en rongeant les parties voisines ; et selon que son âcreté est plus ou moins grande, il forme différens sinus d'une profondeur inégale, tantôt en dedans, et alors le pus coule par l'urèthre ; tantôt en dehors, et dans ce second cas, il sort par le périnée : quelquefois il se fait jour, et en dedans et en dehors en même temps ; et alors, il sort par le perinée et par l'urèthre. Nous avons vu plusieurs fois de ces sinus, pénétrer dans le fondement, après avoir percé les parois du *rectum*. Il arrivait de-là, que l'urèthre et le fondement, communiquant avec le périnée, l'urine, le pus, les excrémens les plus liquides, et les vents, passaient alternativement par ces trois ouvertures.

Le pus qui séjourne dans les parois de ces sinus, épaississant et endurcissant la lymphe qui les arrose, elles se remplissent bientôt de callosités. On peut pourtant remarquer que ce dernier accident survient plus indis-

pensablement encore, quand l'urine et les matières fécales y pénètrent.

De - là viennent les différentes fistules du périnée, lesquelles, par leur nature, communiquent avec l'urèthre, ou avec l'anus, ou quelquefois entr'elles. Le pus qu'elles rendent, tantôt en grande, tantôt en petite quantité, est ou un peu séreux et liquide, ou visqueux et sanguinolent. Il est possible qu'elles soient accompagnées de beaucoup d'inflammation, et aussi qu'elles en soient exemptes. Des fautes commises, soit dans le régime, soit dans le traitement, ou au contraire la docilité du malade, sont les causes déterminantes de ces différences.

Cette exposition que l'on vient de présenter de l'état particulier aux hommes, doit également, et aux différences près qui dérivent du sexe, s'entendre des femmes; ainsi, lorsqu'à l'égard de ces dernières, la gonorrhée vient à être supprimée, rien encore de si possible que d'en voir résulter des abcès, lesquels se forment au périnée et au fond du vagin. Le plus souvent ils s'ouvrent du côté du vagin, et quelquefois du côté du fondement;

et dans ce dernier cas, les matières fécales et le pus, peuvent également sortir par l'une ou par l'autre des deux voies. Mais l'urine ne passant pas dans le voisinage de ces parties, les fistules, quand il en survient, sont stercorales et non pas urinaires.

Le redoublement de tous les accidens propres à l'inflammation est, comme on l'a vu quelques lignes plus haut, le signe auquel on reconnaît que l'abcès se forme ; leur diminution, jointe à la mollesse de la partie enflammée, à la fluctuation sourde du pus qu'elle renferme, est le signe certain que le pus est formé. Chez les deux sexes, quand la fluctuation est extérieure et près du fondement, on peut conclure que l'ouverture de l'abcès sera elle-même extérieure. Si la fluctuation est plus profonde et près du fondement, cela indique que l'abcès s'ouvrira dans l'anus. Lorsqu'elle est profonde et près de la racine de la verge, chez les hommes, l'ouverture aura lieu dans l'urèthre ; et si, enfin, elle se fait sentir à l'un ou à l'autre côté du raphé, l'ouverture s'en fera, soit à la droite de celui-ci, soit à sa gauche.

Dans ce qui concerne les ulcères fistuleux et extérieurs du périnée, nous observerons qu'ils sont visibles, et par conséquent faciles à discerner. On connaît en effet leur situation, leur nombre, leurs communications, par l'usage de la sonde; et l'on peut juger avec autant de certitude, les accidens qu'ils produisent. L'on juge qu'il y en a d'interne; par la fréquence avec laquelle le pus sort de la plaie; par la douleur sourde du périnée; par l'inflammation de l'urèthre jointe à la strangurie; et enfin, par les éclaircissemens tirés du malade sur la nature des gonorrhées qu'il a eues, leur nombre, leur traitement et leur durée.

L'abcès du périnée est dangereux, en ce que les parties qu'il attaque, sont membraneuses et glanduleuses, et, par conséquent, difficiles à cicatriser. Sa gravité, au reste, est en raison de son extension et de sa profondeur; mais il peut avoir des suites très-malheureuses, quand le pus est long-temps retenu, parce qu'il forme alors plusieurs sinus calleux, lesquels, en différentes manières, affectent, outre la partie de l'urèthre qui est voisine du col de la vessie, le fondement et le périnée.

L'ulcère externe et fistuleux du périnée, ne se guérit pas aisément chez les hommes ; le passage continuel de l'urine, par cette partie, est le grand obstacle qui s'y oppose. Quant à l'interne qui s'ouvre dans l'urèthre, la cure en est aussi très-difficultueuse. On ne connaissait même, autrefois, d'autre moyen de faire disparaître ces deux espèces d'ulcères, que celui qui, violent et extrême, consistait dans une opération dont le but était de découvrir le siége du mal ; encore n'était-on pas dans l'habitude de la hasarder. D'un côté, les anciens pensaient que les ulcères fistuleux du périnée qui communiquent avec l'urèthre ou avec le fondement, ne pouvaient, par leur nature, être astreints à aucun traitement régulier et méthodique ; et ils fondaient cette impossibilité sur celle de parvenir, sans opération, à la découverte des différens sinus dont, dans leur système, ils faisaient tout dépendre ; et d'un autre côté, ils voyaient dans les incisions constitutives de l'opération, des dangers réels, quand surtout des individus épuisés, exténués, comme cela arrive si souvent, par la gravité du mal et sa longue durée, auraient été dans le cas d'y être sou-

mis. Ainsi, n'admettant en principe de cure radicale possible, que dans l'opération à laquelle d'ailleurs ils croyaient prudent de ne pas recourir, ils s'en tenaient, par le fait, aux mesures douces, mais impuissantes, de la cure palliative. Cette opinion qui, on peut le dire, a prévalu jusqu'à nous, la fausseté en est aujourd'hui reconnue, par un traitement que nous avons fait, il y a six ans, à un malade affecté de ce ce genre de maladie, et dont l'état était désespéré. En assez peu de temps, la guérison fut complète, sans qu'aucune opération chirurgicale concourût à la produire. D'autres épreuves semblables que, depuis, nous avons eu encore occasion de faire, ont été suivies du même résultat; ensorte que les cures à la possibilité desquelles les anciens ont persévéremment refusé de croire, on doit désormais les regarder comme réalisées par des expériences réitérées. L'observation que, sur la première de celles-ci, nous nous sommes crus obligés de présenter à la Société libre de médecine de Paris, en donnant à ce que nous venons de rappeler, plus d'authenticité encore, offrent des détails bien propres à prouver combien les progrès de

la chirurgie exigent, qu'au lieu de se réduire à marcher d'une manière timidement exacte sur les traces des maîtres qui nous ont précédés, on sache au besoin, et sans pourtant oublier ce qu'on leur doit, s'en créer de nouvelles.

CHAPITRE IV.

Du Traitement des Abcès primitifs du Périnée.

On distingue, dans l'abcès primitif du périnée, trois périodes différens. Pour procéder d'une manière convenable à la cure de cette maladie, le premier objet que l'on doit se proposer, est de bien discerner celui des trois états périodiques où se trouve être le mal au moment où l'on est appelé, afin que le traitement y soit approprié.

Dans le premier période, celui où l'on ne fait encore que de craindre une suppuration, il faut ne rien négliger pour, s'il est possible, l'empêcher de survenir.

Dans le second, la suppuration existe déjà. Ainsi, le but auquel alors on doit tendre,

est d'en accélérer les progrès, et de favoriser l'ouverture de l'abcès.

Dans le troisième période, le pus, en croupissant, peut former plus ou moins de sinus et de clapiers ; et le mal, enfin, être arrivé à ce degré dont nos prédécesseurs n'entreprenaient pas la guérison, mais se bornaient à une cure palliative.

Les moyens à employer dans le premier période, pour empêcher la suppuration de naître, sont d'abord, l'usage des résolutifs, l'application de l'emplâtre de *vigo cum mercurio*, les frictions mercurielles locales, etc. Dans le cas où ils seraient insuffisans, on emploiera les saignées locales, à l'aide des sangsues ; l'usage porté très-loin, des tisanes rafraîchissantes ; celui des fomentations, des demi-bains faits avec la décoction de guimauve ; l'application des cataplasmes anodins et relâchans, composés de mie de pain et d'eau de guimauve : il faut, outre cela, s'attacher à éloigner les causes extérieures qui auront donné lieu à l'inflammation ; exiger du malade qu'il garde le lit, et porter même la sévérité jusqu'à le réduire à l'usage des bouillons.

Dès que, par l'emploi de ces remèdes, l'on sera parvenu à calmer la douleur, l'on s'occupera des moyens propres à amener la résolution ; et d'abord, l'on emploiera l'application des cataplasmes faits avec les 4 farines résolutives, ou la mie de pain, et l'eau végétominérale de Goulard ; et ensuite, l'on en reviendra à l'usage des résolutifs plus puissans, que nous avons indiqués plus haut.

Ces remèdes, tout destinés qu'ils sont, à empêcher la suppuration d'avoir lieu, peuvent très-bien n'y pas parvenir. Le sentiment des anciens était donc, que l'on devait alors faire l'opération, afin, en donnant au pus une prompte issue, de l'empêcher de former des sinus, et de produire des callosités. Mais il s'en faut bien que cette règle soit invariable, puisque l'expérience prouve que l'on peut quelquefois éviter l'emploi des moyens violens, lesquels, toujours très-douloureux, sont au résultat, encore suivis aussi souvent d'accidens, que de succès. Afin, pourtant, de donner une idée des progrès que sur cela, en particulier, la chirurgie française a pu faire ; et ne pas, dans cette sorte de tableau historique, s'écarter de l'ordre des temps,

nous allons commencer par tracer une description de cette opération qu'en principe, comme en doctrine, et dans la supposition d'ailleurs du cas ci-dessus énoncé, les anciens même, en n'osant pas y recourir, estimaient si nécessaire.

Après avoir préparé le malade, comme on le fait pour toutes les grandes opérations, on le place dans la même position que pour lui faire l'opération de la taille. Après quoi, l'on introduit la sonde dans l'urèthre: ensuite, on fait, sur le centre de l'abcès, une incision qui, plus ou moins profonde, doit être parallèle au raphé, et assortie de plus à la situation, à l'étendue et à la profondeur de l'abcès; en prenant bien garde, surtout, de commettre des lésions sur l'urèthre que la sonde qui est dedans, fait au reste, alors, aisément reconnaître.

Ces préliminaires étant achevés, l'on introduit le doigt dans la plaie par l'incision qui vient d'être faite, afin de découvrir par le tact, tous les sinus; couper toutes les brides, s'il y en a; enfin, tâcher mettre tous les coins et recoins tellement à découvert, que le pus ne trouve aucun cul-de-sac où il puisse

séjourner, et que les remèdes au contraire, et les injections, pénètrent partout; et qu'enfin, pendant tout le temps du traitement, l'on puisse tout voir, et au besoin, tout reconnaître.

S'il se trouve des callosités, on les emportera (supposé pourtant que la nature des parties affectées le permette) avec les ciseaux; ou bien, on les scarifiera légèrement, afin, par là, d'en procurer une suppuration qui, les faisant fondre, dispense de la nécessité d'user de caustiques, lesquels, en consommant les bords de l'ulcère, et en renouvelant de jour en jour l'inflammation et la suppuration, empêchent ou retardent la réunion des lèvres de la plaie.

On remplira celle-ci de charpie sèche, si les chairs paraissent belles; mais s'il y avait la plus légère apparence de gangrène, l'on se servirait d'un digestif simple auquel on ajouterait de l'huile de mille-pertuis, de la teinture de mirrhe ou de l'onguent égyptiac.

Tel est, en peu de mots, le tableau fidèle de cette grande opération prescrite par les anciens, et dont il semble inutile de s'attacher à relever les inconvéniens qu'eux-mêmes, par

leur conduite-pratique, avouaient et reconnaissaient d'une manière assez formelle. Celle qu'on y a substituée, et qui est maintenant seule en usage, est, à-la-fois, plus simple et moins dangereuse. Cependant l'on doit encore, autant que possible, éviter de l'employer. L'issue qu'il importe tant de procurer au pus dont la formation est certaine ; les seuls maturatifs, tels que les cataplasmes d'oseille cuite dans son jus, ou ceux faits avec l'oignon de lis cuit, et l'onguent basilicum, appliqués sur l'abcès, et changés deux fois le jour, peuvent être très-capables de l'effectuer. Dans le cas pourtant où ces remèdes seraient insuffisans, il faudrait bien recourir à celle dont il est toujours si heureux de pouvoir s'abstenir. Réduite à son état de simplification actuelle, elle consiste à faire, en suivant la direction du raphé, et en évitant surtout d'ouvrir le canal de l'urèthre, une incision qui pénètre jusqu'au foyer du pus. On laisse ensuite l'humeur couler librement, et l'on panse la plaie avec de la charpie sèche que l'on trempe dans de l'eau de guimauve, s'il y a inflammation et vive douleur; et dans la décoction de quinquina, soit seule, soit

animée avec de l'eau-de-vie camphrée, s'il y a gangrène; ou si cette dernière, n'existant pas encore, l'on est fondé à craindre qu'elle ne survienne.

Aussitôt que la suppuration sera établie dans les lèvres ou bords de l'incision, on examinera la qualité du pus ; et si l'on remarque qu'elle soit bonne, on nétoiera chaque jour l'intérieur de l'ulcère, d'abord, au moyen d'injections émollientes, telles que l'eau de guimauve ; ensuite, avec la décoction d'orge et le miel rosat ; et, lorsque l'on aura acquis la certitude que les cavités de l'intérieur de l'abcès sont remplies, il faudra employer les moyens propres à cicatriser la plaie qu'à cet effet on pansera, soit avec de la charpie sèche, trempée dans de l'eau d'orge et le miel rosat, soit avec le baume d'Arceüs.

Si les chairs qui poussent, se trouvent être ou trop abondantes ou trop molles, on les saupoudrera avec l'alun calciné ; ou bien on les touchera avec la pierre infernale.

Une attention principale à avoir dans ce traitement, est, en sondant la plaie, de porter des regards attentifs sur la qualité et la quantité du pus qui sort par la plaie ; sur la mol-

lesse ou la dureté des parties qui y sont contigues; enfin, sur la qualité des chairs qui poussent; afin, par là, de découvrir jusqu'au moindre sinus caché qu'il pourrait encore y avoir, lequel serait, en effet, capable, si on le négligeait, de renouveler le mal.

Dans le cas où l'on ne serait appelé que très-tard, et que l'ignorance de celui qui aurait d'abord été chargé du traitement, jointe à la négligence du malade, eût laissé au pus trop long-temps renfermé, la faculté de former des clapiers aux environs de l'ulcère, on ne pourrait remédier à tant de malheurs, que par des incisions qui devraient, toutefois, être variées autant que la situation de ces clapiers, et les communications respectives qu'ils auraient avec les parties voisines.

En général, lorque l'abcès ou les abcès ne s'ouvrent qu'en dehors, l'opération reconnue nécessaire, ne doit excéder en rien, celle que nous venons de décrire.

Mais il n'est plus possible qu'elle se réduise à cela, quand plusieurs abcès ont vers l'urèthre, une double ouverture, l'une en dehors, l'autre en dedans. Quelque grave que soit la complication de ces accidens, il faut

encore tout faire pour éviter d'en venir à ouvrir le canal. Ce qui peut le plus en dispenser, est l'usage des bougies œdaliques, lesquelles, en agrandissant l'urèthre d'une part, et en comprimant l'orifice des sinus, de l'autre, forcent le pus à couler par l'ouverture extérieure, et produit souvent la guérison de la maladie. Au lieu pourtant de ce résultat, un autre tout différent peut, par le fait, survenir; et dans cette dernière hypothèse, voici en quoi consiste l'opération qui ne ressemble en rien aux deux qui précèdent.

Après avoir préparé et placé le malade convenablement, on introduit une sonde cannelée dans l'urèthre; ensuite, avec le bistouri ou le lithothôme, on fait sur l'endroit ulcéré de cet organe et du périnée, en ayant toutefois l'attention de suivre la cannelure de la sonde, comme dans la lithothômie, une incision longitudinale. Les procédés, pour tout le reste, même pour le pansement de la plaie, seront égaux à ceux du cas précédent; avec pourtant cette différence, qu'après l'incision de l'urèthre, on laissera une sonde de gomme élastique dans la vessie, jusqu'à la réunion des lèvres intérieures de l'ulcère.

Il arrive quelquefois qu'il se forme dans le canal de l'urèthre, et pendant l'activité encore subsistante de la gonorrhée, des fistules que l'on appelle *borgnes*, parce qu'elles n'ont qu'une ouverture. Toutefois, celles-ci communiquant dans le canal, on peut confondre, et on confond en effet tous les jours, ce qui en dérive, avec l'écoulement de la maladie primitive. Cependant, il est des signes auxquels la différence qui existe entre les deux écoulemens, peut assez aisément être reconnue.

Et d'abord, dans la fistule borgne, le pus coule avec plus d'abondance; et il y a outre cela, au périnée, une tumeur molle avec fluctuation.

Ensuite cette tumeur augmente pendant qu'on rend l'urine.

Enfin, lorsqu'on comprime la tumeur, au lieu d'accroître, elle diminue, parcequ'alors le pus s'écoule par l'urèthre, avec l'urine qui y était restée.

Si la maladie de l'abcès est telle, que le périnée soit tout percé d'ulcères tortueux, fistuleux et calleux, communiquant avec l'urèthre et avec le fondement; et si, à des accidens

aussi grands, se joint encore la constitution mauvaise du malade, et son extrême affaiblissement produit par la fièvre lente, il faudra, au lieu de l'opération, s'en tenir à l'usage des bougies œdaliques, lesquelles, dans ce cas, pour n'être réputées capables que des cures palliatives, en produisent cependant assez souvent de radicales. L'on devra faire usage d'un régime propre à adoucir et à diminuer l'âcreté du sang, par conséquent, il sera léger, humectant, rafraîchissant; et le malade s'abstiendra de toute espèce d'excès qui ne manqueraient pas de retarder, et même d'empêcher sa guérison. Ainsi, l'abstinence des femmes, des exercices violens, et sur-tout de celui du cheval; l'attention à éviter ou éloigner tout ce qui pourrait altérer la tranquillité d'esprit; les bains tièdes, les bouillons, le lait, les purgatifs doux, tels que deux onces de manne dans un verre d'eau, de lait ou de bouillon, en y ajoutant, s'il le fallait, un gros de sel végétal, tout cela sera, pour les bougies, autant d'auxiliaires qui leurs seront très-utiles.

L'usage intérieur des eaux minérales acidulées-ferrugineuses, ou de la décoction des bois sudorifiques, pourront être aussi essayés.

L'on emploiera, à l'extérieur, les remèdes les plus propres à rétablir le ressort des parties affectées ; comme les fomentations sur le périnée, faites avec les eaux thermales, les décoctions aromatiques, ou de légères frictions mercurielles que, de temps en temps, l'on réitérera. Par la cumulation de ces divers accessoires, avec le moyen principal, l'on aura l'espérance raisonnable d'éviter la nécessité de recourir à ces opérations, toujours si douloureuses, assez souvent inutiles, et que nous avons décrites, dans le dessein, bien moins de les voir employer, que de les faire connaître.

CHAPITRE V.

Des brides et cicatrices du canal de l'urèthre.

Les brides, et les cicatrices sont encore, comme ce qui précède, une suite immédiate possible de la gonorrhée siphilitique. Ces deux dernières maladies, si on les compare entre elles, n'offrent pas à beaucoup près, des dangers égaux. D'abord, les *cicatrices* ne peuvent occuper, dans le canal, qu'un espace très-peu étendu ; et comme d'un autre côté, elles se ramollissent très-promptement, elles n'exposent, en raison de ces deux circonstances, le malade, à aucun accident réellement grave. Assez ordinairement, elles s'effacent d'elles-mêmes, et sans aucun besoin du secours de la chirurgie; aussi notre objet, en en rapelant ici l'existence, n'est pas de nous livrer à un examen de cette maladie, mais simplement de citer un fait.

Pour ce qui est des *brides*, elles supposent une maladie plus sérieuse; il suffit, pour s'en former une idée, de considérer que celles-ci ne

forment pas seulement obstacle à l'introduction de la sonde, lorsqu'il devient nécessaire d'en introduire une, pour remédier à une rétention d'urine produite par quelque cause que ce soit; mais elles peuvent en produire elles-mêmes. Le nombre des brides n'a rien de fixe; tantôt, il n'y en a qu'une seule; et tantôt, il en existe plusieurs. Il en est ainsi de leur situation; tantôt elles se trouvent à l'entrée, ou au milieu du canal, et quelquefois près du bulbe de l'urèthre. Lorsqu'il y en a plusieurs, la distance qui sépare l'une de l'autre, ou les unes des autres, varie elle-même plus ou moins. Elles ont beau, au reste, s'attacher indistinctement à diverses parties du canal, tout tend néanmoins à faire croire qu'il y a dans cet organe, des points d'où elles sont exclues. Le plus souvent, en effet, leur siége est en avant et près du bulbe; nous n'en avons, du moins, jamais rencontré au-delà. A la vérité, lors de l'introduction, soit de la sonde, soit de la bougie, l'on éprouve souvent de la résistance au commencement du canal, et après avoir pénétré jusqu'au bulbe; mais on reconnaît, en y réfléchissant, que le gonflement variqueux de ces parties, est la cause à

laquelle l'obstacle doit être attribué. Des cicatrices inégales, qui se forment par suite de gonorrhées-siphilitiques-violentes et cordées, principalement de celles qui ont été accompagnées d'hémorrhagies abondantes ; voilà à quoi, en général, on doit attribuer la formation des brides. Une observation que l'on a été plusieurs fois à même de faire, c'est que la portion du canal de l'urèthre où les brides se forment, est d'ordinaire plus blanche, plus solide que les autres portions. Il n'y a, au reste, qu'à l'aide de la sonde, que l'on peut s'assurer de l'existence des brides; car les signes rationels, quelque loin qu'on les suppose portés, n'équivaudront jamais à des preuves rigoureuses. Celles-ci sont dans l'espèce, d'autant plus indispensables, que les obstacles qui s'opposent à la sortie des urines, s'ils peuvent être produits par des engorgemens quelconques du canal, le sont aussi par plusieurs autres causes. L'on peut néamoins regarder comme certain, que des brides, quelqu'en soit d'ailleurs le nombre, sont le principe de l'embarras apporté au passage des urines, lorsque la sonde ou la bougie éprouvent, à l'instant de

l'introduction, une résistance semblable à celle d'une corde tendue, sur laquelle on appuierait avec un corps obtus; car immédiatement après que la difficulté est vaincue, l'on sent que la sonde ou la bougie fait comme un saut ; et qu'après ce saut, elle avance avec une grande facilité, jusque dans la vessie.

L'on a été un certain temps, sans avoir d'idées fixes sur les moyens propres à opérer la cure des brides. Deux méthodes, l'ulcération et la corrosion, d'une part ; et la compression aidée de l'inflammation, de l'autre, ont été proposées.

Pour la première méthode, il a fallu inventer diverses espèces de bougies escarotiques qui ont été successivement essayées. Mais les praticiens ont remarqué qu'aux douleurs multipliées, autant que vives, qui en sont inséparables, elles joignent un autre désavantage, celui de produire des inflammations très-graves, sur toutes les parties du canal qu'elles touchent. De si grands inconvéniens ont, d'abord, fait sentir la nécessité d'en cesser l'usage. L'on a ensuite inventé des sondes d'argent, dont le bout mobile peut, après que celles-ci sont introduites, s'extraire séparément, à l'aide

d'un fil du même métal ; ce bout retiré, l'on substituait un autre fil du même métal, au bout duquel l'on avait fixé un bouton d'un caustique approprié que l'on poussait alors à travers la sonde restée dans le canal. Ce nouveau moyen, quoique meilleur à plusieurs égards, que l'autre qu'il remplaçait, était bien éloigné encore de remplir le but proposé, puisqu'entr'autres vices, il avait celui d'attaquer toute l'épaisseur de l'urèthre sur laquelle il touchait, et d'y produire une escarre, d'où pouvait très-facilement résulter des fistules urinaires. Le peu d'avantages qui pouvait être attaché à la nouvelle invention, n'en compensant pas à beaucoup près, les dangers, il a fallu encore, après plus ou moins d'essais, l'abandonner.

L'on a enfin, par l'usage des bougies et des sondes de gomme élastique, employé la compression aidée de l'inflammation. Exempte de tous les inconvéniens attachés aux méthodes antérieures, celle-là offrit une guérison d'autant plus sure, que la compression exercée sur les brides, les affaisant ; et, d'un autre côté, l'inflammation que l'on excite, produisant une forte adhésion de celles-ci, à la por-

tion du canal sur laquelle elle est comprimée, débarrassent par là, et font nécessairement redevenir libre le passage qu'elles avaient obstrué. Si, cependant, ces dernières étant assez fortes pour résister à la compression simple, l'on pouvait, au moyen d'un cérat approprié, dont on enduirait la bougie, exciter une inflammation qui, accroissant l'adhérence de la bride aux parois du canal, pourrait achever la cure, puisque c'est dans cette adhérence, supposée portée jusqu'à un certain degré, qu'elle consiste.

La méthode de la compression, adoptée par quelques anciens, l'a été ensuite par beaucoup de modernes. Mais c'est sur-tout, aujourd'hui, qu'elle jouit de l'honneur d'une adoption, pour ainsi dire, générale. Jusqu'à nous, néanmoins, le moyen d'exécution était réduit aux seules bougies de gomme élastique ou de métal, par la raison toute naturelle, que l'on n'en connaissait pas d'autres; et nous nous croyons, ici, obligés de le dire: Les bougies œdaliques, dont l'invention est, il est vrai, récente; mais dont l'efficacité est, d'un autre côté, avérée par tant d'épreuves successives, sont dans l'espèce, bien préféra-

bles à tout ce qui a pu les précéder. L'effet à produire, on vient de le voir, est la compression. Mais l'effet compressif dont les bougies de gomme élastique sont susceptibles, n'excède en rien, celui que pourrait, par exemple, produire un coin, puisque la propriété rare autant que nécessaire, d'augmenter de volume dans le canal, elles ne l'ont pas. Ensuite leur séjour dans l'urèthre, est toujours très-incommode, parce qu'elles restent toujours roide. Il n'en est pas ainsi des bougies œdaliques qui, outre la capacité de comprimer à la manière du coin, ont celle d'augmenter de volume; et, par une conséquence nécessaire, d'accroître, sur la bride, la force de l'effet compressif. De plus, la possibilité constante où elles sont de se ramollir, la facilité même avec laquelle elles acquièrent toujours ce nouveau caractère, fait que rien de réellement gênant, n'est attaché à leur présence dans le canal.

L'obstacle le plus grand que, dans le traitement de cette maladie, l'on ait à vaincre, est peut-être l'introduction de la première bougie. Mais les bougies œdaliques ont encore ici, sur toutes les autres, quelqu'elles soient, des avantages marqués. Ces dernieres, en effet,

se terminent par une pointe souvent aiguë et les *œdaliques*, par une petite boule. La différence qui en résulte pour l'action introductive, est d'après cela, facile à juger. Car celles-ci, avec leur petite boule, pénètrent plus facilement, glissent sur la bride : et dans le cas où il serait nécessaire d'appuyer plus fortement dessus, pour effectuer l'introduction supposée arrêtee par quelque obstacle, c'est là encore un genre d'effort qu'avec elles on peut employer, sans risquer de percer le canal ; accident très-grave, et qui, dans l'hypothèse de l'emploi des autres, est bien éloigné d'être impossible, puisqu'il n'est pas même rare.

L'on ne peut rien dire de positif sur la longueur du traitement ; cette circonstance étant subordonnée à l'ancienneté de la maladie, à la dureté, la force, le nombre des brides, et sans doute aussi à la conduite plus ou moins circonspecte du malade. Seulement, nous observerons que les mesures curatives doivent être prolongées pendant les 15 jours qui suivront l'instant où il n'y aura plus d'embarras dans le canal. Nous conseillons même de faire après la guérison complète, mais la nuit seulement, usage encore des bougies, pendant au moins un mois.

CHAPITRE VI.

De la rétention habituelle d'urine.

Les maladies de l'urèthre dont il nous reste maintenant à parler, sont *les rétentions d'urine habituelles* qui, produites comme les autres que nous venons d'examiner, par les gonorrhées siphilitiques, n'en sont pourtant pas comme eux, une suite immédiate. Nous croyons devoir avertir que les *carnosités* du canal de l'urèthre, que plusieurs auteurs out rangé dans cette classe, nous ne les y ferons pas entrer. Tout, en effet, tend à prouver que ces excroissances charnues n'ont jamais existé. Nous nous en sommes déjà personnellement expliqués daus un ouvrage publié, il y a 3 ans, sous le titre de *Dissertations sur les bougies œdaliques* : et l'opinion que nous avons sur cela, émise, est d'ailleurs étayée de deux célèbres praticiens; MM. Desault et Bichat, qui, pour éclaircir les doutes qu'eux-mêmes avaient sur l'existence des *carnosités*, les ont cherchées dans un grand nombre d'hommes

décédés à la suite des maux dont on supposait qu'elles étaient ou devaient être le principe, sans avoir pu parvenir à les y apercevoir. Nous nous abstiendrons donc de parler d'une maladie dont on a, plus d'une fois, fait des descriptions qui, pour être très-étendues, et même, si l'on veut, très-belles, n'en sont pas moins très-chimériques.

Pour, à présent, revenir à l'objet de ce chapitre : lorsqu'on a eu plusieurs gonorrhées opiniâtres; ou même une seule, mais longue, ou traitée d'une maniere peu convenable, il arrive souvent d'être attaqué, plus ou moins de temps après, d'une difficulté d'uriner habituelle ; alors l'urine, au lieu de couler à plein canal, ne sort que par un filet plus ou moins gros, qui se partage souvent en deux. D'autrefois, l'urine, toujours réduite à l'impossibilité de jaillir comme à l'ordinaire, sort, non seulement avec beaucoup de difficulté, mais goutte à goutte, malgré tous les efforts faits par le malade. Un caractère encore particulier à cette maladie, c'est de mettre le malade dans l'impossibilité de retenir long-temps son urine; ce qui dépend de l'irritation qui, affectant alors vivement le col de la vessie, provoque

par là, à chaque instant, l'envie d'uriner.

Ces divers accidens qui sont, à proprement parler, les signes indicatifs de ce que nous avons appelé *rétention d'urine produite par le rétrécissement du canal de l'urèthre*, sont supportables, tant qu'ils ne deviennent pas extrêmes; ou que, par des imprudences, on ne les force pas de le devenir. L'usage immodéré du vin; celui sur-tout des femmes; les exercices violens, les alimens chauds, les passions violentes, sont autant de moyens propres à les augmenter; le périnée alors s'échauffe, devient douloureux et dur; et la strangurie, d'imparfaite qu'elle était, elle devient complète. Alors c'est en vain que le malade essaie d'uriner; un peu de matière muqueuses, pituiteuse et purulente, voilà tout ce qu'après beaucoup d'efforts, il peut parvenir à rendre. La fièvre s'alume: la vessie, trop pleine et rendue par là très-sensible, devient douloureuse, et menacée d'une inflammation prochaine: si le malade n'est pas promptement secouru, il lui survient des vomissemens dont les matières ont une odeur urineuse. La violence et la durée du mal, sont basées sur le degré de la cause à laquelle l'existence en

est due ; le tempérament du malade, les lésions plus ou moins inquiétantes de la vessie, de l'urèthre et des parties voisines ; la nature des remèdes, et le succès plus ou moins grand dont ils se trouvent suivis : telles sont, en général, les circonstances qui peuvent les diminuer, ou quelquefois aussi les accroître. Enfin, et lorsque l'inflammation et l'irritation diminuent par quelque cause que ce soit, l'urine recommence à couler par petites gouttes interrompues, lesquelles devenant ensuite plus grosses, plus fréquentes, forment un petit filet continu. Les parties n'étant plus alors tendues ; et la résolution s'avançant, il coule quelquefois goutte à goutte, pendant un ou deux jours, une matière muqueuse, pituiteuse, purulente ou sanieuse. Si, avec la sonde, l'on examine soigneusement le canal de l'urèthre, dans le temps même où l'urine paraît sortir avec le moins de difficulté, on se convaincra que nul obstacle, d'ordinaire, n'arrête la sonde ailleurs que dans l'endroit que communément on désigne sous le nom de *bulbe de l'urèthre.*

La difficulté que la sonde ou la bougie, arrivée en cet endroit, rencontre alors, est

souvent insurmontable, sur-tout, si l'une ou l'autre est grosse par le bout introduit. On peut conclure de-là, que toutes les fois que la strangurie peut être considérée comme suite d'une gonorrhée siphilitique, c'est là que réside le principe qui la produit, lequel, d'abord, ne fait que rétrécir le canal, qu'ensuite, et par la progression de l'embarras primitif, il est possible qu'il le ferme complètement.

Quant aux causes véritablement originaires de l'embarras, elles peuvent être très-différentes les unes des autres; du moins l'inspection des cadavres des personnes attaquées de cette espèce de rétention, à l'instant de leur décès, et les différens symptômes dont ordinairement elle est accompagnée, tout concourt à le démontrer. Et, d'abord, les petits ulcères calleux qui occupent les conduits excréteurs des diverses glandes qui se rencontrent dans ces parties, peuvent produire cette rétention. Il est possible aussi qu'elle soit due aux brides ou aux cicatrices dures et calleuses que les ulcères laissent dans l'urèthre après la guérison. Enfin, le *veru-montanum* qui, très-gonflé, cause dans l'urèthre une tumeur contre nature, peut encore la produire. Mais

le principe le plus ordinaire des rétentions d'urine habituelles, est le gonflement variqueux, soit du bulbe de l'urèthre, soit d'une portion plus ou moins grande des membranes qui entrent dans la composition du canal même.

Nous avons déjà eu occasion d'observer que l'une des suites les plus communes du flux de la gonorrhée, est de produire des ulcères en différens endroits de l'urèthre, sur-tout aux extrémités des canaux excréteurs des glandes qui fournissent l'humeur lubrifiante. Si, donc, il arrive que la gonorrhée soit négligée, ou qu'elle soit traitée d'une manière trop peu conforme aux véritables règles de l'art; alors il est rare de voir ces ulcères venir à une parfaite guérison, principalement ceux qui attaquent l'orifice de ces canaux, ou qui en sont proches, parce qu'ils sont continuellement irrités, et, de plus, entretenus par l'humeur devenue âcre, qui en découle. De légers et de superficiels que d'abord ils étaient, il faudra qu'à la longue ils deviennent profonds et fistuleux; et si, outre cela, par l'usage des femmes, par des excès dans le régime, ou enfin par quelque cause que ce soit, on les irrite de manière à en augmenter le

gonflement, ils seront et deviendront ainsi par là, eux-mêmes, un obstacle plus ou moins grand au passage des urines.

En raisonnant maintenant dans une autre supposition, celle de la guérison de ces ulcères, qui, quoique très-difficile, n'est cependant pas impossible; il est, dans ce cas là même, encore à craindre qu'ils ne laissent, après eux, des cicatrices excessivement dures, et que l'endroit de la membrane interne de l'urèthre qui y a servi de siége, se trouve rétrécie. Il pourra en résulter, sur-tout si les ulcères étaient profonds, et que les cicatrices qui y survivent, soient dures et calleuses, une difficulté d'uriner plus ou moins grande.

Pour se convaincre de la vérité de ce qui vient d'être avancé, il suffit de se rappeler les effets attachés à ces violentes salivations qu'amènent à leur suite, l'usage des frictions mercurielles, ou du sublimé corrosif, mal administrés; l'on voit souvent survenir à la bouche, à l'embouchure même des canaux des glandes salivaires, des ulcères profonds, lesquels pénètrent quelquefois jusqu'aux tendons des muscles voisins. Telle est l'étendue et la force des cicatrices qui en résultent; ou, si

l'on veut, le genre d'obstacle apporté par celles-ci, au mouvement de la bouche, que le malade est réduit, pour ainsi dire, à l'impossibilité de l'ouvrir ; accident que l'on désigne sous le nom de *malade bridé.*

La proposition ci-dessus avancée, que, chez les hommes qui ont eu plusieurs gonorrhées, la cause la plus ordinaire des rétentions, est le gonflement variqueux du bulbe de l'urèthre, ou d'une portion plus ou moins grande des membranes qui entrent dans la composition du canal, est d'une vérité qui ne semble pas contestable. L'anatomie en effet, et la phisiologie, nous démontrent qu'il existe au bulbe et dans les parois du canal, un tissu cellulaire très-solide et très-élastique, que l'on appelle *tissu caverneux.* Ce tissu a tiré son nom de la ressemblance qu'il a avec la substance dont se composent les corps caverneux de la verge. Comme ces derniers, il se remplit de sang pendant l'érection ; mais, moins solide et moins élastique que celui des corps caverneux, il ne peut pas résister autant à l'action du sang qui, au moment de l'érection, y afflue, et le distend très-fortement. Il en résulte que, lorsque les effets de l'érection, étant

cessés, il presse par son ressort, sur le sang, pour le forcer de rentrer dans le torrent de la circulation : il n'égale pas, dans cette fonction, les corps caverneux en énergie et en force. Si, donc, les érections sont souvent répétées, et que de fréquentes gonorrhées en aient affaibli le ressort, il est visible que, perdant alors, par là, peu-à-peu son élasticité, et avec celle-ci, la faculté de revenir totalement sur lui-même, il restera dans un état de gonflement qui, obstruant plus ou moins le canal, occasionnera une rétention, d'abord peu sensible, mais qui, augmentant progressivement, parviendra enfin à complètement intercepter le cours des urines.

D'ordinaire, cette maladie subsiste plusieurs années avant d'arriver à ce dernier période; c'est là une remarque que l'expérience n'a jamais manqué de confirmer. Mais, si le malade se livre à des excès, elle peut y arriver en bien moins de temps.

La théorie qui vient d'être présentée, n'est point une combinaison dans laquelle on doive voir cette manie si à la mode il est vrai, aujourdhui, de réformer et de contredire; car l'expérience a démontré aux personnes atta-

quées de cette maladie, que toujours après avoir vu des femmes, la difficulté d'uriner augmentait beaucoup; et que souvent, même, elle était portée au point de produire une rétention complète d'urine. D'ailleurs, M. Pelletan a lui-même développé cette opinion, dans ses cours publics de chirurgie, faits à l'ancienne école de chirurgie de Paris, et dans les cours particuliers qu'il faisait chez lui; et nous nous rappelons qu'il l'a fait avec des caractères d'évidence si frappans et si marqués, que la mauvaise-foi, ou, pour le moins, une prévention portée très-loin, semblaient être les deux seules puissances capables d'y résister. Il en a été ainsi, encore, d'une autre opinion de ce célèbre professeur, sur l'ossification du périoste dans la formation du cal, qu'il y a bientôt quatre ans, nous avons eu aussi occasion de discuter dans la thèse que nous avons soutenue à l'école de médecine de Paris, pour notre admission au doctorat. Il faut que le sentiment émis par ce grand maître, sur ce nouveau sujet, soit encore d'une grande solidité, puisque des professeurs et des praticiens, non seulement très-célèbres, mais accoutumés depuis long-temps à voir, ou croire voir la

vérité dans le système contraire, nous sommes parvenus à leur faire adopter notre opinion ; du moins plusieurs d'entr'eux, qui nous avaient conseillé de ne point présenter cette thèse, parce qu'elle éprouverait trop de contradiction, nous ont-ils déclaré depuis, que non seulement ils croyaient à l'ossification du périoste, mais que c'était maintenant l'opinion généralement admise par l'école.

CHAPITRE VII.

Des symptômes de la rétention habituelle d'urine, complète ou incomplète.

De l'exposé que l'on vient de parcourir, aux diverses raisons propres à expliquer, ou si l'on veut, à motiver les symptômes dont les rétentions habituelles d'urine, sont accompagnées, le passage est naturel, même en quelque sorte, facile. L'urèthre étant, en effet, rétréci ou comprimé par le gonflement variqueux du bulbe, ou d'une des membranes qui en composent le canal, l'urine ne peut plus sortir aussi vîte qu'à l'ordinaire, ni jaillir aussi loin ; bientôt elle n'offre plus à sa sortie qu'un filet tantôt plus gros, tantôt moins, selon le degré du rétrécissement du conduit ; et il semble inutile d'observer que la même cause influe, dans une raison proportionnelle, sur l'éjaculation de la semence.

Plus les obstacles opposés au passage de l'urine seront grands, plus il sera nécessaire

que la vessie se contracte vivement pour les vaincre. Ainsi, la possibilité d'uriner, même d'une manière imparfaite, on ne la devra qu'à des efforts capables de triompher plus ou moins de l'embarras qui empêche le canal d'être libre; et cette dernière remarque, loin d'être restreinte au cours des urines, s'applique encore d'une manière réciproque à l'éjaculation de la semence.

L'urine, après avoir, et non sans peine, franchi le bulbe, siége ordinaire de la difficulté, coulera dans le reste du canal avec d'autant plus de lenteur, que le degré de rétrécissement sera porté plus loin. Un axiome en effet, connu en physique, c'est qu'un liquide, en passant d'un canal étroit dans un plus large, ne manque jamais d'avoir, même en ce dernier, un cours dont la faiblesse est proportionnée au resserrement de la première des deux voies. Et comme cette vérité est incontestable, il en résultera que l'urine, après avoir parcourn le canal, ne jaillira pas, en forme d'arc, mais se réduira à une sortie dont l'effet, mort pour ainsi dire, sera à peine perceptible.

A l'instant où l'urine est arrêtée, ou du

moins embarrassée dans son cours par un obstacle quelconque, elle doit se partager en deux filets, forcés, il est vrai, de se réunir, tant qu'ils sont contenus dans l'intérieur du canal; mais en gardant pourtant, dès lors, tellement leur détermination respective, qu'à l'instant de la sortie, le jet de l'urine sera plus ou moins fourché.

Plus l'urine trouvera de résistance, et plus aussi la force avec laquelle elle heurtera contre l'obstacle, sera grande. Mais il en résultera, pour le point de l'urèthre où cette violence se fera ressentir, un affaiblissement proportionnel, sur-tout, si se trouvant enflammé ou ulcéré, il doit à l'une ou à l'autre de ces deux raisons, un caractère excessif de sensibilité. Alors la douleur que l'urine y occasionnera, sera de son côté d'autant plus grande, que la voie offerte à son passage, y sera plus petite; et les mêmes causes produiront encore sur l'éjaculation de la semence, les mêmes effets.

Si l'ardeur d'urine est portée fort loin, il en résultera une forte contraction de l'urèthre. Ce resserrement que l'on pourra, pour un moment, faire cesser, on le verra bientôt après

se reproduire, ainsi que nous l'avons déjà observé en parlant de la troisième et quatrième espèces de gonorrhée. C'est là aussi ce qui fait que l'urine, a alors, une irrégularité de cours assez analogue à celle qui se remarque dans la gonorrhée elle-même.

La sensibilité du bulbe de l'urèthre produite par l'état de phlogose où il se trouve, augmente la douleur que le malade éprouve en urinant. L'urine échauffée, par son séjour forcé dans la vessie, devient plus âcre ; c'est pourquoi le malade éprouve des envies fréquentes d'uriner.

Quand ce qui rétrécit l'urèthre, est le gonflement des parois de son canal, ou de son bulbe (gonflement que les anciens médecins prenaient pour des excroissances ou carnosités qui, nous le répétons, n'ont jamais existé), il ne peut provenir des organes ainsi affectées, aucune espèce d'écoulement ; tout ce qui, en pareil cas, sortira de l'urèthre, se réduira à de l'urine, ou tout au plus, à un peu de mucosité ; mais si le rétrécissement de l'urèthre était dû à de petits ulcères qui flueraient, ou au *veru-montanum* gonflé et ulcéré, on verrait alors sortir, avant l'urine,

soit du pus, soit de la sanie, dont la couleur, l'odeur, la consistance, la quantité et la qualité, n'ont rien de déterminé.

De pareils accidens ne pourront que s'aggraver encore, si les obstacles qui se rencontrent dans l'urèthre, s'enflamment et se tuméfient, puisque ces deux derniers accidens, peuvent être suivis d'un troisième qui serait la rétention complète d'urine. Les causes qui peuvent faire arriver le mal à ce degré de gravité, sont l'intempérance du malade; l'usage des sondes ou bougies irritantes; surtout l'usage des femmes, de la masturbation, et en général, les passions violentes. La rétention, en pareil cas, sera donc aussi absolue qu'elle puisse l'être; et tant que ce qui en est le principe, existera, elle ne changera pas de caractère. Le périnée, alors, sera chaud, douloureux, gonflé; les envies continuelles d'uriner auront beau tourmenter le malade, il ne rendra encore, avec beaucoup d'effort, qu'un peu de mucosité, ou de pus qui viendra des parties enflammées ou suppurées. Sa position, indiquant cette réunion de symptômes qui sont comme le *nec plus ultrà* de la rétention d'urine, exigera des secours prompts et bien administrés.

Lorsqu'en recourant, en temps convenable, aux moyens curatifs que nous indiquerons, on sera parvenu à diminuer la violence des accidens ; et que les obstacles qui avaient tout-à-fait obstrué le passage, seront par l'effet des mesures mises en usage, plus ou moins atténués, une suite nécessaire de l'amélioration survenue, sera le rétablissement, lent sans doute, mais néanmoins progressif, du cours des urines. Il sortira même, avec celles-ci, quelques gouttes de mucosité, si les obstacles ne sont pas inflammatoires; mais de pus ou de sanie, s'ils ont été assez violens pour avoir dû se terminer par la suppuration.

A l'égard des femmes, il est presqu'impossible que les mêmes causes, celles qui dérivent des gonorrhées siphilitiques mal guéries, leur occasionnent des rétentions d'urine. La raison en est d'abord, qu'elles ont le canal de l'urèthre plus court et plus large que les hommes; ensuite, que le tissu caverneux du bulbe et des parois de l'urèthre, n'existant pour ainsi dire pas chez elles, il en doit résulter beaucoup moins de compression et de resserrement du canal ; sur-tout si l'on consi-

dère que les réservoirs des humeurs qui lubrifient le vagin (siége ordinaire des gonorrhées chez elles), est trop éloigné de l'urèthre, pour que, dans les cas où elles seraient attaquées de ce genre d'écoulement, celui-ci soit exposé à en recevoir des lésions. C'est là aussi ce qui fait que les femmes affectées de la maladie gonorrhoïque, non seulement ne souffrent pas en urinant, mais doivent, au défaut de toute sensation douloureuse, la possibilité de garder le mal, un certain temps, sans se douter qu'elles l'ont. Il y a des auteurs qui, ne se contentant pas d'estimer possibles, à l'égard des personnes même du sexe, les rétentions d'urine produites par le rétrécissement du canal de l'urèthre, citent encore, à l'appui de leur opinion, beaucoup de faits. Pour nous qui avons pourtant aussi été à portée de juger de l'état d'un grand nombre de femmes affectées de la siphilis, tant à l'hôpital de Bicêtre, que dans notre pratique de chaque jour, nous déclarons n'en avoir encore vu qu'un seul exemple, dont nous avons fait part à l'un de nos anciens collègues, lequel nous a dit n'en avoir jamais rencontré, quoique depuis 20 ans, il n'ait pas cessé de voir et

de traiter le grand nombre de femmes qui étaient admises à l'hôpital de Bicêtre, comme elles le sont encore aujourd'hui à l'hospice des Capucins.

En examinant bien, maintenant, les détails qui viennent d'être présentés, il n'est plus difficile de reconnaître la rétention habituelle d'urine. Il en sera, ainsi encore, de la cause antécédente, dont l'aveu du malade, sur le nombre et l'espèce de gonorrhées qu'il aura eues, pourra aisément instruire. Pour ce qui est de l'état actuel de la maladie, on pourra en juger par l'inspection attentive de la maladie, des accidens qui l'ont précédée, et de ceux qui l'accompagnent.

Ainsi, l'on présumera qu'une gonorrhée encore existante, est la cause de la rétention, toutes les fois que celle-ci sera accompagnée d'un écoulement abondant que l'on remarquera, d'ailleurs, être de mauvaise nature.

Si l'on voit sortir à la suite de l'urine, un peu ou même beaucoup de matière purulente (signe qui, d'ordinaire, indique un obstacle en état de suppuration), on en conclura que la cause sera des ulcères qui ont leur siége, ou

dans le canal de l'urèthre, ou dans des glandes voisines, dont les canaux excréteurs aboutissent au canal de l'urèthre même.

Au contraire, lorsqu'à la suite de l'urine, l'on ne voit rien couler, ou que cela se réduit à un peu de mucosité, l'on en pourra inférer que l'obstacle n'est pas du genre de ceux qui suppurent ; et qu'ainsi, il a pour cause, soit des brides trop dures, soit le gonflement variqueux du bulbe de l'urèthre, ou d'une portion plus ou moins grande de son canal.

Il est possible encore que, par l'usage de la sonde, on distingue la nature de l'obstacle qui obstrue le passage ; et pour cela, il peut quelquefois suffire, après avoir retiré celle-ci, d'examiner attentivement l'humeur restée attachée au bout introduit. On s'assurera du moins, par la sonde, du nombre, de la situation et du volume des obstacles, de leurs distances respectives ; en un mot, du degré d'étranglement que leur présence produit dans l'urèthre ; ce qui peut beaucoup servir à en déterminer, non seulement le prognostic, mais même le traitement.

Les rétentions d'urine habituelles, très-lon-

gues ordinairement à se développer, ont été, dans tous les temps, jugées incurables. Peu de maladies ont excité autant de recherches, et fait hasarder l'emploi d'autant de remèdes ; mais tous ces remèdes, toutes ces recherches n'ont servi qu'à prouver combien, pour réussir d'une manière quelquefois très-incomplète, la difficulé était encore grande. Il semble inutile d'observer que la cure est difficultueuse, en raison du degré dont les obstacles rétrécissent le canal. Cependant la rétention qui a pour cause des ulcères, est plus fâcheuse et plus réellement inquiétante (le reste des symptômes étant égal), que celle qui provient du gonflement du bulbe de l'urèthre. Dans la première, c'est-à-dire, celle qui est produite par des ulceres, il y a complication et réunion de deux maladies ; au lieu que l'autre est seule. Il en est de même de celles qui sont accompagnées d'écoulemens dont le foyer purulent serait dans les glandes prostates ; elles sont plus dangereuses et bien autrement difficiles à guérir, que celles qui se réduisent à quelques légers ulcères dans l'urèthre. Telle est en effet, dans les premières, la nature des parties affectées, que recourir à une grande opé-

ration, est le seul ou presque le seul moyen d'en effectuer la cure. Enfin, quand ce qui n'était qu'une difficulté d'uriner, portée plus ou moins loin, se trouve remplacé par une rétention complète d'urine, quoique ce changement, ou surcroît d'accident, soit par lui-même déjà bien assez grand; il peut, pourtant, encore augmenter, si du moins l'obstacle absolu subsiste long-temps, parce que l'irruption de l'urine, en divers endroits, se trouve alors jointe à l'inflammation, soit du bulbe de l'urèthre, ou de la vessie qui, si elle est trop violente, peut très-bien se terminer par la gangrène. Une prompte issue donnée à l'urine, soit par l'art, soit par quelque miraculeux effort de la nature; tel est, pour le salut du malade, le seul effet que l'on doive desirer; mais dont on ne peut guère répondre que par la ponction faite, soit au-dessus des pubis, ou soit au périnée.

CHAPITRE VIII.

Du Traitement de la rétention d'urine complète, produite par le gonflement inflammatoire du canal de l'urèthre.

Opérations dont elle peut nécessiter l'emploi.

LES rétentions habituelles d'urine, considérées comme suite plus ou moins éloignées des gonorrhées siphilitiques, ont toujours, dans leur marche, deux périodes bien caractérisés, qui sont, la *difficulté d'uriner*, et *l'impossibilité d'uriner*. Le premier période est ordinairement très-long, puisqu'il peut exister des années entières, sans que la position du malade n'ait rien, ou du moins, semble ne rien avoir d'inquiétant. Mais le second, par une de ces causes dont nous avons déjà eu occasion de parler, survient tout-à-coup, et sans que l'on s'y attende. Comme ses effets, au moment de

la première apparition, sont entiers, le danger de l'individu se trouve bientôt être porté lui-même aussi loin qu'il puisse l'être. Or, dans ce cas, l'on ne manque jamais d'appeler un chirurgien ; et tant que la difficulté d'uriner n'est que naissante, il est rare, au contraire, que l'on y ait recours. Nous allons donc, et par une marche qui est inverse à l'ordre progressif de la maladie, mais assortie à la conduite-pratique des malades, parler d'abord de celui des deux cas, qui est le plus grave.

Après s'être assuré, par des demandes faites, tant au malade, qu'aux personnes qui l'entourent, de tout ce qui a précédé la maladie, et depuis quand elle existe ; deux effets principaux et même uniques, sont à produire : le premier, et sans doute le plus urgent, est de procurer une issue à l'urine retenue dans la vessie ; et le second, de détruire la cause de la rétention. Le moyen le plus propre à réaliser le premier, est d'introduire dans le canal, une bougie ou une sonde d'argent, ou de gomme élastique, garnie de son stilet. Nous préférons, dans l'usage, l'emploi de ces dernières. Mais, au lieu d'un stilet courbé en fil de fer, nous nous servons d'un stilet droit, fait avec une

baleine bien flexible ou fait avec une bougie en gomme élastique, très-fine, que nous introduisons dans une sonde de la même composition. Ces préparatifs finis, nous introduisons la sonde, qui reste droite, dans le canal de l'urèthre, en employant pour cela, les mêmes procédés ou les mêmes mesures que celles nécessaires à l'introduction des bougies.

A l'instant où l'on sonde le malade, il importe de se rappeler la cause de la rétention : car, si, comme on le suppose ici, elle consistait dans un gonflement inflammatoire du canal de l'urèthre, il faudrait éviter avec le plus grand soin, de rien froisser ou forcer, dans la crainte d'augmenter encore l'inflammation. Mais, si la cause de la rétention était le gonflement variqueux, soit du bulbe, soit d'une portion des membranes du canal (supposé toute-fois non accompagné d'inflammation), l'on pourrait appuyer davantage, sans qu'il en résultât de dangers réels. Si, à la suite de l'introduction, l'on voyait sortir un peu de sang, cette évacuation de sang, loin d'être défavorable, facilite au contraire le dégorgement des parties.

Lorsque l'on parvient à faire pénétrer la sonde jusque dans la vessie, l'on en retire le

stilet, et l'urine sort abondamment. Après que l'urine est complètement évacuée, il faut réintroduire le stilet dans la sonde ; laisser cette dernière dans la vessie ; l'y fixer, comme on y fixe les bougies, et travailler à détruire l'inflammation.

Mais nous devons ici observer qu'il ne suffit pas toujours d'un premier essai, pour effectuer l'introduction. Ainsi, dans le cas où il se présenterait des difficultés dont il ne serait pas, pour le moment, possible de triompher, il faudrait s'armer de patience, tenter l'introduction à diverses reprises, essayer des sondes ou des bougies de différentes grosseurs ; et il est très-rare qu'à la fin, et après des tentatives réitérées, l'on ne parvienne pas, quand sur-tout l'on a l'habitude de se servir de ces instrumens, à en faire arriver un jusque dans la vessie. Le cours de l'urine étant, alors, rendu libre et dégagé, la destruction de la cause de rétention, sera en quelque sorte certaine. Les moyens néanmoins à employer, pour y parvenir, varient suivant la nature de la cause de la rétention même.

Quand elle est due au gonflement inflammatoire de tout le canal de l'urèthre, ou de quel-

ques-unes de ses parties, les anti-phlogistiques doivent être mis promptement en usage; et, dans le cas même où l'introduction aurait été impossible, l'essai de ces remèdes, n'en devrait pas moins, encore, précéder l'emploi de tout moyen extrême. Il est vrai qu'il est possible, et nous dirons même vraisemblable, qu'ils ne réussissent pas; et alors il faudrait en venir à l'opération; mais de même que, pour l'introduction de la sonde supposée très-difficultueuse, nous avons conseillé de ne rien précipiter; il est nécessaire, dans ce cas, d'essayer encore l'usage de la sonde ou des bougies, avant d'en venir à l'opération qu'il est toujours très-heureux de pouvoir éviter.

Outre l'usage des sondes ou des bougies, l'on pourra, par le moyen des sang-sues appliquées au raphé, faire des saignées locales: il est impossible d'en désigner ici le nombre, parce qu'il a, dans les différens cas, pour règle déterminative, la force du malade et la violence du mal.

Il importe beaucoup de faire ces saignées dès le commencement; car, si l'on négligeait d'y recourir les premiers jours d'une maladie-

dont les progrès sont aussi effrayans et aussi rapides, et si elles n'égalaient pas, pour ainsi dire, en promptitude, celle du mal lui-même, ce serait sans utilité que l'on voudrait ensuite y revenir. L'on soumettra de plus, le malade, à une diète rigoureuse. Des bouillons fort légers, et en petite quantité, seront tous les alimens qu'il pourra prendre, afin qu'en diminuant, par ce moyen, l'abondance du sang, l'on diminue en proportion, la force de l'inflammation.

On fomentera continuellement le périnée avec la décoction de racine de guimauve ; ou bien l'on couvrira la partie avec des cataplasmes de mie de pain et d'eau de guimauve. Des demi-bains composés de la même eau, ou d'une forte décoction d'herbes émollientes, pourront aussi être mis en usage. On donnera souvent des lavemens émolliens, adoucissans et rafraîchissans ; afin, par là, de tempérer l'inflammation de l'urèthre. Pour néanmoins empêcher qu'ils ne pénètrent dans les veines lactées, et n'augmentent, par une suite nécessaire, la quantité de l'urine, il pourra être bon de les rendre un peu purgatifs. A cet effet, on y mêlera, de temps en temps, de

la casse qui, en relâchant efficacement les parties affectées, excitera encore de douces évacuations. Des médecins ont pensé qu'il fallait, en ce cas, prescrire une abondante boisson de tisane rafraîchisante et adoucissante. D'autres, au contraire, ont prétendu que toute la quantité de liquide qui n'est pas rigoureusement et indispensablement nécessaire à la conservation de la vie, on devait l'ôter au malade. Ces opinions contradictoires n'ont pas seulement été énoncées; on y a, de part et d'autre, joint l'appui des argumens. Sans entrer, sur cela, dans une discussion qui menerait trop loin, nous observerons que le véritable procédé à suivre, ne semble placé ni à l'une ni à l'autre des deux extrémités, mais au milieu d'elles; et qu'ainsi, on doit également éviter de refuser toute espèce de boisson au malade, et de lui en trop accorder.

L'usage des bains a encore fait naître une question sur laquelle plusieurs médecins se sont partagés. Ceux qui y voient un moyen propre à calmer l'ardeur, à diminuer la tension des parties, les recommandent; mais d'autres qui croient que les bains augmentent la quantité des urines, les défendent. Il

en est des bains, comme des boissons ; exclure les premiers, ou les employer avec trop peu de réserve, sont deux excès qu'il faut également éviter. Nous dirons que l'usage des demi bains, dont nous avons déjà parlé, nous semble préférable à l'emploi, même sagement restreint, des bains entiers.

Lorsque quelques gouttes de mucosité ou de pus, venant à tomber de l'urèthre, indiquent que les parties intérieures qui sont enflammées, tendent à suppuration, il faut seconder, de tout son pouvoir, cet effort de la nature, qui ne manque jamais d'avoir, pour résultat, un relâchement, porté plus ou moins loin, du conduit urinaire. Pour cela, on appliquera sur le périnée, des cataplasmes maturatifs, faits avec la pulpe d'oignon de lis, et l'onguent basilicum, ou faits avec loseille cuite. Ces cataplasmes seront renouvelés deux fois le jour, de peur qu'en se desséchant sur la partie, ils ne la blessent.

Si, par l'usage des moyens qui viennent d'être indiqués, la violence du mal se ralentit ; si l'urèthre se relâche, et que l'urine commence à couler, même simplement goutte à goutte, ce seront autant de signes très-fa-

vorables; car on pourra fonder, sur ce commencement de succès, l'espérance qu'en persévérant dans l'usage des remèdes auxquels on le devra, l'inflammation qui est la cause du resserrement de l'urèthre, cessera entièrement, soit par l'effet progressif de la suppuration, soit par celui de la résolution; enfin il faudra, pendant tout le temps que l'on mettra à combattre l'inflammation, et sur-tout lorsqu'elle semble céder aux moyens employés, répéter souvent les essais de faire pénétrer une sonde ou un bougie jusque dans la vessie.

Mais si, au lieu de l'amélioration que l'on vient de supposer, le mal se rend opiniâtre; si la vessie est distendue par l'urine, et gonflée outre-mesure; si l'urine reflue jusqu'à causer des vomissemens d'urine, il n'est plus alors possible de temporiser, il faudra de suite recourir à l'opération, dans la crainte qu'en attendant trop long-temps, la vessie, déjà excessivement distendue, ne devînt paralitique, ou qu'elle ne fût attaquée d'une gangrène mortelle, parce qu'elle serait irrémédiable.

Du temps des anciens chirurgiens, et lorsque les choses étant parvenues à un pareil point, il était, de plus, reconnu impossible de faire

pénétrer, soit une sonde, soit une bougie, jusque dans la vessie, on faisait une opération qui, ayant été plus ou moins de temps en usage, mérite d'être connue, mais qui se trouve aujourd'hui remplacée par une autre opération, la ponction à la vessie. Nous allons, d'abord, tracer le tableau de l'*ancienne*, telle qu'elle se trouve décrite dans les livres qui se rapportent au temps où elle était seule connue et employée.

On introduit, dans le conduit urinaire, et le plus avant qu'il est possible, une sonde cannelée, telle que celle dont on se sert dans la lithothomie : ensuite on fait, sur l'un des côtés du périnée, et en suivant jusqu'au bout, la cannelure de la sonde, une incision parallèle au raphé, et de la même manière que dans l'opération de la taille. Ceci achevé, on insinue dans l'urèthre, à travers la plaie, jusque dans la vessie, une sonde de femme, qui, plus courte que celle des hommes, est, par une conséquence nécessaire, d'un maniement plus facile en tout sens, et plus facile à introduire. Si ce moyen réussit, on laisse la sonde dans la vessie jusqu'à ce que l'urèthre soit exempt d'inflammation, et que, de son côté, la vessie ait

repris son ressort. Quand ensuite on l'a retirée, on traite la plaie à la manière des plaies du canal de l'urèthre.

Mais il est aisé d'apercevoir qu'il est presqu'impossible de remplir, par le procédé qui vient d'être indiqué, l'objet proposé, en ce que l'ouverture faite, se trouve placée au-dessous de l'obstacle ; circonstance d'où doit résulter l'inutilité de l'opération; ensorte que, pour sauver la vie au malade, on est souvent encore obligé, après cela, de lui faire la ponction au périnée, ou au-dessus des os pubis ; c'est-à-dire, d'effectuer à la vessie, une ouverture, soit dans son bas-fond, par le périnée; soit dans son sommet, par-dessus les os pubis.

Pour exécuter la première qui est celle que nous préférons, parce qu'on arrive plus directement à la vessie, et qu'elle n'expose pas le malade à la crainte d'aucune espèce d'épanchement, l'on prend un trois quarts que l'on plonge dans la vessie, au travers le périnée, en suivant autant que possible, la direction de l'urèthre, à l'endroit même où se fait l'opération de la taille. On laisse ensuite couler l'urine par la canule; et quand la vessie

est débarrassée, il est nécessaire que la sonde continue d'y séjourner, jusqu'à ce que le cours des urines soit redevenu libre ; que la vessie ait elle-même repris son ressort , et que le gonflement et l'inflammation des parties, soient entièrement dissipés. Lorsqu'on est parvenu à ce résultat , il ne reste plus qu'un objet à remplir , qui est la cure de la plaie , ou son pansement suivant les règles de l'art. Les anciens étaient bien éloignés d'employer un pareil moyen curatif, eux qui croyaient mortelles toutes les lésions faites à la vessie. Aussi, s'il leur arrivait de recourir à la ponction, ce n'était qu'à la dernière extrémité , et souvent , lorsqu'il n'était plus temps. Mais il est aujourd'hui démontré que cette opération faite à temps , est sans danger. Pour ce qui est de ses suites dont ceux qui nous ont précédés, s'effrayaient tant, elles sont peu conséquentes ; parce que la plaie , faite en pareil cas ; à la vessie, si elle exige des ménagemens, n'est pourtant pas d'une cure très-difficile.

Cependant il faut convenir que les mesures dont les rétentions d'urines, produites par l'inflammation portée jusqu'au plus haut degré, exigent l'emploi, ont toujours, par leur nature,

quelque chose qui inquiète, parce qu'elles sont violentes; que le moyen le plus sûr d'empêcher qu'elles n'y parviennent, est de n'en pas négliger le traitement, quand elles ne sont encore qu'habituelles. Qu'on juge, par là, de l'utilité de la cure primitive dont, en raison de l'ordre inverse adopté ici, et pour les motifs déduits au commencement de ce chapitre, nous allons enfin parler ? Elle n'a, dans ce système de division, réellement rien à perdre; puisque, passer du tableau toujours si triste, des opérations, au préservatif qui peut empêcher d'être un jour obligé d'y recourir, c'est, au lieu de faire subir à celui-ci, un déplacement préjudiciable, d'en redoubler l'importance et l'intérêt.

CHAPITRE IX.

Du Traitement de la rétention d'urine habituelle, produite par le gonflement variqueux du bulbe, ou d'une portion des membranes de l'urèthre.

Nous croyons convenable de faire précéder ce qu'il y a maintenant à dire sur la guérison des rétentions d'urine habituelles, d'une description des divers moyens curatifs, antérieurement adoptés ; et de ne parler même de de celle-ci, qu'après avoir présenté sur cette maladie des voies urinaires, quelques réflexions qui, outre leur utilité réelle, vont servir comme de transition à tout le reste.

Quoique nous ayons déjà eu occasion de nous étendre sur le gonflement variqueux, soit du bulbe de l'urèthre, soit du tissu caverneux d'une des membranes qui en composent le canal ; quoique nous ayons, non seulement dit, mais prouvé que c'est dans ce gonflement là, que réside le principe le

plus fréquent des rétentions d'urine habituelles, nous allons offrir un nouveau tableau de la marche de la maladie, considérée en soi, et de sa gradation croissante, afin que ce qui a été avancé de sa cause productive, devienne, par là, encore plus sensible.

§ 1.er

Ce tissu caverneux de l'une des membranes qui composent le canal, et sur lequel on a vu que les effets du gonflement frappent; l'anatomie nous fournit la preuve de son existence, et de plus, de sa situation, à l'endroit que nous avons indiqué. La physiologie, de son côté, nous apprend que ce tissu se gonfle dans le temps de l'érection de la verge, au point, non seulement d'embarrasser le canal de l'urèthre, mais, si l'érection est parfaite, d'intercepter totalement le cours de l'urine. Elle nous explique aussi pourquoi chez les êtres respectifs, et toutes choses d'ailleurs étant égales, la verge est grosse en proportion de la force et de la frequence des érections auxquelles elle aura été sujette: enfin, elle démontre pourquoi communément, alors, la verge gagne en gros-

seur, ce qu'elle perd en roideur. Pour ce qui est du tissu caverneux de l'urèthre, il est aisé de concevoir qu'ayant, par sa nature, moins de densité que celui des corps caverneux, il doit moins être capable de résister à l'action du sang, qui, pendant l'érection, tend à le dilater. Ainsi, perdant peu-à-peu son élasticité, et ne revenant plus complètement sur lui-même, il restera dans un état de gonflement, tantôt plus marqué, tantôt moins, mais qui produira, dans le cours de l'urine, une gêne proportionnée au volume de l'embarras. C'est ce qu'on est à même de remarquer chez presque tous les vieillards; puisque en général à leur égard, et sans qu'il y ait eu de maladie, la lenteur avec laquelle l'urine sort, est telle, qu'elle bave plutôt qu'elle ne jaillit. Mais si, à cette première cause, celle de la perte de l'élasticité du tissu caverneux, il vient s'en joindre une seconde, l'affaiblissement de ce tissu, occasionné par des gonorrhées successives et fréquentes; ou par une seule gonorrhée; mais dont la durée aurait été longue, parce qu'elle serait devenue habituelle : il est aisé de voir que cette circonstance, augmentant beaucoup l'embarras du

passage, le portera bien plus vîte à ce degré que suppose la rétention d'urine elle-même.

En rapprochant maintenant la théorie qui vient d'être développée, de ce qui, le plus souvent, arrive dans l'état pathologique, on reconnaîtra que chez les hommes qui, n'ayant jamais eu de gonorrhées, n'ont en outre pas vu beaucoup de femmes, ou qui ont été très-modérés dans leur commerce avec la même, il n'existe jamais de rétention d'urine, même dans l'âge le plus avancé; que chez ceux qui, supposés encore n'avoir jamais eu de gonorrhées, ont été, d'un autre côté, sujets à des érections fortes autant que fréquentes, il survient, mais au temps seulement de la vieillesse, un embarras dans le cours des urines; ce qui les fera uriner lentement.

Enfin, on reconnaîtra que, presque toujours, les hommes qui ont eu beaucoup de gonorrhées, ou qui en ont gardé une habituelle pendant long-temps, sont, de bonne heure, exposés à une difficulté d'uriner; que cette difficulté peut, en raison de la rapidité de ses progrès, devenir très-promptement une rétention complète d'urine, et se

manifester dès l'âge de 25 ou 30 ans, ou tout au plus, de 40.

Assez ordinairement, la difficulté d'uriner n'est, dans le principe, accompagnée d'aucune douleur. Le malade ne s'en aperçoit que parce que le jet de l'urine diminue de grosseur et de vîtesse ; que souvent même en sortant, il se bifurque. Mais les progrès de la maladie, quoique réels, sont d'ailleurs si lents, qu'ils échappent à l'œil du malade, au point de ne pas lui permettre de se douter même, de l'état déjà trop inquiétant où il se trouve. Après pourtant un espace de temps assez considérable, comme 3 ou 4 ans, ce qui n'avait pas été ostensible, le devient : le jet de l'urine est diminué de plus de moitié, et le malade est très-long-temps pour rendre un verre ordinaire d'urine. Bientôt, le jet ne paraît pas plus gros qu'un fil. Le malade, tourmenté par des envies fréquentes d'uriner, emploie, pour y parvenir, des efforts très-grands ; souvent il éprouve des cuissons plus ou moins vives, en urinant ; d'autre fois il n'en éprouve point ; l'extension graduelle du mal se soutenant, ce n'est plus un jet, même faible, ou prodigieusement diminué, mais un peu

d'urine qui tombe goutte à goutte. Pour alors en rendre un demi verre, il faut qu'il emploie les plus grands efforts, soutenus et prolongés pendant un quart d'heure ; et telle est, dans cet état de la maladie, la fréquence du besoin d'uriner, que la nécessité où est le malade d'y satisfaire, à toute heure du jour et de la nuit, lui ôte la possibilité de se reposer et de dormir. La maladie faisant toujours des progrès, les douleurs qu'il éprouve, en urinant, sont très-vives; et la force, le volume du gonflement variqueux, sont bientôt portés au degré qui suppose, au lieu d'une difficulté d'uriner, l'interruption totale du cours des urines.

§ 2.

Les anciens étaient bien éloignés d'attribuer aux causes qui viennent d'être indiquées, une maladie si dangereuse, puisqu'ils prétendaient que les caroncules, les callosités, et en un mot, les verrues ou excroissances de chair, en étaient le principe. Aussi, s'efforçaient-ils de les consumer, en employant, pour cela, des corrosifs qu'ils introduisaient dans l'urèthre, à l'aide des bougies.

On voit, dans les livres publiés par des hommes célèbres de ce temps là; et entre autres, dans les ouvrages de *Sennert*, et du père de la chirurgie française, le bon et savant *Ambroise Parré*, etc., des machines inventées à ce dessein, et l'énumération d'un grand nombre de formules d'onguens corrosifs ou desséchans, dont on faisait des tentes, des bougies, etc. En parlant des brides, nous avons déjà eu occasion de prouver le danger attaché à l'emploi des caustiques; et il semble inutile d'insister davantage sur cette méthode proposée par les anciens, quand eux-mêmes citent beaucoup d'exemples de personnes qui ont dû, au malheur d'y avoir recouru, des inflammations à la verge, des abcès au périnée, et même quelquefois la gangrène. Les bougies de *Daran*, imaginées par des raisons et dans des vues encore égales, quoique moins dangereuses, ne sont pourtant pas encore totalement exemptes de ces inconvéniens. Loin, en effet, d'atténuer la difficulté d'uriner, elles l'augmentent : toutefois le système de combinaison auquel elles tiennent, a beau être, depuis long-temps décrié, il est encore aujourd'hui des hommes très-instruits d'ailleurs, mais peu habitués à

traiter les maladies de l'urèthre, et des charlatans qui les emploient.

Les modernes ayant été à portée de se convaincre des accidens attachés à l'emploi des caustiques, et des bons effets que produit la dilatation, ont abandonné l'usage des corrosifs, pour s'en tenir à une manière plus simple sans doute, et plus facile, laquelle consiste à applanir les obstacles qui embarrassent le canal, et par conséquent à le dilater.

Pour y parvenir, on s'est d'abord servi d'une canule d'argent, qui, droite et ouverte des deux bouts, pouvait être commodément introduite dans l'urèthre, du moins jusqu'au point où commencent les obstacles. On préparait, en même temps, avec une toile fine, des tentes que l'on imbibait de cire fondue, et que l'on roulait en petits cilindres, en la pressant fortement entre deux ais chauds et bien unis. A chacune de ces tentes qui étaient dures, fermes, de différente longueur et de différente grosseur, était attaché un fil gros et long; et l'on se servait, d'abord, de celle qui était très-mince et très-courte. Pour cela, on l'insinuait dans les cavités de la canule (d'abord

et avant tout introduite elle-même), et on l'y laissait jusqu'à ce que le malade eût besoin d'uriner. Il était alors aisé d'extraire la tente par la partie du fil, qui était excédente et extérieure. Celle-ci, par son séjour, plus ou moins prolongé dans l'urèthre, et en s'imbibant de l'humeur qui l'arrose, s'y enflait ; plus ce dernier effet était porté loin, plus elle dilatait le canal; ce qui préparait l'introduction possible d'une seconde tente, supérieure à la première, et en grosseur et en longueur. Celle-ci, à son tour, faisait place à une troisième qui l'emportait encore sur la seconde des deux mêmes manières ; et toujours ainsi en augmentant, jusqu'à ce que l'on fût arrivé à un degré de dilatation qui assurât à l'urine, la possibilité de couler à plein canal. Lorsqu'on parvenait à un résultat aussi heureux, il n'était pas de longue durée ; et l'expérience a prouvé que la méthode des tentes, outre son peu d'utilité, se trouvait encore, dans les stranguries opiniâtres, non seulement impuissante, mais assez souvent dangereuse ; les raisons en sont aussi aisées à déduire qu'à apercevoir.

La tente que l'on introduit dans l'urèthre,

n'étant pas, à beaucoup près, aussi longues que le canal, ne le dilate que d'une manière très-inégale, c'est-à-dire, à l'endroit seulement qu'elle occupe; de-là il suit que les portions du canal qu'elle n'atteint pas, se resserrent en raison proportionnelle de la dilatation produite sur le point occupé, comme nous l'avons observé, en parlant du traitement des brides qui se forment dans le canal. Voyez chapitre V, page 325. A l'impuissance, et même, on le répète, au danger du moyen considéré en soi, se joint encore l'embarras et l'incommodité que son usage suppose; car il n'est guères possible que le malade s'en acquitte seul; toujours, au contraire, il est nécessaire qu'un chirurgien le seconde : ce genre d'assujétissement est vraiment fâcheux dans un traitement qui, au lieu de se réduire à une durée de quelques jours, est, comme celui-ci, long et habituel. Aussi a-t-on été obligé encore d'abandonner cette méthode que l'on a, par suite de temps, remplacée par une autre que nous allons examiner.

On préparait, pour celle-ci, 10 à 12 baguettes ou sondes de plomb, exactement rondes et passées par la filière. Elles devaient avoir,

chacune, 9 à 10 pouces de long; mais être de différentes grosseurs. La plus grosse l'était un peu plus qu'une plume à écrire, et chacune des autres progressivement moins. Après avoir vuidé la vessie, l'on choisissait la plus petite de ces sondes; puis, la frottant d'huile d'amande douce ou de beurre, on l'introduisait dans l'urèthre, en la poussant (mais sans pourtant que l'effort fût porté jusqu'à causer de la douleur) à travers les obstacles, le plus avant qu'il était possible. Si, dès le premier jour, elle entrait dans la vessie, c'était là sans doute, un résultat très-heureux; mais quand elle se serait arrêtée, il était, dans ce cas là même, toujours assez facile d'aller droit jusqu'à la racine de la verge; et lorsqu'on y était, il fallait, de temps en temps, comprimer le périnée, afin, par là, déplier l'instrument, c'est-à-dire, de le faire se conformer aux courbures du canal : ensuite, on continuait l'introduction jusqu'à ce qu'on eût fait parvenir, dans la vessie, cette baguette de plomb; elle se conformait si parfaitement aux courbures du canal de l'urèthre, qu'en la retirant, elle les représentait toutes par la configuration qu'elle avait prise. Mais, d'un

autre côté, les difficultés qu'on éprouvait à les introduire; leur roideur, les efforts qu'il fallait faire pour les ployer d'une manière assortie elle-même aux courbures du canal; leur pesanteur; en un mot, la gêne qu'après qu'elles étaient introduites, le malade éprouvait à marcher; tout cela fit bientôt sentir la nécessité d'en chercher de plus convenables ou de mieux appropriées. C'est pourquoi l'on inventa plusieurs espèces de bougies emplastiques, et autres, dont l'énumération serait trop longue; et enfin, parurent les sondes et bougies de gomme élastique, lesquelles on employa de la même manière que celles de plomb; l'on ne saurait disconvenir qu'à beaucoup d'inconvéniens de moins, les bougies de gomme élastique ne réunissent des avantages très-réels de plus, ne fût-ce que ceux d'être moins pesantes, plus flexibles, d'avoir un poli bien plus doux; et, ce qui doit sur-tout être considéré, de n'être point susceptibles de se casser. Une supériorité aussi marquée sur tous les moyens antérieurs proposés, appréciée comme elle le fut, par les personnages les plus marquans de la chirurgie, leur assura, dès qu'elles

parurent, une vogue et une préférence dont on ne peut trop répéter que, dans le point de comparaison qui existait seul alors, elles étaient exclusivement dignes.

Mais, en adoptant l'usage des bougies et des sondes de gomme élastique, comme moyen propre à remédier, par la compression, aux difficultés d'uriner habituelles, il restait un objet à remplir; et c'était que la roideur nécessaire pour être introduites, elles la perdissent, après l'introduction, de manière à ne géner, en rien, les mouvemens du malade. A cet égard, les élastiques, comme celles de plomb, laissaient tout à desirer, puisque le degré de roideur dont les unes et les autres sont douées à l'instant de l'introduction, elles le gardent invariablement encore après, et pendant tout le temps qu'elles sont introduites. C'est là aussi ce qui nous a engagé à leur préférer et substituer, pendant un temps, celles composées de cire simple, ou de l'emplâtre de *vigo cum mercurio*; parce que ces dernières n'ont besoin que d'entrer dans le canal, pour devoir aussitôt à la chaleur qu'elles y trouvent la possibilité de devenir plus molles et plus flexibles.

De tant de moyens inventés, aucun ne pouvait remplir, au moins d'une manière directe et positive, l'objet proposé, la compression et la dilatation du canal, puisqu'aucun d'eux n'avait la propriété d'augmenter de volume dans le canal ; si, pourtant, on excepte de la généralité d'une telle proposition, ces tentes ou mêches de toile fine, imbibées de cire, que l'on introduisait à l'aide d'une sonde d'argent. Mais on a vu que la dilatation que celles-là même produisent, étant très-inégales, est, au résultat, moins avantageuse peut-être que nuisible. Une autre découverte, celle des bougies faites avec les cordes à boyau, a encore été essayée. Ces dernières qui ont bien, au moyen de l'humidité qu'elles rencontrent dans le canal, la propriété de s'y gonfler, ne remplissent pourtant pas encore complètement le but desiré, parce que le gonflement qu'elles acquièrent, est inégal et ne comprend pas toute leur longueur. Or, la très-grande difficulté qu'on éprouve à les introduire ; l'impossibilité de les extraire, sans occasionner au malade, de vives douleurs, laquelle impossibilité résulte de cette inégalité de dilatation ; ces deux raisons n'eussent-elles, lors des pre-

miers essais, été jointes à aucune autre, elles auraient, seules, fait sentir la nécessité d'en abandonner l'usage. On pourrait, si on le voulait, entrer dans de plus grands détails sur les moyens proposés pour remédier aux rétentions habituelles d'urine; mais voilà, en général, l'idée qu'il convient de se former des essais antérieurement faits, et qui, s'ils sont séparés du but proposé, par des distances inégales, se ressemblent tous du moins dans un point fondamental, qui est l'impossibilité d'y atteindre.

§ 3.

Pour nous qui, long-temps placé entre ces systêmes divers, avons, de plus, toujours été persuadés que la cause des difficultés habituelles d'uriner, réside dans le gonflement variqueux du bulbe de l'urèthre; nous n'avons rien vu à brûler dans ce canal; et ainsi, nous avons rejeté, sans aucune espèce de restriction ni de réserve, les bougies escarotiques. Quant aux bougies irritantes de *Daran*, lesquelles sont aujourd'hui distribuées par M. *Vangameren*, nous ne les avons pas davantage admises; parce que, de tous les

accidens qui accompagnent cette maladie, le plus redoutable est, sans contredit, l'inflammation du canal de l'urèthre. Or, il est certain que toutes les bougies irritantes et les escarotiques, l'excitent souvent, même, d'une manière très-alarmante. Nous n'avons pas rejeté les *comprimans;* et nous répétons même que, parmi eux, nous avons distingué les bougies de cire blanche, ou celles qui sont faites avec l'emplâtre de *diachilon* gommé, ou l'emplâtre de *vigo cum mercurio*, lesquelles nous préférons aux bougies de gomme élastique, pour les raisons que nous avons déduites quelques lignes plus haut; mais ces dernières même, ne dilatant le canal de l'urèthre qu'à la manière des coins, l'effet que l'on doit en attendre, est lent, autant qu'imparfait. Nous avons donc cherché des bougies qui, aux propriétés de dilater à la manière du coin, réunissent celle plus rare, et sur-tout plus précieuse, de se gonfler dans le canal, par l'humidité qu'elles y rencontrent. Il y a déjà six ans que nous avons annoncé, pour la première fois, non seulement la découverte, mais la constante efficacité des bougies que ce caractère particulier distingue, et auxquelles nous avons donné le nom de *bougies œdali-*

ques, du mot grec *œdaleon*, qui en peint bien justement l'effet, puisqu'il signifie *se gonfler par l'humidité.* Associés à toutes les capacités curatives des bougies qu'on a inventé jusqu'à nous, des emplastiques, de celles faites avec la corde à boyau, de celles de gomme élastique, etc.; les *œdaliques* ne partagent aucune de leurs imperfections. On ne répétera pas ici ce qui a été dit ailleurs, de la facilité de leur introduction, et de la certitude qu'avec elles, mais avec elles seules, on a, de pouvoir, au moyen de la petite boule qui les termine, forcer au besoin, certains obstacles, sans s'exposer à l'accident si grave; et, avant leur invention, si possible, de percer le canal. Molles, flexibles comme un linge, dès qu'elles sont introduites, elles se prêtent, sans effort, à toutes les courbures de l'organe qui les contient, aussi bien qu'aux mouvemens divers du malade. Mais ce qui les met dans une classe à part, et les élève au-dessus de toutes les inventions en ce genre, qui ont précédé; c'est la grande, l'essentielle propriété, si long-temps crue impossible, de se gonfler dans le canal de l'urèthre, et d'y acquérir, en moins de six heures, un accroissement de volume

porté jusqu'au tiers ; ensorte que le malade qui, depuis long-temps, n'urine que goutte à goutte, ou chez lequel même les urines sont totalement interceptées, est certain que, six heures après l'introduction de la première bougie, le cours des urines sera plus libre ; que cette première amélioration ne sera pas restreinte à quelques instans ; qu'elle s'étendra, au contraire, à plusieurs jours ; et qu'en continuant d'en faire usage aussi long-temps que le traitement l'exige, l'on sera certain duriner à plein canal ; et qu'enfin, si l'on continue d'en mettre une tous les quinze jours, le malade sera certain d'uriner librement toute sa vie.

Une autre qualité très-précieuse encore dans les bougies œdaliques, c'est cette facilité, ou si l'on veut, cette mobilité de constitution qui les porte à devenir, dans l'occasion, ce qu'elles ne sont pas par elles-mêmes. Ainsi, on peut, à volonté, les rendre *émollientes*, *dessicatives*, *fondantes*, etc., en les enduisant d'un cérat approprié à celui de ces effets que l'on veut produire ; et ces propriétés accidentelles qu'on y joint, et qu'elles transportent avec elles, dans le canal, ne les empêchent pas de conserver celle qui doit être

considérée comme leur étant essentiellement propre, *la dilatante.* Ce que nous venons de dire sur les bougies œdaliques, doit suffire pour donner une idée des nombreux cas auxquels elles s'appliquent, et de la prodigieuse étendue de ressources qu'en raison de cette succession d'états divers par lesquels on peut arbitrairement les faire passer, elles offrent.

Mais si, de cette variété de qualités qui, réunies par elles, les placent à une si grande distance de toutes les autres, nous revenons à considérer ce qui leur est naturel et propre, la propriété précieuse, en même temps qu'exclusive, *de dilatation* et de gonflement, nous devons ajouter, pour achever de les faire connaître, que, par l'extrême facilité qu'elles ont de porter l'élargissement dans toute l'étendue du canal, jusqu'au degré que l'on desire d'atteindre, elles facilitent la sortie des glaires, des graviers, et même des petites pierres qui, s'arrêtant souvent dans le canal et l'obstruant, interceptent, sinon toujours totalement, du moins en partie, le passage des urines. C'est pour quoi elles conviennent dans le traitement des écoulemens anciens et rebelles, parce qu'elles ouvrent la voie aux remèdes qu'il est

nécessaire d'employer pour en tarir la source, et dont on a déjà dit qu'elles peuvent, lorsqu'on le juge convenable, effectuer le transport. A tant d'avantages, on ne doit pas oublier de joindre la faculté d'en construire, qui, introduites dans les ouvertures fistuleuses, remplacent l'éponge préparée, avec des avantages marqués : ensorte que, sans se livrer à aucune explication ultérieure, l'on peut, en ne les considérant même que dans la multiplicité d'attributs qui y sont attachés, avancer sans crainte de se tromper, qu'il n'y a point peut être de maladie du canal, où leur usage ne produise les plus heureux résultats, lorsque du moins, les mains dans lesquelles elles se trouveront placées, seront (car c'est là une condition rigoureuse, et qui dérive de la nature même des choses) dignes d'en diriger les effets.

Tel est le jugement que toute personne impartiale qui en aura mis les propriétés à l'épreuve, ne pourra se dispenser de porter sur ces bougies : tel est, en effet, celui qu'en ont porté plusieurs médecins et chirurgiens de Paris, et des départemens. Elles sont capables de se prêter à toutes les additions, les transformations, que l'état accidentel du malade exige;

également fortes et de ce qu'elles ont, et de ce qu'elles empruntent, elles concourent à la réalisation d'un très - grand nombre de cures, comme puissances *auxiliaires*, en même temps qu'elles en effectuent d'autres infiniment plus importantes, plus épineuses, et même jusqu'à ce jour, réputées impossibles, comme *agens principaux*.

Maintenant que la première tâche, que dans ce chapitre, en particulier, nous nous étions imposée, celle de caractériser *les bougies œdaliques*, est remplie, quoique d'une manière imparfaite, parce qu'elle est très-succincte; il nous en reste une seconde qui est de faire connaître, par une explication claire, frappante, et, s'il est possible, à la portée de tous les lecteurs, la manière d'en faire usage. Cet article exige l'attention la plus sérieuse, puisque, si les réflexions qui précèdent, sont l'énonciation des propriétés attachées au traitement; ce qui va suivre, est le traitement lui-même, mis en pratique.

CHAPITRE X.

Méthode suivant laquelle il faut employer les Bougies œdaliques, et la manière de les introduire.

AVANT de parler de l'introduction, ou de la manière dont elle s'effectue, il est nécessaire d'indiquer deux précautions, l'une par rapport au malade, l'autre, par rapport à la bougie, lesquelles doivent précéder l'introduction même.

Celle personnelle au malade se réduit à uriner, dans les cas pourtant où cela lui serait possible, immédiatement avant l'introduction.

A l'égard des mesures préparatoires que la bougie exige, elles consistent à la graisser d'abord avec un peu d'huile d'amande douce, ou de bonne huile d'olive; après quoi, l'on passera doucement la bougie entre le pouce et l'index, afin d'enlever, par ce léger froissement, les ordures qui auraient pu s'y attacher.

La bougie, ainsi préparée, on la prend vers les deux tiers de sa longueur, avec le pouce et l'index d'une main ; tandis que, de l'autre, on soutient la verge au-dessus du gland ; mais sans la presser, et en l'allongeant en ligne droite. L'on introduit ensuite la bougie peu-à-peu, et sans forcer, par sa petite extrémité. Lorsque la pointe de la bougie est arrivée jusqu'à la racine de la verge, il faut un peu relever celle-ci, afin de préparer, par là, l'entrée de la bougie dans la courbure que les os pubis font faire au canal, en cet endroit.

La bougie, une fois parvenue au point où commence la courbure, si elle résiste aux efforts faits pour l'introduire, il sera bon de presser un peu avec le bout du doigt, à la face inférieure du canal, sur la pointe de la bougie, afin de parvenir, par ce nouveau moyen, à en diriger la marche dans la courbure de l'urèthre. L'on doit faire cette pression sur la portion du canal, située entre les bourses et l'anus. Avec cette double précaution, l'on fera disparaître les plis que forme habituellement la membrane interne de l'urèthre : car, faute d'y recourir, cette partie du canal, au lieu de devenir unie, ne cesse-

rait pas d'être hérissée par ces replis ; et alors ils opposeraient au chirurgien, des obstacles qu'il pourrait prendre pour des corps étrangers.

Si, malgré tous ces ménagemens, la bougie éprouve dans son passage, de la résistance, il est à présumer que la cause en est dans le rétréeissement du canal ; et ici, il est néeessaire d'établir une distinction entre ce qui est desirable, et ce qui est possible. Le but desiré, est que la bougie pénètre jusqu'au col de la vessie : mais un résultat aussi heureux, est rarement possible, les premières fois ; ensorte que, quand on ne peut pas réussir, le chirurgien doit s'arrêter à l'endroit précis et positif, où l'obstacle qui s'oppose à ce qu'elle pénètre plus avant, se fait fortement sentir : alors, il suspendra l'introduetion pendant une minute ; puis il fera une nouvelle tentative ; et, en cas de résistance, il suspendra encore l'introduetion, pour l'essayer de nouveau ; et enfin, après plusieurs tentatives, s'il voit que l'obstacle est insurmontable, il coupera avec des ciseaux, la portion de la bougie restée hors du canal, à un pouce de son ouverture, ou ce qui est la même chose, de l'extrémité du gland ;

ensorte que cette longueur d'un pouce, continue d'être visible, même après ce retranchement.

Cette première opération faite, il faudra attacher à la partie excédente de la bougie introduite, du fil ciré, ou bien un fort fil ordinaire, que l'on passera autour, en l'y fixant par un nœud double, solide, et bien serré. Ensuite, l'on prendra un linge dont on placera le centre vis-à-vis la pointe de la partie excédente de la bougie : et l'étendant ensuite en forme d'enveloppe, tant sur la longueur de la partie excédente de la bougie, que sur la verge elle-même; on l'y fera avancer jusque derrière le gland ; endroit auquel il faudra le fixer par un autre fil ou du coton, que l'on aura l'attention de ne pas serrer beaucoup, afin que la verge, dans le temps des érections qui peuvent survenir naturellement, ou produites par la présence de la bougie, ne se trouve pas dans un état de compression et d'étranglement.

Telles sont les deux précautions (d'un côté, *l'attache du fil à la partie excédente de la bougie* ; et, de l'autre, *le linge placé vis-à-vis la pointe de cette même partie excédente*,

et arrêté ensuite en forme d'enveloppe sur la verge) : telles sont, disons-nous, les deux précautions qu'immédiatement après l'introduction, il est rigoureusement indispensable de prendre.

Voici maintenant les raisons sur lesquelles la nécessité de l'une et de l'autre précautions, est fondée.

A l'instant où la bougie est introduite, deux inconvéniens sont également à craindre : le premier (et ce serait le plus grave), c'est que la bougie, entrant d'elle-même dans le canal, et s'y enfonçant totalement, n'offre plus, soit au malade, soit à celui qui le traite, de prise extérieure pour la retirer ; ce qui, nous le répétons, offrirait un inconvénient d'une nature très-grave.

Le second inconvénient qui serait l'opposé du premier, c'est que la bougie introduite, au lieu de s'enfoncer, ne s'échappe de manière à priver tout-à-fait de sa présence, et des effets dilatans qui y sont attachés, le canal sur lequel, au contraire, elle est spécialement appelée à les produire.

Or, on évite le premier de ces inconvéniens ; on le rend même absolument impos-

sible par les mesures indiquées, *l'attache solide d'un fil fort sur la partie visible et excédente de la bougie introduite*; puisqu'en supposant que, par des progrès spontanés d'introduction, cette partie, primitivement visible, s'enfonce de manière à ne plus offrir de prise extérieure; le fil, resté attaché à l'extrémité de cette bougie supposée entrée totalement dans le canal, offrira toujours un moyen sûr, à l'aide duquel on pourra, quand on le voudra, l'en extraire.

A l'égard du second inconvénient qui serait celui d'un séjour, trop peu durable, de la bougie dans le canal, *l'emploi du linge proposé*, l'évite d'une manière non moins sûre; car le bout, ou la pointe de la partie excédente de la bougie étant arrêtée et comme bridée par le linge en forme de sac, qu'on y oppose, elle est, par là, réduite à une nécessité coactive de rester dans le canal; ou, ce qui est la même chose, à une impossibilité physiquement absolue d'en sortir.

Les deux moyens que l'on vient d'indiquer, se trouvent donc être, ainsi que nous l'avions annoncé, des garans aussi sûrs qu'infaillibles

contre le danger, ou d'un enfoncement total, ou d'une évasion complète. (1)

Il est essentiel de prévenir que *les bougies œdaliques n'étant jamais susceptibles de se rompre*, il n'y a rien à prescrire contre un genre d'accident qui ne laisse pas d'accompagner souvent l'usage des bougies emplastiques ; mais dont, avec celles-ci, la possibilité n'est pas même supposable.

Parlons maintenant, mais en peu de mots, de quelques attentions qu'il faut avoir après l'introduction de la bougie, et pendant qu'elle est introduite, ou même dans l'intervalle d'une introduction à une autre.

Et d'abord, pendant tout le temps que le malade sera levé, il aura l'attention de placer la verge, de manière que le gland soit en haut.

---

(1) L'on peut remplacer le fil et le linge proposés, en passant, au moyen d'une aiguille, et à travers la partie excédente de la bougie, un fil qu'ensuite on fixerait autour de la verge, de la même manière que l'on y fixe le linge lui-même ; et l'on voit que, dans ce dernier cas, le linge serait inutile.

Il ne doit pas essayer d'uriner avec les bougies ; si, cependant même, avant le temps prescrit, l'envie d'uriner se fesait fortement ressentir, l'on commencera par retirer la bougie introduite dans le canal ; mais on ne doit pas oublier qu'il importe qu'elle y reste le plus long-temps possible ; et qu'ainsi, l'on ne doit se résoudre à l'en faire sortir, que lorsque le besoin d'uriner, sera devenu irrésistible.

Il ne faut pas oublier qu'après avoir uriné, le malade ne doit pas replacer dans le canal, la bougie qui vient d'en être retirée, ni en introduire une autre, parce que l'on en doit mettre qu'une par jour ; c'est pourquoi, il doit y avoir vingt-quatre heures d'intervalle entre chaque introduction ; de manière qu'il faut attendre qu'elles soient écoulées, avant d'employer une nouvelle bougie.

Par exemple, si, après trois heures d'introduction d'une première bougie, le malade se sent forcé d'uriner, et, par conséquent, de retirer la bougie introduite, il restera vingt-une heures sans mettre celle qui devra suivre.

Mais, pendant la durée, soit de vingt-une heures que nous venons de supposer, soit de

de tout autre espace de temps qui devra s'écouler entre l'extraction de la bougie dont il n'est plus possible de faire usage, et l'introduction de celle destinée à la remplacer, il faudra, s'il y avait de la douleur, injecter dans le canal, deux ou trois fois consécutives, de l'eau de racine de guimauve simple; et dans le cas où rien de douloureux ne se ferait ressentir, l'injection deviendra inutile; on pourra se réduire à de l'eau simple, dans chaque verre de laquelle on mettrait alors une cuillerée à café de bon vinaigre.

Il y a des personnes qui, ayant le canal de l'urèthre très-sensible, très-facile à irriter, ne peuvent garder long-temps une bougie, sans y ressentir des ardeurs d'urine, et même quelquefois une légère inflammation. Dans ce cas, il faut suspendre pendant deux ou trois jours, l'usage des bougies, auxquelles on suppléera par des injections toujours faites avec de l'eau de guimauve simple.

Nous avons observé plus haut, qu'il n'est pas toujours possible de faire pénétrer la bougie jusqu'au col de la vessie, et que le gonflement excessif du tissu caverneux du bulbe de l'urèthre, est presque toujours l'obstacle qui

en empêche. Nous ajouterons que la dilatation progressive du canal, permettant à la bougie d'entrer chaque jour plus avant, réalisera toujours, à la fin, l'effet desiré. Lorsque l'on s'apercevra, par l'augmentation de volume du jet de l'urine, du rétablissement graduel de son cours (effet qui surviendra toujours en très-peu de temps), ce sera-là le signe auquel l'on reconnaîtra que la bougie a franchi l'obstacle qui s'opposait au passage des urines, et qu'en conséquence l'on a atteint le but que l'on desirait.

Dans cette dernière supposition, s'il ne s'agit que de remédier au rétrécissement du canal, c'est-à-dire, de le dilater, le tout se réduira à continuer l'usage des bougies, sans autre mesure que d'en employer progressivement de plus grosses.

Mais si, à la maladie qui a pour cause le rétrécissement du canal, il s'en joignait une autre qui consisterait, par exemple, en des dartres au parois du canal; alors, après avoir détruit le virus dartreux par l'usage de notre Rob, et dilaté suffisamment le canal par celui de nos bougies, il faudra travailler à détruire le mal local, par des remèdes topiques; et l'on y

parviendra, en graissant et enduisant la bougie, d'un cérat approprié à la cure desirée, qui, en cette qualité de puissance auxiliaire que nous avons déjà eu occasion de lui donner, le transportera avec elle sur le mal même.

On peut aussi, au lieu de ce moyen, se servir d'injections d'une composition analogue au genre de mal qui nécessite le second traitement. Mais, dans ce cas là même, les bougies auront, sur cette seconde cure, une influence également active, puisque les injections que nous supposons ici, le moyen curatif choisi, c'est à l'agrandissement du canal; et, par une conséquence nécessaire, aux bougies, qu'on devra la possibilité de les faire pénétrer jusque sur le mal même.

Une observation qui semble superflue, mais que, dans le cas où il y aurait écoulement ou vive douleur, nous nous croyons cependant obligé de faire; c'est que si, à l'inspection du pus qui en proviendrait, ou par d'autres symptômes, on connaissait qu'indépendamment du rétrécissement du canal, le malade est encore affecté d'un virus siphilitique ou dartreux, plus ou moins ancien, ou plus ou moins violent; il faudrait, alors, joindre à l'usage des bougies,

celui non moins essentiel de notre *Rob anti-siphilitique*, ou de tout autre anti-vénérien d'une efficacité reconnue; car il est aisé de concevoir qu'on s'exposerait à manquer la seconde cure, ou, ce qui est la même chose, à laisser subsister la seconde maladie, si, à l'emploi des bougies qu'on a déjà vu n'avoir aucun effet médicamenteux, on ne joignait pas, dans la supposition toujours faite de l'existence d'un virus, celui du remède doué de propriétés qui en fussent radicalement destructives.

Terminons par une remarque qu'il est essentiel de présenter ici.

Autant il importe d'adjoindre à l'usage des bougies, celui d'un anti-dote approprié à la seconde maladie, quand réellement elle existe; autant il y aurait, dans un grand nombre de cas, d'inconvénient à lui supposer une existence qu'elle n'a point: et à conclure avec des hommes, d'ailleurs très-instruits, que de ce que la maladie du rétrécissement du canal, est ordinaire chez ceux qui ont eu plusieurs gonorrhées, elle soit ou doive être, par cela même, un symptôme nécessaire, indispensable de la siphilis: car il est certain que, de tous ceux qui ont des rétentions d'urine produites par le

rétrécissement du canal de l'urèthre, il n'y en a qu'un petit nombre qui se trouve encore atteint de ce virus; ensorte que la maladie de tous les autres n'étant que locale, ils n'ont besoin que des effets dilatans des bougies dont, dans cette seconde hypothèse (et nous ne pouvons trop répéter que c'est la plus commune) l'usage seul suffira.

Quant à ce qui concerne la cessation absolue de l'usage des bougies, voici quelle est la marche à suivre pour, progressivement, y parvenir.

Lorsque, par l'usage des bougies l'on a atteint le but proposé, c'est-à-dire, lorsqu'elles ont dilaté le canal, de manière à permettre au malade d'uriner aussi facilement que s'il n'eût jamais été affecté d'une rétention d'urine (ce qui a ordinairement lieu dans un temps assez court), il faut se préparer de loin à en cesser l'usage; et cette préparation consiste dans une diminution graduelle de la fréquence de cet usage même.

Ainsi, pendant les huit jours qui suivront le rétablissement parfait du cours des urines,

l'on se contentera, de mettre une bougie de deux jours l'un.

Pendant les huit autres jours, l'on ne mettra qu'une seule bougie, de trois jours l'un.

La portion de temps qui devra alors être choisie pour point de départ, sera, non plus huit jours, mais dix jours; et, pendant ces dix premiers jours, une seule bougie, tous les quatre jours, sera suffisante.

Pendant les dix jours qui succéderont à ceux-ci, l'on éloignera encore l'usage des bougies d'un jour; ainsi, au lieu d'en mettre une le quatrième jour, on ne la mettra que le cinquième.

L'on continuera, pendant chaque dix jours qui suivront, à éloigner l'usage des bougies d'un jour, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à n'en mettre qu'une tous les dix jours.

Quand on sera arrivé à ce dernier degré d'éloignement de l'usage des bougies, la cure sera et devra être estimée radicale; et la raison en est que l'on pourrait citer un assez grand nombre de personnes qui, guéries, depuis 3 et 4 ans, par le moyen des nouvelles

bougies, n'en ont, depuis ce temps, fait aucune espèce d'usage ; ce qui n'empêche pas qu'elles ne continuent d'uriner avec une facilité aussi grande que si elles n'avaient jamais éprouvé d'obstacles en ce genre. Mais quelque consolans que soient ces exemples qu'on pourrait, si on le voulait, citer avec plus de détail, et quelle que soit la sécurité qu'ils sont propres à faire naître, la prudence n'en exige pas moins, qu'à partir de l'instant où l'on ne mettra plus qu'une seule bougie tous les dix jours, l'on continue cet usage décadaire pendant toute l'année encore qui suivra la guérison parfaite. Et qu'enfin, cette année écoulée, l'on continue d'en mettre une tous les quinze jours, pendant toute la vie (1).

---

(1) L'expérience nous a plusieurs fois prouvé la nécessité de cette dernière mesure. Entre les exemples que nous pourrions citer, nous nous bornerons à celui-ci. Dans la *Dissertation sur les Bougies œdaliques*, que nous avons publiée il y a trois ans, nous y rapportons, page 50, une observation relative à M. de..... qui, depuis trente ans, était attaqué d'une rétention d'urine habituelle, contre laquelle

Si, en effet, l'on se rappelle que nous avons démontré, dans le chapitre précédent, que la cause réellement productive *des rétentions d'urine habituelles*, est le gonflement variqueux du bulbe de l'urèthre, l'on sentira que, par sa nature, elle doit toujours tendre à se reproduire; et, par une conséquence nécessaire, l'imprudence qu'il y aurait à balancer entre les effets incertains de son retour, et un préservatif aussi facile à mettre en usage qu'il est certain dans ces effets, sur-tout lorsqu'il est, comme celui-ci, destiné à éviter la renaissance d'accidens, à la vérité, invraisemblables, mais enfin possibles.

---

avaient échoué tous les secours de l'art, administrés par les hommes les plus instruits de la capitale; nous avons guéri ce malade par l'usage des nouvelles bougies : mais, malgré nos conseils, et par suite de cette négligence ordinaire à ceux qui se portent bien, il resta trois ans et demi sans en faire usage, et la rétention d'urine reparut. Il fut forcé de se remettre à l'usage des bougies; et, après en avoir employé trois douzaines, il fut guéri une seconde fois.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

De la Gonorrhée, considérée dans son origine, ses suites et son traitement, p. 1

PREMIÈRE PARTIE.

De la Gonorrhée siphilitique récnte.

CHAPITRE I.er. *Des effets premiers et originels de la gonorrhée, et sa marche progressive dans les deux sexes*... p. 5

CHAP. II. *Du siége de la gonorrhée siphilitique*..... 16

CHAP. III. *Des différens caractères sous lesquels se produit la gonorrhée siphilitique ; et de sa division en quatre espèces*..... 29

CHAP. IV. *Comment se transmet la gonorrhée; ou quelle route le virus prend pour arriver au canal de l'urèthre*.....pag. 41

CHAP. V. *Des symptômes de la gonorrhée siphilitique*..... 52

CHAP. VI. *Pronostics des différentes espèces de gonorrhées*..... 72

CHAP. VII. *Du traitement de la gonorrhées iphilitique récente; observations préliminaires*..... 102

CHAP. VIII. *Du traitement de la gonorrhée siphilitique récente, pendant les premier et second périodes*..... 110

CHAP. IX. *Du traitement de la gonorrhée siphilitique, pendant les trois et quatrième périodes*..... 125

CHAP. X. *Récapitulation, ou examen des remèdes dont l'usage est dangereux, dans le traitement de la gonorrhée siphilitique*..... 146

CHAP. XI. *Examen de diverses méthodes curatives, proposées par différens auteurs*.....pag. 157

SECONDE PARTIE.

Des accidens produits par la Gonorrhée siphilitique récente.

CHAP. I.er *De l'ophtalmie siphilitique*. p. 182
CHAP. II. *Du traitement de l'ophtalmie siphilitique*..... 198
CHAP. III. *De la gonorrhée tombée dans les bourses; ou fluxion des testicules*. 208
CHAP. IV. *Du traitement des gonorrhées tombées dans les bourses; ou fluxion des testicules*..... 217
CHAP. V. *De la gonorrhée siphilitique ancienne, et des signes auxquels on la reconnaît*..... 227
CHAP. VI. *De la gonorrhée siphilitique sèche*..... 231

CHAP. VII. *Du traitement de la gonorrhée siphilitique sèche*.....pag. 239

CHAP. VIII. *De la gonorrhée siphilitique batarde, qui a son siége à l'extérieur du gland chez les hommes, et des grandes lèvres chez les femmes*..... 251

CHAP. IX. *Des gonorrhées accidentelles, ou non siphilitiques*..... 260

CHAP. X. *Du rob anti-siphilitique de l'auteur : ses propriétés ; et la manière d'en faire usage, tant dans la généralité que dans les autres maladies siphilitiques*..... 270

TROISIÈME PARTIE.

Observations préliminaires... p. 286

CHAP. I.er. *De la gonorrhée habituelle, désignée par les anciens, sous le nom d'*écoulement habituel et involontaire de la semence..... 290

CHAP. II. *Du traitement de la gonorrhée habituelle*.....pag. 297
CHAP. III. *De l'abcès primitif du périnée.* 303.
CHAP. IV. *Du traitement de l'abcès primitif du périnée*..... 313
CHAP. V. *Des brides et cicatrices du canal de l'urèthre*..... 325
CHAP. VI. *De la rétention habituelle d'urine*..... 333
CHAP. VII. *Des symptômes de la rétention habituelle d'urine complète ou incomplète*..... 344
CHAP. VIII. *Du traitement de la rétention d'urine complète, produite par le gonflement inflammatoire du canal de l'urèthre. Opération dont elle nécessite l'emploi*..... 355
CHAP. IX. *Du traitement de la rétention d'urine habituelle, produite par le gonflement variqueux du bulbe, ou d'une partie des membranes de l'urèthre*..... 368

CHAP. X. *Méthode suivant laquelle il faut employer les bougies œdaliques, et la manière de les introduire*.. pag. 389.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.